

668

MANIOC.org

Réseau des bibliothèques  
Ville de Pointe-à-Pitre



MANIOC.org

Réseau des bibliothèques  
Ville de Pointe-à-Pitre

HA43



MANIOC.org

Réseau des bibliothèques  
Ville de Pointe-à-Pitre

MANIOC.org

Réseau des bibliothèques  
*Ville de Pointe-à-Pitre*

Haiti 43

MANIOC.org

Réseau des bibliothèques  
Ville de Pointe-à-Pitre



NOUVELLE  
GÉOGRAPHIE  
DE L'ILE D'HAÏTI

Cet ouvrage a été déposé au Ministère de l'Intérieur  
(Section de la librairie) en mars 1888.

---

*L'Auteur et l'Éditeur se réservent expressément  
tout droit de traduction en toutes les langues et de  
reproduction dans tous les pays.*

*Tout exemplaire non revêtu de leurs griffes sera  
réputé contrefait et poursuivi selon la loi.*

*Antes Fortunato*

*Noiro*



NOUVELLE 917.294  
FOR  
GÉOGRAPHIE

DE  
**L'ILE D'HAÏTI**

CONTENANT

*Des Notions historiques et topographiques sur  
les autres*

**ANTILLES**

PAR

**DANTÈS FORTUNAT**

*Ouvrage dont l'introduction dans les LYCÉES ET DANS LES ÉCOLES  
SECONDAIRES de la République, est autorisée par dépêche du Secrétaire  
d'État de l'Instruction publique en date du 6 octobre 1877.*

Avec une carte géographique des Antilles.



**PORT-AU-PRINCE**

—  
EN VENTE  
CHEZ L'AUTEUR  
RUE DES FRONTS-PORTS

**PARIS**

—  
HENRI NOIROT  
IMPRIMEUR-ÉDITEUR  
22, RUE DE L'ABBAYE, 22

1888

Tous droits réservés. 0383







M. DANTÈS FORTUNAT

A

SON EXCELLENCE

MADAME MICHEL DOMINGUE

---

Madame,

C'est autant pour donner à mon livre l'appui d'un nom célèbre que pour témoigner mon admiration pour Votre Excellence, et ma sympathie pour la famille à laquelle Vous êtes unie, que je viens Vous offrir la dédicace de ma *Nouvelle Géographie de l'île d'Haïti*.

Je ne crains nullement, en mettant ce livre sous Votre protection, que l'on me soupçonne d'être flatteur : tout esprit d'élite sait que mon jeune âge me place au-dessus d'un tel soupçon, et que, au contraire, pour s'attirer surtout la considération d'une Dame élevée à l'école de l'honneur et de la franchise, ce serait mal s'y prendre que d'avoir recours à l'adulation.

J'aurais certainement commis un acte d'ingratitude, Madame, en m'abstenant de Vous la dédier, cette Géographie : car, sans le gouvernement du gé-

néral Domingue, Votre très auguste Epoux, qui adopta une haute mesure destinée à répandre parmi nous le goût de cette science, jamais peut-être, de ma propre inspiration, je ne me serais livré à ce travail, facile en apparence, mais si pénible à composer. Combien de fois, Madame, désespéré de vaincre certaines difficultés que j'ai inopinément rencontrées dans sa rédaction, n'ai-je pas tenté de l'abandonner? — Mais, combien de fois aussi n'ai-je pas changé d'avis, par la volonté de répondre à la note officielle du 20 février? et de présenter ainsi à la jeunesse scolaire une œuvre, dont l'étude, associée à celle de l'histoire, est la source réelle du patriotisme.

Que ne doit, Madame, l'enseignement supérieur à la famille à laquelle Vous êtes alliée? famille lettrée, qui, à l'estime dont elle est généralement entourée, unit l'honneur de compter parmi ses membres des hommes d'État.

C'est à ces considérations variées, — permettez-moi de Vous l'avouer, Madame, — que remontent à la fois ma sympathie pour elle et mon admiration passionnée pour Votre Excellence. Et puisse la sincérité de cet hommage que je Vous fais Vous décider à m'accorder la haute faveur d'inscrire sur le frontispice de mon ouvrage Votre illustre nom, et celle plus haute encore de me compter au nombre des serviteurs dévoués de Votre Excellence.

DANTÈS FORTUNAT.

Port au Prince, ce 29 septembre 1875.

---

*A Monsieur Dantès Fortunat.*

Cher Monsieur,

A la réception de votre lettre du 29 septembre dernier, j'ai été on ne peut plus émue de la dédicace que vous m'avez adressée; émue, non seulement du choix que vous avez fait de mon nom pour mettre en tête de votre ouvrage de grande utilité pour l'instruction de la jeunesse, mais du progrès que je suis toujours fière de constater chez nos jeunes compatriotes.

Je vous remercie, Monsieur, de la bonté que vous avez de professer à un si haut degré l'estime de ma famille, et de l'aveu que vous m'en faites dans des termes d'une si haute franchise. Je n'ai pas besoin de vous dire combien je dois, comme tout le monde, augurer de votre avenir par ce grand pas que, tout jeune encore, vous avez fait dans le monde. En même temps que vous précipitez une bien grande joie à votre honorable famille, vous contribuez à relever l'honneur de la race Haïtienne.

Continuez, cher Monsieur, dans une carrière qui ne doit pas manquer de vous donner une douce émulation, et croyez au vœu d'une seconde mère pour le maintien du mérite qui a percé en vous.

Je vous salue bien affectueusement.

M<sup>me</sup> M<sup>re</sup> DOMINGUE.

Port au-Prince, le 20 octobre 1875.

*Monsieur A. Thoby, Secrétaire d'Etat  
de l'Instruction publique.*

Monsieur le Secrétaire d'État,

Voici un petit volume de *Géographie de l'île d'Haïti* (rédigé au bout de deux années de recherches et d'études, pour les élèves des Lycées et des Ecoles secondaires), que je viens soumettre aujourd'hui à votre approbation officielle.

Certes, malgré la nouveauté des diverses matières qui y sont contenues, ce livre, unique quant à la simplicité de son plan, ne l'est point sous tout autre rapport : des gens instruits et très haut placés ont rédigé pareille œuvre, avec plus ou moins de succès; et, c'est moins cependant aux données renfermées dans leurs ouvrages qu'à mes observations personnelles, qu'est due la composition de cet opuscule. En effet, Beaubrun Ardouin, Diana Ramsay, et, dernièrement, M. Thomas Madiou, chacun, suivant sa méthode, ont donné la topographie de l'île d'Haïti. Pour lors, j'ai osé entreprendre le même travail, non seulement à un point de vue plus élevé, mais aussi en raison des défauts constatés dans la *Géographie* de ces auteurs, et dont les uns résultent du changement survenu dans notre division territoriale, les autres, de la grande confusion qu'un



plan mal combiné apporte dans la mémoire des enfants auxquels ces ouvrages sont livrés. Pour ne pas froisser l'orgueil légitime de cette intéressante génération qui suivit la Géographie d'Ardouin à l'origine, on ne la jugera pas trop sévèrement ; seulement, pour bien fixer les idées sur ce qui est précédemment affirmé, on se bornera à en signaler quelques points défectueux. Ainsi, à propos de Vallière, on ne sait trop pourquoi Beaubrun s'étend longuement sur l'anatomie du musicien, petit oiseau qui y abonde ; en parlant des Abricots, ce géographe nous entretient brièvement, il faut le dire, du dogme de l'immortalité de l'âme. D'autre part, en suivant l'ordre alphabétique pour la description des villes et lieux remarquables, Beaubrun Ardouin met le comble à la défectuosité de son plan, en ce sens qu'il jette dans un même ordre de lettres plusieurs localités qui ne dépendent point d'un arrondissement commun.

On ne parlera de l'ouvrage de Diana Ramsay que pour mémoire. C'est une copie assez exacte de celui d'Ardouin, avec cette seule différence que l'œuvre de Beaubrun fut publiée sous la République, tandis que la Géographie de Ramsay parut sous l'Empire du 26 août 1849. Toutefois, on s'empressera de rendre hommage à la mémoire glorieuse d'une femme qui, la première en Haïti, brigua l'honneur de se répandre en choses utiles à l'instruction de la jeunesse.

En 1875, durant un concours, auquel s'empresèrent de prendre part de jeunes Haïtiens, sortit du ministère de l'Instruction publique, un opuscule ayant pour titre : *Notions Géographiques à*

*l'usage des Écoles rurales de la République d'Haïti.* Cet ouvrage qui, au dire d'instituteurs, au témoignage desquels j'en appelle humblement, ne peut être compris des futurs cultivateurs, fut, depuis, augmenté de matières propres plutôt à jeter le trouble dans le cerveau des jeunes campagnards qu'à les intéresser à l'étude de cette science, et mis, plus tard, sous le titre de *Notions Géographiques et Historiques*, à l'usage tant des Écoles Primaires urbaines que des Écoles Primaires rurales. Dans ce travail, où l'on constate à regret qu'il a été impossible à M. Madiou, alors Secrétaire d'Etat de l'Instruction publique, de séparer l'historien du géographe, rien ne le cède, quant au style et à la disposition des matières, à celui de Beaubrun Ardouin. Est-il nécessaire d'envisager le long côté historique de l'ouvrage de M. Thomas Madiou? A notre avis, cette partie trouve une place plus convenable dans l'*Abrégé de l'Histoire d'Haïti* de M. Enélus Robin, publié une année avant l'opuscule de M. Madiou. On s'attachera à mettre d'abord en relief le mauvais côté de sa méthode, et à relever ensuite dans son œuvre, les inexactitudes des faits historiques et politiques concernant la République dominicaine : 1° Dans son chapitre III, si notre premier historien avait réuni dans un tableau synoptique les sections rurales et les postes militaires de la république d'Haïti, il eut ainsi permis aux jeunes campagnards et aux élèves des écoles primaires urbaines de mieux retenir, en leur mémoire, la situation respective de nos divers sections rurales et postes militaires. — 2° Par déférence due à la grandeur déchue, disons simplement, en passant, que notre ex-ministre n'est

pas du tout exact dans la description qu'il donne de la République dominicaine et des Antilles en général. — 3° La Mona et la Monica, deux îles que M. Madiou place, dans son ouvrage, sous la domination de la République dominicaine, sont tombées au pouvoir de l'Espagne il y a nombre d'années. — 4° La Dominicanie étant divisée en provinces depuis tantôt 30 ans, il semble que M. Thomas Madiou, grand fonctionnaire, historien d'Haïti, et, en ces qualités, plus obligé que personne d'observer les dénominations officielles relatives à la division actuelle du territoire de cet État, n'aurait pas dû nous parler, dans son opuscule, d'un *département de l'Ozama*, d'un *département du Cibao*, etc., lesquels ont cessé d'exister depuis la chute du président Boyer. Tels sont, en partie, Monsieur le Ministre, les erreurs que l'on rencontre dans l'ouvrage de notre impartial historien. Et, chose triste à constater, Monsieur le Secrétaire d'Etat, de pareilles erreurs motivèrent la non acceptation des œuvres d'un bon nombre de jeunes concitoyens, qui prirent part au concours de géographie, ouvert en 1875 par M. Thomas Madiou lui-même.

Cependant, je consultai parfois les divers ouvrages que je viens de citer, en ayant soin de négliger les points défectueux pour m'emparer de certaines données excellentes, auxquelles j'ajoutai, outre mes observations propres, des matières nouvelles puisées à des sources élevées.

C'est ainsi que, suivant, Monsieur le Ministre, un plan méthodique et simple, je suis arrivé à composer ce volume, où rien n'est omis pour le rendre digne de ceux auxquels il est destiné.

Pour initier les élèves aux méthodes suivies dans la construction des cartes géographiques, il leur est donné, au commencement de l'ouvrage, des notions qui leur permettront de reconnaître le système employé à la confection de telle ou telle carte qu'ils auraient sous les yeux.

Une géographie politique, dont cet ouvrage est précédé, ne fera que mieux connaître notre existence comme nation, — le degré de civilisation de l'île d'Haïti, qu'en Europe on confond, hélas! trop souvent, avec *Taïti*, cette île infortunée perdue dans l'Océan Pacifique.

Bouillet, des traductions de Beeton's et de précieuses notes que me procurèrent des personnages recommandables venus de différents points de l'*Archipel de Colomb*, me permirent de traiter, dans la deuxième partie du livre, des autres îles des Indes Occidentales, auxquelles notre pays est attaché par les liens du sang et de l'infortune, et qui, à une époque peu reculée peut-être, sont destinées à former avec lui la *Confédération antiléenne*. De quelles humiliations, de quelles souffrances n'ont pas été l'objet, M. le Ministre, les différents habitants des Antilles? Ici, un court passage concernant les Caraïbes vous rappelle les nombreuses infortunes de cette race belliqueuse qui n'est plus! Là, le cœur navré, on assiste aux hideuses conséquences de la traite sur les côtes d'Afrique! En somme, dans la rapide description de ces îles, tout, sous le rapport historique, nous fait penser à la malheureuse Saint-Domingue en proie à l'orgueil et aux violences des anciens colons! Que de fois, M. le Ministre, la Guadeloupe, Sainte-Croix, la Jamaïque, l'île Saint-

Vincent, la Barbade, ces terres saturées du sang martial des nègres ! n'ont-elles pas tenté de secouer le joug colonial ? Et aussi, combien de fois, succombant dans leurs luttes héroïques, ne les a-t-on pas fait saigner par toutes leurs veines !

Les îles qui appartiennent à une même puissance sont réunies sous un nom commun ; et l'on distingue aisément dans la description de chaque colonie les quatre parties suivantes : *Situation, Notions historiques, Description générale, Administration*, cette dernière comprenant l'énumération des villes et lieux remarquables. Différents tableaux sont joints à l'ouvrage ; ils permettront aux élèves d'avoir d'un coup d'œil certains renseignements que, autrement, ils n'arriveraient à trouver qu'en parcourant peut-être une grande partie du livre.

Si la république d'Haïti est décrite par départements, c'est par la raison que ce plan est le meilleur, en ce qu'il facilite, sans contredit, la connaissance générale des divers accidents physiques qui distinguent chacune de ces divisions. Dans la topographie de nos villes, il est fait mention des principaux faits historiques qui s'y rattachent. Pour y parvenir sans encourir aucune critique fondée, on fit choix d'ouvrages rédigés par des auteurs recommandables à tous égards. On citera ceux de Pamphile de Lacroix, de Saint-Rémy, de Placide-Justin, de M. Gragnon-Lacoste.

Ainsi, tout ce qui est propre à flatter, à réveiller notre orgueil national est mentionné dans ce livre : RIGAUD, ce *Foudre de guerre*, taillant en pièces les Anglais dans le *Sud* ; MAUREPAS, se défendant héroïquement contre les troupes françaises aux Trois-

Pavillons; DESSALINES, ce *Spartiate moderne*, déconcertant, à la Crête-à-Pierrot, la bravoure de cette armée française « dont les feux de bivouacs venaient naguère d'éclairer avec succès les bords du Nil, du Rhin et les sentiers escarpés des Alpes »; TOUSSAINT-LOUVERTURE, ce *Bonaparte de Saint-Domingue*, battant le général Rochambeau à la Ravine-à-Couleuvres; CAPOIS, cet *Achille des Antilles*, au combat opiniâtre du poste célèbre de Vertières, se faisant admirer de l'armée ennemie par sa bravoure singulière.

Tels sont, Monsieur le Ministre, les principaux faits historiques cités dans la description des localités auxquelles ils se rattachent respectivement. Ces actions diverses tendent à prouver, suffisamment, au reste du monde que, Haïti, dont la valeur guerrière s'épuise aujourd'hui en de vaines dissensions intestines, a eu, comme la Rome ancienne, ses beaux jours de gloire militaire!

De bonnes traductions jointes aux notes et aux documents officiels que m'a fournis M. Carlos Noël, chargé d'Affaires de la Dominicanie à Port-au-Prince, m'ont permis de me consacrer à de sérieuses études sur ce pays. Ce nouvel État, qu'une politique imprévoyante fit perdre à la république d'Haïti, occupe dans cet ouvrage un chapitre distinct, où on a suivi le même plan que pour la description de notre territoire.

Ces deux Républiques, qui gardèrent longtemps l'une pour l'autre de vives rancunes politiques, dont le choc fut souvent sanglant, se sont enfin donné l'accolade fraternelle en 1875. Sœurs par leur situation géographique, combien différent-elles par le ca-

ractère, les mœurs, le langage et surtout par leur système politique et administratif.

Comme l'Europe antique, le Nouveau-Monde eut aussi son Athènes : Santo-Domingo fut le siège d'une université célèbre, fréquentée par des jeunes gens venus de tous les points de l'Amérique, et d'où sortirent des jurisconsultes, des diplomates, des prélats de la plus sérieuse érudition.

Jouissant des avantages d'un climat varié, d'une température incomparablement délicieuse, et offrant un sol favorable à une végétation plantureuse, la République dominicaine mérite, à juste titre, le surnom d'*Eden des Antilles*. Elle serait, sans contredit, un des pays les plus commerçants des Indes Occidentales, si, à l'ombre de ce système régnant qui s'harmonise avec le caractère et les aspirations du peuple, on s'adonnait sérieusement à l'agriculture. Le gouvernement civil, le seul qui puisse faciliter la prospérité d'un jeune État, qui, affranchissant le peuple des étreintes du militarisme, l'incite à consacrer ses bras aux richesses que lui présente la terre, est aussi le gouvernement qui dirige les destinées de ce pays, qui occupe à peu près les deux tiers de l'île.

Pour accompagner mon ouvrage, j'ai dressé, sur une échelle de 1/400,000\*, une carte de l'île d'Haïti, assujettie aux observations astronomiques publiées par le baron de Humboldt.

Ainsi, il vous est facile de remarquer, Monsieur le Secrétaire d'État, que pour rendre cet ouvrage digne autant des collèges auxquels il est destiné que de l'approbation publique, aucune matière intéressante n'est omise.

Je serais heureux que, pour la clarté, la précision, la disposition des sujets, ce volume laissât peu à désirer.

Veillez croire que rien n'égale la satisfaction avec laquelle j'ai l'honneur d'être,

Monsieur le Ministre,  
Votre très dévoué serviteur.

DANTÈS FORTUNAT.

Port-au-Prince, ce 29 mai 1877.





RÉPUBLIQUE D'HAÏTI

LIBERTÉ — ÉGALITÉ — FRATERNITÉ

---

SECTION DE  
L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Port-au-Prince, le 21 juillet 1877,  
an 74<sup>e</sup> de l'Indépendance.

N° 1137

*Le Secrétaire d'État au Département de  
l'Instruction publique  
A M. Camille Bruno, Port-au-Prince.*

Monsieur,

Monsieur Dantès Fortunat, ayant déposé au Ministère de l'Instruction publique une *Nouvelle Géographie* et une *Carte de l'Ile d'Haïti*, jé désire, afin de pouvoir, s'il y a lieu, appuyer la demande de subvention qu'il a faite pour l'impression de son ouvrage, avoir votre appréciation sur le mérite du travail de notre jeune compatriote.

Depuis longtemps, il a été constaté que l'étude de l'Histoire et de la Géographie était complètement négligée, quand, tout dernièrement, M. Enélus Robin a publié un abrégé de notre histoire, abrégé qui, aujourd'hui, est suivi dans les Institutions d'Instruc-

tion publique. Mais il nous faut encore, pour compléter l'œuvre de M. Robin, une bonne Géographie, donnant avec la description des lieux, leur climat et leur situation, un aperçu des productions végétales et minérales du sol.

C'est, sans nul doute, ce qui fait l'objet de l'ouvrage de M. Dantès Fortunat ; et je serais heureux pour ma part, que ce travail pût répondre au besoin que je vous ai exprimé plus haut.

Les autres membres de la Commission sont : Messieurs Joseph Courtois, Dorcelly Etienne, M. Fernandez, S. Toussaint, Enélus Robin, Pierre Ethéart, et B. Dehoux, ingénieur. — Le travail de M. Fortunat sera remis à M. Pierre Ethéart avec qui vous voudrez bien vous entendre pour le jour et le lieu de votre première réunion.

En attendant votre rapport, je vous prie d'agréer l'assurance de ma considération distinguée.

A. THOBY.

---

Port-au-Prince, 21 août 1877.

*Au Secrétaire d'Etat de l'Instruction publique.*

Monsieur le Secrétaire d'Etat.

Chargée par vous d'apprécier le mérite des ouvrages de M. Dantès Fortunat, la Commission vient vous soumettre le résultat de ses appréciations.

En général, la Géographie de ce jeune auteur offre un plan méthodique et simple, et joint à la richesse des matières, la netteté, la précision et l'élégance du style. Elle contient des sujets variés qui n'intéresseront pas moins la jeunesse que le public. Néanmoins, comme matières d'étude, le maître peut y faire étudier telle partie qui convient plutôt que telle autre. Comme œuvre nationale, c'est un *monument* incontestable, s'il n'est impérissable, susceptible de la dernière perfection par des éditions successives, que nous garantit la jeunesse de l'auteur. La Commission est donc unanime à le recommander vivement à la sollicitude bienveillante du Gouvernement, et désire qu'une  *médaille*  soit décernée à cet ouvrage digne de l'approbation publique. La Commission se plaît aussi à espérer avec vous, Monsieur le Secrétaire d'Etat, que le Gouvernement n'oubliera point que c'est par la sympathie, par la protection, par d'efficace encouragement que les lettres et les arts prospèrent; et qu'il est dû,

d'ailleurs, des éléments de succès au jeune Géographe qui nous fait tant d'honneur en travaillant avec une rare persévérance pour la véritable gloire du pays.

Bien que la Commission eut voulu que les points tels que la Navase, la Mona et la Monica figurassent sur la Carte de M. Dantès Fortunat, elle ne la trouve pas moins exacte et propre à accompagner avec avantage son texte de Géographie. Ces observations, dont l'auteur cherchera, sans doute, à profiter à l'impression de sa Carte, sont accusées, comme la Commission aime à le constater, plutôt par l'exiguité du format de la copie.

En somme, la Commission se hâte de croire, Monsieur le Secrétaire d'Etat, que, pour son utilité pratique et les diverses matières intéressantes qu'il embrasse, l'ouvrage de M. Fortunat peut être apprécié aussi dans les autres Antilles et dans les Collèges publics de l'Europe fréquentés par des Haïtiens.

Telle est, Monsieur le Secrétaire d'Etat, l'opinion unanime de la Commission sur la valeur intrinsèque des ouvrages de M. Dantès Fortunat.

Elle saisit, avec empressement, cette occasion pour vous réitérer ses salutations respectueuses.

MANUEL R. FERNANDEZ, CAMILLE BRUNO,  
JOSEPH COURTOIS, B. DEHOUX, ingé-  
nieur, D. ETIENNE, ENÉLUS ROBIN.

---

# RÉPUBLIQUE D'HAÏTI

LIBERTÉ — ÉGALITÉ — FRATERNITÉ

---

SECTION DE  
L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Port-au-Prince, 3 septembre 1877  
an 74<sup>e</sup> de l'Indépendance.

N<sup>o</sup> 442

*La Commission centrale de l'Instruction publique  
Au Secrétaire d'Etat de l'Instruction publique.*

Monsieur le Secrétaire d'État,

Votre lettre du 7 septembre dernier, n<sup>o</sup> 30, nous témoigne le désir que ce qui existe déjà sur la matière de l'enseignement public soit révisé, et elle ajoute :

« En même temps donc, que je vous prie de vous  
« livrer à l'élaboration de ce plan général des études,  
« je recommande à votre attention le point particu-  
« lier de savoir si, pour faire droit à la demande de  
« M. Dantès Fortunat, et selon le rapport favorable  
« de la Commission chargée de vérifier son livre, il  
« n'est pas convenable et utile d'introduire dans les  
« Lycées et les Ecoles secondaires, c'est-à-dire de  
« faire entrer dans le travail que vous allez préparer,  
« la Géographie d'Haïti écrite par ce jeune et inté-  
« ressant citoyen.

« Avec la présente, je vous remets la demande de  
« M. Dantès Fortunat, son ouvrage et le rapport de  
« la Commission, en vous priant de commencer  
« votre examen sur cette question particulière, et  
« de donner bientôt votre avis là-dessus, en atten-  
« dant le reste. »

Prenant en considération ce qui est relaté plus haut, nous avons parcouru avec attention la Géographie de M. Dantès Fortunat.

Cet ouvrage peut utilement contribuer à combler les lacunes qui existent dans cette branche de l'enseignement public. C'est une œuvre qui apporterait dans les Lycées et nos Ecoles secondaires de précieuses notions et stimulerait le besoin, jusqu'aujourd'hui si peu senti, de connaître les particularités relatives à la terre natale.

La jeunesse de l'auteur, son intelligence précoce et une aptitude pour la science géographique donnent un intérêt particulier à son travail et promettent de sérieux perfectionnements dans les éditions nouvelles.

La Commission centrale lui fait ses félicitations et verrait avec plaisir ce livre adopté par le Département de l'Instruction publique.

Nous vous saluons, M. le Secrétaire d'Etat, avec les meilleurs sentiments.

*Le membre-adjoint,*

D. ETIENNE.

P.-S. — Ci-joint les pièces communiquées.

---

RÉPUBLIQUE D'HAÏTI

LIBERTÉ — ÉGALITÉ — FRATERNITÉ

---

SECTION DE  
L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Port-au-Prince, le 6 octobre 1877,  
an 7<sup>e</sup> de l'Indépendance.

N° 42

*Le Secrétaire d'État au Département de  
l'Instruction publique  
A Monsieur Dantès Fortunat,*

Monsieur et Concitoyen,

Le rapport que m'a fait la Commission centrale de l'Instruction publique sur votre *Nouvelle Géographie d'Haïti* étant en tous points favorable, Elle a été autorisée à admettre cet ouvrage dans nos Lycées et dans nos Ecoles secondaires, selon le désir que vous avez exprimé.

Je vous salue avec une parfaite considération,

Dr JEAN JOSEPH.

---

RÉPUBLIQUE D'HAÏTI

LIBERTÉ — ÉGALITÉ — FRATERNITÉ

---

SECTION DE  
L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Port-au-Prince, 10 octobre 1877,  
an 7<sup>e</sup> de l'Indépendance.

—  
N° 440

*La Commission centrale de l'Instruction publique.*

Après avoir examiné la *Nouvelle Géographie d'Haïti* de M. Dantès Fortunat, et sur l'agrément de M. le Secrétaire d'Etat de ce Département donné dans sa dépêche, en date du 6 octobre courant, au n° 42.

Autorise l'admission de cet ouvrage dans les Lycées et les Écoles secondaires de la République.

Pour le président de la Commission,

*Le membre-adjoint,*

D. ETIENNE.

(*Moniteur officiel du 18 octobre 1877.*)

---



## AVERTISSEMENT

---

Dans sa lettre adressée au Secrétaire d'État de l'Instruction publique (29 mai 1877), l'auteur a dit « Bouillet, des traductions de Beeton's et de précieuses notes que me procurèrent des personnages recommandables venus de différents points de l'*Archipel de Colomb*, me permirent de traiter, dans la deuxième partie du livre, des autres îles des Indes Occidentales, auxquelles notre pays est attaché par les liens du sang et de l'infortune, et qui, à une époque peu reculée peut-être, sont destinées à former avec lui la *Confédération antiléenne*. »

Les embarras financiers où l'auteur se trouvait alors, ne lui avaient laissé que comme il vient d'être expliqué, les moyens d'exposer dans son ouvrage les matières concernant les colonies qui entourent sa terre natale. Néanmoins, sa foi invincible dans l'avenir le soutenait dans son projet de faire, avant la

publication de son opusculé, une exploration dans les autres Antilles, laquelle d'ailleurs était de toute rigueur. Ce fut donc pour exécuter ce projet qu'il sollicita, par une pétition en date du 21 août 1877, un subside de la xv<sup>e</sup> Législature, si connue par ses heureuses dispositions en faveur de compositions utiles ! Mais, des embarras d'ordre financier et administratif ; des crises séditeuses inopinément éclatées, vinrent paralyser l'action de cette législature. La xvi<sup>e</sup> Législature, qui, sur ces entrefaites, lui succéda, reçut, entre autres legs, le soin de se prononcer sur la requête de l'auteur : D'enthousiasme, elle lui vota un subside suffisant ! Telle est la façon dont il a pu entreprendre avec cette attention rigoureuse, exigée d'ailleurs par le but de son voyage, l'exploration des divers points constituant l'archipel antiléen. Le sol, les industries et la nature des terrains qui distinguent chaque Antille, ont été, à tous les points de vue, particulièrement étudiés. Et des ascensions accomplies aux sommets des volcans que présente la surface de beaucoup de ces îles, ont fourni à l'explorateur des renseignements tout à fait originaux et d'un intérêt attachant. Quant aux exposés administratifs qui accompagnent la description respective de ces colonies européennes, l'auteur se flatte de les avoir reçues de la bienveillance des Magistrats qui gouvernent ces plages insulaires. Ayant juxtaposé ses notes personnelles et les données tirées de Bouillet et de Beeton's, il a constaté que des erreurs de toutes sortes se sont glissées dans les livres de ces deux savants, qui furent ses guides primitifs. Ainsi, l'auteur, voulant faire régner tout d'abord la vérité dans toutes ses descriptions, s'est vu contraint de remplacer par des

rédactions nouvelles toute la partie de son ouvrage concernant les Indes Occidentales.

C'est ici pour lui, l'occasion si impatiemment attendue, d'exprimer son hommage de sensible gratitude aux Gouverneurs, Lieutenants-Gouverneurs et Présidents respectifs des Antilles anglaises, danoises, françaises, espagnoles et hollandaises. Il les remercie avec effusion du cœur de leurs procédés essentiellement bienveillants, qui ont facilité avec usure l'accomplissement de sa tâche. Il sent aussi le besoin de comprendre dans l'expression des mêmes sentiments de gratitude tous les intéressants personnages privés qui ont bien voulu lui tenir compagnie dans ses ascensions aux pics volcaniques, ou dans ses excursions à travers les régions basses. Il ne trouve pas assez de mots pour manifester à ces derniers toute sa reconnaissance; mais, témoins des émotions joyeuses qu'il éprouvait dans leur société si agréable, ils sont assurés que son cœur, moins borné que le mouvement de sa pensée, gardera d'eux un souvenir impérissable.

De retour en Haïti, l'auteur, après avoir parcouru ce pays dans toute son étendue, n'a pas manqué d'aller aussi visiter les points importants du territoire dominicain. Et il est revenu de ce dernier voyage avec les mains pleines de nouvelles notes curieuses, et la conviction de l'exactitude de celles précédemment reçues par lui de M. Carlos Noël, sur le système administratif de la Dominicanie.

Cet ouvrage, sans doute, est loin d'être parfait.

L'auteur n'a pas la prétention d'avoir surmonté toutes les difficultés de la tâche aride qu'il s'est imposée. Mais il ose espérer qu'on lui tiendra compte de ses efforts en raison du but utile qu'il a tenté d'atteindre. D'ailleurs, il recevra avec reconnaissance, et il mettra à profit les conseils que voudront bien lui adresser les personnes qui se sont consacrées à l'enseignement.

DANTÈS FORTUNAT.

Port-au-Prince, 15 janvier 1887.



## DIVISION DE L'OUVRAGE



DES CARTES GÉOGRAPHIQUES : — Notions générales.

PREMIÈRE PARTIE : — Termes géographiques : — Terre, Pôles, Planète, Globe, Cercles polaires, Axe : Questionnaire. — Équateur, Tropiques, Zones, Méridiens, Points Cardinaux, Points Collatéraux : Questionnaire. — Parties de la Terre, Océan, Mers, Continents : Questionnaire. — Géographie politique : Réunions d'hommes, Habitations — Travaux. — Gouvernements : Questionnaire. — Religion. — Langues : Questionnaire. — Industrie. — Commerce. — Administration : Questionnaire. — Races humaines : Questionnaire. — Hybrides : Questionnaire.

DEUXIÈME PARTIE : — Indes Occidentales : Notions historiques, Description générale : Questionnaire. — Antilles Anglaises : Questionnaire. — Antilles Françaises : Questionnaire. — Antilles Espagnoles : Questionnaire. — Antilles Hollandaises : Questionnaire. — Iles Vierges : Notions historiques, Description générale. — Antilles Danoises : Questionnaire. — Antille Vénézuélienne : Questionnaire.

## Haïti.

TROISIÈME PARTIE : — Contrée. — Division du territoire de la république d'Haïti. — Mers. — Détroits. — Golfes : Questionnaire. — Iles. — Presqu'îles. — Isthmes : Questionnaire. — Caps. — Montagnes. — Volcans. — Lacs : Questionnaire. — Fleuves. — Rivières : Questionnaire.

QUATRIÈME PARTIE. — Haïti. : Notions historiques. — Gouvernement, Mœurs. — Description générale. — Minéraux. — Végétaux. — Animaux : Questionnaire. — Agriculture, Industrie, Commerce, Revenus et Dettes, Armée, Marine. — Subdivisions. — Tableau des Arrondissements financiers. — Port Militaire. — Quartiers. — Postes Militaires. — Ports Marchands. — Tableau des Arrondissements Militaires. — Tableau des Archevêché et Evêchés. — Tableau des Conseils de Fabriques. — Tableau des Tribunaux civils. — Tableau des Circonscriptions scolaires. — Tableau des Quartiers et Postes militaires. — Tableau des Sections Rurales. — Sections rurales. — Anciennes divisions du territoire d'Haïti : Questionnaire. — Additions à la Géographie Physique : Cours des Fleuves, Fleuves et Rivières. — Eaux minérales : Questionnaire.

CINQUIÈME PARTIE. — Description de la république d'Haïti par Départements : — Département du Sud : Arrondissement des Cayes, Arrondissement d'Aquin, Arrondissement des Coteaux, Arrondissement de Tiburon, Arrondissement de la Grand'Anse, Arrondissement de Nippes : Questionnaire. Exercice. — Département de l'Ouest : Arrondissement de Port-au-Prince.

Arrondissement de Léogane, Arrondissement de Jacmel, Arrondissement de Mirebalais, Arrondissement de Las-Caobas, Ligne militaire assimilée aux arrondissements de 4<sup>e</sup> classe : Questionnaire. Exercice. — Département de l'Artibonite : Arrondissement de Gonaïves, Arrondissement de Saint-Marc, Arrondissement de Dessalines, Arrondissement de la Marmelade : Questionnaire. Exercice. — Département du Nord : Arrondissement du Cap-Haïtien, Arrondissement du Trou, Arrondissement de Fort-Liberté, Arrondissement de la Grand'Rivière-du-Nord, Arrondissement du Limbé, Arrondissement du Borgne : Questionnaire. Exercice. — Département du Nord-Ouest : Arrondissement de Port-de-Paix, Arrondissement du Môle-Saint-Nicolas : Questionnaire. Exercices. — Topographie des Iles Adjacentes : Questionnaire. — Des Plaines : Questionnaire. — Possessions actuelles de la république d'Haïti, ou Postes militaires formant les lignes frontières : — Acte de l'indépendance d'Haïti.

### Dominicanie.

SIXIÈME PARTIE. — Division du territoire de la République dominicaine. — Mers. — Détroits. — Golfes. — Iles. — Presqu'îles. — Isthmes. — Caps. — Montagnes. — Volcans. — Lacs. — Fleuves. — Rivières : Questionnaire.

SEPTIÈME PARTIE. — Notions historiques : Questionnaire. — Gouvernement, Mœurs. — Description générale. — Minéraux. — Végétaux. — Animaux : Questionnaire. — Agriculture, Industrie, Commerce, Littérature. — Revenus et Dettes, Armée, Marine.

— Subdivisions. — Postes Militaires. — Ports Marchands. — Tableau des Communes. — Tableaux des Tribunaux civils. — Tableau des Commissions de l'Instruction publique : Questionnaire. — Additions à la Géographie Physique : Cours des Fleuves, Fleuves et Rivières. — Eaux minérales : Questionnaire. — Lacs alimentés par des Rivières. — Altitudes comparées des Pics.

HUITIÈME PARTIE. — Description de la République dominicaine par Provinces : Province de Santo-Domingo. Villes et Lieux remarquables : Questionnaire. Exercice. — Province d'Azua. Villes et Lieux remarquables : Questionnaire. Exercice. — Province de Seibo. Villes et Lieux remarquables : Questionnaire. Exercice. — Province de la Vega. Villes et Lieux remarquables : Questionnaire. Exercice. — Province de Santiago. Villes et Lieux remarquables : Questionnaire. Exercice. — District de Puerto Plata. Villes et Lieux remarquables : Questionnaire. Exercice. — District de Samana. Villes et Lieux remarquables : Questionnaire. Exercice. — District de Monte Christi. Villes et Lieux remarquables : Questionnaire. Exercice. — District de Barahona. Villes et Lieux remarquables : Questionnaire. Exercices. — District de San Pedro de Macoris. Villes et Lieux remarquables : Questionnaire. — Topographie des Iles Adjacentes : Questionnaire. — Hauteurs comparées de quelques villes et lieux remarquables au-dessus du niveau de l'Océan. — Des Plaines : Questionnaire.





# ABRÉVIATIONS ET SIGNES

EMPLOYÉS DANS CET OUVRAGE

---

hab.	—	Habitant.
h.	—	Heure.
j.	—	Jour.
(°)	—	Degré.
(')	—	Minute.
(")	—	Seconde.
N.	—	Nord.
O.	—	Ouest.
S.	—	Sud.
N.-O.	—	Nord-Ouest.
S.-O.	—	Sud-Ouest.
m. c.	—	Mille carré.
Lat. N.	—	Latitude Nord.
Long. O.	—	Longitude Ouest.
Kil.	—	Kilomètre.
N.-E.	—	Nord-Est.
S.-E.	—	Sud-Est.
E.	—	Est.
m.	—	Mètre.
k. c.	—	Kilomètre carré.
v. pr.	—	Ville principale.
ch.-l.	—	Chef-lieu.
dép.	—	Département.
Not.-Hist.	—	Notions historiques.

Desc.-Gén.	—	Description générale.
Admin.	—	Administration.
†	—	Évêché.
‡	—	Archevêché.
⊙	—	Université.
☞	—	Fortification.
☞	—	Évêché anglican.
⚖	—	Haute Cour de Justice.
▣	—	Château fort.
☒	—	Chef-lieu de département ou de province.
Ⓒ	—	Tribunal civil.
△	—	Bureau d'inspection scolaire.
⚖	—	Chef-lieu d'arrondissement.
D	—	Conseil municipal.
⚖	—	Commandant d'armes.
☞	—	Paroisse de 1 <sup>re</sup> classe.
☞	—	Paroisse de 2 <sup>e</sup> classe.
⚖	—	Vicaire forain.
Ⓜ	—	Chambre des Comptes.
♀	—	Banque.
●	—	Lycée.



# NOUVELLE GÉOGRAPHIE

DE

## L'ILE D'HAÏTI

---

DES CARTES GÉOGRAPHIQUES

---

### NOTIONS GÉNÉRALES

Les *globes*, ayant la forme réelle de la Terre, serviraient mieux à la représenter ; mais, comme dans un voyage, par exemple, il n'est pas facile de transporter ou de manier de pareils instruments, on se sert plutôt de cartes géographiques.

Une *carte géographique* est une large feuille de papier sur laquelle figurent les différentes parties de la surface de la Terre.

Il y a deux espèces de cartes : la *carte générale* et la *carte particulière*.

La carte générale est celle qui représente la Terre entière ou l'une de ses cinq parties.

La carte particulière est celle où figure une contrée ou l'une de ses divisions.



Hémisphère

Le globe terrestre peut se diviser en deux moitiés.

On donne le nom d'*Hémisphère* à chacune des deux moitiés du globe terrestre.

On appelle *Mappemonde* ou *Planisphère* un assemblage de deux cartes séparées, représentant chacune un hémisphère.

Il y a deux méthodes principales pour construire les Mappemondes : la première s'appelle *système*



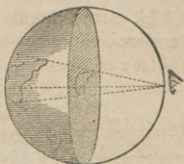
Mappemonde

*orthographique*, et la seconde, *système* ou *projection stéréographique*.

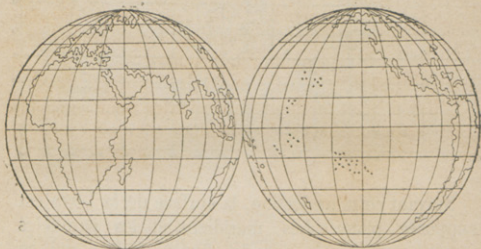
Le système orthographique consiste à choisir pour plan de projection, un grand cercle du globe terrestre sur lequel on abaisse, par des perpendiculaires, tous

les points qu'on veut représenter sur la Mappemonde.

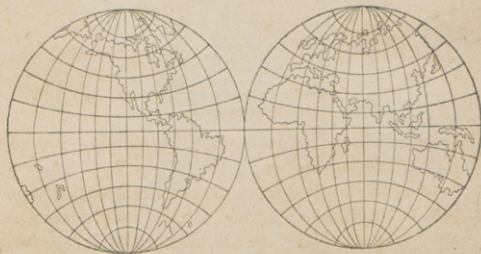
Dans le système stéréographique, on suppose l'œil de l'observateur placé sur la surface même du globe, comme dans la figure ci-contre, et l'on considère alors comme plan de projection le grand cercle avec l'œil pour pôle, ou un plan parallèle au plan de ce grand cercle.



Principe du système  
de projection stéréographique



Mappemonde dans le système de projection orthographique



Mappemonde dans le système de projection stéréographique  
Projection sur un méridien

Il y a aussi la *projection de Mercator*, du nom du géographe flamand qui inventa ce système au seizième siècle.



Suivant cette projection, la surface de la Terre est supposée plane. Les méridiens et les parallèles y sont représentés par des lignes droites qui se coupent à angle droit.



---

## PREMIÈRE PARTIE

---

### LEÇON I

#### TERMES GÉOGRAPHIQUES

---

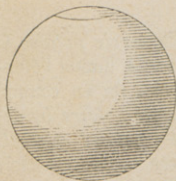
Terre, Pôles, Planète, Globe, Cercles Polaires, Axe.

#### 1

La *Géographie* est la science qui nous fait connaître la surface de la Terre.

#### 2

La *Terre* est une planète; elle a la forme d'un globe ou d'une orange; elle se trouve un peu aplatie dans deux points opposés, nommés l'un : *pôle boréal, arctique* ou *nord*; l'autre : *pôle austral, antarctique* ou *sud*.



la Terre

Une *planète* est un corps céleste, qui tourne autour du soleil ou autour d'une autre

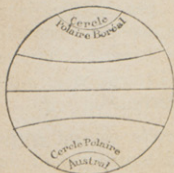
planète et qui n'emprunte sa lumière que du soleil.

On entend par *globe terrestre*, ou simplement *globe*, un corps sphérique sur lequel on représente les différentes parties de la Terre.

L'eau couvre les trois quarts de la surface du globe terrestre.

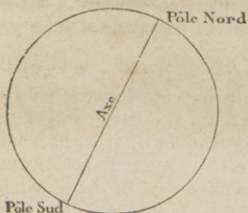


Globe Terrestre



On appelle *cercle polaire* le cercle qui sert à limiter l'étendue d'un pôle. On en compte deux : le *cercle polaire boréal* et le *cercle polaire austral*. Chacun de ces cercles est éloigné du pôle de  $23^{\circ} \frac{1}{2}$ .





On nomme *axe* une ligne droite imaginaire qui, passant par le centre de la Terre, va la percer en un point opposé. C'est autour de cette ligne que la Terre accomplit en vingt-quatre heures son mouvement de rotation.

### Questionnaire :

Qu'est-ce qu'une carte géographique? — Combien y a-t-il d'espèces de cartes géographiques? — Qu'est-ce que la carte générale? — la carte particulière? — A quoi donne-t-on le nom d'hémisphère? — Qu'appelle-t-on mappemonde ou planisphère? — Combien y a-t-il de méthodes princi-

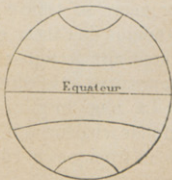
pales pour construire les mappemondes? — En quoi consiste le système orthographique? — le système stéréographique? — Qu'est-ce que la Géographie? — Qu'est-ce que la Terre? — Qu'est-ce qu'une planète? — Qu'entend-on par globe terrestre? — Qu'appelle-t-on cercle polaire? — Axe?

## LEÇON II

Équateur, Tropiques, Zones, Méridiens, Points Cardinaux, Points Collatéraux.

### 3

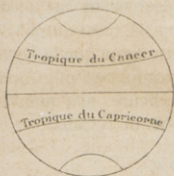
L'*équateur* ou *ligne équinoxiale* est un grand cercle idéal, qui passe par le centre du globe et dont tous les points sont également distants des deux pôles.



Les *tropiques* sont de petits

cercles parallèles à l'équateur, qui limitent l'espace où le soleil darde directement ses rayons. Cet espace s'appelle *zone torride*.

On compte deux tropiques : le *tropique du Cancer*, renfermé entre le cercle polaire arctique et l'équateur ; et le *tropique du Capricorne*, compris entre le cercle polaire antarctique et la ligne équinoxiale. Chacun des deux tropiques est éloigné de l'équateur de  $23^{\circ} 27' 38''$ .

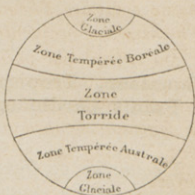


On appelle *zone*, l'espace de la surface du globe limité par deux cercles parallèles.

La Terre est partagée par les cercles polaires et les tropiques en cinq zones, ce sont : les deux *zones glaciales*, les deux *zones tempérées* et la *zone torride* ou *intertropicale*.

Les deux zones glaciales s'étendent chacune du cercle polaire au pôle.

Les deux zones tempérées se distinguent en *zone tempérée septentrionale* et *zone tempérée méridionale*. La première se trouve entre le tropique du Cancer et le cercle polaire arctique ; la seconde, entre le tropique du Capricorne et le cercle polaire antarctique.



La zone torride, ainsi nommée, à cause de la grande chaleur qui y règne, est comprise entre les deux tropiques et coupée en deux moitiés par l'équateur.

Les *méridiens* sont de grands cercles ou des demi-cercles imaginaires qui cou-



Méridiens

cercles imaginaires qui coupent l'équateur perpendiculairement et passent par les deux pôles. Chaque point de la Terre a nécessairement un méridien particulier : celui adopté par l'Angleterre passe à Greenwich ; la France fait passer le sien à l'observatoire de Paris ; la Russie, à l'observatoire de Poulkova ; l'Espagne, à Cadix, etc., etc.

Lorsque le globe terrestre est divisé du Nord au Sud, c'est-à-dire dans le sens de l'équateur, on a, d'un côté, l'*hémisphère boréal*, de l'autre, l'*hémisphère austral*.

Mais quand le globe terrestre est partagé de l'Est à l'Ouest, c'est-à-dire dans le sens du méridien, on a, au contraire, l'*hémisphère oriental* d'un côté, et l'*hémisphère occidental* de l'autre.

On entend par *points cardinaux*, quatre points imaginaires qui servent à déterminer la position relative des divers lieux sur la Terre, ce sont : le *levant*, le *couchant*, le *nord* et le *midi*.

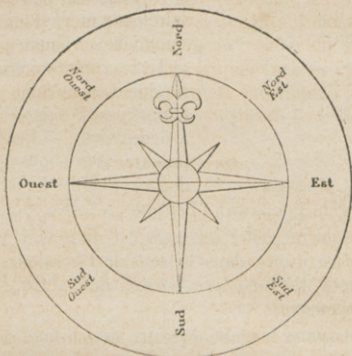
Le *levant* est le côté où le soleil semble se lever.

Le *couchant*, opposé au levant, est le côté où nous voyons disparaître le soleil.

Le *nord* est le point qu'on a devant soi, lorsqu'on a le levant à sa droite et le couchant à sa gauche.

Le *midi* est le point opposé au nord.

Sur les cartes géographiques, le levant est à droite, le couchant à gauche, le nord en haut, dans la



Points Cardinaux

direction du pôle arctique, et le midi en bas, dans la direction du pôle antarctique.

Pour trouver ces quatre points en pleine campagne, par exemple, il suffit de s'*orienter*, c'est-à-dire de se tourner la face vers le nord de manière qu'on ait le levant à sa droite, le couchant à sa gauche, et le midi derrière soi.

Le levant se nomme aussi *est* ou *orient* ;

Le couchant *ouest* ou *occident* ;

Le nord *septentrion* ;

Le midi *sud* ou *point méridional*.

Entre ces quatre points cardinaux on en suppose quatre autres, qu'on nomme *points collatéraux*, ce

sont : le *nord-est*, entre le nord et l'est; le *nord-ouest*, entre le nord et l'ouest; le *sud-est*, entre le sud et l'est; le *sud-ouest*, entre le sud et l'ouest.

Les marins ayant besoin, sur mer, d'indications encore plus fixes, on a subdivisé en quatre parties égales l'espace compris entre les points collatéraux, ce qui a donné les 32 *airs* ou *rhumbs* dont se compose la *rose des vents*.

### Questionnaire :

- |   |  |
|---|--|
| 1. Qu'appelle-t-on équateur?  | de celle de la zone torride. —   |
| — 2. Qu'est-ce que les tropiques? — Combien en compte-t-on? — De combien de degrés le tropique du Cancer est-il éloigné de l'équateur? — le tropique du Capricorne? —                                   | 4. Qu'est-ce que les méridiens?  |
| 3. Qu'appelle-t-on zone? — En combien de zones les cercles polaires et les tropiques partagent-ils la Terre? — Citez-les. — Parlez de l'étendue des deux zones glaciales. — des deux zones tempérées. — | — 5. Qu'entend-on par points cardinaux? — Qu'est-ce que le levant? — le couchant? — le nord? — le midi? — Que faut-il faire pour trouver, en pleine campagne, ces quatre points cardinaux? — Quels sont les autres noms du levant? — du couchant? — du nord? — du midi? — 6. Qu'appelle-t-on points collatéraux? |
|   | — 8. Nommez-les.   |

## LEÇON III

### 4

### Parties de la Terre, Océans, Mers, Continents, Antilles.

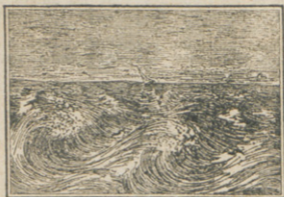
La Terre se divise en cinq parties, appelées communément les cinq parties du monde, ce sont : l'Europe, l'Asie, l'Afrique, l'Amérique et l'Océanie.

On appelle *Océan* la plus vaste étendue d'eau salée qui couvre les trois quarts du globe.

On divise l'Océan en cinq parties qui sont : 1° l'*Océan Atlantique*, qui est compris entre l'Europe, l'Afrique et l'Amérique ; — 2° le *Grand Océan* ou *Océan Pacifique*, qui baigne l'est de l'Asie et l'Amérique à l'ouest ; — 3° l'*Océan Indien*, qui s'étend au sud de l'Asie ; — 4° l'*Océan glacial du Nord*, qui couvre le pôle boréal ; — 5° et l'*Océan glacial du Sud*, qui baigne le pôle austral.

On donne le nom de *Mers Polaires* ou *Mers Glaciales* à l'Océan glacial du Nord, et à l'Océan glacial du Sud.

Les *mers* sont de grandes étendues d'eaux for-



Mer

mées par les océans et qui s'avancent dans les terres.

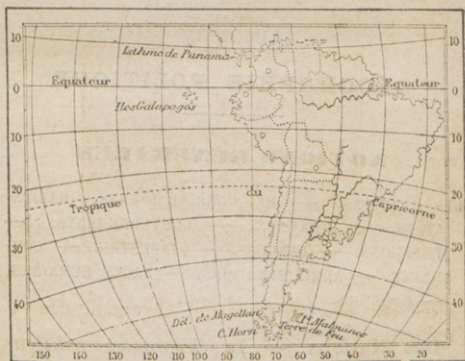
On entend par *continents* ou *terres fermes*, les plus vastes portions de terre que l'on puisse traverser sans rencontrer la mer.

Il y a trois continents :

L'*Ancien continent*, qui comprend l'Europe, l'Asie, l'Afrique, s'étend du nord-est au sud-ouest.



Mappemonde



Amérique Méridionale

Le *Nouveau continent*, qui se compose des deux Amériques, s'allonge du nord au sud.

Le *troisième continent*, qui est l'Australie ou Nouvelle-Hollande, renfermée dans l'Océanie, est situé au sud-est.

Dans le Nouveau continent, entre l'Amérique Septentrionale et l'Amérique Méridionale, on distingue une multitude d'îles et d'îlots, appelés *Antilles* ou *Indes Occidentales*, qui furent découverts au xv<sup>e</sup> siècle par Christophe Colomb.

#### Questionnaire :

- |   |  |
|---|--|
| <p>1. En combien de parties se divise la Terre ? — 2. Qu'appelle-t-on Océan ? — En combien de parties est-il divisé ? — Nommez-les. — 3. Qu'appelle-t-on mers ? — 4. Qu'en-</p> | <p>tend-on par continents ? — Combien y a-t-il de continents ? — Citez-les ? — 5. Montrez sur la carte l'Ancien continent. — Le Nouveau continent. — Le troisième continent.</p> |
|---|--|

### LEÇON IV

## GÉOGRAPHIE POLITIQUE

---

### NOTIONS GÉNÉRALES

DES NATIONS. — RÉUNIONS D'HOMMES, HABITATIONS. — TRAVAUX. — GOUVERNEMENTS. — RELIGIONS. — LANGUES. — INDUSTRIE. — COMMERCE. — ADMINISTRATIONS. — RACES HUMAINES. — HYBRIDES.

**Des Nations.** — La *Géographie politique* a pour but de nous faire connaître les rapports des différents peuples de la terre entre eux, leur degré de civilisation, leurs mœurs et toutes leurs créations,



leurs religions, gouvernements, administrations, langues, etc., etc.

**Réunions d'Hommes, Habitations.** — C'est un besoin pour les hommes de s'associer ou de se réunir en *sociétés*.

Les grandes associations d'hommes habitant un même territoire, soumis aux mêmes lois et vivant en communauté de mœurs et de langage, constituent les *nations* et les *peuples* : tels que les Anglais, les Français, les Chinois, les Haïtiens, etc.

Sous le rapport des lumières, des habitudes et de tout ce qui constitue la civilisation, on peut diviser le genre humain en trois grandes classes : les *civilisés*, les *barbares* et les *sauvages*.

1° Les peuples civilisés cultivent les sciences, les lettres et les beaux-arts; ils ont des habitudes sociales et sont gouvernés par des lois.

Leurs demeures sont *fixes*; ils habitent dans des *maisons* construites en pierres, en briques ou en bois, etc. Elles sont ordinairement disposées en groupes; les plus grandes réunions de maisons prennent le nom de *ville* ou  *cité*, et les groupes moins considérables celui de *bourg*. Les *villages* sont des réunions de maisons peu importantes; un *hameau* est moins qu'un village.

2° Les *barbares* ou *demi-civilisés*, ont des mœurs brutales et cruelles. Ils vivent en société, s'adonnent à l'éducation des troupeaux ou à la culture des champs. Ils connaissent les beaux-arts, même l'écriture, mais négligent ou ignorent les sciences et les lettres. Ils ont une religion et des lois plus ou moins

parfaites. Les sociétés qui se livrent au soin des troupeaux sont *nomades* ou *errantes*.

3° Les *sauvages* forment les *peuplades*, les *hordes*, les *tribus* et les *familles isolées*. Ils ne s'occupent point des grands travaux auxquels se consacrent les peuples civilisés.

Ils vivent sans lois et ne connaissent pas l'écriture. La chasse, la pêche et la culture des jardins, sont leurs seules occupations. Ces sociétés n'ont point de demeures fixes : elles sont *nomades* ou *errantes*. Elles habitent sous des *tentes* recouvertes de peaux d'animaux, dans des *cavernes* ou des *huttes* formées de branchages et de feuillages.

Les sauvages sont aussi appelés *ichthyophages*, quand ils se nourrissent de poissons; *anthropophages*, quand ils s'entre-dévorent; *géophages* (1), s'ils mangent la terre; *troglydites*, s'ils habitent des cavernes. Les familles isolées sont errantes et ne forment que de petites sociétés, qu'on ne trouve guère qu'à la Nouvelle-Hollande et dans les îles voisines.

**Travaux.** — On distingue chez les nations policées trois grandes divisions de travaux : les *sciences*, les *beaux-arts* et le *commerce*.

Les peuples civilisés cultivent ces différentes branches de travaux.

Parmi les demi-civilisés, les uns élèvent des troupeaux, les autres s'adonnent à l'agriculture; la pre-

(1) Comme, par exemple, les *Guaraunos*, les *Amaypures*, les *Mariquitares*, tribus indiennes répandues dans la Guyane vénézuélienne. Elles se nourrissent de boulettes d'argile rougies au feu. — D. F.

mière catégorie est nomade. On rencontre des nomades en grand nombre dans l'Amérique septentrionale, en Afrique, etc., etc.

Les sauvages s'occupent spécialement de la chasse, du jardinage et de la pêche. On en voit beaucoup dans le Nouveau-Monde.

Il y a des sauvages et des barbares qui ne vivent uniquement que de *pillage*. Tels sont, par exemple, les Bojesmans, en Hottentotie (Afrique).

**Gouvernement.** --- Le *gouvernement* est une charge confiée par chaque réunion d'hommes à un ou plusieurs chefs pour maintenir l'ordre dans la société.

On appelle *pays* une grande étendue de terre soumise aux mêmes lois et dont les différentes parties sont réunies sous un nom commun.

L'*État* est une réunion d'hommes gouvernés par un même chef, soumis aux mêmes lois, ayant généralement les mêmes mœurs, le même langage.

Les lignes qui tracent les contours d'un pays en sont les *limites* ou *confins*. L'*étendue* d'un pays est tout l'espace compris dans ses limites. Le nombre d'habitants que possède un pays en est la *population*.

On peut ramener les gouvernements à trois formes principales : la *démocratie*, l'*aristocratie* et la *monarchie*.

Quand le pays a plusieurs chefs, il prend ainsi que le gouvernement le nom de *république*; c'est alors la *démocratie*. — Le gouvernement est *ochlocratique* quand le pouvoir est exercé par le bas peuple.

L'*aristocratie* est le gouvernement d'un petit nom-

bre d'hommes auxquels on donne le nom de *nobles*; ce n'est qu'à eux seuls que le pouvoir est conféré.— Le gouvernement est une *oligarchie* s'il n'est dévolu qu'à certains nobles.

Plusieurs nations ont un seul chef, qui prend le titre de *roi* ou celui d'*empereur*; dans ce cas, le pays forme un *royaume* ou un *empire*; et le gouvernement est alors une *monarchie*.

La monarchie est *constitutionnelle* si les droits de chacun sont contenus dans une *charte* ou *constitution*, votée par le peuple et acceptée par le chef. La monarchie est *tempérée* quand le pouvoir du monarque est limité par des lois. Elle est *héréditaire*, si les descendants du chef de l'État ont seuls le droit de lui succéder. La monarchie est *élective*, lorsque la nation, à la mort du chef de l'État, est obligée d'intervenir pour se choisir un nouveau chef. La monarchie est *absolue* ou *despotique*, quand la puissance du chef n'est contre-balançée par aucune institution.

L'*aristo-démocratie* est un gouvernement où la noblesse et le peuple se partagent le pouvoir.

**Remarque.** — Le gouvernement d'Haïti a été tantôt monarchique, tantôt républicain. Mais depuis 1859, le pays est régi par des institutions essentiellement démocratiques. Quant à la Dominique, elle est en république depuis la proclamation de son indépendance (1865).

#### Questionnaire :

- |  |  |
|--|--|
| 1. Quel est le but de la géographie politique ? —              | ment se divisent les peuples ? — De quelle manière se distinguent-ils ? — 3. Citez les trois grandes divisions de tra- |
| 2. Qu'est-ce qui constitue les nations et les peuples ? — Com- |  |

vaux dont s'occupent les nations policées. — En quoi consiste l'occupation des demi-civilisés ? — des sauvages ? — 4. Qu'entend-on par gouvernement ? — pays ? — État ?	— limites ou confins ? — Nommez les trois principales formes de gouvernements. — Donnez-en l'explication. — Parlez du gouvernement d'Haïti.
---	---

## LEÇON V

**Religions.** — Tous les hommes croient à l'existence d'un Être Supérieur, mais tous n'ont pas les mêmes sentiments sur cette Divinité, et ne lui témoignent pas leur vénération de la même façon. On peut ramener à quatre sortes les religions suivies dans le monde : le *christianisme*, le *judaïsme*, le *mahométisme*, qui sont les cultes professés par les nations civilisées ; et le *polythéisme* ou *paganisme*, enseigné dans l'antiquité, lequel embrasse aujourd'hui tous les cultes reconnaissant l'existence de plusieurs dieux.

Le Christianisme est la religion de Jésus-Christ ; il est suivi par le tiers des habitants de la terre et se divise en trois grandes branches, qui sont :

1° L'Église catholique, apostolique et romaine, ou simplement *Église orthodoxe*, ainsi nommée, parce qu'elle est la fidèle gardienne de la saine doctrine ou du dépôt des traditions ;

2° L'Église orientale ou schismatique grecque, qui méconnaît la suprématie du pape ;

3° Le Protestantisme, qui comprend toutes les sectes qui ont rompu, au xvi<sup>e</sup> siècle, avec l'Église d'Occident, et dont les plus remarquables sont : le *luthéranisme*, le *calvinisme*, l'*église épiscopale* ou

*anglicane*, le *presbytérianisme* et le *puritanisme*. A ces différentes sectes il faut ajouter celles des *quakers*, des *unitaires* ou *sociniens*, des *anabaptistes*, des *indépendants* ou *congrégationalistes*, et des *frères Moraves*, etc.

Le judaïsme ou mosaïsme, religion des juifs, qui ne forment plus aujourd'hui une nation, est fort peu répandu.

Le mahométisme ou islamisme est la religion établie au VII<sup>e</sup> siècle par Mahomet. Il compte aujourd'hui environ deux cents millions d'adhérents, et se divise en plusieurs sectes, dont les principales sont celles des *summites* ou *sunnis*, des *chyites*, des *druses* et des *ismaéliens*.

Le polythéisme comprend le *bouddhisme* et le *brahmanisme*, cultes professés par quelques nations civilisées de l'Orient; le *sabéisme*, qui est pratiqué sans mélange par quelques tribus isolées; et le *fétichisme*, le plus vil de tous les cultes reconnaissant l'autorité de plusieurs divinités, qui n'est suivi que par les sociétés barbares et ignorantes.

On peut encore citer les religions de *sommonok-hodom*, de *Fo-hi*, deux branches du *bouddhisme*; le *sintoïsme*, le *chamanisme* et le *nanékisme*, culte des Seikhs, qui paraît être une fusion entre l'islamisme et le brahmanisme.

**Remarque.** — Tous les cultes sont libres en Haïti et dans la Dominique. Le catholicisme est la religion suivie par la majorité des habitants des deux États. Parmi les sectes suivies dans la république d'Haïti, nous citerons :

1° Le *culte anglican* ou *épiscopal*, qui recrute beaucoup de prosélytes ;

2° Le *culte wesleyen*, qui prend chaque jour plus d'extension ;

3° Le *culte des anabaptistes*, qui est fort peu répandu.

**Langues.** — On entend par *langues* les divers idiomes qu'emploient les nations et les peuples pour manifester leurs pensées. Il est aussi difficile de donner une classification exacte des différentes langues parlées dans le monde que de classer rigoureusement, par races, les peuples qui habitent le globe. On évalue, néanmoins, à deux mille environ, les langues employées sur la terre. Deux savants, Adelung et Balbi, ont essayé de les classer. Le premier les divise en *monosyllabiques* et en *polysyllabiques*, etc. Le second, dans son *Atlas ethnographique*, les partage en cinq classes, qui correspondent chacune aux cinq parties du monde où elles ont pris naissance :

1° Les *langues asiatiques*, qui embrassent les langues *sémitiques*, *caucasiennes*, *médiques*, *cisgangétiques*, *transgangétiques*, *chinoises*, *tartares*, *sibériennes*, *insulaires* ;

2° Les *langues européennes*, qui comprennent les langues *ibériennes*, *celtiques*, *germaniques*, *slaves*, *ouraliennes* ; *thraco-pélasgiques* ou *gréco-latines*, ces dernières, distribuées en groupe *grec* et groupe *latin* ;

3° Les *langues africaines*, qui renferment les langues de la *région du Nil*, de la *région de l'Atlas*,

de la *Nigritie maritime*, de l'*Afrique australe*, de la *Nigritie intérieure* ;

4° Les *langues américaines*, qui embrassent les langues de l'*Amérique septentrionale*, de la *région centrale* et de la *région australe* ;

5° Les *langues océaniennes*, qui comprennent la famille des *langues malaises*, celle des *nègres océaniens*, etc.

**Remarque.** — Dans la république d'Haïti, on parle le *français*, et dans la République dominicaine, l'*espagnol* : deux branches des langues gréco-latines.

#### Questionnaire :

<p>1. A combien de sortes peut-on ramener les religions suivies dans le monde ? — Nommez-les. — Qu'est-ce que le christianisme ? — Parlez de ses trois branches. — Qu'est-ce que le judaïsme ? — le mahométisme ? — le bouddhisme ?</p>	<p>— le brahmanisme ? — Citez les sectes professées en Haïti. — 2. Qu'entend-on par langues ? — En combien de classes Balbi les a-t-il partagées ? — Enumérez-les. — 3. Quelle est la langue que l'on parle en Haïti ? — 4. en Dominicanie ?</p>
---	--

#### LEÇON VI

**Industrie.** — L'*industrie* est la réunion des connaissances qui nous permettent d'approprier la matière première à toutes sortes d'usages. Elle enrichit les nations en ce qu'elle leur donne les moyens de tirer profit de tous leurs produits naturels. Etendue aux entreprises qui concourent à la formation des richesses, l'industrie est divisée en trois grandes branches : *industrie agricole*, *industrie manufacturière*, *industrie commerciale*. Les établissements



industriels sont désignés sous les noms de *manufactures, fabriques, ateliers*.

**Commerce.** — Le *commerce* consiste dans l'échange de marchandises ou de denrées. Il faut distinguer le *commerce intérieur* et le *commerce extérieur*. Le commerce intérieur se fait entre individus d'une même contrée. Le commerce extérieur a lieu entre pays étrangers, comme la France et l'île d'Haïti; l'île d'Haïti et les Etats-Unis d'Amérique. Il y a le commerce d'*exportation* et le commerce d'*importation*. Ainsi, quand Haïti, par exemple, cède à l'Angleterre ses denrées, ce commerce est un commerce d'*exportation* pour les Haïtiens, qui expédient, et un commerce d'*importation* pour les Anglais, qui reçoivent.

Les associations formées entre plusieurs négociants, qui se partagent, dans leurs opérations commerciales, les risques et les profits, s'appellent *compagnies de commerce*.

Avant le perfectionnement de la navigation, la plupart des peuples de l'Asie et de l'Afrique faisaient le commerce par terre. On donne le nom de *caravane* à une troupe de marchands qui voyagent en commun afin de se défendre contre les voleurs et s'entr'aider dans les périls de la route. De nos jours on voit encore des caravanes.

On appelle *colonie* un établissement de commerce ou de culture formé par une nation sur une terre étrangère; on donne, par opposition, le nom de *métropole* à l'Etat qui a fondé la colonie. Les colonies sont ordinairement gouvernées par les lois de la métropole.

**Administration.** — Après avoir parlé des degrés de civilisation de chaque peuple, de leurs travaux, de leurs gouvernements, de leurs religions et de leurs langues, il nous faut donner les divisions admises par les nations civilisées pour la marche rapide de leurs affaires. Ainsi, on constate la *division politique*, qui partage les pays en un certain nombre de cercles ou de parties appelées *départements*, *provinces* ou *nomes*; la *division judiciaire*, qui détermine le ressort des tribunaux; la *division ecclésiastique* qui, limitant l'étendue des diocèses, forme, dans les États catholiques, les patriarchats, les archevêchés, les évêchés, les paroisses, etc., etc.; la *division militaire*, qui règle la station et la levée des troupes de mer ou de terre. Il faut citer encore la *division financière*, *universitaire*, *forestière*, etc.

On appelle *système fédératif*, *confédération* ou *fédéralisme*, un système politique dans lequel plusieurs États voisins ou dépendants du même pays se réunissent en un corps de nation, tout en conservant leur gouvernement propre et leur indépendance pour tout ce qui ne concerne pas leurs intérêts généraux. La Suisse, en Europe, et les divers États Unis de l'Amérique du Nord sont des États fédératifs.

Un *port* est un lieu plus ou moins sûr où se tiennent ordinairement les bâtiments, soit pour s'abriter contre les vents, soit pour charger ou débarquer des marchandises. La *rade* est une partie de mer qui s'avance dans les terres et où les navires peuvent se mettre à l'abri de la violence des vents. Le port d'une ville, ouvert au commerce étranger, se

nomme *port marchand*. Une ville très fortifiée prend le nom de *place forte*. Les ports où s'arment et se désarment les navires de guerre s'appellent *ports militaires*.

Les *postes militaires*, en Haïti, sont des lieux importants, défendus par un détachement. On entend par *quartier*, en Haïti, un poste militaire ayant une justice de paix. Les endroits où se fabriquent les armes et où se conservent les munitions de guerre sont des *arsenaux*. L'*arsenal maritime* est l'endroit où l'on construit les navires de guerre : vaisseaux, frégates, corvettes, etc., etc. On entend par *droit d'échelle*, en Haïti, la faculté qu'ont les navires étrangers d'entrer dans un port non ouvert au commerce extérieur pour y prendre chargement de bois précieux. Ces navires sont tenus, après chargement, d'aller prendre expédition en due forme, de la douane du port marchand le plus voisin.

#### Questionnaire :

- |  |   |
|--|---|
| <p>1. Qu'est-ce que l'industrie ? — Citez-en les trois grandes branches. — Sous quels noms sont désignés les établissements industriels ? — 2. En quoi consiste le commerce ? — Expliquez la différence qui existe entre le commerce d'exportation et le commerce d'importation. — 3. Qu'appelle-t-on compagnies de commerce ? — 4. A quoi donne-t-on le</p> | <p>nom de caravane ? — 5. Qu'est-ce qu'une colonie ? — 6. Qu'entend-on par système fédératif ? — 7. Qu'appelle-t-on port ? — 8. Rade ? — 9. Place forte ? — 10. — Ports militaires ? — 11. Postes militaires, en Haïti ? — Quartiers, en Haïti ? — 12. Arsenaux ? — 13. Arsenal maritime ? — 14. Qu'entend-on par droit d'échelle, en Haïti ?</p> |
|--|---|

#### LEÇON VII

**Races humaines.** — Malgré l'unité originelle des hommes, leur couleur, la conformation de leur

tête, la position de leurs dents, leurs cheveux, leur langage et d'autres différences non moins sensibles permettent de les diviser en plusieurs *racés* ou *variétés physiques*. On en distingue cinq principales, ce sont : la *race blanche* ou *caucasique*; — la *race noire* ou *éthiopique*; — la *race jaune* ou *mongolique*; — la *race malaise* ou *malaisienne*; — la *race rouge* ou *américaine*.

**Race blanche.** — La race blanche est appelée caucasique, parce que la chaîne du Caucase, située au sud de la Russie, en offre, prétend-on, les véritables types. Elle est très industrielle, passe pour la plus civilisée et se fait distinguer par sa couleur blanche, rosée ou brune foncée, sa cheve-



lure fine et douce au toucher, sa tête ovale, des yeux grands et bleus, un nez saillant et long, une bouche peu fendue, des lèvres petites, des incisives fixées verticalement.

**Race noire.** — La race noire est nommée éthiopique, parce qu'on en a prétendu rencontrer les types principaux en Éthiopie (Afrique), *nom sous lequel les anciens désignaient la partie située au sud de l'Égypte et de la Libye*. Les hommes de cette race se font reconnaître par leur peau plus ou moins noire, leurs cheveux laineux, fournis et crépus, leur nez large et écrasé. Ils ont les narines grandes, les



pommettes et mâchoires proéminentes, les lèvres épaisses, la bouche grande, les dents longues et très blanches, les incisives fixées obliquement, la barbe rare, le menton court et les bras longs.

Les Nègres sont aussi actifs, aussi belliqueux, mais moins industriels que les Blancs. Ils forment en Afrique, notamment dans la Guinée septentrionale, de puissants royaumes, dont la plupart ont plus d'une fois soutenu avec héroïsme des guerres opiniâtres contre des États européens. Les plus célèbres de ces royaumes sont jusqu'ici les suivants : le royaume des Achantis, le royaume des Eyos, le royaume de Bénin et le royaume de Dahomey, lequel comprend le royaume d'Adra, anciennement gouverné par les ancêtres de Toussaint-Louverture. Durant la *Traite*, les Européens ont enlevé dans ces divers pays des millions d'hommes, qui ont servi à repeupler les Antilles, rendues désertes par la destruction totale des naturels !

**Race jaune.** — Cette race est appelée *mongolique*, parce que, en Mongolie, sur le plateau central de l'Asie, on en voit les types les plus purs. Les peuples de cette race, qui habitent la partie orientale de l'Asie, ont été les plus anciennement civilisés ; ceux des régions septentrionales sont encore sauvages. Ils se distinguent par leur couleur jaune olivâtre, leurs cheveux longs, durs et roides, leur tête ronde, leur front déprimé, leurs yeux noirs, longs, mais étroits et relevés du côté des tempes, des pommettes saillantes, un nez écrasé,



une bouche très fendue, des incisives verticales, des oreilles grandes et détachées.

**Race malaise.** — Les véritables types de cette race se rencontrent en Malaisie, partie occidentale de l'Océanie. La race malaisienne est active, intelligente, mais cruelle et perfide parfois. Elle a la peau tantôt jaune olivâtre, tantôt brune, la tête petite, la chevelure longue, luisante et noire, le visage aplati, le nez gros et court, souvent épaté, la bouche très large, la taille moyenne.



**Race américaine.** — Cette race comprend les descendants des naturels qui habitaient le Nouveau-Monde, avant sa découverte par les Européens. Elle se distingue des races précédentes par sa couleur généralement rougeâtre, ses cheveux noirs, plats et raides, son visage large, ses yeux grands et creux, son nez long et arqué, sa mâchoire inférieure massive, ses dents placées perpendiculairement.

Cette race a formé autrefois des empires redoutables et civilisés; mais aujourd'hui elle est bien déchue.

On voit encore dans la partie orientale de l'île d'Haïti les descendants de la race rouge ou américaine, mais avec quelque mélange.

Il existe d'autres types dont les traits diffèrent sensiblement de ceux des diverses races qui pré-

cèdent et qu'il nous importe de faire connaître ici.

Les *noirs océaniens*, ainsi appelés, parce qu'ils habitent les principales îles de l'Océanie, diffèrent des *nègres africains*, surtout par leurs cheveux qui sont disposés en brosse et par leur nez anguleux. Ils se divisent en deux races distinctes : celle des *Papouas*, qui sont un peuple civilisé et celle des *Endamènes*, lesquels ont des habitudes très bizarres. Les noirs océaniens forment la *race mélanésienne*, de la Mélanésie, partie centrale de l'Océanie.

La *race polynésienne* peuple la Polynésie, région orientale de l'Océanie. Elle a une peau basanée, qu'elle recouvre ordinairement d'un *tatouage* curieux, les cheveux noirs et lisses, le visage ovale, les yeux grands, le front arrondi, les sourcils épais, le nez légèrement écrasé, les lèvres épaisses, la bouche peu fendue, le cou gros, la taille assez grande. Les hommes de cette race sont ingénieux, mais la plupart sont encore anthropophages.

La *race hottentote* est formée d'individus dont la peau est presque aussi jaune que celle des Mongols, mais les traits de leur visage sont rigoureusement ceux des nègres.

Les *Botocudos* (bonde de tonneau) sont des Indiens qui habitent l'Amérique méridionale. Ils s'adaptent habituellement au lobule des oreilles et à la lèvre inférieure des palets en bois, qui élargissent ces organes.

Il faut signaler les peuples suivants, qui, quoique noirs, diffèrent des *nègres proprement dits* : les *Fellatahs* ou *Pouls*; les *Abyssins*, peuple industriel; et les *Cafres*, qui se font remarquer par leur agilité, leur courage et leur intelligence.

**Questionnaire :**

- |   |   |
|---|---|
| <p>1. En combien de races a-t-on divisé les habitants de la terre ? — Nommez-les. — Quels sont les traits caractéristiques de la race blanche ? — 2. de la race noire ? — 3. de la race jaune ? — 4. de la race malaise ?</p> | <p>— 5. de la race américaine ? — Quels sont les traits distinctifs des noirs océaniens, — 7. de la race polynésienne, — 8. de la race hottentote, — 9. des Cafres.</p> |
|---|---|

## LEÇON VIII

**Hybrides.** — On entend par *hybride* tout individu issu du croisement des différentes races précédemment désignées.

De l'union des hybrides entre eux ou de leur commerce avec les types primitifs naissent diverses variétés physiques, qu'il ne nous importe pas de faire connaître ici.

On nomme *gens de couleur*, aux Antilles, les quarterons, les mulâtres, tous ceux enfin qui ont du sang africain dans les veines, quelque blanche que paraisse leur peau.

**Questionnaire :**

- |                                      |  |
|--------------------------------------|--|
| <p>1. Qu'entend-on par hybride ?</p> | <p>Qu'appelle-t-on gens de couleur ?</p> |
|--------------------------------------|--|





**Parties principales de la Terre habitées  
par les différentes races qui peuplent le  
Globe.**


RACES	PRINCIPALES TERRES HABITÉES PAR LES RACES
<i>Race Blanche.</i> . .	Angleterre, Suède, Danemarck, France, Espagne, Allemagne, Autriche, Russie (1), Arabie, Perse, Turquie, Sibérie, Algérie, Maroc, Tunisie, Tripoli, Egypte, Hindoustan, Etats-Unis, Sibérie (2).
<i>Race Noire.</i> . . .	Afrique, Haïti, Etats-Unis, Mexique, Amérique centrale, Cuba, Jamaïque, Puerto-Rico, les Petites Antilles, Amérique méridionale, Australie, Nouvelle-Guinée, Nouvelle - Calédonie, Nouvelles-Hébrides, Nouvelle-Zélande, Bornéo, Van-Diemen, les Iles Célèbes.
<i>Race Jaune.</i> . . .	Sibérie (3), Chine, Japon, Nouvelle - Bretagne, Amérique - Russe, Australie, Nouvelle-Zélande, Nouvelle-Guinée, les Iles Philippines, Laponie, Finlande.

(1) Excepté la Laponie et la Finlande.

(2) En-deçà de l'Obi.

(3) Au-delà de l'Obi.

RACES	PRINCIPALES TERRES HABITÉES PAR LES RACES
<i>Race Malaise. .</i>	Sumatra, les Iles Célèbes, les Iles Moluques, Nouvelle-Guinée, les Philippines, Madagascar.
<i>Race Rouge ou Américaine. .</i>	Amérique-Russe, Nouvelle-Bretagne, Etats-Unis, Mexique, Californie (presqu'île), Amérique centrale, Amérique du Sud.



---

---

## DEUXIÈME PARTIE

### LEÇON IX

# INDES OCCIDENTALES

---

*Population* : 4,000,000 d'hab.

*Superficie* : 240,000 k. c.

*Latitude Nord*, entre  $10^{\circ} 31'$  et  $27^{\circ} 50'$ .

*Longitude Ouest*, entre  $61^{\circ} 30'$  et  $87^{\circ} 20'$ .

---



### Notions Historiques.

On donne le nom d'*Antilles* ou d'*Indes Occidentales* (1) au vaste archipel situé entre l'Amérique septentrionale et l'Amérique méridionale, et qui s'étend en ligne sinueuse de la presqu'île des Florides au golfe de Maracaïbo. En l'honneur de celui qui les a découvertes, on les appelle aussi quelquefois : l'Ar-

(1) Cette dénomination est due à la croyance, qui se propagea à l'époque de leur découverte, que ces îles touchaient aux Indes ou qu'on y avait abordé. — D. F.

*chipel de Colomb*. Ce groupe a reçu la dénomination d'Antilles, du nom d'*Antilia*, île imaginaire qu'on disait être située à l'ouest des Açores. On supposa tout d'abord que c'était cette dernière île que Colomb avait retrouvée lorsqu'il eut aperçu la terre.

Les Antilles sont divisées en *Grandes Antilles* et en *Petites Antilles*; ces dernières subdivisées en *Petites Antilles du Vent* ou *Iles du Vent* (1) et en *Petites Antilles sous le Vent* ou *Iles sous le Vent* (2). Les Petites Antilles du Vent comprennent les îles situées à l'est, entre les Iles Vierges et la Trinité. Les Petites Antilles sous le Vent embrassent toutes les îles placées à l'ouest, entre Cuba et Aruba.

Les Indes Occidentales furent découvertes par Christophe Colomb au xv<sup>e</sup> siècle. Cet intrépide navigateur aborda, le 12 octobre 1492, l'île de *Guanahani*, l'une des *Lucayes*, qu'il surnomma *San-Salvador*, et découvrit peu après *Cuba* et l'île d'*Haïti*, où il fonda une colonie et au nom de laquelle il substitua celui d'*Hispaniola* ou *Petite Espagne*. Les Espagnols, colonisant d'abord les Grandes Antilles et les *Lucayes*, exterminèrent en peu de temps les indigènes, qui étaient de mœurs douces et timides, et d'un naturel faible.

Les Caraïbes, bien différents des aborigènes des Grandes Antilles, formaient une horde belliqueuse, qui résista longtemps aux Espagnols. Mais les An-

(1) Etymologie latine : *Insulæ ad ventum*, exposées à l'action directe des alizés.

(2) *Insulæ infra ventum*, c'est-à-dire, qui ne reçoivent le vent qu'après les premières.

glais, les Français et les Hollandais étant venus, au xvii<sup>e</sup> siècle, s'établir dans les Iles du Vent, massacrèrent peu à peu la population caraïbe dans les Petites Antilles. Après l'extermination complète de ces insulaires, les Espagnols eurent recours, pour repeupler leurs colonies, à la *traite des nègres*, qui atteignit, dès 1562, des proportions inouïes ! Mais le Danemark d'abord et l'Angleterre à son exemple, guidés par un égal sentiment de justice et d'humanité, se sont hâtés, par une sage législation, d'abolir ce hideux trafic. Toutefois, sa répression définitive est due surtout à la ténacité de cette dernière puissance, dont le Parlement, le 31 mars 1824, vota un acte assimilant la *traite* à la *piraterie*. Afin que ce bill sortît son plein et entier effet, la chancellerie anglaise déploya un tact et une énergie dignes d'une cause si juste. Elle établit sur la côte d'Afrique un service de croisières répressives ; et, par 26 traités qu'elle conclut avec les nations civilisées, joints à 65 autres qu'elle signa avec divers Etats africains, elle parvint à mettre fin à cet odieux commerce. De nos jours, on ne rencontre plus dans les Indes Occidentales que des créoles, des noirs, des coolis et des hybrides.

Cependant, le gouvernement anglais ne borna point à la prohibition de la *traite* l'ardeur de ses sentiments philanthropiques. S'inspirant des généreuses idées de la Convention qui, le 16 pluviôse an II (4 février 1794), émancipa les esclaves des colonies françaises, il abolit, sous le ministère de lord Melbourne, la servitude dans toutes ses possessions, le 1<sup>er</sup> août 1834. A titre de compensation, le Parlement vota aux planteurs une

somme de 20 millions de livres sterling. Cette réforme fut plus tard complétée par le ministère Russell, qui promulgua, en 1850, une loi réglant les destinées des colonies britanniques. C'est ainsi que, dans les Antilles anglaises, auxquelles cette haute mesure était également applicable, lord Russell substitua au système administratif le système représentatif, reconnaissant ainsi l'autonomie de ces îles. Mais la nomination directe des gouverneurs et le droit de *veto* de la couronne y maintiennent, en principe, la suprématie de l'Angleterre. Comme conséquence de cette série de réformes, un temps viendra où ces colonies, déliant ou rompant les dernières attaches qui les lient à la métropole, et s'érigeant à leur tour en autant de petits Etats, auront enfin le bonheur de devenir, à tout jamais, libres et indépendantes. Nécessairement, cet événement hâtera la solution si désirable du problème de la *confédération antiléenne*.

Parmi les Grandes Antilles, il faut distinguer l'île d'Haïti, surnommée la *Reine des Antilles*, parce qu'elle est la plus riche, et, après Cuba, la plus étendue. Elle est divisée en deux Etats, aujourd'hui indépendants l'un de l'autre : la *partie occidentale* ou *Haïti*, qui fut une colonie française, dont la capitale est Port-au-Prince, et la *partie orientale* ou *Dominicanie*, ancienne possession espagnole, qui forme actuellement une république, dont la capitale est Santo-Domingo.

**Nota.** — Nous donnerons une description générale et très détaillée de chacun de ces pays, parce que, étant la terre que nous habitons, ils doivent

être mieux connus de nous qu'aucun autre point du globe.



### Description Générale.

Les Antilles, en général, offrent de grandes chaînes de montagnes, couvertes d'une végétation luxuriante, et de nombreux volcans, pour la plupart éteints. Le sol en est d'une fertilité extrême. Une chaleur torride, que rendent supportable les brises de terre ou de mer, règne dans ces îles. Là, comme dans toutes les contrées tropicales, l'année est divisée en deux saisons : celle des pluies qui, commençant au mois d'avril, finit vers la fin d'octobre ; et celle des sécheresses qui dure les autres mois de l'année. Cette première saison est désignée, dans les Antilles, sous le nom d'*hivernage*. Le printemps commence sensiblement au mois de mai, à la cessation de pluies légères, à la suite desquelles naissent toujours une verdure plantureuse et une végétation rapide et précieuse. Après ces pluies, le temps devient sec, clair et beau. Le soleil, dans la matinée, darde ses rayons avec une ardeur quelquefois insupportable jusqu'à ce que le vent de la mer, se levant vers deux heures après midi, ait rendu la température agréable et semble faire revivre la nature bénigne. A cette époque de l'année, les nuits sont magnifiques, la lune est d'une clarté éblouissante et la planète Vénus brille avec tant d'éclat, en Haïti surtout, qu'elle projette des ombres derrière les arbres, les maisons, les bâtiments et autres objets qui interceptent ses

rayons. Cet état de choses cesse vers le milieu du mois d'août, quand le vent de la mer, ne soufflant plus, est tour à tour remplacé par la brise d'est et les calmes plats, signes précurseurs de la saison pluvieuse d'automne. Celle-ci s'ouvre ordinairement avec de violents éclats de tonnerre. En septembre, les pluies deviennent continuelles et tombent à torrent. Du commencement d'août à la fin d'octobre, les Indes Occidentales éprouvent quelquefois des tremblements de terre, des ouragans épouvantables, dont plusieurs de ces îles conservent encore le triste souvenir. Vers le milieu de novembre à la fin de mars, le temps devient serein, agréable, frais et rafraîchissant.

En général, les parties basses des Antilles présentent une température chaude et malsaine, tandis que les régions montagneuses offrent un climat doux et salubre.

On trouve dans ces îles presque tous les produits de l'Afrique et de l'Asie. La canne à sucre, le café, le tabac, le cacao, le coton, les épices, l'indigo, la vanille, le gingembre, le piment, l'arrow-root, le maïs, le millet, etc., les fruits les plus savoureux, les bois précieux, une grande variété de plantes pour la pharmacie et la teinture y abondent. L'or, l'argent, le cuivre, l'opale, le fer, le porphyre, le jaspe, l'émeraude, le cristal de roche, la houille, le phosphate de chaux, etc., en sont les principales richesses minérales. Les animaux sauvages sont généralement petits. Ceux que l'on remarque sont : le manitou, le cochon marron ou *sanglier des Antilles*, l'agouti, le tatou, la marmose, la belette ; les singes, d'espèces et de taille variées ; et le rat musqué. Les oiseaux y sont



d'une élégance remarquable et parés d'un beau plumage ; ils comprennent le perroquet, le flammant, le musicien, le martin-pêcheur, le troupiale, le charpentier ou pivert, la grive, le merle, le colibri, l'oiseau-mouche, etc. Les marais nourrissent différentes sortes d'oiseaux de passage d'un goût délicieux, et les forêts, des lézards, des iguanes, et diverses espèces de couleuvres.

Le séjour des Antilles est contraire aux Européens, à cause surtout de l'extrême chaleur et de l'humidité du climat. La fièvre jaune y est à l'état endémique.

L'Archipel de Colomb, avec ses rochers, ses bancs de sable, ses écueils, etc., se compose d'environ neuf cents îles, dont deux cents à peu près cultivables ou cultivées. Il est inégalement partagé entre l'Angleterre, la France, l'Espagne, la Hollande, le Danemark et le Vénézuéla. Les possessions les plus considérables sont celles de l'Angleterre (1). On peut évaluer l'importation annuelle des Antilles anglaises à six millions de livres environ.

Le commerce de ces îles est très florissant. La plupart sont coupées de voies ferrées et reliées entre elles par des câbles électriques et de nombreuses lignes de bateaux à vapeur.

### Questionnaire :

1. A quoi donne-t-on le nom d'Antilles ?—De combien d'habitants sont-elles peuplées ?—Quelle en est la superficie ?—	Comment les Antilles sont-elles divisées ?—Par qui et en quel siècle furent-elles découvertes ?— Quel est l'Etat qui a aboli
--	--

(1) L'Angleterre comprend sous le nom d'*îles de la couronne*, toutes les Antilles qui, dès l'origine, n'ont été sous la domination d'aucune puissance étrangère. — D. F

le premier la traite des nègres ? — A quel peuple doit-on surtout la répression définitive de ce hideux trafic ? — A quelle époque la Convention a-t-elle émancipé les esclaves des colonies françaises ? — A quelle date l'Angleterre a-t-elle aboli la servitude dans ses possessions ? — 2. Com-

bien de saisons observe-t-on dans les Antilles ? — Citez les productions végétales qu'offre cet archipel, — les principales richesses minérales, — les animaux. — De combien d'îles à peu près se composent les Antilles ? — Entre quelles nations sont-elles partagées ?

---


## ANTILLES ANGLAISES

---

### LEÇON X

#### S

#### Iles, Villes et Lieux Remarquables.

**Jamaïque** ♀  (506,154 hab.), une des Grandes Antilles, est située à 30 lieues S.-O. d'Haïti, et à 33 lieues S. de Cuba; elle est baignée de tous côtés par la mer des Caraïbes.

NOTIONS HISTORIQUES. — Cette île, découverte par Christophe Colomb, le 3 mai 1494, portait, à l'origine, indifféremment les noms de *Xaymaca*, *Yamayé*, *Jannahica*; mais elle quitta ces désignations primitives pour celle de *Isla de Santiago*, que lui imposa un décret royal en 1514. A l'arrivée des Espagnols, elle offrait, vers les côtes, une population d'environ 70,000 âmes, tandis que l'intérieur était comparativement sans habitants. Quoique d'un naturel doux et faible,

la race indigène fut, au bout de 160 ans, entièrement massacrée par les envahisseurs. Le 3 mai 1655, sous le protectorat de Cromwell, les Anglais s'emparèrent du pays, auquel ils donnèrent le surnom de *Jamaïca*. Sa population, qui n'était plus alors composée que d'Africains esclaves, ne tarda pas à s'accroître par l'immigration d'une foule de royalistes et de planteurs venus de la Barbade. Mais en 1692, elle diminua de beaucoup sous les effets si désastreux d'un tremblement de terre, suivi peu après d'une peste furieuse. Cependant, à l'invasion de l'île par les Anglais, une nuée d'esclaves appartenant aux Espagnols, s'étaient réfugiés à *Cock-pits*, situé au centre des montagnes *Bleues*. Ils vécurent sans inquiétude au sein de cette retraite, que divers accidents physiques rendent inexpugnable. Bientôt leur nombre s'accrut par l'arrivée d'autres esclaves, fuyant à leur tour les sévérités cruelles des Anglais. Ces *marrons*, comme ils étaient appelés, y vivaient du produit de leur chasse et de pillages commis sur les domaines circomvoisins. Grâce à l'inaccessibilité de leur refuge, ils en étaient venus à se répandre contre les colons en provocations continuelles, qui dégénérèrent bientôt en révolte ouverte. Le gouvernement colonial, déjà inquiet par cet état de choses, résolut donc de soumettre les rebelles. A cet effet, on dirigea contre eux la milice de l'île, appuyée par des troupes régulières. Mais celles-ci, luttant contre un ennemi invisible, furent repoussées avec des pertes sérieuses. A la suite de ces d'astres, les Anglais conçurent l'idée de s'adjoindre comme auxiliaires les dogues féroces récemment importés de Cuba. C'est ainsi que, dans un nouvel assaut qu'ils livrèrent en

1739 aux séditieux, ceux-ci, traqués d'un côté par ces limiers, de l'autre, vivement fusillés par les forces coloniales, s'empressèrent de demander la paix. Un accord s'ensuivit, aux termes duquel on leur concéda des terres sur différents points de l'île; exempts de taxes, ils devaient aussi vivre indépendants de l'autorité du chef de la colonie. Leurs domaines respectifs formèrent autant de juridictions, administrées chacune par un blanc, avec le titre de surintendant. Peu de temps après, ces hommes furent organisés en un corps de police forestière, préposé à la tâche de capturer les esclaves en fuite. Toutefois, cette paix si avantageuse aux Marrons, ne fut pas de longue durée. En 1795, ceux de la ville de Trelawny, dans la paroisse de Saint-James, s'insurgèrent et mirent de nouveau en péril la stabilité de la colonie. Mais les derniers moyens de répression, renouvelés contre les révoltés, les obligèrent à cesser toute hostilité, et les plus coupables furent déportés à Halifax. A cause du climat inhospitalier de cette localité, on les transféra peu après à Sierra-Leone, où, un demi-siècle plus tard, quelques-uns des survivants reçurent l'autorisation de regagner les rives natales.

Le séjour des Marrons aux montagnes *Bleues* avait autrefois beaucoup favorisé la politique de Toussaint-Louverture. Toutes les fois qu'il voulait obtenir des complaisances de la couronne britannique, Toussaint faisait dire au gouverneur de cette île : *que le gouvernement noir de Saint-Domingue savait qu'il n'y a qu'une nuit de traversée de la pointe des Irois aux terres de la Jamaïque, et qu'il avait assez de troupes noires pour en abandonner*

*quelques centaines aux vents et aux courants, afin d'aller prêter secours aux noirs des montagnes Bleues.*

Les habitants actuels de *Cock-pits*, descendants des anciens Marrons, n'ont hérité ni de cette fierté virile, ni de cet esprit d'indépendance qui caractérisaient leurs pères. Par suite de l'émancipation des esclaves en 1834, un changement notable s'est produit dans leurs mœurs sociales et conditions politiques. Ils sont devenus entièrement paisibles; et, quoiqu'ils occupent toujours les mêmes juridictions que leurs ancêtres, ils ne sont plus, comme autrefois, particulièrement régis par des surintendants blancs. Un grand nombre d'entre eux se sont alliés au reste de la population. Toutefois, les fruits de ces unions conservent l'empreinte caractéristique de leur origine.

En 1865, diverses réunions séditionnaires tenues sous l'instigation de Williams Gordon, mirent en émoi toute la surface du pays. Elles éclatèrent en rébellion ouverte le 11 octobre à Morant-Bay, avec des suites les plus fâcheuses. Cependant, le gouverneur de la colonie, J. Eyre, parvint à étouffer cette insurrection, mais en y déployant une férocité telle, que la couronne dut, sans délai, le destituer de ses fonctions. Les réfugiés haïtiens d'alors, qu'il avait impliqués dans cette émeute par complaisance envers le président d'Haïti Geffrard, furent, sans distinction, expulsés du territoire.


DESCRIPTION GÉNÉRALE. — La Jamaïque offre, en général, un sol fertile, composé de terrains variés, où la marne blanche constitue la substance dominante. Elle est traversée de l'est à l'ouest par la chaîne

célèbre des montagnes *Bleues*, dont *Cobridge*, le plus haut pic, présente 2,453 mètres de hauteur. Ses ramifications, presque toutes boisées, occupent, à des altitudes diverses, tous les autres points du pays. On y rencontre beaucoup de plaines d'alluvions, des vallées riches et pittoresques à travers lesquelles serpentent plus de 200 cours d'eau remarquables. Aucun d'eux cependant n'est assez considérable pour faciliter la navigation des bateaux d'un fort tonnage. Mais la *Black river*, la *Salt river*, la *Cabaritta* et la *Martha Brae* sont sillonnées par des canots marchands jusqu'à leur embouchure. Les rivières principales se remarquent dans la zone méridionale. La plupart dessinent en maints endroits de hautes cascades ou des chutes, qui relèvent la beauté des sites qu'elles arrosent. Des sources abondantes jaillissent du flanc de toutes les élévations ainsi que de la surface des parties basses ; au point septentrional, elles sont plus nombreuses que dans le reste de la colonie ; c'est à cette circonstance que la Jamaïque doit son surnom d'*Ile des Sources* (Ile of Springs). Les côtes, en général, d'un accès peu sûr, présentent une série de ports, de baies et d'an-ses pour la plupart très commodes. Le climat est tempéré et généralement salubre. Vers le rivage, le thermomètre Fahrenheit marque une chaleur moyenne de 80°, et, au minimum, 65°, tandis qu'aux sommets des hautes montagnes règne un froid glacial. A certaine époque de l'année, il se dégage des régions basses, humides et marécageuses, des miasmes qui infectent l'atmosphère. De décembre à mai, la température est fraîche et agréable, le temps très sec, le ciel délicieux et transparent ; mais durant les autres

mois, de fréquentes ondées s'abattent sur le pays, accompagnées d'une suite d'éclairs et de coups de tonnerre épouvantables. C'est à ces pluies torrentielles que l'île doit en partie sa grande fécondité. Grâce à la variété du sol et du climat, on y trouve beaucoup de produits de l'Europe à côté de ceux de la zone intertropicale. La canne à sucre, principale production du pays, le café, le cotonnier, l'indigotier, le piment, le gingembre, l'arrow-root, le manioc, etc., se distinguent parmi les richesses agricoles. Les bois précieux, les plantes tinctoriales et médicinales, les fruits des tropiques les plus savoureux abondent de toutes parts. Les savanes et les prairies, si grasses et si touffues, n'y offrent que de beaux chevaux, de magnifiques mulets et des bestiaux très estimés. Des nuées d'oiseaux peuplent les forêts et les plaines; la plupart sont parés d'un plumage somptueux, digne d'être recherché par la chapellerie. Les matières minérales de l'île consistent en or, en marbre, en soufre, et en cuivre principalement; cette dernière substance était autrefois exploitée, mais aujourd'hui elle est, comme toutes les autres, abandonnée.

ADMINISTRATION. — *Divisions, villes et lieux remarquables.* — Le gouvernement de la Jamaïque est représenté par un gouverneur et un Conseil législatif, composé de certains fonctionnaires, et d'un nombre de notabilités coloniales, agréées par la couronne. Le gouverneur est assisté d'un conseil privé, et est investi de l'autorité suprême dans l'île et dépendances. Les mesures adoptées par le Conseil législatif sont sanctionnées et promulguées par le gouverneur, avec l'approbation de la souveraine.

L'île est divisée en comtés; les comtés sont subdivisés en paroisses, et les paroisses en districts. Il y a 3 comtés : à l'ouest, le comté de *Cornwall* (170,485 hab.); au centre le comté de *Middlesex* (211,686 hab.); et le comté de *Surrey* (123,983 hab.) à l'est; ils sont ainsi appelés d'après des comtés du même nom, en Angleterre. On compte 14 paroisses et 8 districts : Le comté de Surrey embrasse 4 paroisses et 4 districts; le comté de Middlesex, 5 paroisses et 4 districts; et le comté de Cornwall, ses 5 paroisses originaires. En ce qui concerne les affaires locales, les paroisses sont, chacune, régies par un agent dénommé *Custos*, qui est président du Conseil municipal du lieu.

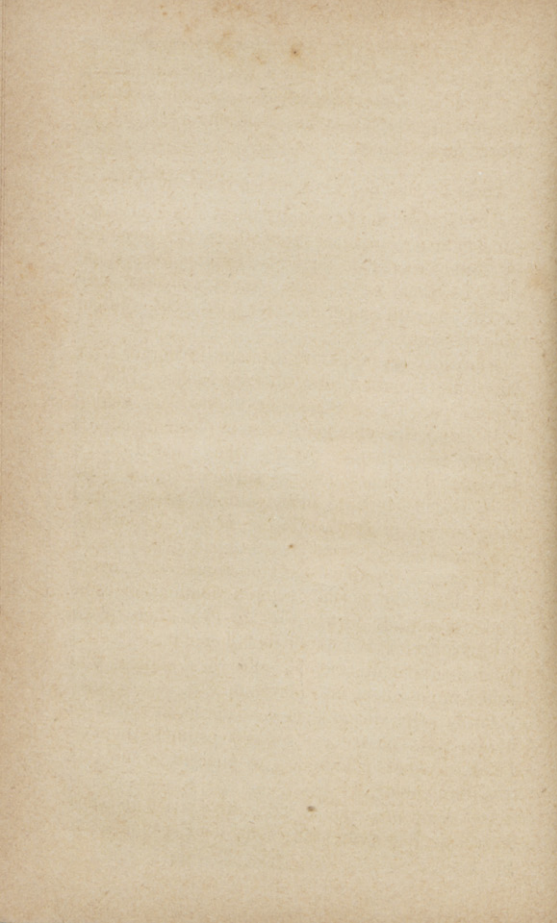
La capitale de la Jamaïque est *Kingstown* ♀  (40,000 hab), fondée sur un terrain alluvial, simulant un plan incliné. Elle est longue d'un mille et demi et large d'un mille. Ses rues sont plus ou moins grandes, et se coupent à angle droit. Le port est enserré par une langue de terre prolongée, nommée *Palissades*, d'où s'élève un phare à feu fixe, blanc. L'entrée en est défendue par le fort *Augusta*; et, au pied des quais, les navires trouvent en moyenne 5 mètres d'eau. La ville est illuminée au gaz, et dotée d'un service hydraulique à domicile. Elle est sillonnée de lignes de tramways, et reliée à *Spanishtown* par un chemin de fer. Son commerce est très actif. On y voit une imprimerie, pourvue d'une presse à vapeur, un musée et une bibliothèque publique très riches. Parmi les édifices de *Kingstown* se distinguent le marché, dont l'élégante architecture est unique dans toutes les Antilles, l'église anglicane, le théâ-





KINGSTOWN, CAPITALE DE LA JAMAÏQUE.

LUDOVIC sculp.



tre, et le Coke-Chapel. Il y a divers promenoirs assez étendus. Cette ville fut plusieurs fois incendiée, notamment en 1843-62-82, mais elle s'est toujours relevée de ses ruines.

Après la capitale, viennent les villes suivantes :

*Port-Royal*, à l'extrémité ouest des Palissades, souvent ravagée par des inondations, des incendies, des tremblements de terre ou d'impitoyables épidémies. Le climat en est frais, sain et délicieux; on y récolte un café supérieur. Le port peut contenir mille vaisseaux.

*Morant Bay*, sur la rive droite de la Morant river, dans une situation des plus agréables. Elle est célèbre par l'insurrection des noirs (11 octobre 1865); renferme une belle église et plusieurs édifices publics remarquables. Cette ville dépend de la paroisse de Saint-Thomas, surnommée, à juste titre, par sa fertilité incomparable, sa végétation exubérante et précieuse : le *Jardin de la Jamaïque*.

*Spanishtown*, fondée en 1523 par Diego, fils de C. Colomb, à 13 milles ouest de Kingstown, près du Rio Cobre; elle portait, sous la domination espagnole, le nom de *Santiago de la Vega*. Cette place, qui fut autrefois la capitale de la Jamaïque et le siège du gouvernement colonial, offre des édifices d'un aspect imposant et un square superbe.

*Bath*, petit village enclavé dans le territoire de Morant Bay, possède des bains estimés, pourvus d'établissements commodes, et une source minérale très fréquentée.

*Old Harbour*, ville et port du district de Saint-Dorothea. Elle présentait, sous les Espagnols, une

situation commerciale très florissante. La rade est magnifique et sûre; la pêche y est abondante. La terre à briques, si propre à la culture de la canne à sucre, abonde aux environs.

*Montego Bay*, sur une rivière, au pied d'une colline couronnée de châteaux. On y faisait, sous l'occupation espagnole, un grand commerce de man-tègue coloniale, d'où le nom de la ville. Elle fut autrefois la capitale du comté de Cornwall. Son aspect est essentiellement pittoresque; ses rues sont régulières et bien macadamisées. Un affreux incendie la dévora en 1798.

Sous le rapport de l'instruction publique, la Jamaïque ne le cède à aucune autre Antille anglaise. L'enseignement populaire est dirigé avec zèle et soins par chaque secte religieuse établie dans la colonie. Le gouvernement britannique accorde des secours à presque toutes les écoles.

Le commerce de l'île est d'une grande activité. Les importations sont généralement de provenances anglaises. Parmi les denrées coloniales exportées se distinguent le café, le piment, le gingembre, l'arrow-root, l'indigo, le coton, des fruits de toutes espèces et une variété de bois de teinture.

Les principaux produits de l'industrie sont la fabrication du sucre et celle d'un rhum très recherché, qui prend le nom de l'île.

Une banque et une caisse d'épargne, offrant chacune une encaisse considérable, fonctionnent dans le pays. La première émet des billets au porteur, remboursables à vue.

Des lignes télégraphiques mettent en communica-



SPANISHTOWN

LUDOVIC



tion tous les points importants de la Jamaïque; elle est aussi reliée par des câbles sous-marins à Cuba, aux Etats-Unis d'Amérique et à l'Europe.

Il n'y a pas, dans l'île, de religion d'Etat, le nouveau gouvernement ayant privé de cette qualité l'Eglise d'Angleterre. Parmi les nombreux cultes qu'on y remarque, le plus répandu est le culte anglican, ayant à sa tête le lord évêque de la Jamaïque et son adjoint, monseigneur l'évêque de Kingstown.

La colonie est reliée par de splendides steamers à l'Europe et au continent américain.

Ses dépendances, dans l'archipel antiléen sont : les *Caïmans* et les *Iles Turques*.

La Jamaïque s'estime heureuse d'avoir donné le jour à une foule de personnalités distinguées, dont les plus célèbres sont : Lord Metcalfe, gouverneur de l'île; les docteurs Alexandre Fiddes, Lewis Q. Bowerbank; Hector Mitchell, maire de Kingstown; Richard Hill, historien et géologue; Alexandre Heslop, attorney général; Georges Gordon, James Taylor, membres érudits de l'ancienne *Chambre d'Assemblée*; Edward Jordon, secrétaire colonial; etc.

Faustin I<sup>er</sup>, empereur d'Haïti, après la chute de son gouvernement en 1859, y résida longtemps avec l'impératrice Adélina, sa femme.

Superficie : 4,193 milles carrés. — Long. O., 76° 3' et 78° 30'. — Lat. N., 17° 39' et 18° 30'.

**Caïmans** (les), à l'ouest de la Jamaïque, sont un groupe d'îles, composé du *Grand-Caïman*, du *Petit-Caïman* et de *Caïman-Brack*. Elles offrent des ports et des rades assez grands, mais entourés

presque tous de bancs et de récifs de coraux ; aussi le navigateur ne les doit-il aborder qu'avec une extrême prudence.

La culture des terres n'y est poursuivie que sur une petite échelle, bien que le groupe puisse fournir toutes les productions végétales des tropiques. Le cotonnier, l'acajou et d'autres bois non moins précieux y abondent. Les îles Caïmans font partie intégrante de la paroisse de Westmoreland. Quoique, de tout temps, elles eussent été considérées et traitées comme dépendances de la Jamaïque, ce n'est que tout récemment qu'elles ont été officiellement reconnues telles par un acte du Parlement.

Les Custos et les magistrats qui administrent ces îles sont nommés par le gouverneur de la Jamaïque. Ils concourent, avec les représentants élus par le peuple, à la confection des lois locales, lesquelles ne sont promulguées qu'après l'approbation du gouverneur. La société presbytérienne y a une église et des écoles, sous la direction d'un ministre, résidant au Grand-Caïman. Les habitants de cet archipel sont les descendants des anciens flibustiers anglais. Ils sont d'une belle stature, robustes, intelligents et hospitaliers. Ils constituent un corps de marins intrépides et expérimentés, qui servent surtout de pilotes côtiers. La pêche et les constructions navales sont leurs principales industries. Ils font, avec diverses nations européennes, un commerce de tortues actif et florissant.

**Grand-Caïman** (2,500 hab.) s'étend sur une longueur de 28 milles ; il tire son nom de sa singulière ressemblance avec un alligator flottant sur l'O-



céan. Le sol en est très bas. On y compte 8 villages, dont le principal est *Georgetown*, au nord, sur Hogstye Bay.

**Petit-Caïman** est extrêmement bas et bien peuplé; il a 9 milles de longueur. Dans la direction sud-est se trouve un bas-fond très dangereux, et des lacs poissonneux.

**Caïman-Brack**, moins grand que les deux précédents, est, en revanche, le plus élevé. Il est facile, par un horizon pur, de le distinguer à une distance de 24 milles en mer. Sa population est clair-semée. A l'extrémité orientale, on remarque une belle forêt.

**Iles Turques** (les) (5,000 hab.), au nord d'Haïti, forment une partie du groupe des *Lucayes*, au sud duquel elles s'étendent. En 1848, elles furent détachées du gouvernement des îles *Bahama* pour constituer une présidence distincte. Mais une mesure de la couronne vint, en 1873, changer cet état de choses, en plaçant cet archipel sous la tutelle de la Jamaïque. Un commissaire-résident, chargé d'administrer les affaires locales, y siège depuis lors.

En 1865, à la suite de l'insuccès de son mouvement révolutionnaire au Cap-Haïtien, Sylvain Salnave résida aux Iles Turques, qu'il ne quitta, en 1867, que pour retourner en Haïti, où il fut élu président.

Superficie : 223 m. c. Lat. N., 21° 22'. — Long. O., 71°-72°30'.

**Antigoa** ♀ (35,157 hab.), une des Petites Antilles du Vent, est éloignée de 280 lieues de la pointe orientale de la Jamaïque.

NOTIONS HISTORIQUES. — L'île d'Antigoa fut découverte par Christophe Colomb en 1493. Les Anglais ne sont parvenus qu'en 1632 à y étendre leur domination, que, depuis lors, ils maintiennent sans inquiétude.

Avant l'époque mémorable de l'abolition de l'esclavage aux Antilles, Antigoa jouissait, sous le rapport de l'instruction publique, d'avantages inconnus alors aux autres îles de l'archipel. Des philanthropes ardents, associant leurs efforts à ceux des apôtres de la diffusion des lumières, avaient créé dans tous les points de l'île des écoles pour l'éducation des noirs. La mission morave, si dévouée à cette œuvre humanitaire, fut le premier corps enseignant qui s'en occupa. Ses succès furent rapides et nombreux. Pour prix de ses soins, elle reçut, en 1817, de la munificence de la législature locale, une subvention annuelle de 300 livres sterling. Aussi, le dévouement des Moraves, si généreusement récompensé, ne s'arrêta point à ces premiers élans. La mission amassa des fonds pour l'entretien d'un corps de professeurs destinés à seconder ses efforts. Sur ces entrefaites sont arrivés des missionnaires wesleyens, qui apportèrent à l'œuvre des Moraves un concours dont les résultats furent de plus en plus surprenants. Et tel a été le développement de l'instruction à Antigoa qu'on y compte aujourd'hui 49 écoles, dirigées par différentes sectes de la religion réformée.

En 1841, y fut fondée par feu lady *Mico* une institution de charité, dont les fonds sont consacrés à former des professeurs noirs de l'un et de l'autre sexe, et à subvenir également aux besoins des écoles de l'île et des colonies anglaises avoisinantes.

La population noire à Antigoa est, en général, si versée dans les lettres et les sciences, qu'elle fournit au gouvernement danois, pour les établissements scolaires de Sainte-Croix et de Saint-Thomas, des professeurs distingués.

DESCRIPTION GÉNÉRALE. — Antigoa est de forme circulaire. Sa surface est hérissée de grandes aspérités. Dans les régions orientales, où règnent les plus hauts pics de l'île, domine un système de montagnes pétries de massifs calcaires. A l'ouest, on a des développements de mamelons fertiles, sur les flancs desquels la culture de la canne à sucre est répandue à profusion. Là, abondent tous les fruits des tropiques et une foule d'arbres précieux ; mais pas un cours d'eau remarquable ne sillonne le sol de la colonie, qui ne doit sa fécondité qu'aux eaux pluviales, si abondantes dans ce climat. Ses côtes dessinent une série d'anses, de baies, de rades, pour la plupart très commodes. Trois seulement de ces dernières offrent assez de facilités pour être fréquentées par des vaisseaux d'un fort tonnage. A l'exception de la partie sud, l'île est entourée d'une ceinture d'îlots, de rochers et de récifs, qui rendent difficile la navigation côtière.

ADMINISTRATION. — Antigoa est régie par une autorité qui prend le titre de gouverneur. En vertu

d'un acte du Parlement, elle forme depuis 1871, avec la Dominique, Barbouda, Montserrat, Nevis, Saint-Christophe, Anguille et Tortola, une confédération dont elle est le chef-lieu. On doit au talent et à l'énergie de Benjamin Pine le vote du bill établissant ce nouvel état de choses. Pour prix de ses succès, Pine fut honoré par la couronne de la croix de chevalier de l'Ordre de Saint-Michel et Saint-Georges.

La colonie est dotée d'un conseil législatif, qui délibère sur toutes les questions locales et sur celles concernant les intérêts des autres îles de la confédération.

La capitale d'Antigoa est *Saint-Jean* (10,000 hab.), bâtie sur un terrain crétacé, au fond d'une baie orangeuse et parsemée d'écueils. L'entrée du port est défendue par trois forteresses, construites toutes sur des promontoires escarpés. Saint-Jean offre des maisons peu élégantes et fort anciennes pour la plupart. Son commerce est assez florissant.

La principale industrie de l'île est l'industrie sucrière. Des usines à sucre y sont établies sur différents points.

Une banque, dont le siège est à Saint-Jean, fonctionne avec un capital important; elle émet des billets au porteur, remboursables à vue. Cet établissement est en relations avec toutes les institutions de crédit fondées dans les colonies anglaises du Vent.

L'île est reliée par des câbles électriques au reste des Antilles, ainsi que par des lignes de steamers anglais et américains.

La société noire, à Antigoa, est intelligente, et se distingue par une mise correcte et dégagée. Elle lutte avec avantage contre un reste d'orgueil colonial




SAINT-JEAN, CAPITALE D'ANTIGUA.



qu'affichent les créoles. Les Noirs de la classe élevée y occupent pour la plupart de hautes fonctions.

L'anglais est la langue des habitants du pays.

Superficie : 108 m. c. — Lat. N., 17°2' et 17°13'.  
— Long. O., 61°44' et 61°58'.

**Dominique** †  (29,000 hab.), une des Petites Antilles du Vent, est située à environ 30 lieues sud-est d'Antigoa.

NOTIONS HISTORIQUES. — Découverte en 1493, un dimanche (*dies dominica*, d'où son nom), par Christophe Colomb, cette île resta, dès lors, en possession de l'Espagne jusqu'en 1625, époque où elle fut colonisée par les Français, qui la cédèrent, en 1763, aux Anglais. La France s'en empara de nouveau en 1778 et ne la rendit à la couronne britannique qu'aux termes du traité de 1783. Dans la rade de cette île, un combat opiniâtre s'engagea, en 1782, entre le comte de Grasse et lord Rodney. Ce dernier ne dut la victoire qu'au nombre supérieur de ses vaisseaux. Le comte de Grasse allait attaquer la Jamaïque, de concert avec une flotte espagnole.

Vers le centre de l'île, vit, à l'état indépendant, une population caraïbe, sur un territoire que la métropole lui a concédé par traité. Contrairement au reste des habitants du pays, les Caraïbes ne participent à aucune sorte de contributions. Leur race s'y est conservée presque sans mélange. Les sujets qui naissent d'alliances avec les autres races ont nécessairement des traits réguliers, et s'écartant du type primitif des Caraïbes. Ces naturels se sont tous

convertis à la foi catholique. Des missionnaires viennent, une fois par mois, leur prêcher l'Évangile dans la modeste chapelle érigée au sein de leur résidence.

DESCRIPTION GÉNÉRALE. — La Dominique affecte la forme d'un croissant ayant sa convexité tournée vers l'est. Aucune île de l'archipel n'offre à sa surface autant de traces de l'action des feux souterrains : De tous côtés se montrent des cratères éteints ou qui vomissent de la fumée ou des matières boueuses à fleur de terre. Non loin de ceux-ci sont des crevasses qui sillonnent le sol, ou des sources qui jaillissent en soulevant dans l'air des jets de vapeurs sulfureuses. On y voit le *Diablotin*, le plus haut sommet des Petites Antilles, mesurant 1,666 mètres au-dessus de l'Océan. Des systèmes de montagnes occupent le pays dans toutes les directions. La croupe de la chaîne principale offre une série de pics, présentant dans leur ensemble un coup d'œil majestueux. De profondes déchirures ouvrent le sein de ces masses montagneuses pour dessiner des vallées riantes, des plateaux spacieux, dont le pittoresque effet captive l'attention du touriste. Le sol de la colonie est, en général, pétri de pierres ponceuses, constituant par leur mélange avec les débris végétaux, une terre légère, grasse et très fertile. Là, tout rappelle la richesse et la magnificence qui distinguent la végétation de l'île d'Haïti : la multiplicité des forêts, dont la somptueuse verdure reluit au contact des rayons du soleil ; la vigueur des arbres, qui s'élancent des vallons à une très grande hauteur ; et un humus d'une rare richesse. Aussi



tant d'avantages physiques si précieux font-ils de la Dominique à la fois l'un des plus beaux fleurons de la couronne, et la plus intéressante colonie des Iles du Vent.

Pas une terre, dans les Petites Antilles, n'offre une surface coupée d'autant de cours d'eaux. Trois cent soixante rivières, dont une navigable, traversent de riches vallées et arrosent le pays dans tous les sens. La plupart, roulant leurs eaux dans des lits fort accidentés, présentent des chutes ravissantes ou des cascades d'une merveilleuse beauté. Aux sommets des hauteurs s'étendent beaucoup de lacs. Le plus digne d'intérêt est celui de Roseau, d'où se précipite la rivière du même nom. D'épais faisceaux de mangliers l'entourent, offrant, par leur alliance avec une foule d'arbres gigantesques, une vue des plus enchanteresses. Ce lac est accessible aux manœuvres des pirogues; à certaine saison de l'année, il est fréquenté par des bandes de canards, que poursuivent des chasseurs obstinés. Les côtes de l'île sont, en beaucoup d'endroits, parcourues par des chaînes de mornes escarpés. Elles ouvrent tantôt des vallées délicieuses, tantôt des ravines profondes.

La Dominique abonde en arbres propres aux constructions civiles, navales et à la menuiserie. Ses principales cultures consistent en cannes à sucre, cafiers, cacaoyers, cocotiers, bananiers, pommes de terre, ignames, pampelmousses (chadecquiers), cassiers, citronniers, etc. On y récolte des fruits savoureux, tels que la grenade, la pomme rose, la grenadille, l'orange, etc., et différentes sortes de produits alimentaires. Les forêts sont très giboyeuses; parmi

les espèces qui les peuplent, se distinguent la grosse grive, le trembleur, le siffleur-montagne, le chat-huant, la grive, le sucrier, l'hirondelle, le gros-bec, le gobe-mouches, un perroquet remarquable par sa grosseur et la beauté de son plumage, la frégate, le mansfeni, la tourterelle, le ramier, la bécasse, la perdrix et le pluvier doré. Le gros gibier comprend le manicou, le lézard et le sanglier des Antilles; il faut citer le crapaud, si énorme dans le pays, et dont la chair est prescrite aux phtisiques par la médecine. Comme substances minérales, la colonie ne renferme que l'alun et le soufre, ce dernier se recueillant dans la partie méridionale.

ADMINISTRATION. — L'île de la Dominique est gouvernée par un magistrat sous le titre de président, qui relève directement du gouverneur d'Antigua.

La capitale est *Roseau* (4,697 hab.), ville fondée sur une baie orageuse, à l'est de la rivière dont elle porte le nom. Elle offre un aspect médiocre; ses maisons sont très vieilles et sans élégance, les rues, bien alignées, étroites, et pavées de pierres noirâtres. Du côté ouest de la capitale, le sol est plat, mais, à l'est, il s'élève progressivement jusqu'à une grande plate-forme, qu'occupent quelques édifices publics, tels que le palais de justice, l'église catholique et le temple wesleyen. On y voit aussi le *Jardin des Plantes*, sorte de promenade assez jolie.

Viennent après Roseau d'autres centres remarquables. Les plus peuplés sont *Saint-Georges* (3,578 hab.), *Saint-Patrick* (3,771 hab.), *Saint-*



ROSEAU, CAPITALE DE LA DOMINIQUE



*André* (3,515 hab.), *Saint-Joseph* (2,570 hab.).

La justice est rendue par un tribunal de paix, dont la compétence est bornée aux délits et aux affaires commerciales n'excédant pas 5 livres sterling. Une autre juridiction, administrée par un seul juge, et qui ouvre ses audiences le 1<sup>er</sup> de chaque mois, se prononce sur des matières civiles et autres, dont l'objet ne comporte pas une valeur de plus de 20 livres. La connaissance des délits pour dette est réservée à un tribunal composé d'un juge, assisté d'un jury de 9 membres, au choix des parties. Ces divers tribunaux ressortissent à une cour d'appel siégeant à Roseau.

Vingt-quatre écoles sont établies dans l'île; l'instruction qu'on y reçoit est laïque et primaire. L'enseignement secondaire n'est suivi que dans deux ou trois établissements.

Le commerce de la Dominique est aujourd'hui nul. Son incorporation dans la Confédération, loin de développer la prospérité commerciale dont elle jouissait auparavant, ne contribue qu'à l'appauvrir de jour en jour. Ainsi, la colonie qui, avant le bill de 1871, suffisait à ses dépenses et économisait par an, jusqu'à 3,000 livres, qu'elle plaçait à intérêts à la banque, présente aujourd'hui un budget annuel en déficit.

L'industrie de la Dominique est très variée : on y fabrique de l'acide citrique, du rhum, de la poudre de rocou, du bay water, de l'huile de malaguette et diverses qualités d'essences. Il y a une foule de sucreries, où se fait un sucre estimé; des usines pour la concentration du jus de citron et l'extraction de l'huile qu'offre le même fruit. Tous ces articles abou-

tissent, après préparation, à divers marchés étrangers.

Une institution de crédit, avec une grande encaisse, siège à la capitale.

L'île est reliée aux autres Antilles par des câbles sous-marins, et par une ligne de paquebots-poste anglais.

La religion dominante est le catholicisme. Un évêché de ce culte, dont le siège est à Roseau, y fut fondé en 1851; son diocèse s'étend, outre la colonie, sur Antigoa, Saint-Christophe et Saint-Thomas.

La population noire aisée, à la Dominique, est fort instruite. Sa mise est élégante et correcte. Elle est tout à fait française du côté de ses mœurs, qui sont tendres, affables et polies. Cette considération s'explique par les rapports fréquents que les Dominicains entretiennent avec la Guadeloupe et la Martinique, entre lesquelles est assise la colonie. Contrairement à ce qui se passe dans beaucoup d'Antilles anglaises, aucun esprit de caste n'y divise les différentes nuances de la race noire. Un intelligent faisceau de concorde et d'union rapproche tous les nègres contre les prétentions coloniales de la race opposée.

Le créole de la Martinique, idiome corrompu, est le langage populaire. La classe élevée parle indifféremment l'anglais ou le français, généralement avec pureté; mais la langue anglaise est seule employée dans les relations officielles.

Superficie : 29 milles de long sur 16 de large. — Lat. N., 15°, 30' et 15° 45'. — Long. O., 61° 13' et 67° 30'.

**Barboude** (2,000 hab.) s'appelle aussi *Barbuda*. Elle est située au nord d'Antigua, dont elle dépend.

NOTIONS HISTORIQUES. — Cette île ne se trouve en possession de l'Angleterre que depuis 1628.

DESCRIPTION GÉNÉRALE. — La Barboude n'offre à sa surface aucune chaîne de mornes. C'est un magnifique plateau, élevé de quelques mètres au-dessus du niveau de la mer. Les bancs de récifs qui bordent les côtes en rendent l'accès très difficile pour les navigateurs. L'île jouit d'un climat salubre. Elle abonde en chevaux, en porcs, etc. Son sol, dont la fertilité ne dépend que des eaux pluviales, produit en abondance, notamment la canne à sucre et le cotonnier. Il n'y a ni port ni rade. La colonie mesure 30 kilomètres de long sur 16 de large.

**Montserrat** (9,000 hab.), une des Petites Antilles du Vent, est située au sud-ouest d'Antigua.

NOTIONS HISTORIQUES. — Cette île fut découverte en 1493 par Christophe Colomb, qui lui imposa le nom du célèbre pic qu'on remarque au nord-ouest de Barcelone, en Espagne. Elle fut d'abord colonisée par les Anglais en 1632. Les Français s'en emparèrent en 1664 et ne la rendirent qu'en 1784 à l'Angleterre, dont le pavillon n'a jamais, depuis lors, cessé d'y flotter.

DESCRIPTION GÉNÉRALE. — Montserrat est longue et étroite. Située sous un climat merveilleux et n'offrant aucun marais, elle est, à juste titre, réputée la plus saine de toutes les Antilles. La colonie est très

montagneuse et généralement couverte d'une végétation superbe. Elle produit, en petite quantité, un café qui passe pour le meilleur des Iles du Vent; mais sa richesse agricole est la canne à sucre, dont la culture est poursuivie avec non moins de soin que d'intelligence. L'île ne possède qu'une ville, *Plymouth*. Son industrie consiste dans l'extraction du jus de citron, qu'on exporte en abondance, et dans la fabrication d'un sucre estimé.

ADMINISTRATION. — Montserrat est administrée par un président, ayant pour chef immédiat le gouverneur d'Antigoa. Il est assisté d'un conseil exécutif et législatif, nommé par la couronne.

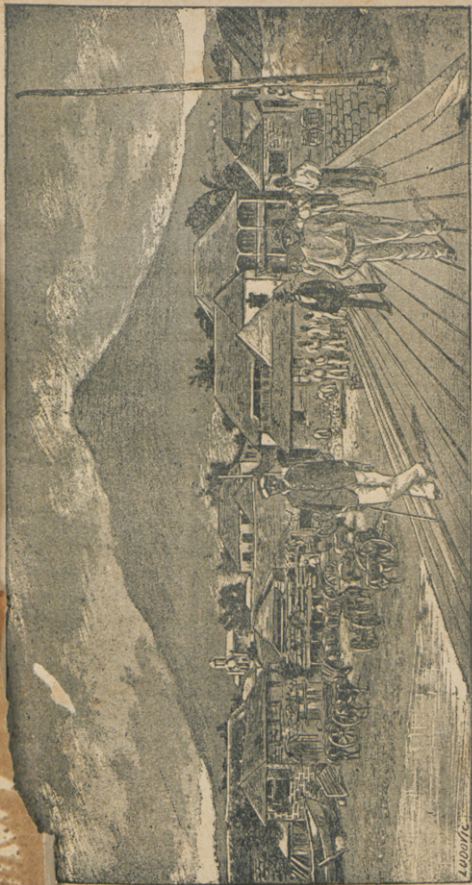
Une ligne de paquebots-poste anglais relie la colonie au reste des Antilles.

**Nevis** (13,000 hab.) porte également le nom de *Nievis*. C'est une des Petites Antilles du Vent, située au nord-ouest de Montserrat.

NOTIONS HISTORIQUES. — L'île de Nevis fut découverte en 1498 par Christophe Colomb, qui la nomma ainsi, parce que, l'ayant sans doute trouvée couverte de brouillards, il a pensé que c'était de la neige (*nievis*). L'Angleterre fut la première puissance qui la colonisa (1628). En 1706 elle tomba au pouvoir de la France, qui renouvela son occupation en 1782, et ne la restitua aux Anglais qu'à la paix de 1783. Depuis cette époque, la domination britannique n'y a jamais été troublée.

DESCRIPTION GÉNÉRALE. — Le sol de Nevis s'élève graduellement du niveau de la mer jusqu'au som-





LA VILLE DE CHARLESTOWN



met d'un cratère éteint, occupant à peu près les régions centrales. Ce volcan, dont les flancs, comme la surface du reste de l'île, portent un riche manteau de verdure, présente à sa partie supérieure une énorme cavité remplie d'eau. Le volume de ce réservoir volcanique et cratériforme, varie avec les pluies périodiques, qui visitent la colonie. Le climat est généralement frais et salubre. La canne à sucre est l'unique production végétale du pays.

On n'y remarque qu'une ville, *Charlestown*, fondée à l'ouest, au pied de la masse volcanique. Assise au sein d'élégants cocotiers, de robustes palmiers et d'une foule d'arbres gigantesques, qui la dominent de leurs feuillages touffus, elle présente un aspect ravissant, et une température délicieuse. Le vent furieux qui règne dans le canal qui sépare Nevis de Saint-Christophe, met la rade de Charlestown en agitation continuelle.

Les industries de l'île sont l'élevage du bétail et la fabrication du sucre.

Superficie : 45 milles carrés. — Lat. N., 17° 10'. — Long. O., 62° 33'.

**Saint-Christophe** (29,500 hab.), une des Petites Antilles du Vent, s'étend au nord-ouest de Nevis.

NOTIONS HISTORIQUES. — Cette île fut découverte en 1493 par Christophe Colomb, qui lui donna son prénom, à cause de l'agréable impression qu'il ressentit à la vue de sa poétique beauté. Elle portait le nom de *Llamuiga* (1) sous les Caraïbes, dont la

(1) Qui signifie : *Terre fertile*.

domination a persisté longtemps après l'année de la découverte. L'Angleterre la colonisa en 1623. Plus tard elle fut simultanément occupée par cette puissance et les Français, durant 86 ans, au bout desquels elle fut, en vertu du traité d'Utrecht, entièrement réunie au domaine de la Grande-Bretagne. Mais, ayant renouvelé son occupation en 1782, la France la restitua aux Anglais l'année suivante. Saint-Christophe est le berceau des établissements français et britanniques aux Indes Occidentales. Elle fut visitée, en 1722 par un effroyable ouragan, qui détruisit des propriétés évaluées à 2,500,000 dollars.

C'est de cette île que sont partis les aventuriers anglais et français qui se sont emparés, en 1630, de la côte septentrionale d'Hispaniola (Haïti).

DESCRIPTION GÉNÉRALE. — L'île de Saint-Christophe, appelée *Saint-Kitts* par les Anglais, est de nature volcanique. Elle s'allonge du nord-ouest à l'est. Aux régions occidentales, le sol monte progressivement du littoral jusqu'au point central, où il atteint, par le pic du mont Misery, une altitude de 1,201 mètres. C'est la portion la plus intéressante du pays. Vue de la mer, elle affecte la forme d'une immense pyramide cachée sous un tapis de verdure. La surface de la partie orientale ne présente, au contraire, que des masses granitiques abruptes, d'où s'élancent quelques plantes rupestres.

On ne remarque de ce côté que des salines et des fondrières, fréquentées par des bandes d'oiseaux de passage. Saint-Christophe est arrosée par plusieurs cours d'eau, se précipitant tous des hauteurs de sa partie ouest. Les pluies qui, à l'hivernage, y tombent

continuellement, les convertissent en torrents d'une fureur telle, qu'ils renversent leurs berges et déchirent leur lit à des profondeurs énormes. De grands ouvrages de maçonnerie sont construits au sein des rivières pour préserver l'île des dégâts semblables à ceux causés par la terrible inondation de 1880.

Le contour des côtes porte une succession de villages ombragés d'arbres fruitiers, et bâtis tous sur des baies orageuses. Le plus important de ces villages est *Sandy Point* (2,500 hab.), qui fut une ville florissante au temps de l'occupation française, d'où remonte sa fondation. Vient ensuite *Half Way Tree*, délicieux hameau situé à 8 milles de la capitale. Dans ses environs, on remarque *Brimstone Hill*, montagne conique, dont le sommet offre les ruines d'une citadelle construite par les Français. On y voit encore, en bon état, une vaste citerne, pouvant désaltérer une garnison pendant sept ans.

Le climat de Saint-Christophe est doux et très salubre; les nuits sont délicieuses et rafraîchissantes. Les pluies légères y sont à peu près quotidiennes; elles s'abattent menues et drues sur l'île à la résolution du moindre nuage sombre qui traverse l'atmosphère. Grâce à la nature riche et féconde du sol, la végétation s'y développe avec une grande exubérance. Les arbres y atteignent des hauteurs considérables. Au nombre des productions végétales, il faut citer la canne à sucre, culture principale, le sapotiller, l'arbre à pain et une foule d'autres arbres, fournissant des fruits d'une saveur exquise. Beaucoup d'animaux habitent la colonie, tels que le singe, le lapin, le cabrit, que l'on rencontre par bandes aux sommets des montagnes de l'ouest. Des myriades

de canards sauvages fréquentent les marais de l'est et les sources du plateau de Monkey Hill. En fait de matière minérale, le pays ne contient que le soufre.

ADMINISTRATION. — Saint-Christophe est gouvernée par un président, relevant de l'autorité du gouverneur d'Antigoa. Il est assisté d'un conseil colonial, lequel ne s'occupe que des questions d'intérêt local.

La capitale est *Basse-Terre* (8,000 hab.), sur une mer continuellement agitée. Comme la capitale d'Antigoa, ses abords sont couverts de plantations de cannes à sucre. Toutes ses maisons sont bâties avec des pierres de taille, dont l'île renferme des carrières. La Basse-Terre est assez grande; elle repose sur un sol sablonneux; ses rues sont propres, bien alignées et entretenues avec soin. Parmi les édifices publics, on distingue le marché, le palais de justice et le temple anglican. Une promenade, décorée d'un magnifique jet d'eau entouré de fleurs, et ombragée d'arbres touffus, occupe le centre de la ville.

L'instruction publique est aussi répandue dans le pays que la religion.

En fait d'industrie, on ne s'y occupe que de la fabrication du sucre.

Une banque au capital réalisé de deux millions de livres sterling (10,000,000 de piastres), siège à la capitale.

Saint-Christophe est reliée par un câble électrique au reste des Antilles, et par des paquebots-poste anglais et américains.

Une route large et facile, qui suit le contour du rivage, permet de faire, en voiture, le tour de la partie occidentale de l'île.



VOIE DE BASSE-TERRE, CAPITALE DE SAINT-CHRISTOPHE.





Saint-Christophe dispute à la Grenade l'honneur d'avoir donné le jour à Henri I<sup>er</sup>, roi d'Haïti.

Superficie : 1,296 k. c. — Lat. N., 17°18'. — Long. O., 62°48'.

**Anguille** (3,211 hab.) s'appelle aussi *Anguilla*. Elle est ainsi nommée, parce qu'elle s'allonge en forme tortueuse du nord-est à l'ouest. Cette île est un long plateau émergé du sein de la mer. Ses côtes sont formées de falaises abruptes, atteignant à leur point extrême, 75 mètres au-dessus du niveau de l'Océan. Les flancs de ces escarpements sont, de côté et d'autre, garnis de grottes curieuses. La surface du plateau est ondulée et présente des terrains d'alluvions et des terrains de formation crétacée. L'œil du touriste n'y distingue aucun cours d'eau, et s'il admire la brillante verdure dont l'île est parée, c'est grâce, surtout, à l'abondance des pluies périodiques. Des citernes y sont partout construites ; elles servent autant à l'usage domestique qu'à l'arrosage des jardins potagers. L'irrigation des grandes habitations s'opère, dans la sécheresse, à l'aide de puits que l'on y a creusés.

Anguille offre une température salubre, délicieuse et très variable. Le vent vient généralement du nord ; il souffle avec une telle violence, que parfois il déracine les arbres. Les côtes sont très poissonneuses ; au sud-ouest, elles présentent une série d'écueils aboutissant à *Petite Anguille*, étroit îlot peuplé de goëlands. Les richesses végétales de la colonie consistent en pommes de terre, manioc, pois, millets, cannes à sucre, maïs, etc. Parmi les oiseaux se remarquent la tourterelle, l'ortolan et

le musicien ; à l'hivernage, les marais des côtes sont visités par des nuées de canards et de sarcelles, à la chasse desquels se consacrent de nombreux chasseurs. On y rencontre de bons chevaux, des bœufs, des moutons, des cabrits, des porcs, etc. La seule production minérale du pays, est le phosphate de chaux.

ADMINISTRATION. — Anguille est une dépendance de Saint-Christophe. Elle est aussi régie par un président, relevant directement du gouverneur d'Antigoa. Il est le juge unique des différentes cours de justice établies dans la colonie ; les appels contre ses décisions sont interjetés à Antigoa ou à Saint-Kitts.

L'île est divisée en 3 districts : *Spring, Road* et *Vally*. Elle est dotée d'une législature, qui délibère sur toutes les affaires locales. Cette législature est composée de 7 membres, dont 3 à la nomination de la couronne, 3 élus par le suffrage universel ; elle est présidée par le chef de la colonie, qui en est membre-né. Le chef-lieu du pays, est le district de Vally, situé au centre ; c'est la résidence officielle du président, le siège de la législature coloniale et des tribunaux.

Sous le rapport de l'instruction publique, Anguille est bien dotée : une école est établie dans chacun de ses districts. Chaque établissement scolaire reçoit annuellement des secours du trône.

Le commerce de l'île n'est guère important : il consiste en bœufs, moutons, cabrits, porcs et charbon de bois, que l'on exporte aux Antilles environnantes.

L'industrie de la colonie se résume dans l'exploita-

tion des salines et dans la fabrication de paniers d'osier.

Anguille suffit à ses dépenses : son budget monte à 700 livres sterling par an. Le président, ainsi que tous les autres fonctionnaires, sont rétribués par le trésor colonial.

Les habitants du pays sont dociles, bienveillants et hospitaliers. Adonnés à la pêche, une de leurs principales industries, ils forment un corps de marins intrépides et expérimentés. Les hommes émigrent beaucoup, ce qui explique cette foule de femmes qu'on y remarque.

Superficie : 35 milles carrés. — Lat. N., 18° 8'. — Long. O., 62° 55'.

**Tortola** (3,000 hab.), une des *Iles Vierges*, est située au nord-ouest d'Anguilla.

NOTIONS HISTORIQUES. — Cette Antille fut découverte en 1493 par Christophe Colomb. La Hollande y fonda la première colonie pour la pêche de tortues; mais en 1666, cette possession lui fut enlevée par la Grande-Bretagne, dont le drapeau n'a jamais, depuis lors, cessé d'y flotter.

DESCRIPTION GÉNÉRALE. — Tortola est de forme longitudinale. C'est une terre pétrie de pierres noires, dont la nudité est cachée sous une nappe de verdure. Ses côtes sont formées de falaises escarpées au pied desquelles les flots se brisent avec fureur. En maints endroits elles sont profondément déchirées, ouvrant ainsi des baies spacieuses, ou présentant des promontoires à pic et proéminents. Des sen-

tiers informes, tracés sur les flancs des falaises, conduisent de la grève à l'intérieur, où se trouvent les demeures des habitants. La brise y est constante; elle atténuée beaucoup la chaleur de Tortola, qui est suffocante. Le rivage est peuplé de poissons, dont les pêcheurs font, avec le reste des *Iles Vierges*, un commerce des plus actifs. On y remarque des troupeaux de bœufs et de moutons. Sur plusieurs points de ses côtes, Tortola offre de superbes ruines, qui témoignent de sa splendeur agricole au temps de l'esclavage.

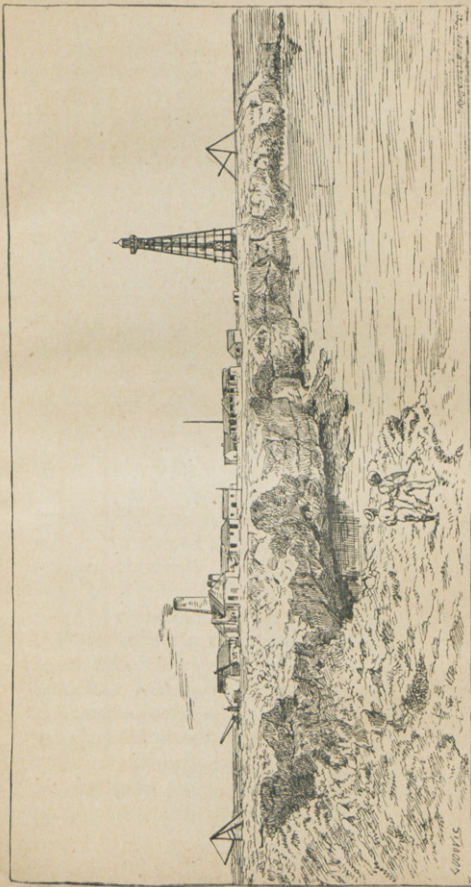
*Road-Town* (458 hab.) en est la seule ville. Elle est bâtie au fond d'une excellente baie, sur une étroite bande de terre formant le pied du morne contre lequel elle est adossée. Il n'y a qu'une seule rue, bordée de constructions très vieilles et sans élégance. *Road-Town* est la résidence officielle du président de l'île.

Tortola fournit un lait réputé supérieur à celui de toutes les autres Antilles du Vent.

Les habitants de l'île émigrent beaucoup; ils se répandent ordinairement en Haïti, à Saint-Thomas ou à Sainte-Croix. L'industrie agricole et la pêche forment les principales occupations de cette colonie.

Lat. N., 18°27'. — Long. O., 64°39'.

**Sombrero** est un massif rocheux situé entre Saint-Thomas et Saint-Kitts, de laquelle il est éloigné de 80 milles. Sa surface offre une lieue de tour. Elle n'est élevée que de 40 pieds au-dessus de la mer, qui l'envahit totalement à la saison des coups de vent. Ce rocher est pétri de gisements de phosphate de chaux. Il a longtemps appartenu à une compagnie



SOMBRERO.



américaine, mais ce n'est qu'en 1853 qu'elle a commencé à l'exploiter. Vers 1865, cette compagnie a transféré ses droits à une société anglaise, qui exploite la colonie depuis lors. Le nombre des travailleurs qu'occupe l'île, s'élève à 400 hommes, placés sous la direction d'un surintendant.

Sombrero est éclairé par un phare à feu tournant, blanc; c'est un des plus beaux que présentent les Indes Occidentales. Il domine de 80 pieds le niveau de l'Océan. Les travailleurs engagés dans l'exploitation viennent d'Anguilla et de Saint-Martin.

**Redonda** est située à 15 milles de Montserrat. Comme Sombrero, c'est une masse rocheuse qui surgit du sein de l'Océan. Son aspect est celui d'un cône, dont la partie supérieure présente une surface plane.

L'île contient de riches mines de phosphate d'alumine, qu'exploite une compagnie anglaise. Le plateau formant le sommet de Redonda est pourvu de constructions nécessaires au besoin de l'exploitation. Un escalier à rampes métalliques, taillé dans le flanc du rocher, unit le plateau à un warf supportant un magasin, où l'on entasse les matières destinées à l'embarquement. Le phosphate est descendu, par ce sentier à pic, dans des sacs d'un volume commode. Les hommes qui travaillent à l'exploitation sont pour la plupart originaires de l'île Saint-Cristophe. Redonda exporte 4 mille tonnes de phosphate d'alumine par an.

**Barbade** (180,000 hab.), dans l'Océan Atlantique, est la plus orientale des Antilles, et en même

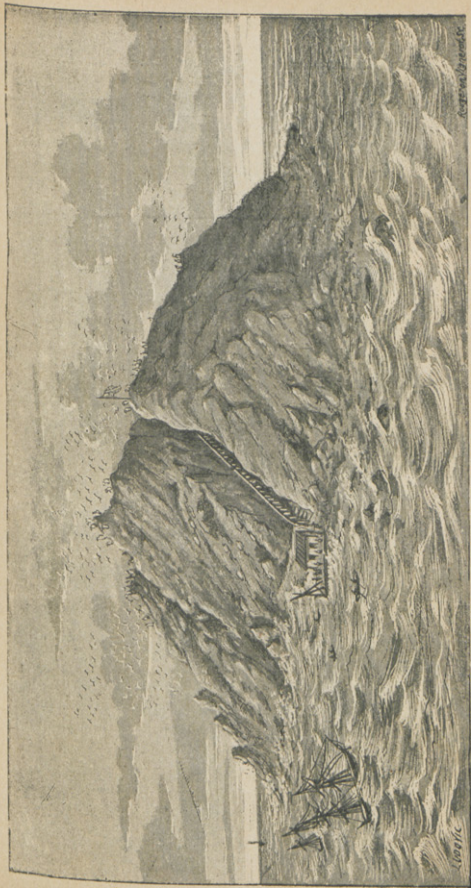
temps la plus peuplée des Iles du Vent. Les Anglais l'appellent *Barbadoes* ou *Barbados*.

NOTIONS HISTORIQUES. — Découverte par les Portugais, cette île fut cependant colonisée de 1624 à 1626 par l'Angleterre, qui fonda *James-Town*. Elle fut concédée, en 1627, au comte Carlisle, qui, plus tard, octroya ses droits à lord Willoughby. Après la Restauration, l'île fut comprise dans le domaine de la couronne.

Les habitants de la Barbade sont généralement courageux, belliqueux et très intelligents. Peu d'îles, dans les Petites Antilles, ont été aussi souvent que celle-ci en proie aux agitations révolutionnaires : la plus opiniâtre fut, jusqu'ici, celle de 1816, où les noirs, poussés par le sentiment de la liberté, réclamèrent à main armée leur émancipation. Mais cette sédition a succombé sous l'énergie cruelle de l'Angleterre, qui la réprima dans des torrents de sang.

DESCRIPTION GÉNÉRALE. — La Barbade affecte la forme d'un triangle équilatéral. Elle n'est occupée par aucune élévation remarquable : sa plus haute chaîne de mornes est le mont *Hillaby*, dont le point extrême ne présente que 370 mètres au dessus du niveau de la mer. A l'exception de la partie orientale, les côtes sont très basses ; mais, ne contenant point de marais, l'île jouit d'une température beaucoup plus salubre que celle des colonies qui l'avoisinent. La Barbade, avec ses belles maisons, sa végétation brillante et les sommets gracieux de ses collines, offre une vue enchanteuse et procure un séjour des plus délicieux. Ces considérations variées, jointes à la splen-





REDONDA.



deur commerciale de l'île, la firent surnommer l'*Angleterre des Indes Occidentales*. Ses richesses végétales consistent en cannes à sucre, en coton, en aloès, en gingembre, et en une foule d'autres productions particulières aux régions tropicales. La colonie est souvent ruinée par de terribles ouragans; celui dont le souvenir a laissé le plus d'effroi date de 1780. On y voit une source imprégnée de poix minérale, qui flotte au-dessus de l'eau.

ADMINISTRATION. — La Barbade, avec Sainte-Lucie, Saint-Vincent, la Grenade, les Grenadilles et Tabago, forme un gouvernement dont elle est le chef lieu. Elle est administrée par un gouverneur, nommé par la couronne. Un corps législatif siège dans la colonie: son mandat est circonscrit au vote de mesures d'intérêt local.

La capitale de l'île est *Bridge-Town* (12,000 hab.). Pour la multiplicité de ses échanges, cette ville peut figurer au rang des premières places commerciales des Petites Antilles; elle possède des maisons opulentes, une cathédrale splendide, un magnifique collège et des quais superbes. *Bridge-Town* s'étend au fond d'une baie spacieuse, appelée *baie de Carlisle*, défendue par une citadelle et pouvant contenir au moins 500 vaisseaux. Des incendies horribles ont souvent ravagé la capitale, mais elle s'est toujours relevée de ses ruines.

Les autres villes remarquables sont: *Oistins*, *Saint-James*, et *Speights-Town*. Cette dernière est une place maritime fondée sur la côte O., à 10 lieues de *Bridge-Town*; elle offre un système de fortifications

formidables, renferme une belle cathédrale, nommée *église Saint-Pierre*.

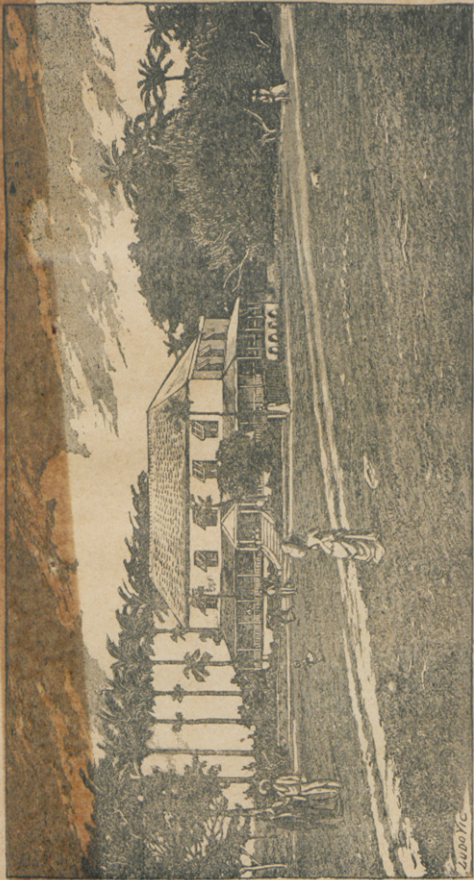
La Barbade produit environ 1,200,000 livres sterling par an. Elle est la station navale des forces anglaises aux Antilles. Une ligne de paquebots anglais la met en communication avec l'Europe et Haïti. D'autres steamers-poste la relie au reste des îles du Vent ; des câbles électriques la rattachent aux Etats européens et à l'Amérique. La colonie est le siège d'une banque très florissante, qui est, comme celles fondées dans les autres Antilles britanniques, une succursale de la banque de Londres.

Superficie : 166 m. c. — Lat. N., 13° 10'. — Long. O., 59° 40'.

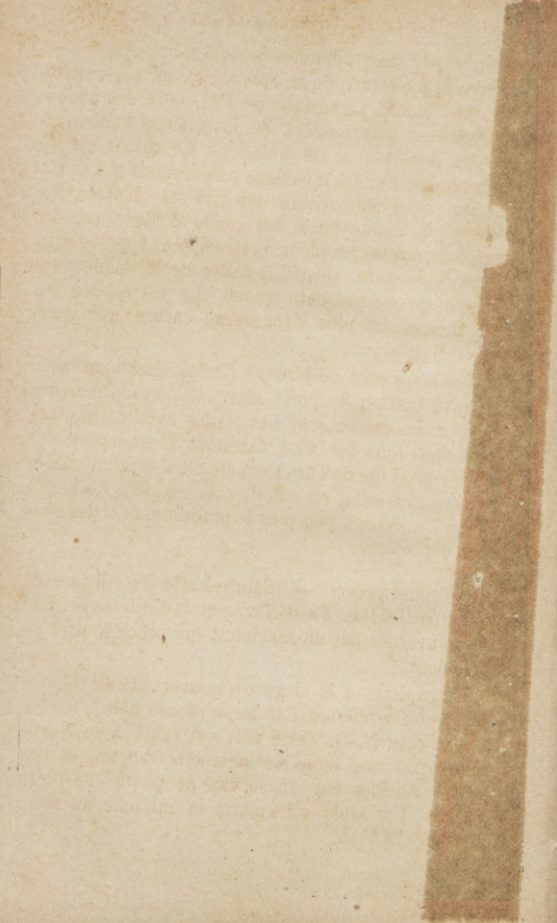
**Sainte-Lucie** (32,000 hab.), une des Petites Antilles du Vent, est située au nord-ouest de la Barbade.

NOTIONS HISTORIQUES. — Cette île fut colonisée, en 1637, par l'Angleterre, qui la céda à la France aux termes du traité de 1763 ; mais la Grande-Bretagne s'en empara en 1779, et ne la restitua aux Français qu'à la paix de 1783. Cependant, le gouvernement britannique renouvela, en 1794, sa prise de possession, qui fut définitivement ratifiée par les traités de 1814. Depuis lors, cette dernière occupation ne fut jamais contestée.

DESCRIPTION GÉNÉRALE. — Sainte-Lucie présente l'aspect d'un triangle. Son sol, comme celui de la partie ouest de Saint-Kitts, monte graduellement du littoral jusqu'aux régions centrales, occupées par des masses montagneuses. L'arête de celles-ci est do-



UNE MAISON DE CAMPAGNE A LA BARBADE



minée par deux sommets coniques, appelés *pitons*, et par le pic élané de la *Soufrière*, qui n'est qu'un cratère éteint. La surface de l'île, offre des plaines resserrées, entrecoupées de luxuriantes vallées, arrosées dans toutes les directions. Le climat est insalubre à cause des infections paludéennes qui se dégagent de l'embouchure des rivières. L'accès des forêts de Sainte-Lucie est rendu difficile par les serpents qui les peuplent. Cette espèce, appelée dans le pays, *serpent corail*, à cause de la nuance rougeâtre qu'elle présente quand elle est repliée sur elle-même, est plus dangereuse encore que celle de la Martinique.

Les côtes sont déchirées à l'infini, dessinant ainsi une succession de ports sûrs, de baies commodes et de rades spacieuses. Des routes excellentes, tracées dans tous les sens, facilitent le transport des divers produits de l'île, lesquels consistent en cannes à sucre, en café, en coton, etc. On peut évaluer à 480 mille livres à peu près le produit annuel des denrées exportées.

ADMINISTRATION. — Sainte-Lucie est divisée en deux parties : la *Basse-Terre* et la *Capesterre*. Elle est gouvernée par un magistrat qui prend le titre de président.

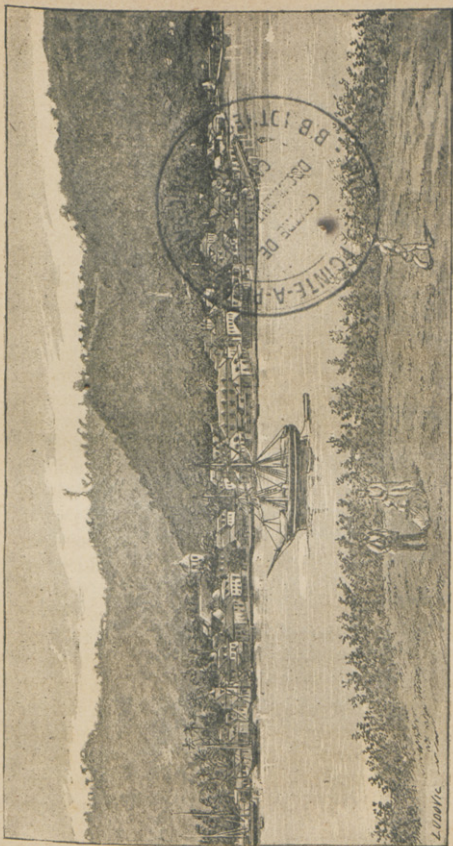
La capitale et le siège du gouvernement colonial est *Port-Castries* ou *Carénage* (6,000 hab.), fondée sur la côte N.-O. Cette ville est reliée à la Martinique par une ligne de steamers français, et aux autres Antilles par un service de paquebots-poste anglais. Un câble sous-marin la rattache au reste des Iles du Vent.

Superficie: 250 m. c. — Lat. N., 13°42' et 14°18'.  
— Long. O., 60°52' et 61°7'.

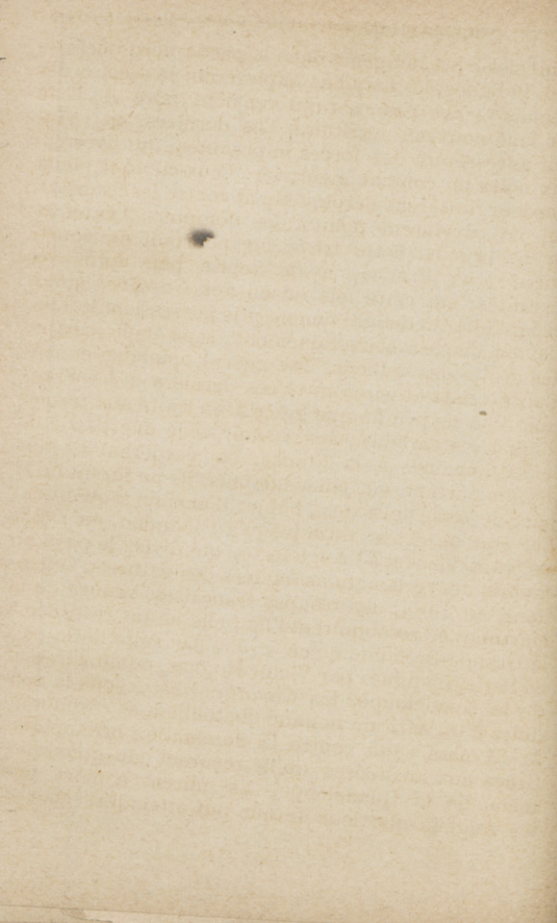
**Saint-Vincent** (36,000 hab.), une des Petites Antilles du Vent, est assise à 95 milles ouest de la Barbade.

NOTIONS HISTORIQUES. — C'est le 22 juin 1498 que l'île a été découverte par Colomb, qui lui imposa le nom du saint dont ce jour était la fête. En vertu d'un traité signé en 1660 entre les Anglais, les Français et les Caraïbes, elle fut, avec la Dominique, assignée comme résidence à ces derniers, que les Européens venaient de vaincre à la Guadeloupe. Ces peuplades sauvages y vivaient paisiblement lorsque, vers le milieu du xvii<sup>e</sup> siècle, un grand nombre d'Africains envahirent les côtes du pays. Différentes versions sont répandues sur la présence de ces noirs dans l'île : Ceux-ci, prétend-on, sont les descendants des nègres faits prisonniers par les Indiens dans les premières guerres soutenues par eux contre les Espagnols, ou sont arrivés des colonies voisines, qu'ils ont désertées. Une autre tradition rapporte que ces noirs sont ceux échappés du naufrage d'un navire négrier, survenu à proximité des côtes de Saint-Vincent. Les nouveaux venus furent toutefois accueillis avec bienveillance par les naturels, dont ils adoptèrent, en peu de temps, les mœurs et les coutumes. Cette circonstance leur valut, dans la suite, le surnom de *Caraïbes noirs*. Mais le nombre des nègres s'étant accru par leur commerce avec les Indiennes, et par l'invasion de beaucoup d'esclaves de la Barbade, ils refoulèrent au commencement du





PORT-CASTRIES, CAPITALE DE SAINTE-LUCIE



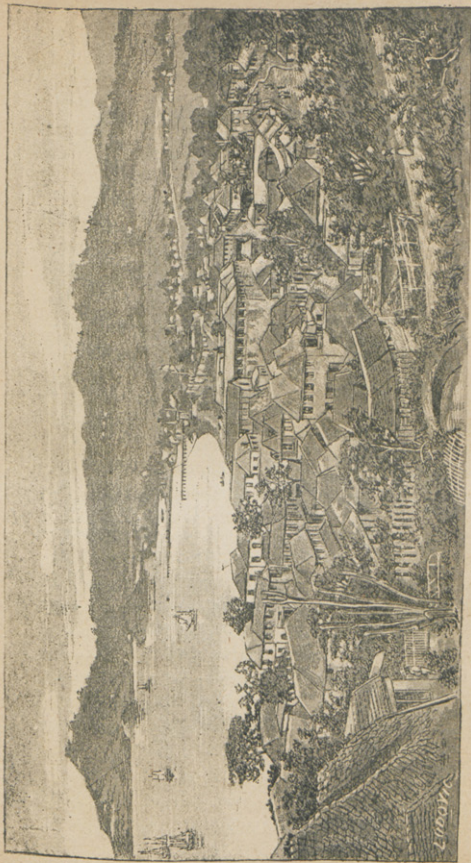
XVIII<sup>e</sup> siècle les indigènes dans la partie nord-ouest de l'île. Indignés, les Caraïbes implorèrent le secours des Anglais et des Français qui venaient faire de l'eau sur leur nouveau territoire. Ces derniers, en 1719, leur adressèrent des forces imposantes, qui livrèrent aux noirs un combat meurtrier. Ceux-ci, tout pleins d'ardeur, luttèrent héroïquement contre les Français, qui ne parvinrent point à les dompter. Toutefois, on fit la paix. Cette trêve fut pourtant de courte durée : La France, ayant repris peu après les hostilités, eut cette fois raison des *Caraïbes noirs*. Dès qu'elle eût définitivement pris possession de l'île, elle en disposa souverainement, sans tenir compte des droits des Indiens. Une guerre opiniâtre et sanglante éclata aussitôt entre ces derniers et les Français. Elle ne prit fin que grâce à un traité aux termes duquel les Caraïbes, après avoir cédé une partie de leurs domaines à la France, en gardèrent la plus grande portion, où, jamais depuis, ils ne furent de la part de cette puissance, l'objet d'aucune inquiétude. Cet état de choses dura jusqu'à l'abandon, en 1763, de Saint-Vincent à l'Angleterre, qui divisa le pays au mépris des réclamations fondées des naturels. Cependant, en 1779, des troupes françaises, venues de la Martinique, reconquirent l'île ; elle ne fut restituée à la Grande-Bretagne qu'en 1783, par suite de la paix de Paris. Instigués par Victor Hugues, administrateur de la Guadeloupe, les *Caraïbes noirs*, sous la conduite d'un Africain nommé Chatouillet, se révoltèrent le 15 mars 1795 contre la domination britannique. Grâce aux auxiliaires qu'ils reçurent du gouvernement de la Guadeloupe, ils mirent à mort tous les Anglais que leur fureur put atteindre. Mais ce

triomphe ne fut pas de longue durée. Les suites en ont été fatales aux rebelles, dont le sang fut répandu sur tous les points du pays. En effet, malgré le rare héroïsme qu'ils déployèrent dans les luttes subséquentes, les Anglais, au bout de deux ans, réussirent à les exterminer. Chatouillet, qui était promu au grade de général par Victor Hugues, fut pris et pendu. Ceux que la vengeance des troupes anglaises épargna, furent déportés aux îles Bonair et Aruba, où ils s'éteignirent sous un régime lent et féroce.

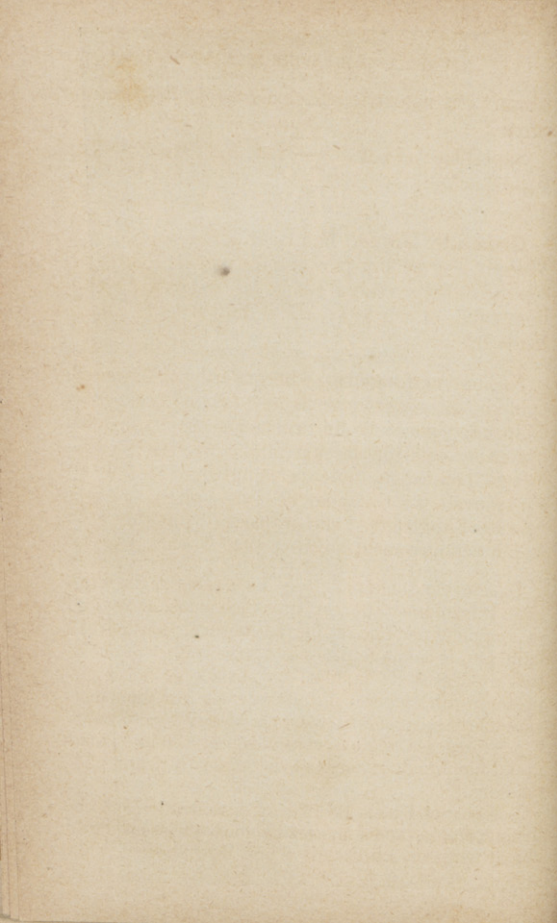
DESCRIPTION GÉNÉRALE. — L'île de Saint-Vincent est de forme à peu près circulaire. Elle est du nord au sud traversée par une chaîne de montagnes, atteignant par le cratère du *Morne Garou* 1,570 mètres au-dessus de l'Océan. Tout autour de ce massif montagneux s'étendent, sous un aspect ravissant, de riches vallées d'où s'élancent avec vigueur la canne à sucre, le cacaoyer et une foule d'arbres précieux. Le sol de Saint-Vincent a perdu la prodigieuse fécondité qu'il offrait au siècle dernier par l'éruption, en 1812, de sa célèbre solfatare. Les matières enflammées qu'elle a vomies, furent si nombreuses que l'île entière en était couverte. Cependant, l'humus, en beaucoup d'endroits, présente une fertilité parfaite.

ADMINISTRATION. — Saint-Vincent est régie par un président, assisté d'un corps législatif, qui ne vote que des mesures d'intérêt local.

La capitale est *Kingstown*, siège du gouvernement colonial. Un grand établissement financier y fonctionne. L'île est reliée aux autres Antilles par un service de paquebots anglais et par un câble élec-



VUE DE KINGSTOWN, CAPITALE DE SAINT-VINCENT.



trique. Son industrie principale est la fabrication du rhum.

Superficie: 131 m. c. — Lat. N., 13°15'. — Long. O., 61°10'.

**Grenade** (35,000 hab.), au sud-ouest de Saint-Vincent, est célèbre par la naissance de Henri Christophe, devenu général dans les guerres de Saint-Domingue, et, en 1811, roi d'Haïti sous le nom de Henri I<sup>er</sup>.

NOTIONS HISTORIQUES. — Découverte par Christophe Colomb en 1498, cette île fut d'abord occupée par l'Espagne; mais elle lui fut enlevée en 1650 par des Français venus de la Martinique; ceux-ci massacrèrent peu à peu toute la population caraïbe qui s'y trouvait. La Grenade, en 1762, tomba au pouvoir de l'Angleterre; elle ne parvint toutefois à s'y établir définitivement qu'en vertu de la paix de 1763.

DESCRIPTION GÉNÉRALE. — La Grenade est d'origine volcanique. Elle est traversée dans le sens de sa longueur par une chaîne de mornes, dont le plus haut pic, le mont *Sainte-Catherine*, offre 1066 mètres au-dessus de la mer. La surface de la colonie présente un aspect pittoresque et extrêmement agréable. Le *Grand-Étang*, immense site qui occupe à peu près ses régions centrales, est sillonné d'un grand nombre de rivières et de ruisseaux peuplés de poissons.

Les parties basses de l'île éprouvent une chaleur insupportable, tandis que les hauteurs jouissent d'un climat tempéré. Le sol est d'une rare fécondité; il

produit des fruits de toutes espèces, du cacao, du café et du coton en abondance. L'intérieur est habité par des singes et des couleuvres noires, moins nuisibles d'ailleurs que les scorpions et les centipèdes qui couvrent le pays.

Un grand ouragan survenu vers la fin du siècle dernier a détruit la fourmi dévorante qui, multipliée alors dans des proportions si effrayantes, menaçait de ruiner l'île par ses prompts ravages.

ADMINISTRATION — La Grenade est administrée par un magistrat sous le titre de président. Elle est dotée d'une législature, dont les délibérations n'embrassent que les questions d'intérêt purement colonial.

Le chef-lieu de la colonie est *George-Town* (10,000 hab.), ville forte et port franc sur la côte O. Cette place, dont la baie est protégée par le fort *Saint-George*, fut fondée par les Français, et plus tard cédée avec l'île aux Anglais; elle a été deux fois incendiée (1771 et 1775), mais depuis elle s'est relevée de ses ruines. La ligne de steamers anglais, qui dessert les côtes des îles du Vent, y touche quatre fois par mois.

Près de la Grenade, le comte d'Estaing défit, en 1779, une flotte britannique commandée par l'amiral Byron.

Superficie : 133 m. c. — Lat. N., 11°58'. — Long. O., 61°35'.

**Grenadilles** ou **Grenadines** (3,000 hab.), chaîne d'îles s'étendant sous un aspect pittoresque, entre Saint-Vincent et la Grenade; elles restent défi-



nitivement soumises au pouvoir des Anglais depuis la paix de 1763. Antérieurement à la domination britannique, les Grenadines n'étaient fréquentées que par quelques individus qui venaient y préparer la chaux; elles n'offraient alors que des cultures nécessaires au besoin des travailleurs employés aux exploitations des carrières.

DESCRIPTION GÉNÉRALE. — En général la surface de cet archipel est peu cultivée, l'eau y étant très rare. On n'y remarque que des masses montagneuses, ou des rochers calcaires. Les îles situées à l'ouest abondent en coquillages et en plantes marines de toutes sortes. Partout où le sol leur paraissait propre à cette culture, les Anglais l'avaient, dès l'origine, ensemencé de cotonnier; cette plante est aujourd'hui la seule richesse agricole du groupe. L'industrie des Grenadilles est assez variée: elle consiste dans la pêche, dans l'oisellerie, et dans la fabrication de la chaux, qui trouve d'excellents débouchés dans le Nouveau-Monde.

ADMINISTRATION. — L'archipel des Grenadines dépend du gouvernement de la Grenade. On distingue dans le groupe *Béquia*, *Canagouan* et *Cariouacou*. Cette dernière île est la plus grande, et, en même temps, la mieux cultivée. Elle ne possède qu'une ville, *Hils Borough*.

Superficie: 33 m. c. — Lat. N., 12°14' et 13°5'. — Long. O., 63°30' et 64°.

**Tabago** (17,000 hab.), à 18 milles nord-est de la Trinité, s'appelle aussi *Tobago*.

NOTIONS HISTORIQUES. — Cette île fut découverte

par Christophe Colomb en 1498. Elle fut d'abord colonisée en 1632 par les Hollandais, auxquels l'Espagne l'enleva en 1654. Mais le triomphe des nouveaux envahisseurs ne fut pas de longue durée : l'année suivante le pays tomba au pouvoir d'une milice allemande, organisée par le duc de Courlande, laquelle en fut bientôt chassée par les Néerlandais. Secondés par les naturels, les Espagnols purent de nouveau ruiner la domination hollandaise. Occupée plus tard alternativement par les Anglais et les Français, ces derniers, en 1677, détruisirent de fond en comble la colonie, et ne l'ont relevée de ses ruines qu'en 1748. En vertu de la paix qui mit fin, en 1763, à la guerre de Sept ans, Tabago passa au domaine de la couronne anglaise ; mais elle fut bientôt rendue à la France aux termes du traité de 1783. Cependant, le gouvernement britannique s'en empara en 1798, et, depuis que les traités de 1814 lui en ont attribué définitivement la possession, son pavillon n'a jamais cessé d'y flotter.

DESCRIPTION GÉNÉRALE. — L'île de Tabago a tiré son nom de la grande quantité de tabac qu'on y a découvert en 1560. Elle présente, en général, une végétation magnifique. On y cultive le tabac, la canne à sucre, le bananier, le cocotier, l'ananas, l'arbre à gomme copal, l'igname et le sassafras. La colonie n'offre que des coteaux onduleux. Elle fait un commerce de sucre et de rhum très important. La température y est extrêmement insalubre.

ADMINISTRATION. — Tabago est régie par un président, qui relève du gouverneur de la Barbade.

La capitale et le siège du gouvernement colonial

est *Scarborough* (3,000 hab.), bâtie sur la côte orientale. La ligne de steamers anglais, qui dessert les côtes des Petites Antilles, y touche deux fois par mois.

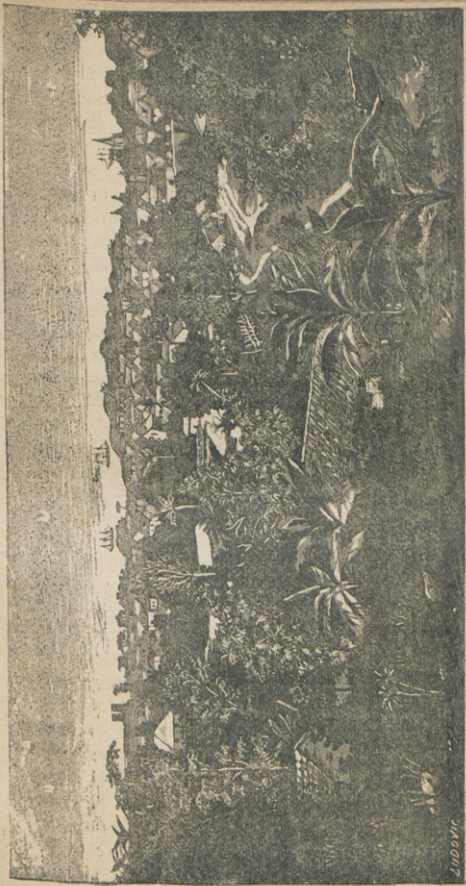
Superficie : 120 m. c. — Lat. N., 11°14'. — Long. O., 60°42'.

**Trinité** (120,000 hab.), à l'entrée du golfe de Paria, et près des côtes de l'Amérique du Sud, dont elle n'est séparée que de 12 milles, est, de toutes les Petites Antilles, la plus grande et la plus méridionale.

NOTIONS HISTORIQUES. — La Trinité fut découverte par Christophe Colomb le 31 juillet 1498; mais l'Espagne n'en a pris possession qu'en 1588, après le massacre total de la race caraïbe. Bientôt cette puissance négligea, puis abandonna complètement l'île. Des flibustiers vinrent s'y établir au commencement du xvii<sup>e</sup> siècle. Leur exemple fut immédiatement suivi par les Espagnols, qui s'empressèrent ainsi de renouveler leur occupation. Néanmoins le pays, en 1595, tomba au pouvoir des Anglais, auxquels il fut arraché en 1676 par l'énergie de la France, qui le colonisa jusqu'en 1753. Ce ne fut que durant cette année, où la colonie redevint espagnole, que son importance fut sciemment appréciée. Un édit royal, rendu à cette époque, invita tous les commerçants et navigateurs des nations amies à fréquenter la Trinité. Comme conditions de la possibilité d'y trafiquer, l'ordonnance de la couronne ne prescrivit que des mesures qui pouvaient être facilement éludées. Aussi, quatre ans après sa promulgation, une nuée d'Européens affluèrent-ils dans l'île. En peu

de temps, ils établirent une ville superbe, qui devint bientôt une des plus florissantes du Nouveau-Monde, et à laquelle la métropole donna le nom de *Port d'Espagne*. Telle était la vitalité prodigieuse de la colonie lorsque, en 1797, elle fut enlevée par les Anglais, à la domination desquels vint la soumettre définitivement la paix d'Amiens, signée en 1802.

DESCRIPTION GÉNÉRALE. — L'île de la Trinité, pour son délicieux climat, sa luxuriante végétation, ses sites pittoresques et variés, est surnommée à juste titre le *Paradis des Antilles*. Elle est de forme à peu près carrée et présente à ses extrémités N.-O. et S.-O. deux presqu'îles, dont les pointes se prolongent vers le golfe de Paria. La Trinité, irriguée dans tous les sens, est une des plus fertiles des Antilles du Vent; à sa partie nord, elle offre une longue chaîne de montagnes courant de l'est à l'ouest, et au pied desquelles serpentent des cours d'eau purs et très clairs. Le *Mont-Serrat*, autre chaîne, domine dans les régions orientales, et se prolonge dans la direction sud-ouest. La base de cette dernière élévation est arrosée par deux rivières, dont les eaux se distinguent par leur couleur de terre glaise jaune. Entre ces deux montagnes se trouvent des plaines immenses, des forêts touffues, des marais, des cratères d'où sourdent des matières boueuses, et un lac où flottent des amas de naphte. La principale production végétale du pays est la canne à sucre; à côté de celle-ci, se récoltent avec succès le café, le coton, le tabac, le cacao, la cannelle, la muscade, les clous de girofle, les fruits et les légumes des tropiques.



PORT-D'ESPAGNE.

LUDOVIC



Les forêts sont couvertes de cèdres rouges et d'autres bois précieux, propres à toutes sortes de constructions.

Grâce à ses riches savanes, l'île nourrit d'innombrables troupeaux de gros et de menu bétail. On y trouve une espèce de sanglier, dont la chair est un mets friand, des daims, des cerfs, des caïmans, le *serpent corail*, des homards, des crabes, des langoustes et des écrevisses. Parmi les oiseaux, on remarque la dinde sauvage, le faisan, le ramier et le perroquet, dont les marchés sont chaque jour approvisionnés.

Le climat est aussi salubre qu'on puisse le désirer. Au printemps le thermomètre se maintient ordinairement, le jour, à 80° Fahrenheit ; mais à une altitude moyenne, elle descend, la nuit, à 60° et quelquefois à 50°.

Les côtes sont pavées de magnifiques coquillages ; à l'ouest, elles dessinent une série de baies splendides et sûres, tandis qu'au nord et à l'est elles sont dénuées de ports praticables. A certaine époque de l'année, la pêche aux baleines peut y être portée avec beaucoup d'avantages. La situation géographique de la colonie la préserve des effets si désastreux des ouragans, qui visitent périodiquement les îles du nord, et lui permet ainsi d'offrir aux vaisseaux d'excellents mouillages.

ADMINISTRATION. — La Trinité forme un gouvernement. Elle est administrée par un gouverneur, nommé par la couronne.

La capitale est *Puerto de España* ou *Port of Spain* (Port d'Espagne), appelée aussi quelque-

fois : *Spanish-Town* (23,000 hab.), fondée sur la côte ouest. C'est une ville opulente, régulièrement bâtie, avec une superbe église ; son commerce est florissant et le port très spacieux.

La seconde ville est *San-Fernando* (6,000 hab.).

Viennent ensuite *Jacarigua*, *Arouca* et *Arima*, qui sont des centres assez peuplés. A l'intérieur est assise *San-José* (2,600 hab.), ancienne capitale de la colonie.

Une banque pourvue d'un capital réalisé très considérable, siège à *Port of Spain*. La Trinité est reliée par un câble sous-marin au reste des Antilles, et par des lignes de steamers anglais et français. Un service de paquebots magnifiques la met aussi en communication avec l'Amérique méridionale. Les relations commerciales de la colonie avec la Côte-Ferme sont très étendues.

On y parle presque toutes les langues, mais l'espagnol et l'anglais sont celles qui dominent dans les affaires et les rapports officiels.

Superficie : 1,800 m. c. — Lat. N., 10°4' et 10°50'. — Long. O., 61°39' et 62°.

**Lucayes** (40,000 hab.), vaste archipel dans l'Océan Atlantique, s'étendant à l'est et au sud de la presqu'île des Florides, sur une longueur de 1,000 milles, s'appellent aussi : *îles Bahama*.

NOTIONS HISTORIQUES. — Ces îles furent les premières terres découvertes par Christophe Colomb (1492). Les Espagnols, les colonisant d'abord, exterminèrent, sans merci, toute la population caraïbe. Cependant, en 1672, le groupe tomba au pouvoir



des Anglais, auxquels il fut enlevé en 1781 par l'énergie du gouvernement espagnol. Ce dernier, en 1783, s'en dessaisit volontairement en faveur de l'Angleterre, dont la domination, depuis lors, n'y a jamais été troublée.

DESCRIPTION GÉNÉRALE. — Les Lucayes se composent de plus de 500 îles, îlots ou rochers. Le sol en est généralement plat, sablonneux, stérile et pierreuse; mais on remarque, dans le groupe, au moins une vingtaine de terres assez fertiles. L'eau potable y est très rare; on s'en procure néanmoins en creusant des puits à une énorme profondeur au-dessous du niveau de la mer. La température de cet archipel est salubre. Les îles septentrionales sont rafraîchies par l'hiver, et continuellement par la brise qui arrive des côtes nord-ouest du continent américain; mais celles qui sont dans la zone méridionale, outre qu'elles sont très basses, offrent un climat constamment chaud. Les habitants des Lucayes sont bons marins, nagent excessivement bien, et servent de pilotes côtiers. Partout où le sol est cultivé, on récolte le coton, le maïs, l'ananas, le millet et une foule d'autres produits non moins précieux.

ADMINISTRATION. — Les îles Bahama forment un gouvernement particulier. Elles sont régies par un lieutenant-gouverneur, assisté d'un conseil privé; un corps législatif y vote toutes les mesures d'intérêt colonial.

La capitale et chef-lieu du groupe est *Nassau* (4,000 hab.), fondée dans la *Nouvelle-Providence*. Viennent les îlots suivants, plus étendus les uns que les autres : *Grande Bahama*, bien arrosée, mais peu habitée; c'est la terre la plus importante des Lucayes :

elle présente une superficie de 70 milles de long sur 9 de large. *Abacou, Hétéra, Saint-André; San-Salvador*, appelée par les Anglais : *Cat Island* (île des Chats); *Acklin* ou *Walling*, au sud-est de cette dernière; *Mariguana, Saint-Esprit, Exuma*, etc.

San-Salvador, Acklin et Mariguana se disputent l'honneur d'avoir été vue la première par Christophe Colomb (12 octobre 1492).

Superficie : 5,794 m. c. — Lat. N., 20°54'. — Long. O., 72°42'.

### Questionnaire :

- |  |  |
|--|--|
| <p>1. Quelle est la population de la Jamaïque? — Où se trouve-t-elle située? — Quand et par qui fut-elle découverte? — A quelle époque l'Angleterre s'en est-elle emparée? — En quelle année éclata la rébellion de Morant-Bay? — Quel est le nom de la chaîne de montagnes qui traversent la Jamaïque de l'Est à l'Ouest? — Parlez de l'administration politique de cette île. — Quelle en est la capitale? — Citez les noms des hommes remarquables qui y sont nés. — Quelles sont les dépendances de la Jamaïque?</p> <p>2. En quelle année fut découverte l'île d'Antigoa? — Parlez de son administration politique. — Quelle est la capitale de cette colonie?</p> <p>3. Où se trouve située la Dominique? — Par qui fut-elle d'abord colonisée? — Citez les noms des puissances qui l'ont successivement occupée. — Quelle est la capitale de cette île?</p> <p>4. A quelle époque et par qui Saint-Christophe fut-elle découverte? — Citez les noms des diverses nations qui l'ont colonisée. — Quel est le chef-</p> | <p>lieu de l'île? — 5. Quelle est la population de la Barbade? — Par qui fut-elle découverte? — Comment est-elle surnommée? — Parlez du gouvernement de l'île. — Citez le nom de la capitale. — 6. Où est située Sainte-Lucie? — Quelle en est la capitale? — 7. Où se trouve située Saint-Vincent? — Quel en est le chef-lieu? — 8. Où est située la Grenade? — Par quoi est-elle célèbre? — Citez les noms des puissances qui l'ont successivement possédée, — le nom de la capitale. — 9. Où se trouve située la Trinité? — A quelle époque fut-elle découverte? — En quelle année devint-elle définitivement anglaise? — Comment le pays est-il surnommé? — Parlez de la capitale et des autres villes. — 10. Où se trouve Tabago? — Citez les noms des puissances qui l'ont successivement colonisée avant son occupation définitive par les Anglais. — Citez le nom de la capitale. — 11. Où sont situées les îles Lucayes? — Quelle en est la capitale? — Donnez les noms des principales îles de cet archipel.</p> |
|--|--|

## ANTILLES FRANÇAISES

## LECON XI

## 9

## Iles, Villes et Lieux Remarquables.

**Guadeloupe** (176,955 hab.), une des plus considérables des Petites Antilles du Vent, est située à 64 kil. sud d'Antigoa, et au nord de la Dominique.

NOTIONS HISTORIQUES. — L'île de la Guadeloupe, sous les Caraïbes, portait le nom de *Karukera*. La domination de ces peuplades dura jusqu'au 4 novembre 1493, date à laquelle le pays fut découvert par Christophe Colomb, qui le surnomma *Guadeloupe*, à cause de la ressemblance de ses montagnes avec la *Sierra de Guadalupe*, en Espagne. Suivant une tradition contraire, Colomb lui imposa ce nom en l'honneur de *Notre-Dame de la Guadeloupe*, en Estramadure. Abandonnée presque aussitôt par les Espagnols, l'île resta inoccupée durant un siècle, au bout duquel elle tomba, en 1635, au pouvoir de 550 Français dirigés par deux gentilshommes, L'Olive et Duplessis. Une guerre acharnée éclata aussitôt entre les envahisseurs et les Caraïbes. Mais, malgré la rare intrépidité déployée par ces derniers dans tous les points de cette lutte qui ensanglanta l'île pendant 4 ans, les Caraïbes furent contraints à capituler. Un traité de paix conclu, en 1660, entre les

indigènes et les usurpateurs, assigna la Dominique et Saint-Vincent comme retraites aux vaincus, réduits alors à 6,000 sujets. L'île se peupla de nouveaux Européens ; leur nombre fut bientôt grossi par une foule de colons venus de l'île voisine Saint-Christophe.

A cette époque, la Guadeloupe était déjà, successivement, administrée, — de 1636 à 1642, — par trois compagnies, dont la cupidité, jointe aux exigences des campagnes qu'elles durent soutenir contre les insulaires, hâta la ruine. Renonçant à des privilèges qui lui furent plus coûteux que lucratifs, la dernière compagnie, en 1649, céda au prix de 60,000 livres tournois, et d'une rente annuelle de 6,000 livres de sucre, l'île avec ses dépendances, au marquis de Boisseret, lequel partagea son acquisition avec Houël, son beau-frère. Sous la domination de ces seigneurs, qui dura 15 ans, la colonie fut divisée en plusieurs fiefs, dont 4 marquisats, 1 comté. Elle atteignit, grâce à cette suzeraineté laborieuse, une prospérité agricole qui lui était jusque-là inconnue. Cette situation s'accrut bientôt par la sueur de 1,200 esclaves, introduits dans l'île par 50 Hollandais, chassés du Brésil par les Portugais. Ces Néerlandais y fondèrent des sucreries et imprimèrent à la culture de la canne à sucre, une impulsion vigoureuse. Mais les exactions répétées des successeurs de Boisseret y suscitaient, sans cesse, de légitimes réclamations. En conséquence, Louis XIV, sur les conseils de Colbert, acheta, en 1664, au prix de 125,000 livres tournois, l'île de la Guadeloupe, qui fut cédée avec Marie-Galante, la Désirade et les Saintes, à une société de formation récente, appelée Compagnie des Indes Occidentales.

Mais, non moins malheureuse dans ses spéculations que les précédentes, cette dernière Compagnie dut rétrocéder, en 1674, ses droits au roi : Louis XIV paya ses dettes, lui remboursa son capital, et fit réunir ces colonies au domaine de la couronne.

La Guadeloupe, déjà, offrait un état déplorable, que pourtant la métropole eût rapidement transformé, si elle y avait, sans délai, proclamé la liberté du commerce. La réunion, en 1668, de l'île à la Martinique, n'avait guère diminué l'intensité de cet état de choses, pas plus que le vaste courant d'immigration française déterminé par l'édit de 1669. Des taxes oppressives, des prohibitions opiniâtres et l'acharnement des troubles intérieurs empiraient la situation commerciale et agricole de la colonie.

De 1666 à 1703, l'Angleterre opéra contre elle une série d'attaques que repoussa l'héroïsme des colons, secondés, dans la dernière agression, par l'intrépidité d'une compagnie de noirs, dirigée par le Père Labat. Cependant, sous l'influence de la paix d'Utrecht, conclue en 1713, la Guadeloupe avait pu, en partie, ressaisir son ancienne splendeur. Cet état florissant fut malheureusement troublé par l'issue fâcheuse de la guerre de Sept ans, qui eut aux Antilles, un contre-coup fatal : L'île, après une molle résistance, tomba en 1759 au pouvoir des Anglais ; ils la restituèrent 4 ans après à la France, aux termes du traité de Paris. Affranchie déjà de la tutelle oppressive de la Martinique, la Guadeloupe, en 1769, fut de nouveau réunie à cette première Antille. Mais la cession récente faite aux Anglais de la Dominique, qui est située entre les deux colonies, vint bientôt ruiner toute l'économie de cette

mesure ; et, en 1775, la Guadeloupe fut détachée définitivement de la Martinique.

Ainsi émancipée, l'île fut dotée d'une administration locale, et, par suite, ne tarda pas à réaliser des progrès sensibles. La Révolution française, qui éclata sur ces entrefaites, apporta un immense changement à la condition sociale des esclaves, en les affranchissant par un décret du 16 pluviôse an II. Déjà, elle avait appelé tous les nègres libres des colonies au partage des droits civils et politiques. Brusquement exécutée, cette double décision avait occasionné dans l'île une anarchie violente, qui dégénéra bientôt en dissensions intestines. Profitant de ces discordes civiles, les Anglais envahirent la Guadeloupe et les îles adjacentes, le 21 avril 1794. Sept mois après, elles leur furent enlevées par Chrétien et Victor Hugues, avec le concours des noirs, qui opérèrent dans l'action, des prodiges de bravoure.

L'arrêté du 19 avril 1801, venant modifier le régime de la colonie, le Consulat nomma Lacrosse capitaine-général de la Guadeloupe et dépendances. Administrateur médiocre et sans vergogne, Lacrosse joignait à l'avidité de son esprit la perfidie outrée de son âme. Par des mesures impolitiques et spoliatrices, qui signalèrent son administration, il avait à la fois opprimé le commerce et porté la population noire à une révolte opiniâtre, dont l'issue le couvrit d'opprobre. Pris, en effet, sans combat, Lacrosse fut jeté au cachot, puis déporté de l'île le 6 novembre 1801. A la suite de cet événement, la Guadeloupe se trouvait en proie aux plus grands désordres. Bientôt la paix d'Amiens, signée entre la France et l'Angleterre, mit le premier Consul en mesure de s'occuper

de la situation des colonies. Une expédition, commandée par Richepanse, fut donc chargée, en 1802, de pacifier le pays, et d'y exécuter la loi du 30 floréal an X (20 mai 1802), rétablissant l'esclavage. Aguerriés par les révoltes précédentes, les noirs, dirigés par le valeureux Delgresse, défendirent leur liberté avec le plus grand courage. Ils ne furent vaincus qu'après avoir répandu par torrents le sang de ceux qui venaient river leurs chaînes. Profitant des rigueurs du blocus continental, qui laissait les colonies françaises à la merci de toute entreprise ennemie, les Anglais s'emparèrent, en 1810, de la Guadeloupe, qu'ils cédèrent aux Suédois, en vertu du traité de Stockholm du 3 mars 1813. Mais les événements qui, alors, se déroulaient en Europe, ayant empêché la Suède d'en prendre possession, la colonie fut restituée aux Français, le 30 mai 1814. L'effroi causé par la catastrophe des Cent-Jours décida l'Angleterre à envahir la Guadeloupe ; c'est ainsi que, le 10 août 1815, elle tomba pour la quatrième fois en son pouvoir. Mais, depuis le 25 juillet 1816, date de sa restitution définitive, elle n'a jamais cessé de faire partie du domaine de l'Etat.

La liberté des noirs, supprimée en l'an X, par la politique intéressée de Bonaparte, leur fut restituée par la révolution de 1848, grâce aux efforts glorieux du célèbre philanthrope Victor Schœlcher, aujourd'hui sénateur de la République française.

DESCRIPTION GÉNÉRALE. — L'île de la Guadeloupe est de formation plutonique. Son sol est séparé en deux îles par la *Rivière-Salée*, bras de mer, ainsi appelé, parce qu'il simule le mouvement d'un cours d'eau.

Ce canal offre 6 milles de longueur, sur une largeur qui varie de 30 à 120 mètres; la faible profondeur de son lit le rend inaccessible aux navires d'un fort tonnage. A l'ouest de la *Rivière-Salée*, on a la *Basse-Terre* ou *Guadeloupe* proprement dite, et, à l'est, la *Grande-Terre*.


La *Guadeloupe* est occupée du nord au sud par une chaîne de montagnes boisées et volcaniques, offrant une altitude moyenne de 1,000 mètres. Une solfatare, appelée *soufrière*, par son point le plus culminant, la domine de 1,600 mètres au-dessus du niveau de l'Océan. Ce volcan a la forme d'un cône tronqué, surmonté d'énormes rochers menaçants et assez espacés entre eux. Il s'en échappe, avec fracas, des vapeurs imprégnées de soufre, à la température de 96°. Des masses dolomitiques s'y remarquent de côté et d'autre. Du sommet de la solfatare, on jouit de la splendeur d'un large horizon, embrassant, outre les îles adjacentes, Saint-Christophe et la Martinique. A mi-côte, le touriste tombe en extase en face d'un merveilleux panorama qui se déroule à ses pieds. Des flancs de la chaîne de montagnes principales, se projettent une suite de contre-forts, laissant entre eux de profondes déchirures. Tantôt, allant en décroissance progressive, ces contre-forts ouvrent vers la grève un mouvement de terrain, terminé par des ports commodes ou des baies impraticables; tantôt, au contraire, ils se dirigent de toute leur hauteur vers les côtes pour y former des falaises abruptes au pied desquelles les flots battent avec fureur. Là, chaque vallon est occupé par une rivière, présentant, pour la plupart, des cascades d'un effet pittoresque. On y compte soixante-dix rivières, presque toutes four-



nissant à la pêche des avantages variés, et accessibles à la navigation, telles que la *Goyave* et la *Lézarde*. Les autres cours d'eau accusent, cependant, une force motrice assez grande pour permettre à l'industrie sucrière d'en tirer parti par son emploi pour les moulins des habitations.

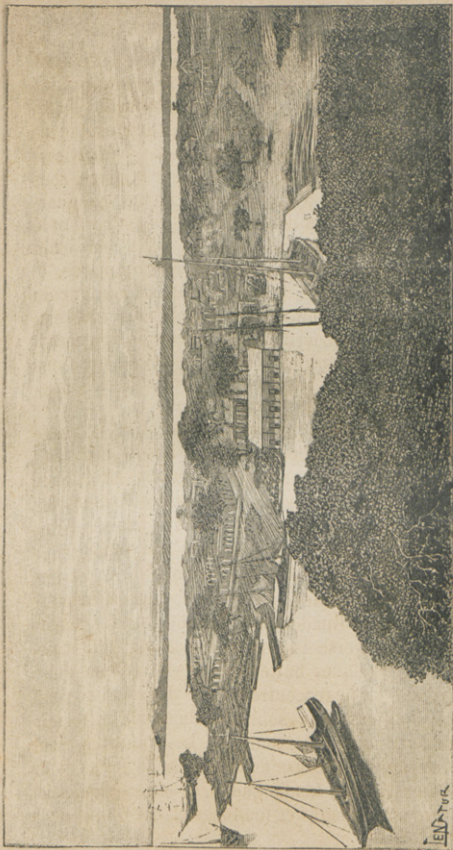
La végétation, à la Guadeloupe, se développe avec exubérance. Les pluies y sont fréquentes; mais, à l'hivernage de mi-juillet à mi-octobre, ce sont des averses torrentielles, qui transforment ruisseaux et rivières en torrents dévastateurs. A cette saison, le pays est parfois bouleversé par des tremblements de terre, des raz-de-marée, ou des ouragans épouvantables. Après ces pluies, le temps devient sec, et la chaleur brûlante de l'atmosphère est tour à tour modérée par la brise de mer et celle de terre. L'humidité y est générale et permanente.

Divers étangs se voient à la Guadeloupe : le plus remarquable est le *Grand-Étang*, assis à 394 mètres de hauteur, entre la rivière du *Carbet* et celle du *Bananier*. Un site d'une extrême beauté verdoyante entoure ce lac, lequel est souvent sillonné en radeaux par des chasseurs, ou des naturalistes, qui viennent y récolter des fleurs. On rencontre au nord et à l'est de l'île, une multitude d'ilots, de forme et d'étendue variées.

Parmi les lieux remarquables, se distinguent la *Basse-Terre*  (9,165 hab.), capitale de la Guadeloupe et chef-lieu du gouvernement colonial; — la *Capesterre* (10,158 hab.); — *Sainte-Rose* (5,795 hab.), assise au sein de bouquets de palmiers et de cocotiers touffus; L'Olive et Duplessis y débarquèrent en 1635; — *Lamentin* (5,264 hab.), au

fond de la superbe baie de ce nom ; — *Trois-Rivières* (5,079 hab.), port habituellement fréquenté par les canots des Saintes ; — et la *Baie-Mahault* (4,982 hab.), centre le plus malsain du pays ; elle est entourée de faisceaux de mangliers et de palétuviers. Les autres localités, fondées toutes sur la plage, sont des bourgs de 800 à 4,000 âmes. Parmi les quartiers de plaisance, on doit citer le *Camp-Jacob* et le *Matouba*, remarquables, tous les deux, par leurs jeux hydrauliques, l'élégance de leurs maisons, la fraîcheur et la pureté de leur climat. Le contour du rivage offre une route large et facile. Au côté est, ce chemin est parcouru par un service de diligences, qui met en relations les deux portions du pays ; une gabare, jetée sur la Rivière-Salée, reçoit la diligence, qu'elle transporte à la *Grande-Terre*.

La *Grande-Terre* présente, à-peu près, la forme d'un triangle rectangle. C'est un immense plateau mouvementé, reposant sur des masses calcaires, dues à l'action d'un cataclysme géologique sous-marin. Ses côtes sont généralement bordées de falaises escarpées, qui accusent 115 mètres dans leur plus grande altitude. Elles dessinent des promontoires, et une série d'anses, offrant, en général, plus d'étendue que celles de la Guadeloupe. Aucune hauteur remarquable ne traverse la surface de ce plateau, mais, çà et là, quelques buttes rocheuses. Là, en guise de rivières, on ne rencontre qu'une douzaine de ruisseaux, dont les eaux sont absorbées par le terrain sablonneux qu'ils parcourent. Les pluies y sont peu fréquentes, à cause de l'absence de forêts et de montagnes. Ainsi, tandis que, à la saison pluvieuse, une verdure brillante et touffue, s'élance du sol de la



VUE DE LA POINTE-A-PITRE.



Guadeloupe, une sécheresse dévorante désole la Grande-Terre. Les eaux pluviales, si rares déjà, s'amassent dans certaines parties du pays, et forment de larges marécages, d'où s'exhale une odeur fétide. Les tremblements de terre sont plus désastreux ici qu'à la Guadeloupe, à laquelle la *soufrière* sert de soupape : Celui dont le souvenir encore épouvante, date du 8 février 1843; il fut suivi d'un affreux incendie, qui détruisit le chef-lieu de fond en comble.

La principale ville de la Grande-Terre est la *Pointe-à-Pitre* ♀ ⊙ ☽ ≡ (17,991 hab.). Sa rade, très sûre, n'est qu'un vaste bassin pouvant contenir plusieurs vaisseaux; elle est signalée, la nuit, par deux feux, et les navires trouvent 4 mètres d'eau au pied des quais. Pointe-à-Pitre est la ville commerciale; elle offre une église superbe, un beau théâtre, de somptueuses maisons, bâties à plusieurs étages, et un marché, dont l'architecture est très élégante. Un horrible incendie dévora, le 18 juillet 1871, les quartiers les plus florissants de la ville; mais elle s'est depuis relevée de ses ruines, de telle sorte qu'on peut la placer aujourd'hui, au rang des premières villes des Petites Antilles. Sur le quai, se dresse une superbe usine centrale, une des plus grandes de celles des Iles du Vent.

Il faut citer, entre autres lieux importants, le *Moule* (11,024 hab.), doté de trois usines centrales; — *Sainte-Anne* (8,968 hab.), délicieux bourg, offrant quatre usines centrales à sucre, des bains de mer très fréquentés, et des carrières de pierres de taille; — les *Abymes* (7,868 hab.), siège d'un hospice entretenu aux frais de l'administration coloniale; — *Petit-Canal* (7,032 hab.); — *Saint-François*

(6,352 hab.); — *Port-Louis* (5,261 hab.), possédant une jolie église, et deux usines centrales à sucre; — *Gosier* (4,883 hab.), siège d'un phare et d'une station de pilotage; — et l'*Anse-Bertrand* (4,664 hab.). Toutes ces localités sont assises sur le rivage et reliées entre elles, par un service de diligences.

Les productions végétales de l'île de la Guadeloupe sont très variées; elles consistent en cannes à sucre, café, rocou, cacao, coton, etc. Toutes les plantes du pays sont médicinales, et il y abonde des bois propres à l'ébénisterie et aux constructions civiles et navales. Parmi les oiseaux, on distingue le colibri, l'oiseau-mouche, la pie des Antilles, le siffleur, le gobe-mouches, le sucrier, le gros-bec, la *perruque du Matouba*, le ramier, la tourterelle, la perdrix et la grive. L'agouti est le seul quadrupède sauvage qu'on trouve dans la colonie. Elle contient plusieurs sources thermo-minérales, ainsi classées : *eaux sulfureuses, salines faibles, salines fortes, salines fortes avec dépôts ferrugineux*; mais, de toutes ces eaux, les plus fréquentées sont les sources de Dolé, qui sont pourvues d'établissements commodes.

ADMINISTRATION ET DIVISION. — L'île de la Guadeloupe, avec les Saintes, Marie-Galante, les Iles de la Petite Terre, la Désirade, la partie française de Saint-Martin, Saint-Barthélemy, forme le gouvernement colonial. La colonie et dépendances sont divisées en 4 arrondissements : Basse-Terre, Pointe-à-Pitre, Marie-Galante et Saint-Barthélemy, subdivisés en 11 cantons et 33 communes.

Le gouvernement colonial est composé d'un gouverneur dont les pouvoirs sont déterminés par l'ordonnance du 9 février 1827, successivement modifiée par celles de 1830, 1833, 1848, 1853, et du 29 août 1855 ; d'un ordonnateur, d'un directeur général de l'Intérieur, et d'un procureur général, lesquels dirigent, sous les ordres du gouverneur, les différentes branches du service administratif. Toutes ces autorités sont à la nomination de la métropole. Un conseil privé assiste le gouverneur, dont il éclaire les décisions et aux actes duquel il participe dans des cas déterminés par la loi.

En vertu du décret impérial du 26 juillet 1854, modifié par celui du 7 novembre 1879, l'île est dotée d'un Conseil général, composé de 36 membres. Entre autres attributions locales, il vote chaque année le budget colonial. Le budget des recettes et des dépenses a atteint, en 1880, le chiffre de 4,937,489 fr. 72 c. Aux termes du sénatus-consulte du 3 mai 1854, les lois de la métropole ne sont exécutoires dans la colonie que par une promulgation spéciale. La Guadeloupe et ses dépendances sont représentées à la Chambre par deux députés, et au Sénat, par un sénateur.

La justice y est distribuée par une cour d'appel ; deux tribunaux de 1<sup>re</sup> instance, siégeant, l'un, à la Basse-Terre, l'autre, à la Pointe-à-Pitre, et des tribunaux de paix, établis dans les cantons. Toutes ces juridictions ressortissent à la Cour de Cassation, siégeant en France.

L'instruction publique est très répandue dans le pays ; elle est placée sous la haute sollicitude de la direction de l'Intérieur.

• Les produits exportés par la colonie consistent en sucre brut, sucre d'usine, sucre concret, café, cacao, coton, mélasse, rhum, tafia, rocou, campêche et vanille. L'importation s'est élevée, en 1880, à 24,970,156 francs; et l'exportation, durant la même année, à 28,792,315 francs. Les ports ouverts au commerce extérieur sont les suivants : Basse-Terre, Pointe-à-Pitre, Moule et Port-Louis.

A l'exception de l'industrie sucrière, il n'en existe aucune autre dans la colonie.

Deux établissements financiers y fonctionnent : une banque, constituée en vertu de la loi du 11 juillet 1851, au capital réalisé de 3 millions de francs, et une société de crédit foncier, dont le siège est à Paris.

Une ligne télégraphique relie la Basse-Terre et la Pointe-à-Pitre, qui sont, en outre, mises en communication avec le reste des Antilles, l'Europe et l'Amérique, par des câbles sous-marins.

Tous les cultes y sont libres. Le territoire de l'île de la Guadeloupe et dépendances, est érigé, depuis 1850, en évêché suffragant de Bordeaux.

Il y a dans chacun des arrondissements de la Basse-Terre et de la Pointe-à-Pitre, une chambre d'agriculture et une chambre de commerce.

Grâce aux progrès incessants de la démocratie en France, l'administration coloniale se trouve aujourd'hui entre les mains des hommes de la race noire. Ceux-ci, en général, font preuve d'aptitudes gouvernementales; ils se distinguent par des capacités réelles, notamment, à la direction de l'Intérieur, aux délibérations du Conseil général, à la mairie. Tous leurs désirs, tous leurs efforts tendent actuellement vers l'assimilation de la colonie à la métropole. Ce but, si





LE GÉNÉRAL DUGOMMIER.



louable, n'est pourtant pas nouveau. L'île de la Guadeloupe, comme le reste des colonies françaises, l'a atteint sous la Révolution de 89 (1). Mais cette situation lui a été aussitôt enlevée par la constitution du 13 décembre 1799 ou de l'an VIII(2). Le rétablissement de l'ancien état de choses, si obstinément poursuivi par les nouvelles couches sociales de la Guadeloupe, est chose possible, si l'on envisage, surtout, les progrès croissants et les aspirations libérales de la démocratie en France. Seulement, une fois ce but réalisé, la prudence et l'étroitesse du territoire exigent que les habitants du pays s'en tiennent là.

Les Guadeloupéens sont francs, accueillants, très polis et d'un commerce séduisant. Le français est la langue officielle qu'ils parlent généralement avec pureté, mais le créole, idiome corrompu, est le langage populaire.

Les Guadeloupéens émigrent beaucoup; ils se fixent ordinairement en Haïti ou à la Côte-Ferme.


L'île de la Guadeloupe s'honore d'avoir donné le jour aux généraux Dugommier et Aristide de Gondrecourt; au chevalier de Saint-Georges; aux poètes Léonard et Poirié Saint-Aurèle; au peintre Lethière; au savant médecin F. L'herminier; à l'homme de lettres Privat d'Anglemon; à Campenon, de l'Académie française; à Louisy Mathieu, qui eut l'honneur

(1) • Les colonies françaises font partie intégrante de la République et sont soumises à la même loi constitutionnelle. • — Constitution de l'an III.

(2) • Le régime des colonies est déterminé par des lois spéciales. • — Constitution de l'an VIII.

de représenter son pays à la Chambre des députés à Barbès, etc.

Superficie : 160,262 hectares. — Lat. N., 15°59' et 16°31'. — Long. O , 63°32' et 64°9'.

**Saintes** (les)  (1,818 hab.), à 19 kil. S.-E. de l'arrondissement de la Basse-Terre, dont elles dépendent, sont un groupe d'îles situé entre la Dominique et l'île de la Guadeloupe.

NOTIONS HISTORIQUES. — Cet archipel fut découvert en 1493, le jour de la *Toussaint*, par Christophe Colomb qui, dès lors, les appela *los Santos*. En 1618, il tomba au pouvoir de la France. Cette puissance, l'ayant presque aussitôt abandonné pour des causes diverses, s'empressa néanmoins de renouveler son occupation en 1652. Mais, en 1794, il fut enlevé aux Français par l'Angleterre, qui ne le restitua qu'en 1814. Depuis lors, ces îles, passées définitivement au domaine de l'Etat, ont constamment suivi le sort de la Guadeloupe. On y déportait les insurgés, durant la révolution de la Basse-Terre.

DESCRIPTION GÉNÉRALE. — Le groupe des Saintes, pour le système de fortifications qui le défend, ses établissements militaires, l'excellence de ses ports, etc., a reçu le surnom de *Gibraltar des Indes Occidentales*. Quoique généralement aride et pétri de rochers, le sol, partout où il est cultivé, produit, notamment, le coton, des vivres de toutes sortes et un café très recherché.

Les Saintes se composent de plusieurs îlots, dont deux assez étendus : la *Terre-de-Haut*, ou *du Vent* et la *Terre-de-Bas*, ou *de dessus le Vent*. Leur sur-

face respective est hérissée de collines, dont la *Terre-de-Haut* présente le plus haut pic (316 mètres). Cette dernière terre dessine une série de promontoires et de baies spacieuses; la plus grande est celle comprise entre la Pointe-à-l'Eau et la Tête-Rouge. Son étendue et sa commodité assurent un excellent abri aux navires de guerre chassés de la station de la Guadeloupe par la fureur des raz-de-marée.

La Terre-de-Bas affecte, à peu près, la forme d'un rectangle. Elle est séparée de la Terre-de-Haut par un canal appelé *passé du sud*, que les plus gros vaisseaux peuvent sillonner. Aucune anse spacieuse ne la distingue, mais quelques pointes proéminentes.

Les îlots situés entre les deux terres principales sont: le *Paté*, la *Coche*, le *Grand-Ilet*, et l'îlot à *Cabris* sur lequel sont bâtis le lazaret et le fort Joséphine, converti depuis en pénitencier.

Les Saintes offrent une température salubre; elles sont très fréquentées par les dyssentériques.

L'industrie y est assez florissante: elle consiste dans l'élevage des volailles, les tuileries, les briqueteries, et la fabrication d'ouvrages de poterie. La pêche, qui est le principal objet du commerce des insulaires, fait des Saintois d'excellents pilotes côtiers et des marins intrépides et expérimentés.

Une goëlette-poste met en communication deux fois par semaine le groupe et la Basse-Terre.

Superficie: 1422 hectares. — Lat. N., 15°54'. — Long. O., 64°1'.

**Marie-Galante** (16,326 hab.), éloignée de 28 kil. S.-E. de la Basse-Terre, a reçu le nom du

vaisseau monté par Christophe Colomb. C'est la plus considérable de ces dépendances.

NOTIONS HISTORIQUES. — Découverte en 1493 par ce célèbre navigateur, cette île fut d'abord colonisée par la France en 1648. Longtemps inquiétés par les naturels des Antilles voisines, les Français restèrent enfin paisiblement maîtres de cette terre, qu'ils avaient acquise par la violence, et dont ils avaient eu la précaution de massacrer tous les indigènes. Alternativement possédée et administrée par des compagnies diverses, Marie-Galante, en 1674, fut incorporée au domaine de la couronne. Cependant les Anglais s'emparèrent, en 1691, de la colonie, qu'ils ont occupée jusqu'en 1706, époque où elle redevint française. Bientôt ils renouvelèrent leur occupation et ne restituèrent le pays aux Français qu'en 1763, par suite du traité de Paris.

Un ouragan survenu le 6 septembre 1776 a détruit complètement Marie-Galante. En 1794, elle tomba au pouvoir de l'Angleterre, à laquelle l'énergie de Victor Hugues l'arracha en novembre de la même année. Jamais toute autre colonie ne fut disputée avec plus d'acharnement à la France par les Anglais, lesquels ont pu s'en rendre de nouveau maîtres en 1808. Sous leur domination, qui a tout ruiné, l'île s'administra elle-même jusqu'en 1810, date où on la fit rentrer au giron de la Guadeloupe. Mais, aux événements des Cent-Jours, l'Angleterre, une dernière fois s'en empara, et ne l'a rendue qu'en 1816 aux Français, qui n'ont jamais, depuis lors, cessé de l'occuper.

DESCRIPTION GÉNÉRALE. — Marie-Galante est de forme circulaire. Son sol est composé d'assises cal-

caires, dues à des éruptions sous-marines. Deux chaînes de collines boisées, surmontées de plateaux légèrement accidentés, traversent sa surface de l'est à l'ouest ; elles projettent du nord au sud des rameaux séparés entre eux par des vallons insignifiants. La plus remarquable de ces deux collines est *Barre-de-l'Île*, qui mesure 200 mètres d'altitude. La colonie présente une succession de pointes d'un accès dangereux. Comme on le remarque dans beaucoup d'îles du Vent, la grève offre, de côté et d'autre, une dune de sable d'une beauté resplendissante. A l'exception du littoral sud-ouest, les côtes forment des falaises escarpées au pied desquelles les vagues déferlent avec fureur. Le climat, en général, est insalubre, à cause des nombreux marais dont l'île est couverte. On y rencontre quelques pâturages gras, que paissent des chevaux estimés, des mulets et beaucoup de bestiaux. Les côtes de Marie-Galante sont très poissonneuses. A certaine saison de l'année, la pêche aux baleines peut être portée, avec succès, aux environs de la rade de Saint-Louis, et dans le canal qui sépare l'île de la Dominique. Le sol est très fécond : il produit, dans toutes les régions cultivées, la canne à sucre, principale richesse végétale, le café, le cacao, le coton et du bois de campêche.

ADMINISTRATION. — Marie-Galante forme un arrondissement, composé d'un canton, qui est subdivisé en 3 communes. Chaque commune est civilement administrée par un conseil municipal, présidé par le maire.

Le chef-lieu de l'arrondissement est *Grand-Bourg* (7,197 hab.). Cette ville est le siège d'une

chambre d'agriculture, d'une justice de paix, et d'un tribunal de première instance. Les appels des décisions de ces tribunaux se font à la Basse-Terre. Le port est d'un accès difficile, à cause de la faible profondeur de ses eaux, et de la ceinture de rochers qui l'entoure. Deux étangs, situés, l'un à l'est, l'autre à l'ouest de Grand-Bourg, servent à l'usage des habitants; ils sont alimentés par les pluies et par une multitude de sources qui jaillissent de leur fond. A une faible distance de l'étang occidental, se trouve un lagon, communiquant avec la mer par un étroit canal. Cette mare insignifiante, sous l'action des averses, qui visitent le pays, se convertit parfois en torrent impétueux.

Les autres lieux remarquables sont : la *Capesterre* (4,412 hab.), siège d'un tribunal de paix, et *Saint-Louis* (4,717 hab.).

Marie-Galante fournit en sucre, à peu près le cinquième des revenus du gouvernement colonial. Ses industries principales sont l'élevé du bétail, et la fabrication du sucre. Un service de bateaux à vapeur la relie à la Pointe-à-Pitre et à la Basse-Terre.

Superficie : 14,927 hectares. — Lat. N., 16°. — Long. O., 63°30'.

**Petite Terre** (les Iles de la), à 9 kil. S.-E. de la Grande-Terre, se composent de deux îlots, divisés par un étroit passage. Elles n'atteignent que 12 mètres de hauteur et sont occupées par un poste militaire. Un phare à feu fixe, blanc, établi à *Terre-de-Bas*, signale, la nuit, ces îles à une distance de 15 milles en mer. Les animaux y sont peu abondants. Parmi les arbres cultivés dans le groupe on ne peut guère



citer que le cotonnier; on y récolte quelques vivres. La pêche est la seule ressource industrielle de la colonie.

**Désirade** (1,609 hab.) est située à 11 kil. nord-est de la Grande-Terre.

NOTIONS HISTORIQUES. — Cette île est la première terre découverte par Christophe Colomb en son second voyage (3 novembre 1493). Elle doit son nom au désir ardent qu'avait ce navigateur de toucher au rivage; mais, suivant une version contraire, Colomb lui imposa le nom du vaisseau qu'il montait. La France y fonda la première colonie. En 1762, et durant la Révolution française, la Grande-Bretagne s'en empara et ne la rendit (aux Français) qu'à la paix de 1815.

DESCRIPTION GÉNÉRALE. — La Désirade est d'origine volcanique. Elle est longue de 10 kil. et en offre 3 dans sa plus grande largeur. Sa surface est traversée par un système de collines, dont les flancs, abrupts d'un côté, s'abaissent, de l'autre, jusqu'au niveau de la mer. Quoique pourvue de sources abondantes, la colonie n'offre une végétation riche qu'à la saison pluvieuse. Le sol est sablonneux, et très aride dans la sécheresse; il n'est particulièrement favorable qu'à la culture du cotonnier et des légumes.

On trouve des sites pittoresques et salubres aux flancs de la chaîne de mornes qui occupe l'île dans le sens de sa largeur. Il n'y a ni port ni rade. Le seul mouillage est l'*Anse-à-Galet*, si souvent visitée par des raz-de-marée. On y élève beaucoup de bêtes à cornes, des moutons, des cabris et des

porcs. La colonie possède deux sources minérales. Sa principale industrie est la pêche, à laquelle se consacrent presque tous les habitants. On remarque une léproserie dans la partie nord.

En vertu d'une ordonnance en date du 15 août 1765, la colonie reçut un établissement de correction, où étaient relégués les jeunes français incorrigibles, dont les grandes familles voulaient se débarrasser et qu'elles ne trouvaient pas assez dépayés par une lettre de cachet pour Vincennes ou la Bastille.

La Désirade a vu naître l'abbé Maston, prédicateur éloquent.

Superficie : 2,720 hectares. — Lat. N., 15°57' et 16°31'. — Long. O., 63°32' et 64°9'.

**Saint-Martin** (la partie française de l'île de) (3,485 hab.) est située au nord, à 233 kilomètres nord-nord-ouest de la Guadeloupe, et comprend les deux tiers du pays.

NOTIONS HISTORIQUES. — Cette île fut d'abord colonisée en 1639 par des Français venus de Saint-Christophe, aux ordres de de Poincy, gouverneur des Antilles françaises du Vent. Mais les envahisseurs l'ayant presque aussitôt abandonnée, la Hollande s'en empara et y fonda le premier établissement. Repoussés par les Espagnols, qui, peu après, évacuèrent volontairement la colonie, les Hollandais vinrent une dernière fois de Saint-Eustache prendre possession de l'île. Bientôt 300 Français, commandés par le neveu de de Poincy, se rendirent également maîtres du pays, qu'ils partagèrent, le 23 mars 1648, avec les Néerlandais. Grâce à une mutuelle équité, la foi que

les deux puissances ont jurée l'une à l'autre d'y vivre en paix, ne s'est point démentie depuis cette époque.

Cédée en 1651 à l'Ordre de Malte, la partie française de l'île devint quelque temps après la propriété de la deuxième compagnie; celle-ci la restitua à la couronne, avec la Guadeloupe, en 1674. Suivant, depuis lors, les vicissitudes de cette dernière île, elle fut plus d'une fois enlevée par les Anglais, qui l'ont chaque fois rendue. Mais ces derniers, ayant tenté, en 1808, de renouveler leur occupation, furent repoussés, au nombre de 200, par 45 soldats français.

DESCRIPTION GÉNÉRALE. — La partie septentrionale de Saint-Martin présente le plus haut sommet de l'île, le *Pic-du-Paradis*, élevé de 415 mètres au-dessus de la mer. Le contour des côtes offre une succession d'anse très profondes et aussi commodes que les autres. On n'y rencontre aucun cours d'eau. Les quelques ruisseaux qui coulaient auparavant, se sont brusquement taris, à la suite du tremblement de terre qui a détruit la Pointe-à-Pitre en 1843.

Un grand cataclysme survenu en 1819 à la Guadeloupe, et dont les effets se sont fait ressentir à Saint-Martin, a donné naissance à l'étang de *Sainp-son's bay*, situé au sud-ouest. A l'embouchure actuelle de cet étang, se trouvait une grande construction, qui fut complètement balayée par la tourmente.

La culture des terres, à Saint-Martin, est presque nulle. Le peu de productions végétales qu'on y voit, ne servent qu'à l'usage domestique : Elles consistent en cannes à sucre, en maïs, millets, patates et divers légumes très estimés. Cependant, le sol, qui pré-

sente çà et là des points d'une grande fertilité, pourrait produire, avec vigueur, tous les arbres et toutes les plantes précieuses qu'on distingue dans les plaines de l'île d'Haïti. Mais, dépourvue de bras, dont le nombre, d'ailleurs, décroît chaque jour par une émigration fréquente, Saint-Martin semble condamnée à étaler longtemps aux yeux du voyageur l'état pitoyable où gît son agriculture. On y trouve des indigotiers d'une qualité supérieure. Les salines y sont très productives. Parmi les oiseaux du pays, il faut citer la tourterelle, l'ortolan, le martin-pêcheur, l'oiseau-mouche, le colibri, le rouge-gorge, le ramier, la poule d'eau et le canard. La seule richesse minérale de la colonie est le phosphate de chaux, que l'on trouve en petite quantité dans divers endroits

ADMINISTRATION. — Saint-Martin forme un canton. Elle est administrée par un conseil municipal, composé de 21 membres, sous la présidence d'un maire. Le chef-lieu de l'île est *Marigot*, au fond de la placide baie de ce nom. Cette ville s'étend au pied d'un morne surmonté d'une forteresse en ruines. Elle est le siège d'un tribunal de 1<sup>re</sup> instance, fondé en vertu du décret du 6 mai 1879.

Le commerce du pays est absolument libre : aucune imposition fiscale n'est établie sur les marchandises importées.

L'industrie de Saint-Martin consiste dans la fabrication du rhum, l'élevage du bétail, la fabrication d'ouvrages de poterie, et l'exploitation des salines. Parmi les produits exportés, on remarque le sel, dont le débouché est à la Nouvelle-Ecosse; des animaux, des potiches, qui se vendent aux Antilles voisines.



MARIGOT, CHEF-LIEU DE LA PARTIE FRANÇAISE DE SAINT-MARTIN.



Les habitants de la colonie sont hospitaliers, accueillants et d'une intelligence remarquable.

Le docteur Beauperthuy, qui a laissé un ouvrage estimé sur les moyens de guérir la lèpre, y est né.

Superficie : 5,177 hectares. — Lat. N., 18°3'. — Long. O., 65°34'.

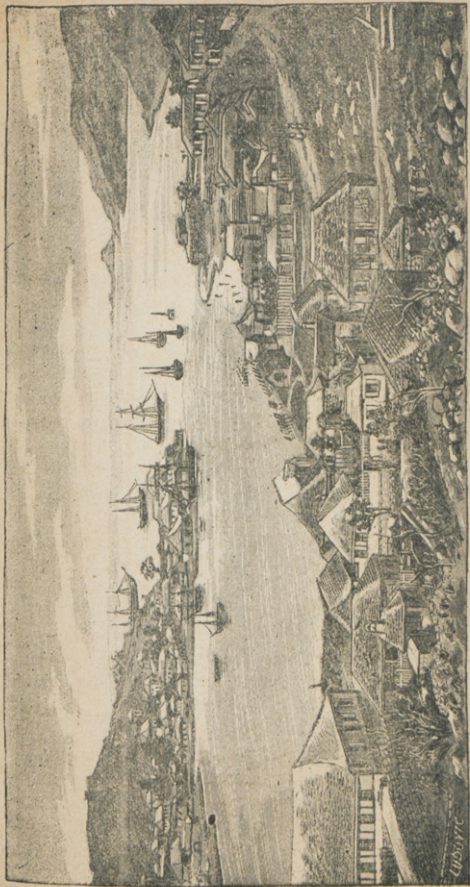
**Saint-Barthélemy** (2,835 hab.), une des Petites Antilles du Vent, est située au sud de l'île Saint-Martin.

NOTIONS HISTORIQUES. — L'île Saint-Barthélemy fut colonisée sur l'ordre de de Poincy, par un sieur Gentès, à la tête d'un détachement de 58 Français. Le premier établissement fondé par les envahisseurs, date de 1648. En 1651, le pays passa à l'Ordre de Malte, qui en fit l'acquisition ainsi que de Saint-Martin; mais il dut aussitôt renoncer à l'idée d'occuper Saint-Barthélemy, à cause des irruptions répétées des Caraïbes. Une nouvelle attaque, opérée contre l'île, en 1659, par de Poincy, eut un succès incomplet. Cependant, la France réussit plus tard à y étendre entièrement sa domination. Confiée ensuite par cette puissance, à la Compagnie des Indes Occidentales, qui l'exploita pendant 10 ans, la colonie fut, en 1674, réunie au domaine royal. Un siècle plus tard, sa population atteignit un très grand développement. Mais, en 1784, l'île fut cédée à la Suède par les Français, pour l'obtention du droit d'entrepôt à Gothembourg, privilège qui, 10 ans après, fut pourtant étendu aux autres nations. Saint-Barthélemy, déclarée port libre en 1785, était ainsi devenue un des plus riches centres du commerce aux Antilles. Cette situation florissante

s'accrut bientôt, grâce à l'acharnement de la guerre soutenue contre l'Angleterre par les Américains. Mais, diverses causes, jointes à des désastres physiques, amenèrent, quelque temps après, la ruine de sa splendeur commerciale. Trouvant cette unique possession plus onéreuse que productive, la Suède, dès le commencement du siècle, avait conçu l'idée de s'en dessaisir. Plus d'une fois, et tout dernièrement, en 1875, les assemblées suédoises ont accentué ce vœu, et la couronne reçut définitivement l'autorisation d'y donner suite. Dès lors, la cour de Suède offrit à la France la cession de cette ancienne colonie française, dont la population est entièrement catholique. Les Français agréèrent l'offre, en subordonnant toutefois leur acceptation à l'adhésion des habitants de l'île. A cet effet, un scrutin fut ouvert, et, à l'unanimité moins une voix, la décision de la couronne suédoise fut approuvée. Cette rétrocession fut, en définitive, consacrée par un traité en date du 10 août 1877, ratifié par le Président de la République, le 12 mars 1878, en vertu de la loi du 2 du même mois. M. Couturier, gouverneur de la Guadeloupe, prit, au nom de la France, solennellement possession de l'île, le 16 mars 1878. Cette acquisition a coûté 80,000 francs au gouvernement français, qui, en outre, en a payé 320,000 pour les pensions et le rapatriement des fonctionnaires suédois.

DESCRIPTION GÉNÉRALE. — Saint-Barthélemy présente une longueur de 9 kilomètres sur une largeur variant de 2 à 3. Son sol est de formation crétacée. Une chaîne de mornes la traverse dans le sens de sa longueur. Elle lance du nord au sud de nombreux ra-





GUSTAVIA, CAPITALE DE SAINT-BARTHELEMY



meaux, qui s'émousent vers les côtes, ou vont s'y dresser de toute leur hauteur, sous forme de falaises. Le contour de la colonie est très déchiré, et, de ces déchirures, résultent des promontoires dangereux, ou des baies généralement furieuses. Celle de Saint-Jean, la plus spacieuse et la plus jolie à la fois, fouette, en mugissant, une dune de sable, dont la blancheur resplendit au contact du soleil. Une série d'îlots s'échelonnent vers les côtes septentrionales de l'île, constituant ainsi un danger perpétuel pour les navigateurs inexpérimentés. Les pluies y sont rares; et, aucun cours d'eau ne sillonne la surface du pays. Des étangs, peuplés d'animaux aquatiques, et plusieurs salines s'étendent au sein des vallées qui bordent les côtes. Le climat est sain et rafraîchi par la brise d'Est, qui y domine. Le sol est très aride, mais, de côté et d'autre, il présente d'assez grandes portions de terre arable, où se cultivent, avec succès, la patate, le manioc, la salade, le cocotier, le bananier, le cotonnier, divers légumes, ainsi que l'ananas. La colonie abonde en richesses minérales, parmi lesquelles l'or, l'argent, le cuivre, la houille, le phosphate de chaux, etc.

ADMINISTRATION. — Aux termes de l'article 3 de la loi du 2 mars 1878, l'île de Saint-Barthélemy, sous le rapport administratif, politique et judiciaire, relève de la Guadeloupe. Elle est administrée civilement par un conseil municipal, présidé par le maire, et est représentée au Conseil général, siégeant à la Basse-Terre, par un conseiller, élu au suffrage universel.

La capitale est *Gustavia* ≡, bâtie en fer à cheval, sur un hâvre large et profond. Elle est défendue

par deux forts, construits, séparément, au sommet de deux monticules, qui dominent l'entrée du port. Gustavia fut le centre de ce commerce florissant dont l'île a joui à partir de 1785. Elle est le siège d'un tribunal de première instance, établi sur le même pied que celui de Saint-Martin.

Le seul lieu digne d'être cité, après la capitale, est *Lorient*, quartier très populeux, assis au fond d'une baie orageuse, et ombragé par des cocotiers vigoureux. On y voit une jolie chapelle catholique, à laquelle est attaché un desservant.

L'industrie du pays consiste dans l'éducation du bétail et la fabrication de chapeaux de paille commune.

Le catholicisme est le culte dominant. Il y a cependant des protestants de toutes sectes.

L'île est reliée au reste des Antilles françaises, par un bateau-poste.

Le peuple est doux, tranquille, hospitalier et constitue une troupe de marins excellents.

Superficie: 1,200 hectares. — Lat. N., 17°58'. — Long. O., 65°62'.

**Martinique** † ♀ ☉ (161,995 hab.), au sud de la Dominique, et au nord de Sainte-Lucie, est, après la Trinité et la Guadeloupe, la plus considérable des Petites Antilles du Vent.

NOTIONS HISTORIQUES. — La Martinique, sous les Caraïbes, portait le nom de *Mandiana*. Elle fut découverte par Christophe Colomb en 1493. Longtemps contestée par les Français aux Espagnols, qui en devaient la possession à ce célèbre naviga-

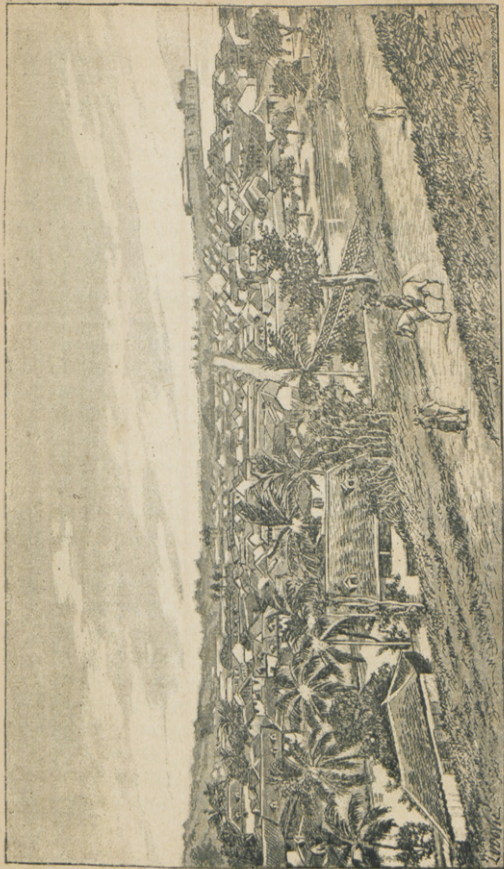
teur, elle est enfin restée acquise à la puissance qui la gouverne actuellement.

C'est le 18 juin 1635 qu'elle fut occupée, au nom de la France, par L'Olive et Duplessis. Mais, à la vue de la multitude de serpents et d'insectes qui infestaient l'île, à l'attitude agressive des Caraïbes, ils durent renoncer à leur projet de colonisation. Un mois après, d'Enambuc, gouverneur de Saint-Christophe, envahit cette Antille, à la tête d'une milice disciplinée, composée de 500 hommes. Il y jeta les assises d'un premier établissement. La guerre ne tarda pas à éclater entre les envahisseurs et les Caraïbes, justement irrités de l'invasion de leur territoire par des étrangers. Elle fut meurtrière, et dura plus de vingt ans, au bout desquels, les Caraïbes, épuisés d'efforts héroïques, furent complètement exterminés. En 1664, sous le ministère de Colbert, la Martinique, ayant été achetée des nouveaux propriétaires, au prix de 120,000 livres, fut réunie au domaine de la couronne. La Hollande, en 1674, dirigea contre elle une attaque, qui n'eut aucun succès. Colonisée, en 1762, par l'Angleterre, qui renouvela son occupation plusieurs fois depuis, ce ne fut qu'en vertu des traités de 1815 que les Français ont pu, définitivement, étendre leur domination sur l'île. Elle fut souvent ruinée par des tremblements de terre épouvantables : ceux dont la mémoire a laissé le plus d'effroi, datent de 1776, 1779, 1780, 1788, 1813, 1817, 1823 et 1839. L'abolition de l'esclavage y fut proclamée en 1848.

Les habitants de cette colonie, comme ceux de la Guadeloupe, émigrent beaucoup; ils vont, d'ordinaire, se fixer en Haïti, ou à la Côte-Ferme. De même que les Guadeloupéens, les Martiniquais poursuivent

avec autant d'intelligence que de fermeté, l'assimilation du régime de la colonie au régime de la métropole.

DESCRIPTION GÉNÉRALE. — Le sol de la Martinique est de composition hétérogène : il est tantôt aride et pierreux, tantôt gras et ferme, et, en maints endroits, des masses de pierres ponce, associées aux débris de matières végétales, le rendent léger et fertile. L'île est divisée, pour ainsi dire, en deux presqu'îles, jointes par l'isthme compris entre le hâvre du Robert et le Cohé de Lamentin. Sa surface, comme celle de beaucoup de terres de l'archipel, présente, de côté et d'autre, les traces de l'action de cette multitude de volcans qu'elle offre. Ces cratères, pour la plupart éteints, occupent, à des altitudes variées, les régions centrales de l'île. Le plus remarquable, est la montagne Pelée, élevée de 1,350 mètres au-dessus du niveau de la mer. De la chaîne de montagnes, qui sillonne le centre du pays, partent de gracieux contre-forts, où brillent une végétation plantureuse et des sites extrêmement pittoresques. Entre ces contre-forts, s'étendent des vallées riantes, au fond desquelles serpentent une quarantaine de cours d'eau, qui se convertissent, aux averses d'automne, en torrents impétueux. De toutes ces rivières, les seules navigables, sont la rivière *Salée* et la rivière *Pilote* ; la hauteur de leurs eaux, durant la sécheresse, n'excède guère un mètre. Deux canaux principaux, offrant chacun 6 mètres de largeur, sur une profondeur moyenne de 2 mètres, traversent les côtes occidentales de la Martinique et vont aboutir à la baie de Fort-de-France. A l'hivernage de mi-juillet à octobre, des torrents d'eau descendent des collines de



FORT DE FRANCE, CAPITALE DE LA MARTINIQUE.





laves et des mornes, et inondent quelquefois de grandes portions de la colonie. C'est une saison désagréable pour les hommes comme pour les plantes. Elle engendre des fièvres pernicieuses, beaucoup d'humidité, résultant de l'accumulation des eaux pluviales ; et les marais du pays dégagent des effluves nuisibles, qui imprègnent l'air et le corrompent. A cette époque, la direction des vents est très variable, les flots s'agitent avec fureur, signes précurseurs des raz-de-marée, des ouragans désastreux, ou des tremblements de terre.

La colonie n'est cultivable qu'à certaines zones peu rapprochées des parties centrales, celles-ci ne présentant que des forêts obscures, rendues inaccessibles par les serpents qui les occupent. Grâce à la fertilité prodigieuse du sol, on y cultive, avec succès, notamment le tabac, le cassier, le cotonnier, l'indigotier, le cacaoyer, le gingembre, le manioc, le rocouyer et le cafier ; mais la canne à sucre est la principale richesse végétale de l'île. Sa culture, si abondamment répandue, dérobe au regard le sol des régions basses, la surface des plateaux et celle de toutes les déclivités faciles.

L'ornithologie de la Martinique n'offre pas plus d'intérêt que celle des autres Antilles : Les vallons et les sommets montagneux sont animés par la modulation des mêmes oiseaux qui peuplent le reste des Iles du Vent.

Quatre sources thermo-minérales sourdent du sol de la colonie ; elles sont toutes exploitées, et pourvues d'établissements commodes. Un grand étang, nommé *Etang des Salines*, gît à la pointe méridionale de l'île.

ADMINISTRATION. — *Division, Villes et Lieux remarquables.* — La Martinique est divisée en deux arrondissements : *Saint-Pierre* et *Fort-de-France*; ces arrondissements sont subdivisés en cantons, et les cantons en communes. Il y a 9 cantons et 25 communes. L'île est dotée du même système administratif que la Guadeloupe, et elle est, comme celle-ci, représentée à la Chambre par deux députés, et, au Sénat, par un sénateur.

La capitale est *Fort-de-France* (15,529 hab.), jolie ville, bâtie en bois, aux extrémités d'une baie superbe, et arrosée par la rivière Madame; au côté est, se voit un magnifique bassin de radoub, construit en vertu du décret du 28 juillet 1860. Fort-de-France est le port de guerre, la résidence du gouverneur, du directeur de l'Intérieur, et le siège officiel du Conseil général. Elle offre de beaux édifices publics, et diverses promenades, parmi lesquelles se distingue la place Joséphine.

Après Fort-de-France, vient *Saint-Pierre* (38,323 hab), adossée contre un morne abrupt; elle repose sur un sol extrêmement compact. La rade est foraine. Saint-Pierre est moins large que longue; ses rues sont étroites et pavées de pierres noirâtres. C'est le centre du commerce, et l'entrepôt général des marchandises. Superbes églises; monuments publics; élégantes maisons, pour la plupart construites à deux étages, et en pierres de taille. Depuis 1803, on y a établi un *Jardin des plantes*, qui reçut, en 1861, une plus grande extension; on y voit un modeste musée, où sont réunies un grand nombre de curiosités coloniales. Cette ville a été fortement éprouvée par la furieuse tourmente du 4 septembre 1883.

Les autres lieux sont des bourgs assez importants : *Lamentin* (13,321 hab.), *Rivière-Salée* (2,664 hab.), situés à l'intérieur, et communiquant avec la mer par des canaux qui en portent respectivement le nom; *Trinité* (7,805 hab.) et *Marin* (4,100 hab.) Une succession de villages, au nombre de dix-neuf, suivent, à distances variées, le mouvement des côtes.

La justice y est distribuée par deux tribunaux de 1<sup>re</sup> instance, établis, l'un à Saint-Pierre, l'autre à Fort-de-France. Une cour d'appel siège dans cette dernière commune. Les chefs-lieux de cantons sont régis par des justices de paix.

L'instruction publique, à la Martinique, est très répandue. L'enseignement primaire y est gratuit. Il y a des écoles communales, dirigées par des frères et des sœurs de l'instruction chrétienne. Un lycée est fondé à Saint-Pierre; son personnel est recruté dans l'Université de France, par les soins du ministre de l'Instruction publique. Tous ces établissements sont placés sous le contrôle du Conseil de surveillance de l'Instruction publique, siégeant à Fort-de-France.

Le commerce y est libre. Les navires étrangers sont traités au même pied que les bâtiments marchands de la mère-patrie. Les importations ont atteint, en 1880, le chiffre total de 33,632,884 francs, et les exportations, dans la même année, celui de 27,536,932 francs, ces dernières consistant en cacao, café, campêche, casse, coton, mélasse, rocou, sucres, rhum et tafia.

La principale industrie de la Martinique est l'industrie sucrière. Il y a, à Saint-Pierre, une fonderie, qui est en pleine exploitation.

Le budget colonial varie de 3 millions à 3 millions 900 mille francs. Tout excédant de recettes aboutit à une Caisse de réserve, dont l'administration est confiée aux soins du directeur de l'Intérieur. Cette caisse est destinée à combler le déficit, quand le budget en offre, et, en cas de malheurs publics qui tarissent la source des impôts, à secourir les sinistrés.

La Martinique est dotée d'une banque, au capital réalisé de 3 millions de francs, et d'une institution de Crédit foncier, ayant son siège à Paris.

Saint-Pierre se rattache à Fort-de-France par une ligne télégraphique. Un câble sous-marin met l'île en communication avec le reste des Antilles, l'Europe, et l'Amérique, ainsi que des paquebots-poste.

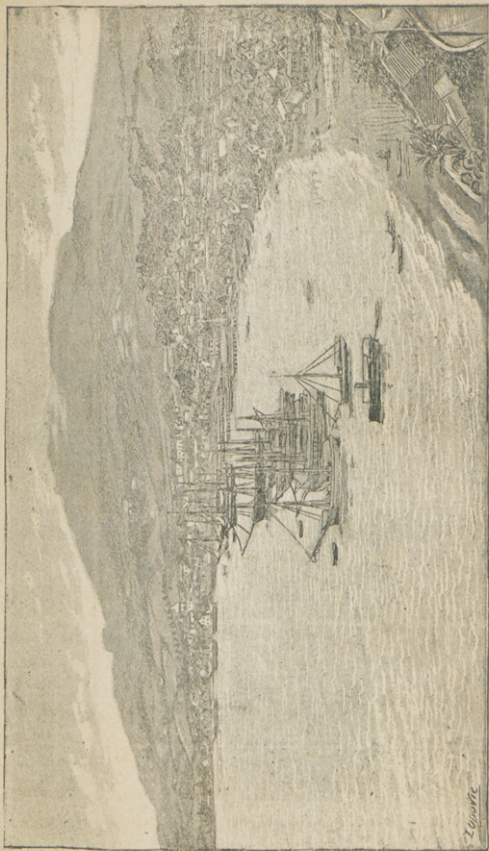
Le culte dominant est le catholicisme. Le pays est érigé en évêché suffragant de Bordeaux, depuis le 25 septembre 1850.

L'île de la Martinique a l'honneur d'avoir donné le jour à l'impératrice Joséphine; Alexandre de Beauharnais, son premier mari; Thibaut de Chanvalon, homme de lettres; Moreau de Saint-Méry, savant; Le Pelletier de Saint-Rémy, historien; Mazulime, qui représenta son pays à la Chambre des députés; le vice-amiral Pothuau.

Superficie : 98,782 hectares. — Lat. N., entre 14°28' et 14°52'. — Long. O., entre 63°11' et 63°30'.

### Questionnaire :

1. Où est située la Guadeloupe? — Quel est le chiffre de sa population? — En quelle année et par qui fut-elle découverte? — Combien de fois est-elle tombée au pouvoir des Anglais? — En combien d'îles est partagé le sol de la

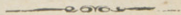


VUE DE SAINT-PIERRE.



colonie? — Parlez de l'administration politique de la Guadeloupe. — Quelle en est la capitale? — Citez les noms des hommes célèbres qui y sont nés. — 2. Où se trouvent les Saintes? — Comment les surnomme-t-on? — 3. Où est située Marie-Galante? — Quel en est le chef-lieu? — 4. Où se trouve la Désirade? — 5. Où est située Saint-Barthélemy? —

Citez-en les richesses minérales, — la capitale. — 6. Où est située la Martinique? — Combien de fois fut-elle colonisée par les Anglais? — Parlez de son système administratif. — Quelle est la capitale de cette île? — Citez-en les autres lieux remarquables. — Citez les noms des célébrités que cette colonie a vues naître.



## ANTILLES ESPAGNOLES

---

### LEÇON XII

#### 10

#### Iles, Villes et Lieux Remarquables.

**Cuba** (1,400,000 hab.), à l'entrée du golfe du Mexique, est la plus considérable des Antilles. Elle a au nord, la presqu'île des Florides, dont elle est éloignée par un canal de 130 milles; au sud-est, l'île d'Haïti; et la Jamaïque au sud.

NOTIONS HISTORIQUES. — Cette île a été découverte par Christophe Colomb, le 28 octobre 1492. Appelée, par les Espagnols, d'abord *Janua*, puis *Fernandida*, elle n'a conservé ni l'un ni l'autre surnom. Colomb croyait qu'elle formait le prolongement du continent américain; cette croyance ne fut ruinée qu'en 1508, après que Sébastien Ocampo eût côtoyé la circonférence du pays. La conquête en fut achevée en 1511, par Diego Velasquez, qui partagea aussitôt cette possession entre un petit nombre d'aventuriers espagnols. Sous l'influence de mesures fécondes, décrétées par ce chef, elle acquit une prospérité précoce. Mais cette situation heureuse s'évanouit sous l'administration malhabile et cruelle de Ferdinand Soto, successeur immédiat de Velasquez.



En 1762, la colonie tomba au pouvoir d'une expédition anglaise, dirigée par Albermale. Le premier acte du nouveau gouvernement fut de proclamer la liberté du commerce. Bientôt, la paix de 1763 obligea les Anglais à restituer le pays aux Espagnols. Cette occupation si courte, a eu cependant pour effet d'empêcher l'Espagne d'y rétablir les anciennes entraves législatives imposées au commerce. C'est ainsi que, dès 1765, elle concéda à La Havane et à d'autres places maritimes importantes, la liberté de commercer avec la métropole et les nations étrangères. En 1790, la vente des esclaves y fut proclamée libre. De cette décision inique, appuyée par d'autres ultérieurement adoptées, naquit pour le pays, un état de prospérité extrême. Cette vitalité ne fit que s'accroître de plus en plus à l'arrivée d'une foule de royalistes émigrés de Saint-Domingue, et d'une population riche ou aisée, qui fuyait l'Audience de Santo-Domingo (1), récemment cédée à la France par la cour de Madrid. Tout en apportant de nouvelles connaissances agricoles aux planteurs de Cuba, ces derniers colons y avaient aussi beaucoup augmenté le nombre des esclaves. La splendeur issue de cet état de choses, jointe à la prospérité du commerce étranger, inspira aux habitants, outre des idées factieuses, celle de l'indépendance. Ces idées se sont enfin traduites en une révolte ouverte, sous la conduite d'un noir libre, nommé Aponte.

Depuis lors, l'île fut fréquemment en proie aux discordes intestines. Ainsi, en 1844, les noirs se sont insurgés de nouveau, de même qu'en 1848, à la

(1) Partie orientale de l'île de Saint-Domingue. — D. F.

nouvelle de l'abolition de l'esclavage aux Antilles françaises, mais dans l'une comme dans l'autre émeute, ils ont péri victimes de la plus énergique répression.

En 1845, il fut agité au sénat de l'Union Américaine, la question d'acheter Cuba aux Espagnols. Cette idée eut de brillants échos dans la presse aux Etats-Unis, comme dans le pays, où les créoles se préparaient déjà à secouer la domination espagnole. Pour des motifs appréciables, le gouvernement américain, ayant bientôt renoncé à son projet de colonisation, on ne vit pas moins se former, à New-York, une *junte*, destinée à provoquer l'indépendance de l'île. Le général Narciso Lopez, qui en était membre, tenta, dans ce but, d'y fomenter une insurrection : trahi, il parvint à s'enfuir, et gagna les Etats-Unis; d'où il revint à Cuba, le 19 mai 1850, à la tête de 600 hommes. Forcé de se rembarquer, il reparut dans la colonie le 13 août 1851, sans obtenir des habitants le concours qu'il en attendait. Toutefois, Lopez, dont l'intrépidité croissait avec l'imminence du péril, osa attaquer les troupes coloniales, au nombre de 25,000 hommes; battu dans toutes les rencontres, il gagna, avec les débris de sa troupe, les régions montagneuses, où le colonel Sanchez le tailla en pièces. Après avoir longtemps erré de côté et d'autre, ce général, reconnu, par hasard, le 29 août, fut fait prisonnier, puis soumis le 31 au supplice du garrot.

Le 10 octobre 1868, une révolution acerbe, suscitée par les créoles, y éclata sous la direction de deux hommes courageux, Manuel Cespèdes et Aguileras. Ce ne fut qu'au bout de dix ans, en 1878,

que la couronne put parvenir à la vaincre définitivement. Mais elle fut bientôt suivie d'une révolte non moins redoutable, à laquelle yint mettre fin un traité, signé entre les insurgés et la mère-patrie.

L'abolition de l'esclavage y fut tout dernièrement proclamée.

DESCRIPTION GÉNÉRALE. — L'île de Cuba est de forme longitudinale ; son sol, d'une fertilité remarquable, offre partout une verdure magnifique. Elle est traversée, de côté et d'autre, par de longues chaînes de montagnes, couronnées, en partie, de plateaux pittoresques. Mais, de toutes ces hauteurs, la plus élevée est le *Pico de Turquino*, situé à l'est, qui mesure 2,400 mètres au-dessus de l'Océan ; c'est, après le *Monte Tina*, en Dominicanie, et la *Selle*, en Haïti, le plus haut point des Antilles. Ces élévations diverses sont séparées par des plaines et des vallées, couvertes, pour la plupart, de forêts luxuriantes et touffues. Le pays est arrosé par plus de 50 rivières, dont plusieurs présentent des cascades imposantes. Les plus considérables de ces cours d'eau sont : la *Sagua la Grande* et le *Cauto*, tous deux accessibles à la navigation. On y compte environ 6 sources minérales abondantes et très estimées. Les côtes sont plus fertiles que l'intérieur ; elles sont déchirées à l'infini, dessinant ainsi une succession de presqu'îles, de baies, et de ports excellents. Cuba est bordée d'une ceinture d'îlots et de rochers bas, qui constituent de grands périls pour les marins inexpérimentés. Le climat est très variable : il est particulièrement chaud et humide, de mai à octobre ; sec et tempéré

aux autres mois de l'année. L'atmosphère n'est insalubre que dans les endroits où gisent des borbiers et des lagunes.

Grâce aux nombreux cours d'eau qui l'arrosent, la colonie offre des productions végétales riches et variées, consistant en cannes à sucre, tabac, cacao, coton, aloès, casse, manioc, épices, pommes de terre, ignames, bananes, fruits exquis, grains, vivres de toutes espèces, poivres, etc., ce dernier produit se distinguant par sa grosseur démesurée. Les forêts regorgent de bois précieux de toutes sortes, et de plantes médicinales, telles que : la quassie-amère, le cytise épineux, l'acacie à quatre feuilles, la petite centaurée maritime, la gentianelle pourprée, le mangoustan, la bocconie frutescente, le moureillet en épi, le fuchsia à grappes. L'or, l'argent, l'opale, le fer, le cuivre, le mercure, le soufre, l'amiante, le jaspe, le marbre, le charbon de terre et la pierre à chaux, en sont les principales richesses minérales. Le cuivre et le charbon de terre sont, de toutes ces mines, les seules en exploitation. Comme quadrupèdes indigènes, on ne compte que le *jutia* et l'*almiqui*; mais les reptiles amphibies, la tortue, la couleuvre, et une espèce de crocodiles y abondent. Tandis que les rivières et les côtes sont peuplées de poissons, on trouve dans les forêts, une multitude d'oiseaux parés d'un riche plumage. On y élève, avec soins, de magnifiques chevaux et d'innombrables troupeaux de bêtes à cornes.

ADMINISTRATION. — *Division, villes et lieux remarquables.* — L'île de Cuba est gouvernée par un capitaine-général, investi de l'autorité suprême. Elle



VUE DE LA HAVANE,  
CAPITALE DE L'ILE DE CUBA.



se divise en 6 provinces, désignées, chacune, par le nom du chef-lieu. Chaque province est régie par un gouverneur, lequel cumule les fonctions civiles et militaires, — une *députation provinciale*, dont relèvent les diverses municipalités de la circonscription, — et une *administration économique*, dépendant de la direction générale des domaines.

La capitale est *La Havane* † ⊙ ≐ (250,000 hab.), sur la côte nord, avec des forteresses formidables. Elle fut fondée en 1511, par Diego Velasquez, qui la nomma *Puerto de Carenas*; mais, à cause du peu d'importance qu'offrait sa situation primitive, les colons la reconstruisirent à quelque distance, sous le nom de *San-Cristobal de la Havane*. On y trouve, comme dans toutes les principales villes de l'île, de beaux édifices publics, notamment le théâtre et la cathédrale, de magnifiques promenades, et des maisons bâties en pierres de taille.

Le port est un des plus renommés du monde, tant par sa beauté, son étendue, la profondeur de ses eaux, que par l'activité constante de son négoce.

La Havane est sillonnée de lignes de tramways; les rues de la partie ancienne de cette ville sont vicieuses et assez étroites. C'est un des entrepôts du commerce entre l'Europe et le Nouveau-Monde; le sucre, le café et le tabac, produits très estimés, en sont les principaux objets d'exportation.

Parmi les autres villes remarquables, il faut citer :

*Matanzas*, (35,000 hab.), sur les rivières *Yumurí* et *San Juan*, dans une situation charmante; son commerce est très étendu; dans ses environs se

remarquent les grottes de Bellamar, et la fameuse vallée de Yumuri.

*Puerto-Príncipe* ⚔ (40,000 hab.), reliée à *Nuevitas* par un chemin de fer; superbes églises, couvents, hôpitaux.

*Santiago de Cuba* ‡ ☒ ≡ (37,000 hab.), célèbre par ses tremblements de terre; capitale ecclésiastique de Cuba; elle est assise au fond d'un hâvre majestueux, dont le goulet est protégé par des fortifications redoutables. On y voit une magnifique cathédrale, plusieurs chapelles, des promenoirs, et un joli théâtre. Une ligne télégraphique rattache cette ville à La Havane.

*Santa Clara* (14,784 hab.).

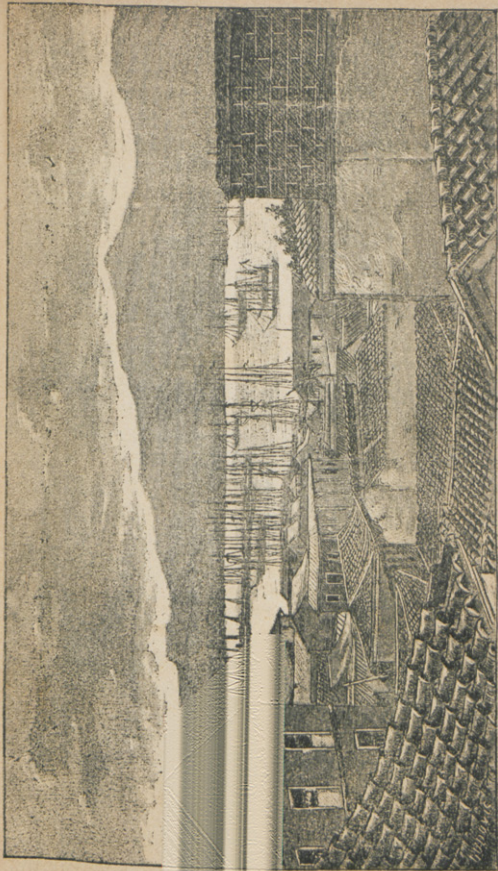
Pour l'administration de la justice, la colonie est dotée de deux *audiencias*, établies, l'une, à la capitale, l'autre, à Puerto-Príncipe. Il y a des tribunaux de 1<sup>re</sup> instance, lesquels ressortissent aux *audiencias*; les justices de paix, fondées dans les districts, relèvent des tribunaux de 1<sup>re</sup> instance.

Sous le rapport de l'instruction publique, Cuba est bien favorisée: on y compte une université, deux séminaires, un institut, une école normale, plusieurs académies; des écoles secondaires et des établissements primaires, fréquentés, en tout, par trente mille élèves.

Le commerce de l'île rapporte annuellement au trésor colonial, environ 40 millions de piastres. Parmi les objets d'exportation, se distinguent le sucre, le tafia, la mélasse, la cire, le tabac, le café, le coton, le cuivre, des fruits et des bois de construction.

L'industrie y est assez florissante: Elle gît dans la fabrication du sucre, du tafia, des chapeaux, des allu-





LA VILLE DE SANTIAGO DE CUBA.



mettes, des cigares, les fonderies, les tanneries, les poteries, les papeteries, les savonneries et les cristalleries.

Cuba compte 2,600 kilomètres de lignes télégraphiques avec 132 stations, et 1,500 kilomètres de voies ferrées. Des câbles sous-marins la relie aux autres Antilles, au continent américain, et à l'Europe.

Le catholicisme est le culte dominant : L'île comprend deux diocèses : un archevêché, dont le chef-lieu est Santiago de Cuba ; un évêché, avec La Havane pour siège.

Elle est reliée à l'Europe et aux deux Amériques, par de splendides paquebots-poste de toute nationalité. Le service du cabotage se fait par des lignes de bateaux à vapeur.

L'idiome en usage à Cuba est l'espagnol.

Superficie : 117,000 k. c. Lat. N., entre 19°50' et 23°9'. — Long. O., entre 74°8' et 84°58'.

**Pins** (l'île des) (2,500 hab.), à 80 kilomètres sud de Cuba, offre 3,500 kilomètres carrés de superficie. Le climat est très agréable. On y trouve des eaux minérales excellentes, des collines boisées, quelques rivières assez abondantes, des bois de construction, des carrières de marbre et de cristal de roche.

Le chef-lieu est *Nueva Gerona*, fondée sur la rivière *Casas*. La colonie est habitée par des pêcheurs, et sert à la déportation des criminels de Cuba.

**Puerto-Rico** (731,648 hab.), la moins considé-

rable et la plus orientale des Grandes Antilles, est située à 60 milles sud-est de la Dominicanie.

NOTIONS HISTORIQUES. — Cette île, découverte par Christophe Colomb, en 1493, fit, dès lors, partie du domaine de l'Espagne. La fondation, en 1509, d'une ville appelée *Caparra*, marqua le premier établissement des Espagnols. A leur arrivée, le pays était peuplé de 600,000 aborigènes, qu'ils firent périr par l'exploitation des mines. La colonie fut autrefois l'objet des convoitises de quelques puissances étrangères.

C'est ainsi qu'elle a été envahie, en 1538, par les Français, puis par la Grande-Bretagne, en 1595, par la Hollande, en 1615. Mais, en 1678, les Anglais l'ont de nouveau colonisée, et ont renouvelé leur occupation en 1702, 1703, 1743 et 1797. Restituée à l'Espagne par ces derniers, elle tomba au pouvoir du commodore américain Porter, en 1824. Mais, peu après, elle passa définitivement au domaine de la couronne. L'esclavage y fut aboli en 1873.


DESCRIPTION GÉNÉRALE. — L'île de Puerto-Rico présente, à peu près, la forme d'un quadrilatère rectangle. Son aspect physique est des plus pittoresques. Le sol, d'une fertilité parfaite, s'élève progressivement du littoral jusqu'aux régions centrales, où il atteint 1,520 mètres au-dessus de la mer. Plus de 60 rivières arrosent le pays dans toutes les directions et y favorisent le développement d'une végétation abondante. On y trouve des sources minérales précieuses, des grottes à stalactites, et des cascades majestueuses. Les côtes sont, en général, assez basses

et entourées d'îlots, de rochers et de cayes. Elles offrent de larges déchirures, formant ainsi une série de péninsules, de baies, de ports et de salines, ces dernières très estimées.

Le climat est généralement chaud, mais l'atmosphère est heureusement rafraîchie par une brise soufflant régulièrement de l'est. Les pluies y sont très abondantes, du commencement d'août au mois de décembre. Les maladies endémiques de la colonie sont : la fièvre jaune, l'éléphantiasis, les fièvres intermittentes et la dyssenterie. Comme dans toutes les autres Antilles, l'agriculture, à Puerto-Rico, a pour objet la canne à sucre, le café, le tabac, le coton, le maïs, le riz, etc. On y trouve une grande variété de plantes pour la pharmacie et la médecine, des fruits d'une saveur exquise, des bois propres aux constructions civiles et à l'ébénisterie. En fait de minéraux précieux, le pays ne renferme que l'or et le cuivre. Ses prairies, d'une richesse surprenante, nourrissent, en grande quantité, des moutons, des chevaux, des chèvres, des porcs et des bœufs. Les forêts sont giboyeuses, les côtes et les rivières, très poissonneuses.

ADMINISTRATION. — *Division, villes et lieux remarquables.* — L'île de Puerto-Rico est dotée du même système administratif que Cuba. Elle est divisée en 7 départements, dont le plus peuplé est celui de Ponce.

L'armée coloniale présente un effectif de 3,000 hommes; quant à la marine militaire, elle consiste en une goëlette et deux canonnières.

La capitale, *San Juan Bautista de Puerto-Rico* †  (24,000 hab.), fut fondée en 1511. Elle est assise au

nord, sur un îlot de 5 kilomètres d'étendue, et uni à la grande terre par le pont *San Antonio*. Ses fortifications sont excellentes. Elle offre des maisons à deux étages et avec terrasses. Ses rues, bien alignées, sont bordées de trottoirs, pavées de dalles, et, la nuit, éclairées au gaz. Parmi les édifices publics, se distinguent le palais du capitaine-général, la cathédrale, l'hôpital des fous, la caserne de Ballajà, le théâtre, l'hôtel de ville, l'hôpital civil et militaire, l'arsenal et la douane. Cette ville fut pillée en 1594 par l'amiral Francis Drake, et, en 1597, par le comte de Cumberland. Sa situation commerciale est très florissante. Elle est reliée à *Rio Piedras* par une ligne de tramways à vapeur.

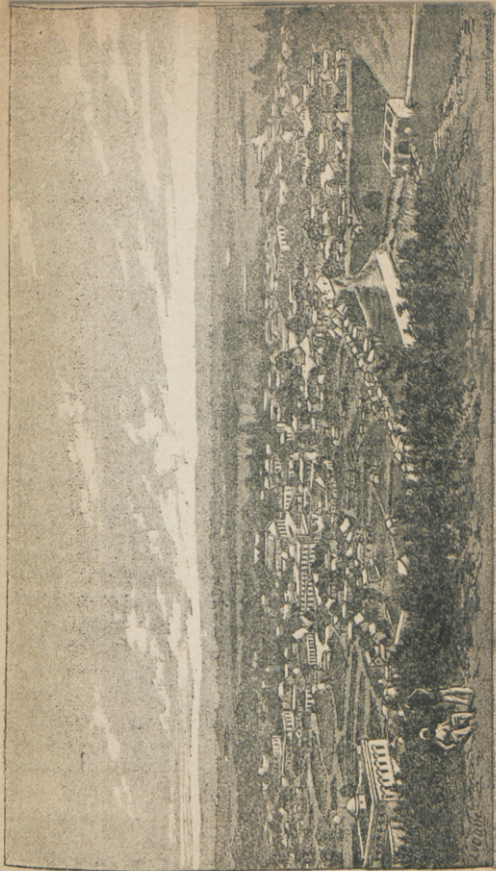
Les autres villes remarquables sont :

*Mayaguëz* (26,446 hab.), à l'intérieur, rattachée à son port de mer par une ligne de tramways à traction d'animaux; commerce important, beaux édifices publics, jolies maisons.

*Ponce* (37,545 hab.), plus à l'intérieur que *Mayaguëz*; reliée à son port de mer par une petite locomotive; commerce actif, magnifique théâtre, rues propres et coupées à angle droit, superbes maisons, édifices publics très élégants.

*Aguadilla* (14,079 hab.). — *San German* (30,146 hab.). — *Guayama* (10,644 hab.). — *Caguas* (16,099 hab.). — *Humacao* (13,407 hab.). — *Arrecibo* (25,754 hab.).

La justice est administrée, à Puerto-Rico, par 9 tribunaux de première instance, lesquels ressortissent à l'*audience royale* (tribunal d'appel), siégeant à la capitale. Les appels des décisions de cette dernière, se font au tribunal suprême, dont le siège est à



VUE DE PONCE





Madrid. Dans les bourgs, sont établies des justices de paix, n'ayant droit de prononcer que sur des affaires dont l'objet n'excède pas 200 piastres.

L'instruction publique y est gratuite et obligatoire. Il y a 362 écoles, fréquentées par 12,144 enfants des deux sexes.

Le commerce de la colonie est très étendu. Parmi les produits exportés, on remarque le sucre, le gingembre, le coton et le cuir ouvré ou brut.

L'île se trouve en communication, par des câbles sous-marins, avec les autres Antilles, l'Europe et le continent américain; des lignes télégraphiques relient entre elles, toutes ses principales villes.

La religion catholique est professée par la majorité de la population. Le pays est érigé en évêché suffragant de l'archevêché de Santiago de Cuba.

La langue espagnole est la seule en usage dans la colonie.

Superficie : 350 lieues carrées. Lat. N., 18° et 19°.  
— Long. O., 59° et 61°.

**Vièques** (l'île de) (4,874 hab.), une des *Iles Vierges*, est située à 9 milles Est de Puerto-Rico. Elle mesure six lieues et demie de longueur sur une et quart de largeur. Les Anglais l'ont vainement attaquée en 1617, et en 1753. On y remarque quelques plantations assez riches, et plusieurs moulins à sucre. Il n'y a aucun cours d'eau; mais le ravin appelé *Mulas* contient une eau saumâtre, qui sert à l'usage des habitants.

La capitale est *Isabel Segunda*, ville franche, fondée en 1843. Vièques est régie par un gouverneur

militaire, assisté d'une garnison, composée de 200 hommes. Elle est reliée à Saint-Thomas par une ligne de steamers espagnols.

### Questionnaire :

1. Quelle est la population de Cuba? — Où est située cette île? — De combien de milles est-elle éloignée de la presqu'île des Florides? — 2. Par qui et en quelle année a-t-elle été découverte? Quels sont les surnoms qu'elle a reçus des Espagnols? — Par qui et en quelle année fut achevée la conquête de Cuba? — En quelle année est-elle tombée au pouvoir des Anglais? — A quelle époque les Anglais ont-ils restitué l'île aux Espagnols? — En quelle année fut-il question, au Sénat des États-Unis, d'acheter la colonie à l'Espagne? — Quel est le nom du général qui a combattu pour l'indépendance de Cuba? — A la tête de combien d'hommes était-il, lorsqu'il y a reparu la seconde fois? — A quelle date opéra-t-il son troisième débarquement dans l'île? — A combien d'hommes s'élevaient les troupes coloniales que Lopez a attaquées avec sa poignée de braves? — A quelle date ce général fut-il fait prisonnier? — soumis au supplice de la garrotte? — Combien d'années a duré la révolution qui éclata en 1868 dans l'île? — Quels sont les noms de ceux qui dirigeaient cette révolution? — 3. Quelle est la forme de Cuba? — Quelle est la chaîne de montagnes la plus élevée de cette île? — Combien de mètres offre-t-elle

au-dessus de l'Océan? — Quelles sont les rivières navigables de Cuba? — 4. Citez-en les productions végétales, — 5. les richesses minérales, — 6. les productions animales. — 7. Par qui Cuba est-elle gouvernée? — 8. En combien de provinces est-elle divisée? — Comment les provinces sont-elles régies? — 9. Quelle est la capitale de l'île? — Quelle est la population de la Havane? — Par qui et en quelle année fut-elle fondée? — Quel fut son nom primitif? — Quels sont les beaux édifices publics qu'on y voit? — Quels sont les produits exportés par La Havane? — 10. Citez les autres villes de l'île avec le nombre de leurs habitants. — 11. Quelle est la capitale ecclésiastique de Cuba? — 12. Comment la justice est-elle distribuée dans l'île? — 13. Parlez de l'instruction publique à Cuba. — 14. Combien cette colonie rapporte-t-elle par an au trésor colonial? — 15. Citez les produits qu'elle exporte. — 16. En quoi consiste l'industrie de l'île? — 17. Combien de kilomètres de lignes télégraphiques et de voies ferrées compte-t-elle? — Combien de diocèses comprend-elle? — 18. Où est située l'île des Pins? — Quel est le chiffre de sa population? — Quelle est sa superficie? — 19. Quelles sont les matières minérales qu'

- y trouve? — 20. Quel est le chef-lieu de la colonie? A quoi sert-elle? — 21. Où est située Puerto-Rico?—Quelle en est la population? — 22. Par qui et en quelle année fut-elle découverte? — A quelle année remonte la fondation du premier établissement des Espagnols? — De combien d'aborigènes était peuplée l'île à l'arrivée des Espagnols? — En quelle année fut-elle envahie par les Français? — par la Grande-Bretagne? — par la Hollande? — En quelle année le pays fut-il de nouveau colonisé par les Anglais? — Quelles sont les années où ils ont renouvelé leur occupation? — A quelle époque la colonie est-elle tombée au pouvoir du commodore Porter? — 23. En quelle année l'esclavage y fut-il aboli? — 24. Quelle est la forme de Puerto-Rico? — Combien de mètres offre le plus haut point de l'île? — 25. Quelles sont les maladies particulières à la colonie? — 26. Quelles en sont les productions végétales? — les matières minérales? — les productions animales? — 27. Parlez du système administratif de Puerto-Rico. — En combien de départements est divisée la colonie? — Quel en est le plus peuplé? — 28. Quelle est la capitale de l'île? — En quelle année fut-elle fondée? — Citez les beaux édifices publics que présente la capitale. — Citez, avec le nombre de leurs habitants, les autres villes du pays. — 29. Comment la justice est-elle administrée à Puerto-Rico? — 30. Quels sont les produits qu'exporte l'île? — 31. Où est située Vièques? — Quelle est la superficie de l'île? — 32. Quelle en est la capitale? — 33. Par qui la colonie est-elle régie?
-

## ANTILLES HOLLANDAISES

---

### LEÇON XIII

#### II

#### Iles, Villes et Lieux Remarquables.

**Curaçao** (24,506 hab.), une des Petites Antilles sous le Vent, est située à 75 milles des côtes septentrionales de l'Amérique du Sud.

NOTIONS HISTORIQUES. — L'Espagne prit possession de cette île en 1527. Mais, en 1634, elle tomba au pouvoir des Hollandais, dont le traité de Westphalie confirma le droit de conquête. L'Angleterre qui s'en était emparée en 1798, et en 1804, renouvela son occupation en 1806, et ne la rendit qu'à la suite du traité conclu entre elle et le royaume des Pays-Bas, après la paix de Paris.

L'origine du nom *Curaçao* a reçu diverses interprétations, qui sont, toutefois, aussi sensées les unes que les autres. Les uns prétendent qu'elle est tirée du mot *corossol*, eu égard à l'abondance de ce fruit que les Européens trouvèrent dans l'île; le plus grand nombre la font dériver de *cura* (prêtre), *asado* (cuit), faisant ainsi allusion à un curé qu'on y aurait

rôti vers l'époque de l'immigration européenne. Une dernière tradition rapporte que cette dénomination vient du nom d'un certain *Quirazao*, espagnol, auquel est attribuée la découverte primitive de cette Antille.

DESCRIPTION GÉNÉRALE. — L'île de Curaçao est longue et très étroite. C'est un plateau qui s'allonge du nord-ouest au sud-est, et qui mesure, vers les côtes, à peu près 100 mètres, dans sa plus grande hauteur au-dessus de la mer. Le sol est comme partagé en deux îles par un isthme assez resserré, formé, au sud, par la baie de *Bullen*, au nord, par la ligne la plus échancrée de la *grotte Hatto*. Les deux portions ainsi marquées par cet étroit passage, affectent, chacune, l'aspect d'une ellipse irrégulièrement tracée. La partie orientale est occupée par un système de collines, hérissées çà et là de crêtes insignifiantes, et offrant dans leur ensemble une affreuse aridité. Mais, quoique la configuration de la région occidentale soit identique, elle se fait pourtant distinguer par le mont Saint-Christophe, haut de 400 mètres au-dessus de l'Océan.

On ne rencontre point, dans les Indes Occidentales, une seule terre habitée, qui soit aussi peu favorisée que Curaçao sous le double rapport climatologique et de la constitution physique : La nature végétale y est languissante et pauvre. A peine l'humus atteint-il là un pied d'épaisseur. On n'y connaît guère les pluies périodiques qui visitent le reste des Antilles, et dont l'action bienfaisante fait si promptement revivre le sol et les cultures. Les mois où il pleut parfois, sont novembre et décembre : encore ces pluies ne sont-

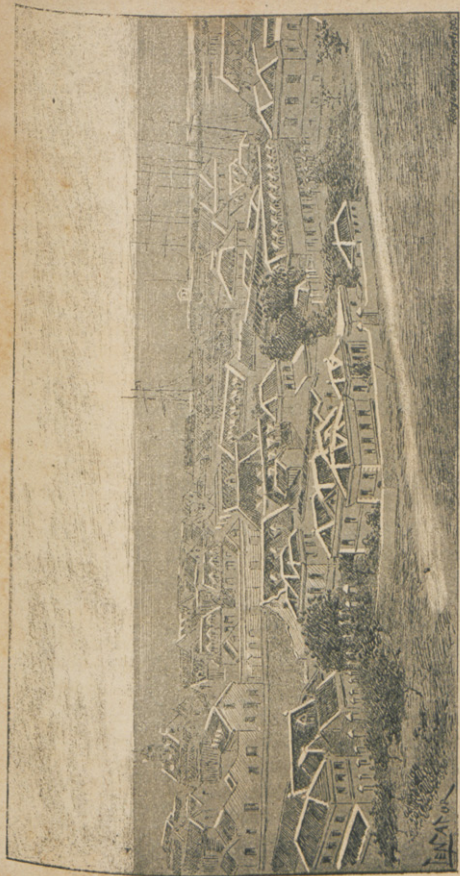
elles que légères. Elles tombent en si minces gouttelettes, qu'elles humectent à peine la surface de la colonie. Cette rareté d'eaux pluviales, jointe à la nature essentiellement calcaire du sol de Curaçao, explique la déplorable stérilité que l'île présente au regard. Cependant, au-dessus de cette masse rocheuse, l'œil du voyageur distingue, çà et là, de fraîches oasis, offrant la dernière magnificence de la verdure tropicale. La chaleur y est assez intense, mais elle est sensiblement tempérée par une brise tiède et constante. Dans ce pays, qui est privé de tout cours d'eau, plantes et animaux périssent en grand nombre aux extrêmes rigueurs de la sécheresse. Un fourrage maigre, récolté dans la bonne saison, et emmagasiné par la prévoyance des habitants, sert de pâture aux bestiaux dont l'île est peuplée.

Les riches oasis de la colonie, permettent d'y recueillir, toute l'année, des fruits particulièrement savoureux, tels que le mangot et la sapotille. On y trouve des cocotiers, dont la plupart sont originaires d'Haïti, la pastèque, le pistachier, l'oranger, l'aloès, le tamarinier, et, en grande quantité, le dividivi, à la culture duquel se prête avantageusement le sol.

Les côtes de Curaçao offrent une infinité de déchirures. Sur la jolie baie de Caracas, située au sud-est, s'élève une magnifique citadelle. L'heureuse situation que présente cette baie permet de l'affecter au service de la quarantaine.

La colonie offre de superbes salines produisant un sel excellent, mais celui qu'on tire des salines dénommées *Guillaume-Tell*, *Aléas Gentil* et *Curas-Spech*, est réputé meilleur.

L'ornithologie de Curaçao ne manque pas d'offrir



WILLEMSTAD (SCHARLÓ), CAPITALE DE CURAÇAO.





quelque intérêt. Elle comprend, notamment, la colombe, dans toutes ses variétés, le martin-pêcheur, la tourterelle, le colibri, le pigeon de roche, le tropicale, la mouette, la bécassine et la perdrix. Parmi les animaux domestiques, on remarque l'âne, le bœuf, le cheval, la mule, le mouton, le cerf, le cabrit et le lapin. On y rencontre d'énormes iguanes, qui fournissent à la table un plat délicieux. La seule substance qu'offre le règne minéral, est le phosphate de chaux, dont la mine a été découverte il y a six ans.

ADMINISTRATION. — On comprend sous la désignation de *colonies de Curaçao*, l'île de ce nom, Bonair, Aruba, Saint-Eustache, Saba et la partie hollandaise de Saint-Martin, lesquelles forment le gouvernement colonial.

L'île de Curaçao est administrée par un gouverneur, exerçant le pouvoir exécutif avec l'autorité civile et militaire. Il est assisté d'un Conseil consultatif, formé du gouverneur lui-même, comme président, du procureur-général, à titre de vice-président et de trois citoyens notables, nommés par le roi, et qui sont membres à vie du Conseil colonial.

Le pays est divisé en 5 districts, dont le premier, celui de la capitale, est subdivisé en 14 quartiers.

Jusqu'en mai 1869, le Droit romain, l'ancien Droit hollandais, ainsi que les vieilles ordonnances des Etats de Hollande, y étaient en activité. Mais, à partir de cette époque, on a adopté le Code Napoléon, qu'on a approprié, toutefois, aux mœurs, aux besoins et aux aspirations de la colonie. Les mesures d'intérêt local sont votées et mises en vigueur, après la sanction du roi, par le Conseil colonial, dont les tra-

vaux s'ouvrent le 1<sup>er</sup> mardi de mai, avec grande solennité. Cette législature est également armée du droit de soutenir les intérêts du pays auprès du gouverneur, du roi et des Etats-Généraux, siégeant en Hollande.

La capitale est *Willemstad* (8,000 hab.), qui signifie *cité de Guillaume*, du nom de Guillaume III, fils du stathouder Frédéric Hendrick, mort vers l'époque où fut élevée l'enceinte de la cité. Cette enceinte n'existe plus; elle a été minée pour l'agrandissement de la ville. Celle-ci est fondée sur la côte S.-O., à l'entrée de la magnifique baie de *Santa Anna*, dont les extrémités septentrionales sont destinées à la station de la marine de guerre. Willemstad est défendue par de bonnes fortifications; elle offre, en guise de rues, des bras de mer, formés par l'invasion libre des eaux de la baie dans la ville. Ces bras de mer ont, en moyenne, 20 mètres de largeur; ils divisent la cité en 4 faubourgs, dénommés *Willemstad*, *Otra-banda*, *Pietermaaij*, *Scharló*. Des ruelles latérales permettent de circuler de plein pied à l'intérieur de ces faubourgs. Toute proportion gardée, la capitale de Curaçao, telle qu'elle se présente au premier aspect, pourrait être surnommée la *Venise des Indes Occidentales*. Les maisons et les édifices publics sont bâtis à deux étages, et en pierres de taille, avec une élégance remarquable. Il n'y a pas jusqu'aux constructions dressées au sein des oasis qui ne présentent quelque splendeur. Willemstad est le siège du Gouvernement colonial, du Conseil colonial, de l'Hôtel de Ville, et des diverses administrations de la colonie.

A Curaçao, toute contestation est réglée par une

cour de justice assistée du procureur général. Cette juridiction connaît de toutes les affaires civiles, avec toutefois appel à la cour suprême siégeant en Hollande. Les juges de canton prononcent sur toutes les matières dont l'objet en litige n'excède pas la valeur de 300 florins, ou qui ne comportent un emprisonnement au-dessus de six mois. Un avocat-général occupe le rôle de ministère public près les tribunaux de canton, dont les décisions ressortissent à la cour de justice. Les délits militaires sont jugés, en premier ressort, par un Conseil de guerre, avec appel au Conseil suprême de guerre siégeant à Surinam, colonie néerlandaise sur la côte ouest de l'Amérique méridionale.

L'instruction publique y est fort répandue. Elle est essentiellement laïque; la loi proscrit de la maison d'éducation l'enseignement religieux, qui est donné dans une chapelle distincte. Entre autres établissements scolaires, il y a à Habaai (Welgelegen), sous la direction des sœurs de charité, un grand pensionnat, fréquenté par la classe aisée de l'île, ainsi que par des filles venues des républiques de l'Amérique centrale.

Le commerce de Curaçao, naguère si florissant, menace aujourd'hui de tomber en décadence, par suite de la rareté des échanges. Cependant, divers stocks, alimentent encore certaines affaires, lesquelles se font principalement avec la Côte-Ferme. Le chiffre total des importations s'est élevé, en 1881, à 4,640,510 florins. Les objets exportés consistent en écorces d'oranges, en pistaches, en aloès, en peaux d'animaux brutes, en phosphate de chaux, en ânes, en dividivi et en sel marin. Peu d'îles, dans les Indes

Occidentales, sont aussi industrieuses que cette colonie. La céramique y réalise des progrès notables; l'orfèvrerie fournit des articles universellement estimés, et il s'y fabrique, sur une grande échelle, de bons et de très jolis chapeaux avec le palmier Maurice et la paille de Maracaïbo.

L'année fiscale, appelée à Curaçao, *année domestique*, s'ouvre le 1<sup>er</sup> mardi de mai pour finir le 30 avril de l'année suivante. Le budget colonial, pour l'exercice 1881-1882, a atteint le chiffre total de 1,072,283 florins, dont 485,031, figurant au chapitre des recettes, et 587,252 à celui des dépenses, d'où un déficit de 102,221 florins, qui, comme toujours, a été comblé par un subside de la métropole.

Trois institutions de crédit siègent dans l'île : la banque du gouvernement, qui fait, entre autres opérations, le service de la trésorerie coloniale, la banque des hypothèques curaçaoliennes, et le Mont-de-Piété, qui est une caisse d'épargne.

Il n'y a pas de religion dominante. Tous les cultes s'y pratiquent librement. Ils sont indistinctement rétribués par le gouvernement colonial. Le budget des cultes s'élève, par an, à 19,800 florins.

La classe élevée, à Curaçao, est élégante, aimable et passionnée pour la fashion. Les Curaçaoliens ont des mœurs honnêtes; ils sont intelligents, hospitaliers, polis et pleins de goût pour la musique, où ils excellent. Ils accueillent les étrangers avec bienveillance; ils sont francs et d'un commerce attachant. Le hollandais est la langue officielle; l'espagnol, celle des affaires; et le *papiamento*, idiome corrompu, est le langage populaire.

Le de Curaçao s'honore d'avoir donné le jour à

Piar et Louis Brion, qui ont contribué à l'indépendance de cinq républiques de l'Amérique du Sud. Les restes de Brion ont été transférés, en 1881, à Caracas, et déposés au Panthéon national, en vertu des ordres du président Guzman Blanco, surnommé *l'illustre américain*.

L'empereur d'Haïti, Faustin I<sup>er</sup>, ainsi que l'impératrice Adélina, sa femme, y résida longtemps, à la suite du renversement de son trône.

Superficie : 385 k. c. — Lat. N., 12°. — Long. O., 70°50'.

**Bonair** (4,986 hab.), une des Petites Antilles sous le Vent, a tiré son nom de la pureté et de la fraîcheur de son atmosphère. Elle est éloignée de 45 kilomètres Est de Curaçao.

Cette colonie est riche en bois précieux de toutes sortes, dont la charpente et la menuiserie, surtout, tireraient bon parti. Elle fait, avec Curaçao, un commerce actif d'ânes, de cabrits, de moutons, de charbon, et de bois de chauffage. On y voit une machine à vapeur servant à la cuisson du jus d'aloès, que l'on exporte aux Etats-Unis d'Amérique et en Angleterre. Bonair présente des salines fécondes, dont le produit aboutit à la Côte-Ferme, aux Antilles espagnoles et à l'Union Américaine.

**ADMINISTRATION.** — Bonair possède une ville du même nom, qui en est le chef-lieu. Le gouvernement colonial y est représenté par un lieutenant-gouverneur, nommé par le roi. Il relève de l'autorité immédiate du gouverneur de Curaçao, et cumule toutes les fonctions administratives et militaires.

Superficie : 30 kil. sur 6.

**Aruba** (6,204 hab.), dans la mer des Caraïbes, est située à environ 80 kilomètres des côtes nord-ouest de Curaçao.

On y recueille à peu près les mêmes produits qu'à Bonair, et il y fonctionne également une machine à vapeur, employée à l'extraction du jus d'aloès, qu'on exporte aux Iles Britanniques et aux Etats-Unis d'Amérique. L'île renferme de riches mines de phosphate de chaux, d'où une compagnie hollandaise tire des ressources considérables. Il y a aussi une mine d'or, actuellement exploitée par une société anglaise, moyennant une redevance de 96 mille florins, qu'elle paie annuellement au gouvernement de Curaçao; mais la mine ne produit plus aujourd'hui que de la poussière d'or.

**ADMINISTRATION.** — Un lieutenant-gouverneur, placé sous les ordres du chef du gouvernement colonial, y exerce à la fois l'autorité civile et militaire.

**Petit-Curaçao**, non loin de la grande île de ce nom, est d'origine volcanique. Sa surface offre tour à tour des chaînes de mornes et des buttes ondulées. Son sein recèle de grands gisements de phosphate de chaux. L'île est signalée, la nuit, par un phare à feu rouge et blanc, ayant un mouvement rotatoire.

On y voit la tombe du commodore Murray, chef de l'expédition anglaise, chargée, en 1805, de s'emparer de la grande île de Curaçao.

**Saint-Eustache** (2,063 hab.), une des Petites Antilles du Vent, est située à 12 kilomètres N.-O. de Saint-Christophe.

NOTIONS HISTORIQUES. — Il est toujours bon de fixer l'attention sur l'histoire des lieux du globe où la liberté du commerce a consacré aux esprits actifs, un champ d'entreprises non moins prospères que sûres. On sait que la liberté du commerce a fait, de tout temps, la richesse des nations. De tous ces lieux, Saint-Eustache est, sans contredit, le plus digne de remarque, parmi les îles de l'archipel antiléen.

La guerre allumée contre l'Angleterre par les Américains, avait mis la France, qui soutenait la cause de ces derniers, en hostilité ouverte avec les Anglais. Ces deux puissances disposaient d'une marine également redoutable. De la Trinité à l'île Saint-Christophe, leurs flottes comprimaient l'élan du commerce des Antilles. Le royaume des Pays-Bas, État neutre, ne pouvait assurer, comme retraite, aux navires marchands protégés par son pavillon, que son massif de Saint-Eustache. Là, aucune apparence de port, ni l'ombre d'une rade; nul rivage pour y dresser des comptoirs. Qu'importe! La liberté et la sécurité sont les seules garanties que le commerce exige pour prendre son essor. La Hollande lui donna la première au pied de son rocher, et la seconde par la neutralité de son pavillon. Sous l'action des mineurs, cette masse granitique vola en éclats, et, bientôt, comme par enchantement, il s'éleva de tous côtés des stocks superbes. Une route facile, pratiquée sur le flanc du morne, permettait aux commerçants, le soir, de gagner leurs villas, bâties au-dessus du plateau, et d'en revenir le lendemain à leurs comptoirs. En butte aux flots d'une mer constamment irritée, les navires, pour s'y tenir, durent multiplier leurs ancrés. Une nuée de canots légers étaient con-

sacrés à l'embarquement et au déchargement des cargaisons. D'intrépides marins noirs lançaient au travers des ondes ces canots vers les bâtiments, et, au retour, pour sauver leur charge, on les saisissait de la crête des vagues qui venaient en tumulte fouetter la plage. Ainsi, Saint-Eustache avait pu, en peu de temps, atteindre une splendeur commerciale si extraordinaire, qu'on dut la surnommer : la *Roche d'or*. Cette prospérité prodigieuse fut malheureusement de peu de durée. Les fortunes colossales qui s'y amassaient, excitèrent la jalousie des Anglais, qui, d'ailleurs, savaient que les Américains tiraient de l'île des munitions de toutes sortes. L'amiral Rodney reçut donc mission, au mépris des traités, d'enlever et de ruiner la colonie. Ainsi privé de toute garantie, le commerce de cet entrepôt tomba rapidement en décadence, situation que vint plus tard empirer la dispersion des juifs qui s'y trouvaient. En essayant de comparer l'état commercial d'alors de Saint-Eustache, au mouvement insignifiant des affaires locales qui s'y font actuellement, l'imagination accueille avec une crédulité imparfaite le récit que nous rapportent la tradition et l'histoire de la multiplicité des affaires qui s'y traitaient au temps de la neutralité.

Les Anglais ne se sont définitivement dessaisis qu'en 1814 de la colonie qui, depuis cette époque, demeure paisiblement au pouvoir du gouvernement hollandais.

DESCRIPTION GÉNÉRALE. — L'île de Saint-Eustache est d'origine plutonienne. Elle est dominée par le sommet d'une montagne conique, qui occupe sa



partie sud. Cette masse montagneuse n'est qu'un volcan éteint, à l'orifice duquel se trouve un grand lac. Le reste du territoire présente l'aspect d'un plateau mouvementé, dont la hauteur au-dessus de l'Océan varie de 30 à 58 mètres. Il recèle d'immenses carrières granitiques. La colonie n'offre une parfaite fertilité qu'à la saison des pluies, lesquelles sont assez abondantes dans cette région. Aucun cours d'eau ne traverse l'île; aucune source n'en jaillit. Des citernes, construites dans le chef-lieu, reçoivent les eaux pluviales, que les habitants emploient tant à leur usage qu'à l'arrosement des parterres qui entourent leurs demeures. La canne à sucre est la principale culture du pays.

ADMINISTRATION. — Saint-Eustache est administrée par un lieutenant-gouverneur, relevant directement du gouverneur de Curaçao. Il exerce à la fois les fonctions administratives, militaires et judiciaires. Sa résidence est au chef-lieu, lequel porte le nom de l'île. Cette ville, la seule de la colonie, est assise sur la côte ouest, au pied de la montagne conique. Elle offre de jolies maisons et des rues régulières, mais fort étroites et mal entretenues. Un chemin sinueux et pavé de pierres noirâtres, mène de la cité à la grève, d'où se dressent, çà et là, les ruines d'une ville qui eut, durant la guerre des Américains contre l'Angleterre, une célébrité immense.

Une goëlette-poste met Saint-Eustache en communication avec l'île de Curaçao, chef-lieu du gouvernement colonial.

Superficie : 190 m. c. — Long. O., 65°20'. — Lat. N., 17°30'.

**Saint-Martin** (la partie hollandaise de l'île) compte 3,200 habitants.

NOTIONS HISTORIQUES. — L'île Saint-Martin est simultanément possédée par la France et la Hollande, depuis le 23 mars 1648. Le sentiment commun d'équité qui domine les deux puissances, fait que la foi qu'elles se sont jurée, à l'origine, d'y vivre en harmonie, n'est point transgressée. Les Hollandais occupent les régions méridionales du pays.

DESCRIPTION GÉNÉRALE. — La partie néerlandaise de Saint-Martin est parcourue du nord au sud par une chaîne de mornes, dont *Osten-Berg*, le plus haut pic, atteint 129 mètres au-dessus de l'Océan. Le sol, qui est de formation plutonique et aqueuse, est, en général, mouvant et sablonneux. Comme celles de Saint-Barthélemy, les côtes de la colonie sont déchirées à l'infini, formant ainsi une série d'anses plus ou moins sûres. Au pied de la chaîne de mornes principale, s'étend, à 1 mètre 35 au-dessous du niveau de la mer, le magnifique lac *Salé*. Les pluies y sont fréquentes et presque journalières. Elles tombent tantôt menues et drues, quelquefois à torrents.

L'intérieur offre des sources abondantes et portables, qui servent à l'usage de la population des campagnes. Le climat est frais et salubre. La chasse peut y être faite avec beaucoup d'avantages : du menu gibier, on distingue la grive, le pluvier, le ramier, l'ortolan, la tourterelle, la sarcelle, le serin, le martin-pêcheur et le charpentier. Le cochon sauvage, le plus gros gibier du pays, occupe et gravit les régions montagneuses. On y trouve la tortue ter-



LA RUE DU GOUVERNEMENT, A PHILISBOURG.



restre et la tortue marine, douées, toutes les deux, d'une chair exquise. La principale culture de la colonie, est celle de la canne à sucre, à laquelle se consacrent des travailleurs engagés à 1 fr. 35 c. par jour. La patate, l'igname, le pois, le manguier, le quénépier, le tamarinier, y croissent en beaucoup d'endroits. Les richesses minérales de l'île consistent en phosphate de chaux, en quartz, en fer, en carbonate de chaux, en manganèse, en phosphate d'alumine.

ADMINISTRATION. — La colonie est régie par un lieutenant-gouverneur. Il y est établi une législature, que la population appelle *Cour de police*. Elle est formée du lieutenant-gouverneur, qui en est le président perpétuel, et de deux citoyens élus par le *suffrage restreint*. Le mandat de ces derniers dure quatre ans. La Cour de police délibère sur toutes les matières d'intérêt local, et vote les taxes et les droits de douane, sauf la ratification du Conseil colonial, siégeant à Curaçao.

Le chef-lieu de la colonie est *Philisbourg*, fondée sur une langue de terre, entre la mer et le lac Salé. Cette étroite dune de sable sur laquelle est bâtie la ville, semble un atterrissement plutôt que l'effet d'un cataclysme géologique sous-marin, comme les habitants le pensent généralement.

La justice est rendue par une cour de 1<sup>re</sup> instance, à laquelle ressortit un tribunal de paix, dont la compétence, en matières civiles, est bornée au chiffre de 300 florins, et à un emprisonnement de 6 mois. On interjette appel à Curaçao contre les décisions de la cour de 1<sup>re</sup> instance. Celle-ci, de même que le tribu-

nal de paix, est présidée par le lieutenant-gouverneur, qui est aussi trésorier de la colonie.

On exporte aux États-Unis et à la Nouvelle-Écosse, du sucre brut et du sel. Dans la bonne saison, l'exportation de ce dernier produit est de 200 mille barils à peu près, représentant une valeur de 50 mille gourdes. Le bœuf, le cabrit, le mouton, le porc, le rhum trouvent d'excellents débouchés aux Antilles voisines. Les importations sont de provenance des États-Unis, quant au comestible, et d'Angleterre, pour les marchandises sèches. Quelques articles, tels que, genièvre, fromage, beurre, et un peu de comestibles, viennent de la Hollande. Le chiffre total des importations est à peu près le double du chiffre des exportations. Des taxes variables sont établies sur toutes les marchandises.

Les principales industries du pays sont l'élevage du bétail et la fabrication d'un rhum excellent.

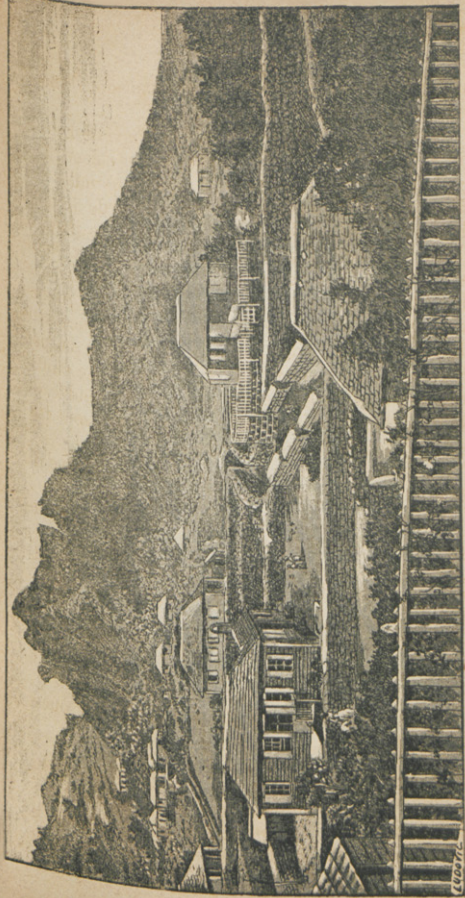
Différents cultes y sont établis ; mais le protestantisme est le culte dominant.

Les habitants du pays sont aimables et bienveillants. Ils parlent la langue anglaise ; mais le hollandais est la langue officielle.

Superficie : 15 m. c. — Long. O., 63°8'. — Lat. N., 18°4'.

**Saba** (2,800 hab.) est située à 15 milles ouest de Saint-Eustache.

NOTIONS HISTORIQUES. — Les habitants de l'île sont presque tous d'origine écossaise. Ils descendent des presbytériens que les persécutions de Charles II avaient contraints de fuir l'Angleterre. Jusqu'au



LEVEROCK, CAPITALE DE SABA.





commencement de ce siècle, ils ont suivi le culte de leurs ancêtres. Mais, à partir de ce temps, ils furent obligés d'embrasser le protestantisme, par suite de l'action coercitive du lieutenant-gouverneur de l'époque, qui était de cette communion.

DESCRIPTION GÉNÉRALE. — L'île de Saba a la forme d'une figure pentagonale; c'est une montagne rocheuse émergée du sein de l'Océan. Pas une île, dans les Indes Occidentales, n'est baignée par une mer aussi orageuse. Là, nul port, ni l'ombre d'une rade. Quelques déchirures que présentent les hautes falaises qui bordent les côtes, dessinent fortement deux ou trois baies d'une beauté pittoresque. Des divers angles de ce massif pentagonal, s'élèvent des pics menaçants, dont le plus haut ne dépasse pas 2,820 pieds au-dessus de la mer. Vient ensuite la montagne de *Paris*, atteignant 1,800 pieds à son point extrême.

Les eaux des côtes sont d'une profondeur énorme et ne contiennent aucune espèce d'écueils. Le sol, grâce à sa friabilité, se désagrège au contact des fortes averses, qui visitent Saba périodiquement. A la saison de ces pluies torrentielles, vraie saison d'angoisse pour le pays, des masses granitiques, détachées du flanc des pics avoisinant les lieux établis, entraînent parfois, pêle-mêle dans leur chute, maisons et habitants.

Quatre sources thermales sulfureuses jaillissent des points est et ouest de la colonie. Les cinq sources d'eau potable qu'elle renferme, sont réservées à l'usage des animaux; mais la population est obligée de s'en servir aux rigueurs de la sécheresse.

La fraîcheur y est douce et permanente, le climat sain et agréable. L'île est douée d'une fécondité remarquable : elle produit, en quantité considérable, une pomme de terre d'un goût délicat, de magnifiques choux, une excellente banane, l'absinthe ; la mandarine, le limon et une foule d'autres fruits. Des bœufs, et un menu bétail comportant cabrits, moutons et porcs, paissent ses gras et fertiles pâturages. L'ornithologie de Saba est assez féconde ; les oiseaux qui la composent sont : le musicien, le serin, la tourterelle, l'ortolan, le grigri, le ramier, le mansfeni, et un joli conirostre portant une aigrette bleue sur le bec, généralement appelé *oiseau paradisi*.

On y exploite beaucoup de soufre, que l'on expédie aux Etats-Unis d'Amérique ; mais les mines de fer, de cuivre et de phosphate de chaux restent inexploitées.

ADMINISTRATION. — Saba est administrée par un lieutenant-gouverneur, relevant de l'autorité immédiate du gouverneur de Curaçao. Il cumule les fonctions judiciaires, civiles et militaires.

La capitale de la colonie est *Leverock*. Elle occupe, sur une étendue de 960 pieds carrés, le plateau qui forme la partie supérieure de ce rocher. Deux routes opposées et également pénibles, tracées sur les flancs abrupts de la montagne, mènent, du niveau de la mer directement, à la ville de Leverock. Celle-ci est à 1,400 pieds de hauteur, et présente de jolies maisons, bâties dans un style élégant ; elles sont entourées de riches parterres de fleurs.

Les autres lieux remarquables sont :

Le *Quartier au Vent* (1,300 hab.), plus étendu, et plus peuplé que la capitale;

L'*Orient* (600 hab.), à 1,600 pieds d'altitude, qui domine la splendide baie de *Spring*, et d'où l'on découvre Saint-Martin et Saint-Barthélemy, quand l'horizon est pur;

Le hameau de *Saint-Jean*, à l'est;

La *Barrière de l'Enfer*, au nord;

Le *Middle Island* et le *Palmetto Point*, à l'ouest.

Tous ces villages sont fondés sur des déclivités commodes.

Les exportations de Saba aboutissent, en totalité, au marché de Saint-Thomas : elles consistent en pommes de terre, en volailles, en choux, en menu bétail, en oranges et en feuilles de l'arbre servant à la fabrication du bay-rhum.

La principale industrie de la colonie est la construction des pirogues, des goëlettes et des bateaux, lesquels sont fort recherchés ; on y fabrique aussi un beurre excellent.

Les revenus de l'île montent annuellement à 800 mille florins.

La religion dominante est le culte réformé. Cependant, le catholicisme tend aujourd'hui à y prendre de l'extension, par suite des progrès incessants qu'il réalise. Il y a, au délicieux village appelé *Bottum*, une école catholique, établie par le curé de l'île, l'abbé Kock, un philanthrope ardent.

Les habitants de Saba sont hospitaliers, polis et bienveillants. Ils sont passionnés pour la navigation, qui est d'ailleurs la base de leur instruction.

Aussi, cherchera-t-on vainement, dans toutes les Antilles, des marins plus intelligents et plus intrépides que les hommes de Saba.

L'anglais est la langue usuelle.

L'île de Saba s'estime heureuse d'avoir donné le jour aux lieutenants-gouverneurs Beaks et Leverlock.

Superficie 18 m. c. — Lat. N., 17° 39' 1". — Long. O., 63° 14' 57".

### Questionnaire :

- |  |   |
|--|---|
| <p>1. Qu'est-ce que Curaçao ? — Où est-elle située ? — En quelle année est-elle tombée au pouvoir de l'Espagne ? — De l'Angleterre ? — Parlez de l'administration politique de cette colonie. — Quelle en est la capitale ? — Quel surnom pourrait-on donner à cette île ? — Combien d'institutions de crédit offre-t-elle ? — 2. Où est</p> | <p>si uée Bonair ? — 3. — Aruba ? — 4. Qu'est-ce que Saint-Eustache ? — Où est-elle située ? — Quelle en est le chef-lieu ? — En quelle année les Anglais ont-ils abandonné cette île à la Hollande ? — Où est située Saba ? — Citez-en les richesses minérales, — les productions végétales. — Quelle est la capitale de cette colonie ?</p> |
|--|---|
-



LEVERLÔCS, LIEUTENANT-GOUVERNEUR DE SABA.



**ILES VIERGES**

## LEÇON XIV

**12**

*Population* : 50,200 habitants

*Latitude Nord* : 17° et 30°.

*Longitude Ouest* : 66°55'.

NOTIONS HISTORIQUES. — Découvertes en 1493 par Christophe Colomb, ces îles ont reçu leur nom à cause de leur multitude, et en l'honneur des *Onze mille Vierges*, dont ce jour était la fête. Elles furent visitées en 1580 par Francis Drake. La Hollande fonda, à Tortola, la première colonie pour la pêche de tortues; mais la Grande-Bretagne la lui enleva en 1666. Les meilleures îles tombèrent successivement au pouvoir de l'Angleterre, et du Danemarck, qui en possède aujourd'hui les plus importantes.

DESCRIPTION GÉNÉRALE. — Les *Iles Vierges* se trouvent à l'est de Puerto-Rico. Elles sont au nombre de 60 environ, dont 7 principales, colonisées par diverses nations; les autres îles ne sont que des masses montagneuses arides et pétries de pierres calcaires. Cet archipel présente une longueur de 60 milles, sur une largeur de plus de 36.

L'Angleterre occupe, dans le groupe, *Anegada*;

*Virgin-Gorda*, contenant des mines de cuivre; et  
*Tortola*;

L'Espagne : *Viéques*;

Et les Danois : *Saint-Thomas*, *Sainte-Croix*, et  
*Saint-Jean*.

Les eaux des Iles Vierges sont peuplées d'une plus grande abondance de poissons volants que celles du reste des Antilles. Là, on ne rencontre aucune rivière remarquable, sinon d'insignifiants ruisseaux, suffisant à peine à l'irrigation des champs. Les pluies y sont fréquentes, et tombent à torrents, de juillet au commencement de septembre. Le plus léger nuage sombre qui traverse l'atmosphère, y dégénère aussitôt en pluies drues et battantes. C'est grâce à l'abondance des eaux pluviales que les parties cultivables de l'archipel offrent un sol d'une fécondité si parfaite. Le peu d'agitation de l'air, rend la chaleur suffocante en certaines localités. Dans toutes ces colonies, on recueille, dans des citernes, les eaux de pluie, qui servent à l'usage domestique.

---



**ANTILLES DANOISES****Iles, Villes et Lieux Remarquables.**

**Saint-Thomas** ♀ (14,000 hab.), principale île du groupe des Iles Vierges, est située à l'ouest, à 4 lieues de Tortola.

NOTIONS HISTORIQUES. — Cette île fut découverte par Christophe Colomb en 1493, dans son second voyage; mais elle reçut son premier établissement de la Hollande, en 1657. Une Compagnie de Brandebourg obtint, en 1658, l'autorisation de faire le négoce à Saint-Thomas. Les Hollandais en étaient les principaux actionnaires. La rapidité de ses succès fut telle, qu'au bout de deux ans, la Compagnie dut employer une cinquantaine d'individus à la factorerie qu'elle y avait établie, et, plus de quatre vaisseaux, à l'importation de ses marchandises. Les Anglais, qui, sur ces entrefaites, avaient pu, en 1667, étendre leur domination sur le pays, l'abandonnèrent presque aussitôt.

Désireux de partager l'entreprise coloniale et commerciale du xvii<sup>e</sup> siècle, les Danois formèrent, à Copenhague, le 11 mars 1671, la Compagnie des An-

tilles et de Guinée et prirent, la même année, possession de l'île. Cette colonisation déplut au gouverneur anglais des Iles sous le Vent, qui s'en référa au jugement de son souverain : Charles II déclara que son gouvernement ne pouvait s'opposer à l'envahissement d'une terre dont ses sujets s'étaient volontairement dessaisis. Pour défendre le nouvel établissement contre toute agression étrangère, les Danois bâtirent, vers 1673, le fort *Christian*, et, en même temps, réunirent en milices, tous les colons en état de porter les armes.

Grâce à l'action du feu, les nouveaux possesseurs, en peu de temps, purent défricher toute la surface de l'île, qu'ils divisèrent en différentes plantations. Les nombreuses baies, les lacs et les anses de Saint-Thomas, étant éminemment propres à la piraterie, furent très fréquentés par les boucaniers, qui venaient y cacher le produit de leurs audacieuses entreprises. Vers 1756, l'île offrait déjà une situation agricole très avantageuse. Beaucoup de riches planteurs, à cette époque, embrassèrent également le commerce, prévoyant que Saint-Thomas, par sa position géographique, était destinée à devenir une des colonies les plus prospères de l'archipel des Antilles. En effet, le gouvernement danois ne tarda pas à la déclarer port libre, ouvrant ainsi, à l'avenir, la voie d'un trafic sans limites. Aussi, peu de temps après cette féconde mesure, la colonie était-elle devenue, surtout, au temps de la guerre des Américains contre la Grande-Bretagne, l'entrepôt le plus florissant des Indes Occidentales. Des tremblements de terre l'ont secouée, des vagues de l'Océan l'ont ravagée, des ouragans l'ont renversée, des incendies

ont répandu des ruines sur toute sa surface, mais, semblable au phénix, l'île surgit toujours de ses cendres, mieux bâtie et plus prospère que jamais.

En 1801, Saint-Thomas tomba au pouvoir de l'Angleterre, qui la restitua aux Danois en 1802. Mais, en 1807, les Anglais s'en emparèrent de nouveau, et ne la rendirent au Danemarck qu'en 1815. Depuis lors, le drapeau de la puissance qui l'occupe actuellement, n'a jamais cessé d'y flotter.

DESCRIPTION GÉNÉRALE. — L'île de Saint-Thomas offre 13 milles de longueur sur une largeur qui varie de 3 à 6 milles. Le terrain qui la compose, est de nature diverse. A l'est, ce n'est qu'un tas de pierres en granulations ; au sud, se distinguent des roches de diverses couleurs, et rarement stratifiées ; à la partie occidentale, le sol, de formation crétacée, est recouverte d'un humus, dont l'épaisseur ne dépasse pas un pied. Des montagnes pétries de pierres trapéennes, occupent les régions septentrionales de la colonie. Le plus haut pic n'atteint que 505 mètres au-dessus du niveau de la mer.

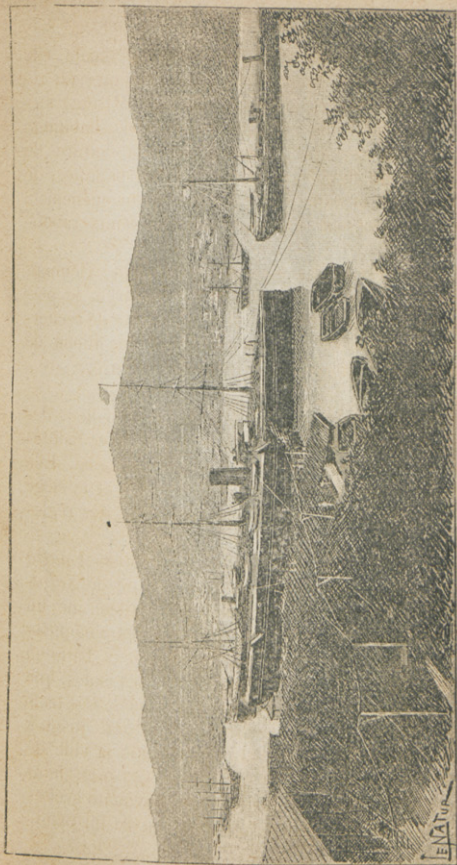
Au temps où l'esclave fécondait de sa sueur ce rocher nu et stérile, l'agriculture y a réalisé des progrès surprenants. Le nombre des plantations, qui n'était que de 69, en 1775, s'est élevé, en 1792, à 74, consistant en cannes à sucre et en cotonniers. D'où l'on doit conclure que Saint-Thomas, autrefois, ne florissait pas seulement par le commerce, mais aussi par l'abondance de ses productions agricoles. L'abolition de l'esclavage, décrétée en 1848, y mit fin au développement de l'agriculture, et, malgré

les pluies qui visitent fréquemment la colonie, elle semble à jamais condamnée à ne présenter au regard, que l'aspect affligeant de son extrême stérilité. Cependant la patiente industrie des habitants réussit, en certains endroits, avec la culture de l'oranger, du figuier, de l'avocatier, du sapotier, de l'ananas, de la vigne, du cocotier et du quénépier, qui ne fournissent d'ailleurs que des fruits rabougris.

L'agouti est le plus gros gibier du pays ; viennent ensuite l'ortolan, le ramier, le rouge-gorge, le perroquet, le moineau et la grive. Par suite de recherches approfondies, on y a remarqué des filons de cuivre, de fer et quelques traces de mercure.

ADMINISTRATION. — Saint-Thomas, chef-lieu, depuis 1872, des Antilles danoises, forme avec Sainte-Croix et Saint-Jean, le gouvernement colonial. Elle est la résidence officielle du gouverneur, et le siège de la législature chargée de la confection des règlements locaux.

L'île n'offre qu'une ville, *Charlotte-Amalia* (11,611 hab.), mieux connue sous le nom de *Saint-Thomas*. Aucune cité de l'archipel antiléen ne lui ressemble, quant à son aspect, qui est des plus pittoresques. Elle est plus longue que large, et bâtie en amphithéâtre, sur les flancs de trois pics isolés, que séparent deux vallons étroits et commodes. Ces trois pics s'élèvent progressivement du littoral jusqu'à la chute du morne principal, qui domine la ville de sa cime âpre et triste. L'ensemble de ces pics, joint à la couleur rougeâtre des toitures, aux mâts sveltes de cette foule de consuls étrangers, ouvre un pano-



VUE DE CHARLOTTE-AMALLA, CAPITALE DE SAINT-THOMAS.



rama d'une beauté sans égale ni ressemblance dans toutes les Indes Occidentales.

Le port affecte, à peu près, la forme d'un fer à cheval; c'est un immense bassin présentant toutes les facilités désirables. Les divers dépôts de la houille destinée à l'usage des vapeurs qui le fréquentent, ses docks secs et son grand dock flottant, l'excellence de sa situation géographique, tout concourt à le rendre indispensable, comme port de refuge, et explique son choix par les diverses compagnies de bateaux à vapeur, pour la station de leurs steamers.

Cette ville, comme entrepôt du commerce des Antilles, a joui, pendant un siècle, d'un ascendant réel sur les autres colonies des Iles du Vent; mais, cette immense prospérité commerciale qui, pour des causes diverses, commençait déjà à diminuer en 1850, s'éteignit complètement vers 1872. Les grands capitalistes se sont retirés ailleurs, et si l'on y constate encore quelques traces d'affaires, c'est grâce à cette grande liberté de commerce qu'assure la législation de l'île.

Charlotte-Amalia, défendue par une citadelle et deux batteries, présente deux tours pittoresques, dont on fait remonter la construction au temps des Flibustiers. Elle est dotée d'un bon système d'éclairage.

Deux grandes institutions de crédit y fonctionnent: la *Banque coloniale*, au capital réalisé de 2 millions de livres sterling, et la *Banque de Saint-Thomas*, avec une encaisse de 600 mille piastres. La colonie est reliée, par des câbles sous-marins, à l'Europe, à l'Amérique, et à toutes les Antilles importantes. Saint-Thomas est la principale station des paquebots

anglais, français, espagnols, américains et allemands dans les Indes Occidentales.

Le langage usuel est l'anglais, mais le danois est la langue officielle.

L'île de Saint-Thomas a vu naître Charles Sainte-Claire Deville, savant; le prince haïtien Jean, neveu de Henri I<sup>er</sup>, roi d'Haïti.

Superficie : 38 milles carrés. — Lat. N., 18° 20' 42".  
— Long. O., 64° 48' 9".

**Sainte-Croix** (25,000 hab.), la plus méridionale des Iles Vierges, est aussi la plus importante des possessions danoises aux Antilles.

NOTIONS HISTORIQUES. — L'île de Sainte-Croix, appelée *Ani* par les Caraïbes, fut découverte par Christophe Colomb, le 14 novembre 1493. Ce célèbre navigateur jeta l'ancre pour y faire de l'eau, et, au moment où son canot abordait le rivage, eut lieu, entre les Espagnols et les naturels, une vive escarmouche, durant laquelle bon nombre de ceux-ci furent pris et emmenés en Espagne. Mais les nouveaux venus, abandonnant presque aussitôt le pays, n'y avaient pu fonder aucun établissement.

En 1625, il fut simultanément colonisé par l'Angleterre et la Hollande, qui l'avaient alors trouvé à peu près sans habitants. Vingt-quatre ans plus tard, les Hollandais furent chassés de l'île par les Anglais, dont le nombre s'était accru par l'arrivée de quelques compatriotes des colonies voisines. Cependant, le triomphe des vainqueurs ne fut que de courte durée : En 1650, douze cents Espagnols, venus de Puerto-Rico, se sont nuitamment emparés de l'île; ils en





CHARLES SAINTE-CLAIRE DEVILLE.



réduisirent en cendres les établissements, exterminèrent sans merci une grande partie des habitants, et en déportèrent le reste aux Bermudes, sans distinction de sexe ni d'âge.

La colonie, en 1651, tomba au pouvoir d'une troupe de Français, dont la force numérique était de beaucoup supérieure à celle des Espagnols. Sous la domination des nouveaux envahisseurs, les forêts du pays, grâce à l'action du feu, firent place à des champs étendus. Les terrains ainsi défrichés, purent être cultivés sur toute leur surface, et partout, donnèrent le signe d'une fécondité étonnante.

En 1653, Sainte-Croix, avec Saint-Christophe, Saint-Barthélemy et Saint-Martin, fut transférée, par Louis XIV, à l'Ordre de Malte, auquel succéda, en 1665, la compagnie nouvellement formée pour le trafic aux Antilles; mais cette société, ayant été dissoute, en 1674, par un édit royal, l'île fut réunie au domaine de la couronne. A cette époque, sa population s'était considérablement accrue. Malgré la fertilité extraordinaire du sol, les sécheresses devinrent alors si dévorantes, que les Français durent enlever leurs comptoirs, et se retirer à Saint-Domingue.

En 1720, le pays se trouva sans habitants. Vers cette année, on forma, en Angleterre, un projet de colonisation, qui n'eut pas de suite. Des vaisseaux de toutes les nations fréquentèrent l'île jusqu'en 1727, époque où en prit possession une troupe française, qui avait capturé 7 navires marchands anglais. Cette nouvelle occupation dura jusqu'en 1733, et n'a cessé que par la vente, la même année, de la colonie à une société danoise, appelée Compagnie de Guinée, au prix de 30,750 livres sterling. Le roi du Danemark

fit, dans la suite, acquisition des titres et privilèges de la Compagnie, et l'île, jusqu'en 1801, fut gouvernée par la législation de la couronne. Elle fut envahie, durant cette dernière année, par les Anglais qui, l'ayant rendue quelques mois après aux Danois, renouvelèrent leur occupation en 1807. Le pays ne fut restitué qu'en 1815 au Danemark, dont la domination, depuis lors, n'y a jamais été troublée.

Le 28 juillet 1847, fut promulguée dans la colonie une ordonnance royale, déclarant libres, tous les enfants nés dans la servitude, et fixant, en 1859, l'abolition définitive de l'esclavage. Cette mesure, loin de consoler les esclaves, les exaspéra. Instigués par Von Scholten, gouverneur des Antilles danoises, ils se révoltèrent le 2 juillet 1848, sous la conduite d'un jeune noir, nommé Buddoe. A la suite de cette révolution, où le sang des nègres coula à flots, la liberté générale fut décrétée dans toutes les possessions du Danemark, aux Indes Occidentales.

En 1878, fatigués des injustices et des humiliations dont ils étaient tous les jours l'objet, les noirs de l'intérieur se soulevèrent, et mirent le feu aux plus riches habitations; ils envahirent ensuite la ville de *Frédéricsted*, dont ils réduisirent en cendres bon nombre de maisons opulentes. Mais le gouvernement colonial réussit à vaincre l'insurrection, en y déployant toutefois la plus grande énergie.

DESCRIPTION GÉNÉRALE. — Sainte-Croix est la plus considérable du groupe des Iles Vierges. Elle est longue et étroite. Les élévations qu'elle offre, ne sont que de gracieuses chaînes de collines, occupant ses



LE PORT DE CHRISTIANSTED.

LIADON7



régions centrale et méridionale. Leur douce déclivité permet aux laborieux habitants de l'île, de répandre, avec succès, sur toute leur surface, la culture de la canne à sucre, principale production végétale du pays. Le sol est d'une richesse surprenante; les arbres y poussent avec une rapidité et une vigueur extrême. Aussi, ces précieux avantages physiques, joints à l'excellence du climat et à cette exubérance de verdure qui s'étale de tous côtés, firent-ils donner à Sainte-Croix, le surnom de : *Jardin des Antilles*.

La colonie est divisée en deux districts : le district de *Christiansted* qui, partant de cette ville, finit à la rivière *King's-Hill* ou *Bethlehem Gut*; et le district de *Frédéricsted*, qui commence à cette rivière, pour aboutir à la ville de son nom. La surface de ce dernier district, moins accidentée que celle du premier, est spécialement affectée à la culture de la canne à sucre, des légumes et d'autres produits des tropiques. Quant au district de *Christiansted*, occupé dans toute son étendue par les plus grandes hauteurs de la colonie, il n'offre de remarquable qu'une variété de sites ravissants. Cette région montagneuse et boisée est le nid estimé des daims, dont l'introduction dans le pays, est due aux soins du gouverneur Von Scholten. Vers la partie occidentale du district de *Christiansted*, on voit deux étangs poissonneux, fréquentés, de septembre à décembre, par d'innombrables bandes de canards. La profondeur de leurs eaux les rend accessibles aux manœuvres des canots qui s'y livrent à la pêche avec avantage.

Le pays, sur presque toute sa surface, est couvert

de riches usines à sucre. Le nombre de celles de district de Christiansted est plus grand. On y compte environ 60, qui, par des conduits souterrains, déchargent le vesou de leurs cannes dans la grande usine centrale, où cette substance est convertie en un beau sucre. Ce dernier établissement est fondé sur le rivage, vers la partie nord de la ville de Christiansted.

ADMINISTRATION. — L'île Sainte-Croix, depuis 1872, a cessé d'être le chef-lieu du gouvernement colonial. Elle est gouvernée par un magistrat, sous le titre de président. Un conseil communal, composé de trois membres nommés par la couronne, administre civilement la colonie.

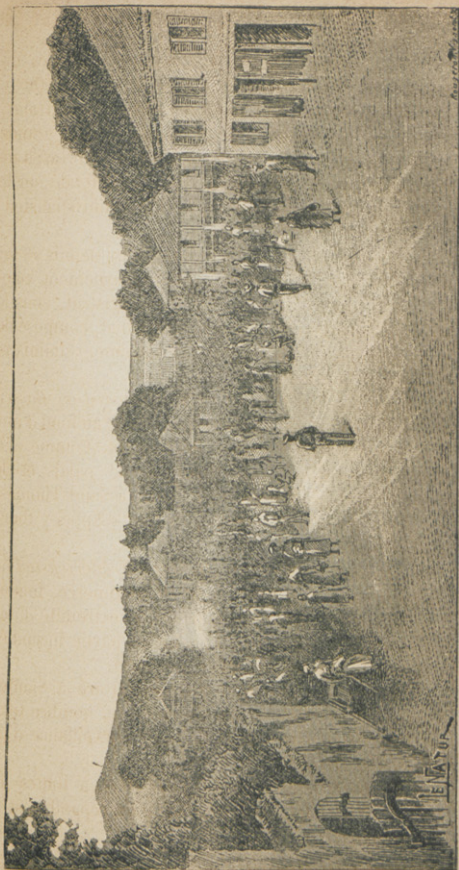
La capitale de l'île est : *Christiansted* ou *Bassen* (10,000 hab.), ville régulièrement bâtie au fond d'une baie bordée d'une ceinture de rochers. Comme édifices remarquables, on distingue le palais et le temple anglican. Malgré le transport, à Saint-Thomas, du siège du gouvernement, la cour d'appel y fonctionne toujours.

La seconde et dernière ville est : *Frédérickssted* ou *West Ern* (8,549 hab.), port de commerce, fondée sur un terrain crétacé et en pente, à l'extrémité d'une baie calme et splendide. Elle fut en partie incendiée pendant la révolte des noirs, en 1878.

L'instruction publique est obligatoire à Sainte-Croix. Les établissements scolaires, au nombre total de huit, sont placés sous la haute surveillance d'un inspecteur général.

L'île accorde une égale protection à toutes les sectes religieuses. Le culte le plus répandu est le culte anglican.





LE MARCHÉ DE FRÉDÉRICSTEDT.



Sainte-Croix est reliée à Saint-Thomas par un câble sous-marin. Un bateau-poste met une fois par semaine les deux îles en communication.

L'anglais est la langue employée dans les relations sociales, mais le danois est celle des rapports officiels.

Superficie : 50 lieues carrées. — Lat. N., 17°45'.  
— Long. O., 66°55'.

**Saint-Jean** (2,500 hab.), la moins importante des possessions danoises, est située à 2 kil. S. de Saint-Thomas.

NOTIONS HISTORIQUES. — Comme les autres Antilles, Saint-Jean était, primitivement, occupée par les Caraïbes. Bien des curiosités visibles en divers endroits du pays, témoignent de la domination de ces peuplades belliqueuses. A *Kip-Bay*, notamment, non loin du rivage, le voyageur distingue des figures et différentes sortes de dessins, gravés sur des rochers. L'île fut colonisée par le Danemarck en 1684, mais elle ne reçut son premier établissement qu'en 1716, de quelques colons venus de Saint-Thomas, avec l'autorisation d'y établir des cultures. L'année suivante, une milice anglaise, ayant conçu l'idée de s'en emparer, dût aussitôt renoncer à son projet de colonisation, sur l'avis contraire du cabinet britannique. En 1733, le gouvernement colonial prit contre les esclaves marrons une mesure législative (1) à la

(1) En vertu de cette loi, l'esclave marron devait être amputé d'une jambe ou d'une oreille et recevoir, en outre, 150 coups de fouet. L'esclave qui aurait osé prononcer le mot de *liberté*, frapper un blanc, ou qui aurait volé, devait être marqué au front, brûlé d'un fer chaud, roué vif et pendu.

fois barbare et sanguinaire. Cette résolution coercitive, loin de réduire les nègres à une soumission complète, fut plutôt, pour les propriétaires d'esclaves, d'une conséquence fatale. En effet, le 13 novembre de la même année, une insurrection sanglante éclata à Saint-Jean. Après s'être emparés du fort, dont ils égorgèrent la garnison, les noirs achevèrent leur œuvre de vengeance, en massacrant tous les possesseurs d'esclaves. Des familles entières furent exterminées. Un détachement fut envoyé de Saint-Thomas à la rencontre des insurgés; mais, luttant sans succès contre la fureur et l'intrépidité des nègres, elle dut regagner Saint-Thomas, avec les blancs que la rage des noirs n'avaient pu atteindre. Ainsi, l'île resta pendant six mois en possession de ces valeureux esclaves. Plusieurs tentatives, opérées pendant cette courte indépendance, échouèrent misérablement. Ce ne fut qu'à l'arrivée d'un corps de troupes de la Martinique qu'on a pu avoir raison de l'héroïsme des nègres. Mais, résolus de périr plutôt que de repasser au service de leurs anciens maîtres, 600 d'entre eux s'immolèrent en se précipitant des hauteurs, ou en se transperçant de leurs piques. Ceux qui tombèrent au pouvoir de la troupe, furent mis à mort par des supplices aussi raffinés que sauvages.

DESCRIPTION GÉNÉRALE. — Saint-Jean s'étend sur une longueur de 8 milles, et en offre 4 dans sa plus grande largeur. Sa surface consiste en une masse de collines escarpées et inégales, mesurant dans leur plus grande altitude 333 mètres au-dessus de l'Océan. Des sites variés se remarquent sur tous les



UNE HABITATION A SAINT-JEAN (LONG-BAY).



flancs de ces mornes pittoresques. Ainsi hérissée de hauteurs, l'île pourrait, sans désavantage, répondre au surnom de : *Suisse des Antilles*. Comme à Saint-Barthélemy, Saint-Martin et Anguille, le contour du rivage présente, çà et là, des amas de sable d'une beauté telle, qu'elle respandit sous les rayons du soleil. Il n'y a pas une seule Antille dont les côtes ouvrent autant de baies et d'anses aussi enchanteuses et à la fois aussi sûres.

La culture n'est répandue qu'à la surface des étroits plateaux que l'île offre de côté et d'autre ; les altitudes, quoique cultivables et composées d'une terre végétale assez riche, ne présentent que des forêts verdoyantes, où les animaux du pays trouvent une nourriture grasse et abondante. Cependant, la patience laborieuse des habitants a transformé certaines aspérités incultes en champs de cannes à sucre et de maïs des plus luxuriants. Outre ces deux dernières cultures, on s'y occupe de celles de quelques plantes alimentaires, telles que tayo, bananier, igname, patate, mil, etc. Le manguier, le cirouellier, le goyavier, l'anas, l'abricotier, le corossolier et le qué-népié y croissent en abondance. L'ornithologie de la colonie compte : la tourterelle, l'ortolan, le ramier et d'autres espèces non moins intéressantes. La température de Saint-Jean est salubre et agréable.

ADMINISTRATION. — L'île est représentée à la législature de Saint-Thomas par deux députés, à l'élection desquels ne contribuent que les habitants propriétaires. On n'y remarque aucune ville ; mais sur plusieurs pointes et au fond de chaque baie s'élèvent des constructions élégantes qui, comme celles

de l'intérieur, offrent l'aspect de véritables cha-teaux.

*Kip-Bay*, endroit fort délicieux et d'une beauté pittoresque, présente des sites si majestueux et si séduisants que l'esprit du touriste s'exalte en les contemplant.

Le *Long-Bay*, autre lieu situé à l'ouest, forme avec les côtes méridionales de Saint-Thomas, qui l'avoisinent, un vaste bassin, d'où émergent cinq îlots, peuplés de bestiaux et de gibier de toutes espèces.

L'instruction publique y est en honneur : il y a 3 écoles, établies, chacune, sur une pointe de l'île. Elles sont aux frais du gouvernement colonial et dirigées par des frères Moraves.

Les industries du pays se résument dans l'élevé des abeilles, du bétail, et la fabrication du charbon, lequel est exporté à Saint-Thomas et à Sainte-Croix.

On y remarque les usines *Farmar* et *Adrian*.

L'anglais est la langue usuelle.

Superficie : 12 kilomètres sur 5. — Lat. N., 18° 18' 8". — Long. O., 64° 41'.

#### Questionnaire :

1. Où sont situées les Îles Vierges? — En quelle année et par qui furent-elles découvertes? — Entre quelles puissances sont-elles partagées? — 2. Où se trouve Saint-Thomas? — A quelle époque les Danois en ont-ils pris possession? — Combien de fois les Anglais s'en sont-ils emparés? — Parlez de l'administration politique de cette colonie. — Quel en est le chef-lieu? — Combien d'établissements financiers y compte-t-on? — Citez le nom

du savant que Saint-Thomas a vu naître? — 3. En quelle année Sainte-Croix fut-elle découverte? — Quelles sont les nations qui l'ont successivement colonisée, avant son occupation définitive par le Danemark? — Quel est le surnom de cette île? — Combien de villes y compte-t-on? — Citez le nom de la capitale. — 4. Où est située Saint-Jean? — En quelle année fut-elle colonisée par les Danois?



## ANTILLES VÉNÉZUELIENNES

## LEÇON XV

## 13

## Iles, Villes et Lieux remarquables.

**Marguerite**  $\hat{=}$  (38,897 hab.), une des Petites Antilles sous le Vent, n'est éloignée des côtes du Vénézuéla que par un canal de 20 kil. de large.

NOTIONS HISTORIQUES. — L'île Marguerite, découverte en 1498 par Christophe Colomb, fit, dès lors, partie du domaine de la couronne d'Espagne. Elle fut le berceau de la domination espagnole dans l'Amérique méridionale. La fondation, en 1525, d'un bourg appelé *Nueva Cadix*, marqua le premier établissement des colonisateurs. De 1528 à 1678, les côtes de l'île restèrent en proie aux insultes des flibustiers anglais et hollandais, qui les ont tour à tour envahies. Mais, à la fin de cette dernière année, ils en furent définitivement chassés par les Espagnols, qui étendirent de nouveau leur puissance sur la colonie.

En mai 1810, elle se prononça contre la mère-patrie, en adhérant au mouvement de l'indépendance inauguré, au Vénézuéla, le 19 avril de la même année. Des rencontres opiniâtres, par suite, ensanglantèrent

le pays. Après quelques avantages, obtenus tout d'abord sur les Espagnols, les insurgés, dans toutes les attaques subséquentes, furent repoussés avec des pertes sérieuses. Dépourvus de munitions, ces derniers s'empressèrent de faire appel à la générosité du gouvernement d'Haïti, qui leur adressa des provisions de guerre considérables. En effet, deux expéditions, en 1816, parties successivement du port des Cayes, sous les ordres de Simon Bolivar, permirent aux rebelles de reprendre les hostilités. A la suite de résistances désespérées, inutilement opposées à l'impétuosité des volontaires haïtiens qui avaient accompagné le chef vénézuélien, les Espagnols durent capituler le 17 août 1817. L'île, en 1822, déclarée avec la Colombie, indépendante du royaume d'Espagne, forme, aujourd'hui, partie intégrante du Vénézuéla, dont elle n'a jamais cessé, depuis, de partager le sort.

DESCRIPTION GÉNÉRALE. — Marguerite tire son nom de *margarita*, perle, dont la pêche était portée avec des succès prodigieux autour de ses côtes. Cette industrie, si florissante au commencement du xvi<sup>e</sup> siècle, disparut complètement aux premières années du xvii<sup>e</sup> avec la renommée qu'elle avait acquise à l'île. La forme du pays est celle d'un fer à cheval, ayant sa concavité tournée vers le nord. Deux grandes chaînes de montagnes sillonnent sa surface : le *Copei*, offrant une brillante verdure sur tous ses flancs, occupe les régions orientales, sur une élévation de 1,269 mètres; à l'ouest, se dressent les sommets arides et déboisés du *Macano*, atteignant, par leur point extrême, une altitude de 1,366 mètres. Ces deux



SIMON BOLIVAR  
FONDATEUR DE L'INDÉPENDANCE DE CINQ ÉTATS  
DE L'AMÉRIQUE DU SUD



chaînes sont reliées par un isthme bas et resserré, où s'étendent trois lacs, dont *Arestinga*, le plus spacieux, présente une superficie de 16 kilomètres sur 11. Entre ces réservoirs, serpentent quatre rivières abondantes, lesquelles entretiennent dans les régions basses, cette extrême fécondité qu'elles



MAISON OU EST MORT L'OLIVAR.

offrent. Les côtes du pays sont très découpées, ouvrant ainsi une multitude de ports commodes, ou présentant des promontoires escarpés. Au sud de Marguerite s'élèvent deux îlots : la *Coche* et *Cubagua*, si célèbre par les perles qu'on y récoltait au xvi<sup>e</sup> siècle. Au nord-est, s'étendent une série de rochers d'un accès périlleux. Le climat est généralement salubre ; la chaleur y est suffocante, à cause du peu d'agitation de l'atmosphère.

*Blanquilla*, au nord de Marguerite ; — *Tortuga*

et *Orchida*, à l'ouest de la même île, appartiennent aussi au gouvernement vénézuélien.

ADMINISTRATION. — Marguerite, forme aujourd'hui, sous le nom de *Nouvelle Esparta*, un des vingt Etats qui divisent le territoire du Vénézuéla. Ce nouvel Etat comprend 9 départements.

La capitale est *Assomption* (5,325 hab.), chef-lieu du département de ce nom; elle est fondée à l'intérieur, sur les rives du cours d'eau d'où elle tire son nom.

Les autres lieux remarquables : *Porlamar*, *Pampatar* et *Juan Griego*, sont des ports commerçants.

Les habitants de l'île s'adonnent à la pêche, à l'élevage du bétail, aux exploitations agricoles et à la construction de bateaux à voile.

Superficie : 1,149 k. c. — Lat. N., 11°3'. — Long. O., 66°47'.

#### Questionnaire :

- |   |   |
|---|---|
| <p>1. Qu'est-ce que Marguerite ?<br/>— A quelle époque fut-elle découverte ? — En quelle année s'est-elle insurgée contre l'Espagne ? — En quelle année a-t-elle conquis son indépendance ? — Combien de départe-</p> | <p>tements cette île compte-t-elle ?<br/>— Quelle en est la capitale ? —<br/>— Citez les noms des autres lieux remarquables. — A quoi s'adonnent les habitants de cette colonie ?</p> |
|---|---|



---

---

## TROISIÈME PARTIE

---

# HAÏTI

---

### LEÇON XVI

#### 14

#### Contrée.

Une *contrée* est un vaste pays soumis généralement aux mêmes lois et gouverné par un seul chef.

#### Division du Territoire de la République d'Haïti.

On divise la république d'Haïti en 5 départements, qui sont :

1° — Le département du Sud, ch.-l. les Cayes; v. pr., Aquin, Anse-d'Hainault, Jérémie et Miragoâne;

2° — Le département de l'Ouest, ch.-l. Port-au-Prince; v. pr., Petit-Goâve, Léogane et Jacmel;

3° — Le département de l'Artibonite, ch.-l. Gonaïves; v. pr., Saint-Marc, Petite-Rivière-de-l'Artibonite et Gros-Morne;

4° — Le département du Nord, ch.-l. Cap-Haïtien; v. pr. Fort-Liberté, Grand'Rivière-du-Nord et Borgne;

5° — Le département du Nord-Ouest, ch.-l. Port-de-Paix; v. pr., Môle-Saint-Nicolas et Saint-Louis-du-Nord.

Les îles adjacentes, sont : la Tortue, dans l'Océan Atlantique; la Gonâve, dans le golfe de Léogane; les Caïmites, au nord du département du Sud; l'Île-à-Vaches, la Grosse-Caille, près des côtes méridionales de ce dernier département; et la Navase, entre la Jamaïque et Haïti.

## 115

## Mers.

On appelle *mer* une grande étendue d'eau formée par l'Océan et qui s'avance dans les terres.

Haïti est baignée par deux grandes mers, qui sont : l'Océan Atlantique, au nord; et la mer des Caraïbes ou des Antilles, au sud.

## Questionnaire :

- |  |  |
|--|--|
| <p>1. Qu'est-ce qu'une contrée ?<br/>— 2. En combien de départements se divise la république d'Haïti ? — Quel est le chef-lieu du département de l'Ouest ? — De celui de l'Artibonite ? — De celui du Nord ? — Citez les</p> | <p>villes principales du département du Nord-Ouest. — 3. Citez les îles adjacentes. — 4. Qu'appelle-t-on mer ? — Par combien de mers est baignée Haïti ?</p> |
|--|--|



## LEÇON XVII

## 16

## Détroits.

Un *détroit* est une partie de mer resserrée entre deux portions de terres.

On donne le nom de *canal* au grand détroit.

Les petits détroits sont appelés *pas*, *pertuis* ou *bosphores*.

Les détroits servent à joindre deux mers ou deux parties de mer.

On compte 6 détroits en Haïti : le canal de la Tortue, entre cette île et le département du Nord-Ouest ; le canal du Môle ou du Vent, entre Cuba et Haïti ; le canal du Nord ou de Saint-Marc, entre le département de l'Artibonite et la Gonâve ; le canal du Sud ou de la Gonâve, entre l'île de ce nom et le département du Sud ; le canal de Tiburon ou de la Jamaïque, entre cette île et Haïti ; et le détroit de l'île-à-Vaches, entre l'île du même nom et le département du Sud.

## 17

## Golfes.

On appelle *golfe*, une portion de mer qui pénètre dans les terres.

Les petits golfes sont ordinairement nommés *baies* ou *anses*.

Il y a en Haïti un grand golfe, le golfe de la Go-

nâve ou de Léogane, et 22 baies principales, qui sont : la baie de Fort-Liberté, la baie de Caracol, la baie de l'Acul, la baie du Môle, formées par l'Océan Atlantique ; la baie de Henne, la baie de Gonaïves, la baie de la Tortue, la baie de Grand-Pierre, la baie de Saint-Marc, la baie de Port-au-Prince, la baie de Petit-Goâve, la baie de Miragoâne, la baie de Baradères, la baie des Caïmites, la baie des Abricots, formées par le golfe de la Gonâve ; la baie des Irois, la baie du Mesle, la baie de Saint-Louis, la baie d'Aquin, la baie des Flamands, la baie de Baintet et la baie de Jacmel, formées par la mer des Antilles.

#### Questionnaire :

- |                                 |                                |
|---------------------------------|--------------------------------|
| 1. Qu'est-ce qu'un détroit ?    | le canal de Tiburon ? — le     |
| — Quel nom donne-t-on au        | détroit de l'Ile-à-Vaches ? —  |
| grand détroit ? — A quoi ser-   | 2. Qu'appelle-t-on golfe ? —   |
| vent les détroits ? — Combien   | Quelles sont les baies formées |
| en compte-t-on en Haïti ? —     | par l'Océan Atlantique ? — Par |
| Où se trouve le canal du Vent ? | le golfe de la Gonâve ? — Par  |
| — le canal de la Gonâve ? —     | la mer des Antilles ?          |

---

#### LEÇON XVIII

### 18

#### Iles.

Une *île* est une étendue de terre entièrement entourée d'eau.

Un *îlot* ou *îlet* est une petite île.

On appelle *archipel* ou *groupe d'îles*, plusieurs îles rapprochées les unes des autres.

On compte en Haïti 6 îles principales, qui sont : la Tortue, au nord du département du Nord-Ouest ; la Gonâve, à l'entrée de la baie de Port-au-Prince ; le groupe des Caïmites, près des côtes septentrionales du département du Sud ; la Navase, entre la Jamaïque et Haïti ; l'île-à-Vaches et la Grosse-Caille, au sud du département du Sud.

## 19

## Presqu'îles.

Une *presqu'île* ou *péninsule* est une étendue de terre presque entourée d'eau et qui ne se rattache au continent ou à une île que par un seul côté.

On compte en Haïti 4 presqu'îles, dont 2 grandes et 2 petites.

Les 2 grandes sont : le département du Nord-Ouest et le département du Sud.

Les 2 petites sont : la presqu'île du Môle-Saint-Nicolas, au nord-ouest du département du Nord-Ouest, et la presqu'île de Baradères, appelée Bec-du-Marsouin, au nord du département du Sud.

## 20

## Isthmes.

Un *isthme* est un petit espace de terre qui joint une presqu'île au continent ou à une île.

On remarque en Haïti 2 isthmes, qui sont : l'isthme du Môle, qui joint la presqu'île du même nom au département du Nord-Ouest, et l'isthme de

Baradères, qui joint la presqu'île de ce nom au département du Sud.

### Questionnaire :

- |   |  |
|---|--|
| 1. Qu'est-ce qu'une île? — Qu'appelle-t-on îlot ou îlet? — Qu'appelle-t-on archipel ou groupe d'îles? — Combien d'îles principales compte-t-on en Haïti? — Où est située la Tortue? — La Gonâve? — La Navase — Le groupe des Caï- | mites? — La Grosse-Caille? — 2. Qu'est-ce qu'une presqu'île? — Où se trouve le Bec-du-Marsouin? — 3. Qu'est-ce qu'un isthme? — Combien en remarque-t-on en Haïti? — Citez-les. |
|---|--|

## LEÇON XIX

### 21

### Caps.

Un *cap* ou *promontoire* est une élévation de terre qui s'avance dans la mer.

On donne ordinairement le nom de *pointe* ou *bec* au petit cap.

Il y a en Haïti 18 caps remarquables, qui sont : le cap Saint-Nicolas, le cap à Foux, à l'ouest du département du Nord-Ouest ; le cap Saint-Marc, à l'ouest du département de l'Artibonite ; le bec du Marsouin, au nord-est de la presqu'île de Baradères ; la pointe de Jérémie, le cap Rose, la pointe de la Seringue, au nord du département du Sud ; le cap Dame-Marie, le cap des Irois, le cap à Foux, le cap Tiburon, à l'ouest du département du Sud ; la pointe à Gravois, la pointe l'Abacou, au sud de ce dernier départe-

ment; le cap Raimond, le cap de Babinet, le cap de Jacmel, le cap des Maréchaux, et le cap Rojo, au sud du département de l'Ouest.

## 22

### Montagnes.

Une *montagne* est une masse de terre qui s'élève au-dessus du sol qui l'entoure.

La réunion de plusieurs montagnes occupant une grande étendue s'appelle *chaîne de montagnes*.

Les divisions latérales d'une chaîne de montagnes prennent le nom de *rameaux*.

On appelle *pic* une montagne isolée qui s'élève en pointe.

On nomme *base* ou *pied* d'une montagne, le lieu d'où elle a pris naissance.

On entend par *versants*, *revers*, *flancs* ou *talus*, les deux grandes faces d'une montagne. La *croupe* est la partie supérieure du versant.

On appelle *nœud* le point où se réunissent plusieurs chaînes de montagnes.

Une *vallée* est un espace uni, compris entre plusieurs montagnes; un *vallon* est une petite vallée; un *val* est un passage très étroit et fort prolongé.

On appelle *sommet* ou *cime* la partie la plus élevée d'une montagne. — Le *faîte*, l'*arête* ou la *crête* est la ligne de tous les sommets d'une chaîne de montagnes.

On nomme *défilés*, *cols*, *pas* ou *gorges*, des espaces étroits compris entre deux sommets de montagnes.

On entend par *plateaux* des terrains plus ou moins unis entourés de montagnes, ou situés sur une chaîne de montagnes.

Une *colline* est une petite montagne à pente douce.

La réunion de plusieurs collines occupant une grande étendue, s'appelle *chaîne de collines*.

Les *côtes* ou *coteaux* sont les deux faces d'une colline.

On compte en Haïti 14 chaînes de montagnes principales, dont 4 grandes et 10 petites.

Les 4 grandes sont : la Hotte, dans le département du Sud ; la Selle, au sud du département de l'Ouest ; le mont Saint-Nicolas, qui traverse de l'est à l'ouest le département du Nord-Ouest ; et la chaîne de Plaisance, qui s'étend dans les départements du Nord-Ouest et du Nord.

Les 10 petites sont : les monts Cartaches et les montagnes de Macaya, dans les régions occidentales du département du Sud ; le mont Mexique, le mont Grand-Fond, le Pensez-y-Bien, le mont Terrible, le mont des Orangers et la chaîne des Matheux, dans le département de l'Ouest ; les Cahos et les Montagnes-Noires, dans les départements de l'Artibonite et du Nord.

## 23

### Volcans.

Un *volcan* est une montagne qui rejette, par une ouverture appelée *cratère*, des tourbillons de flammes, de fumée et de matières fondues, auxquelles on donne le nom de *laves*.

Haïti ne présente le spectacle d'aucun volcan en

activité; mais, à des époques géologiques peu éloignées, elle en comptait plusieurs. Ceux dont on constate les traces paraissent aujourd'hui entièrement éteints. Il faut citer, par exemple, le *Morne d'Or*, au nord-est des Perches.

Les montagnes de la Hotte, s'ébouyant sans cesse, et avec de si épouvantables fracas, autorisent à croire qu'elles ne sont que des volcans longtemps silencieux. Cette croyance est d'ailleurs confirmée autant par l'aspect conique qu'affectent une grande partie de ces montagnes, que par la présence à leurs sommets de plusieurs enfoncements ovalaires ou circulaires actuellement occupés par de l'eau. L'étang *Duricie*, à Petit-Goâve, — l'étang *Pernélé*, à Port-à-Piment, — l'étang *Bossier*, à Marigot, ne sont, en effet, que des *cratères-lacs*. Tous ces réservoirs volcaniens, surtout l'étang *Pernélé*, sont hérissés çà et là, sur leurs bords, de roches, dues par leur structure, à l'action du phénomène géologique dit *métamorphisme*.

La chaîne de la Hotte, de toutes les montagnes du pays, est aussi celle qui offre l'exemple du plus grand nombre de sources thermales, lesquelles ne jaillissent généralement que des terrains volcaniques. On rencontre de nombreux dépôts plutoniques entre Trou, Perches et Vallière, ainsi que sur la route de Gonaïves au Môle-Saint-Nicolas.

## 24

### Lacs.

Un *lac* est une grande étendue d'eau environnée de terre.

Un *étang* est un petit lac.

Les *sources* sont des eaux vives qui sortent de terre.

On remarque en Haïti le lac Assuei, situé dans le département de l'Ouest. On peut citer l'étang de Miragoâne, dans le département du Sud.

#### Questionnaire :

<p>1. Qu'est-ce qu'un cap? — Combien en compte-t-on en Haïti? — Où est situé le cap Rose? — Le cap Raimond? — Le cap Rojo? — 2. Qu'est-ce qu'une montagne? — Qu'appelle-t-on chaîne de montagnes? — Pic? — Pied d'une montagne? — Nœud? — Val-</p>	<p>lée? — Plateaux? — Colline? Coteaux? — Dans quel département est située la Hotte? — Le mont Mexique? — Les Cahos? — 3. Qu'est-ce qu'un volcan? — 4. Un lac? — Où est situé le lac Assuei? — L'étang de Miragoâne?</p>
--	--

#### LEÇON XX

#### 25

#### Fleuves.

Un *fleuve* est un long cours d'eau qui se jette dans la mer.

On appelle *source* le lieu d'où sort le fleuve, et *embouchure* le côté où il communique avec la mer.

Les embouchures d'un fleuve s'appellent *bouches*, *branches* ou *bras*.

On appelle *bassin* d'un fleuve tout le territoire dont les eaux se jettent dans ce fleuve.

Le *delta* est l'espace de terre compris entre les bouches d'un fleuve et la mer.



Un *torrent* est un cours d'eau rapide grossi par les pluies ou la fonte des neiges.

On peut compter en Haïti 3 fleuves, qui sont : l'Artibonite et la Grand'Anse, qui se jettent dans le golfe de la Gonâve; et le fleuve Trois-Rivières, qui se jette dans le canal de la Tortue.

## 26

### Rivières.

Une *rivière* est un cours d'eau qui aboutit à un fleuve ou à une autre rivière.

On appelle *confluent* le lieu où deux cours d'eau se confondent, et *affluents* d'un fleuve ou d'une rivière, les différents cours d'eau que reçoit le fleuve ou la rivière.

Les cours d'eau peu considérables qui se jettent dans la mer sont considérés comme des rivières.

On entend par *rive droite* d'un fleuve ou d'une rivière, le côté droit d'une personne qui descend de la source d'un de ces cours d'eau, et *rive gauche*, le côté opposé.

Le *lit* d'un cours d'eau est la partie creuse du sol où il est maintenu par ses deux rives.

On appelle *chute* ou *saut*, la violence avec laquelle se précipite un cours d'eau changeant de niveau; une *cataracte* est une chute très profonde; une *cascade* est le saut d'une rivière ou d'un ruisseau; on entend par *rapides* une série de chutes peu élevées.

Il y a en Haïti 43 rivières remarquables, qui sont : la rivière de Dame-Marie, la rivière de Tiburon, qui se

jettent dans le canal de la Jamaïque; la Cahouanne, la rivière des Anglais, la rivière de Chardonnières, la rivière de Port-à-Piment, la rivière des Coteaux, la rivière de Port-Salut, la rivière de Torbeck, l'Ilet, la Ravine-du-Sud, la rivière de Cavaillon, la rivière de Côtes-de-Fer, la rivière de Babinet, la rivière de Jacmel et la Guillaumone, qui se jettent dans la mer des Antilles; la Guinaudée, la Voldrogue, la rivière des Roseaux, la rivière de Baradères, la rivière de Nippes, la rivière de Grand-Goâve, la rivière des Citronniers, la Grand'Rivière de Léogane ou Momanche, la rivière du Cul-de-Sac, le Boucan-Brou, la rivière de Mont-Rouis et la rivière de Saint-Marc, qui se jettent dans le golfe de la Gonâve; la Bouyaha, le Rio Cañas, le Todo el Mundo, le Fer-à-Cheval, la rivière des Indiens, la Tombe, le Boucan-Quarré et la rivière des Capucins, qui se jettent dans l'Artibonite; l'Estère, qui se jette dans le golfe de Léogane; la rivière du Môle, la rivière de Jean-Rabel, la rivière du Borgne ou Estère, la rivière Rouge ou du Limbé, la Sainte-Rose ou Grand'Rivière-du-Nord et la Matric, qui se jettent dans l'Océan Atlantique.

### Questionnaire :

- |  |   |
|--|---|
| <p>1. Qu'est ce qu'un fleuve? —<br/>         Qu'appelle-t on source? — Bas-<br/>         sin d'un fleuve? — Combien<br/>         de fleuves peut-on compter en<br/>         Haïti? — Où se jette l'Artibo-<br/>         nite? — le fleuve Trois-Riviè-<br/>         res? — 2. Qu'est-ce qu'une ri-<br/>         vière? — Qu'appelle-t-on con-<br/>         fluent? — Cataracte? — Chute?<br/>         — Combien de rivières remar-</p> | <p>quables compte-t-on en Haïti?<br/>         — Quelles sont les rivières qui<br/>         se jettent dans la mer des<br/>         Antilles? — Où se jettent le<br/>         Rio-Cañas et le Fer-à-Cheval?<br/>         — Quelle est la rivière qui se<br/>         jette dans le golfe de Léogane?<br/>         — Citez les rivières qui se<br/>         jettent dans l'Océan Atlan-<br/>         tique.</p> |
|--|---|

---

## QUATRIÈME PARTIE

---

### HAÏTI

*Population* : 960,000 hab.

*Superficie* : 1,455 lieues carrées.

*Longitude O.*, entre  $71^{\circ} 20'$  et  $77^{\circ} 40'$ .

*Latitude N.*, entre  $20^{\circ}$  et  $18^{\circ}$ .

---

### LEÇON XXI

27

#### Notions Historiques.

L'île portait, à l'origine, le double nom d'*Haïti*, qui signifie *région boisée et montagneuse*, et de *Quisqueya*, qui veut dire *grande terre*. Elle reçut ces désignations des aborigènes, peuplade qui l'occupait primitivement. Pleins de douceur dans leurs mœurs, ces insulaires étaient sobres dans leur manière de vivre. Le pays, sous leur domination, fut divisé en cinq parties, administrées, chacune, par un chef, sous le titre de *Cacique*.

Telle était la situation de l'île lorsque Christophe Colomb l'aborda le 6 décembre 1492. Au nom d'*Haïti* qu'elle portait, ce célèbre navigateur substi-

tua celui d'*Hispaniola* ou *Petite Espagne*, et les aborigènes reçurent la dénomination d'*Indiens* des Espagnols, qui croyaient, tout d'abord, avoir découvert un prolongement de l'Inde. Cette occupation étrangère ne fut qu'un fléau pour la race aborigène, qu'on assujettit aux exploitations des mines. Ces entreprises pénibles avaient, en définitive, fait éclater entre les envahisseurs et les naturels, des luttes opiniâtres et sanglantes, auxquelles vint mettre fin l'enlèvement du plus intrépide des caciques, Caonabo, chef de la résistance. Mais, résolu à étendre complètement leur domination sur le pays, les Espagnols, par suite d'une perfidie, firent prisonniers la reine Anacaona, puis Cotubanama, le dernier des caciques, qu'ils livrèrent, avec les siens, aux plus affreux supplices.

Ainsi la population de l'île, composée de 2 millions d'âmes, avant la découverte, se trouvait réduite à un très petit nombre d'Indiens, ayant péri, — les uns, dans les travaux des mines, — le plus grand nombre, dans les guerres soutenues contre les Européens, — beaucoup sous la dent meurtrière des dogues importés, comme auxiliaires, par les Espagnols.

Ceux-ci, pour repeupler leur colonie, y transplantèrent, peu à peu, les nègres qu'ils enlevaient des côtes d'Afrique. Cependant, du petit nombre de survivants aborigènes, surgit un athlète du nom de Henri, qui jura de venger sa race humiliée et torturée. Ralliant, en effet, les débris épars des Indiens, il gagna les retraites inexpugnables du Bahoruco, où les Espagnols allèrent aussitôt lui donner des assauts répétés. Invincible, Henri remplit du succès de ses

armes, les gorges de ces régions montagneuses. La lutte dura treize ans, au bout desquels un traité favorable aux insurgés, vint y mettre un terme.

De mauvaises mesures administratives, l'émigration fréquente des habitants en Amérique, maintenaient la colonie dans un état de détresse, lorsque, en 1630, des aventuriers français et anglais vinrent de Saint-Christophe s'établir sur ses côtes septentrionales. Dans le but de se ménager une retraite sûre, ils envahirent également l'île voisine, la Tortue, devenue plus tard leur quartier général. Bientôt les Français, dont le nombre s'était rapidement accru, voulant, seuls, rester maîtres de la Tortue, en chassèrent les Anglais qui s'y trouvaient.

La nouvelle colonie acquit des nouveaux possesseurs le nom de *Saint-Domingue*. Les hostilités s'ouvrirent aussitôt entre ces derniers et les Espagnols. De part et d'autre on combattit avec un égal acharnement, sans que pourtant l'Espagne pût parvenir à limiter les progrès croissants des établissements français. Un traité de paix, conclu à Ryswick, en 1697, mit fin à ces sanglantes rencontres, et confirma toutes les conquêtes des Français. Ce ne fut qu'en 1777, toutefois, que les limites des deux territoires furent définitivement tracées. A cette époque, le régime imposé à la population esclave dominait dans toute son horreur. La Révolution de 1789 éclata. En proie à l'ambition des partis qui la divisaient, Saint-Domingue n'offrait plus que l'aspect d'un vaste volcan en ébullition.

En 1791, la *Constituante*, en France, fut remplacée par l'*Assemblée nationale législative*. Celle-ci, par un décret du 28 mars 1792, sanctionné

le 4 avril par le Roi, octroya aux affranchis de Saint-Domingue, entre autres, les droits à l'exercice des privilèges civils et politiques. Cependant, pour obtenir la jouissance de si hautes prérogatives, les affranchis durent lutter, à main armée, contre les membres du gouvernement colonial, qu'ils vainquirent dans beaucoup d'engagements. Les colons planteurs, n'entendant point, de leur côté, que les hommes libres participassent avec eux aux libertés politiques et civiles, s'agitèrent dans tous les points du pays. Pressé par les événements, un des commissaires civils de la France à Saint-Domingue, Sonthonax, se hâta d'y proclamer, le 29 août 1793, la liberté générale des esclaves. La colonie tomba, la même année, au pouvoir des Anglais, auxquels l'arracha l'énergie des troupes noires, après une occupation, sans cesse troublée, de cinq années.

La plus complète anarchie régnait à Saint-Domingue par suite de convulsions si prolongées, lorsque, en 1797, parut à la tête du pouvoir, un homme supérieur, déjà célèbre dans les drames révolutionnaires du pays. Cet homme, *Toussaint-Louverture*, en administrateur consommé, porta la main à toutes les branches du service, — et, en peu de temps, — imprima à tout une vie nouvelle. Ainsi, aux crises aiguës qui déchiraient la colonie, il fit succéder un parfait état de prospérité. Mais, par la promulgation, en juillet 1801, d'un pacte fondamental pour le gouvernement de la colonie, Toussaint laissa pénétrer son intention évidente de rendre, sans fortes commotions, le pays libre de toute domination étrangère. En conséquence, pour rasseoir sa suprématie sur Saint-Domingue, la France, en 1802, y jeta une légion de

guerriers, dont les exploits avaient eu déjà un grand retentissement dans l'Ancien et le Nouveau Monde. Aguerrie par les luttes antérieures, l'armée indigène opposa les plus héroïques résistances aux forces françaises, notamment aux combats successifs et à jamais mémorables des *Trois-Pavillons*, de la *Ravine-à-Couleuvres*, de la *Crête-à-Pierrot*. Malgré ces brillants faits d'armes accomplis par les troupes noires, leurs chefs durent se soumettre aux volontés armées de la mère-patrie. Dès lors, tout, en apparence, rentra dans le silence.

Mais la présence des généraux indigènes inspirait peu de confiance aux Français, qui voulaient, sans inquiétude, maintenir leur autorité sur leur nouvelle et ensanglantée conquête. Grâce à la ruse, ils purent donc se saisir de la personne d'un grand nombre d'entre eux, qu'ils déportèrent en Europe, ou soumirent au supplice des noyades. Ces expédients, joints à la loi du 20 mai 1802, rétablissant l'esclavage, suscitèrent, du côté des indigènes, une méfiance implacable, que le désarmement général des cultivateurs fit dégénérer en une révolte, qui embrasa bientôt toute la surface de la colonie.

Cette fois, la guerre prit des deux côtés un caractère sauvage! Dans tous les nouveaux engagements, l'impétuosité éprouvée des masses noires, triompha de l'impétuosité et de la discipline des troupes françaises. Pour comble de désastres, la fièvre jaune opérait dans les rangs de celles-ci de sérieux ravages. Culbutée, sans trêve, successivement de toutes les positions qu'elle occupait, l'armée expéditionnaire, réduite à de faibles débris, se retrancha

dans la ville du Cap-Français. Assiégée avec la dernière vigueur, elle n'attendit pas que les troupes noires la taillassent en pièces. Elle sollicita et obtint de ces dernières l'autorisation de capituler. En conséquence, *Rochambeau*, le général en chef, négocia, en novembre 1803, la reddition de la place avec *Jean-Jacques Dessalines*, chef reconnu de l'armée indigène. Ainsi devenus maîtres du pays, les descendants des Africains s'empressèrent de lui restituer son ancien nom d'*Haïti*, en prenant eux-mêmes la qualité d'*Haïtiens*.

A l'issue d'événements si émouvants, l'île offrit le spectacle sublime d'une des plus imposantes solennités qu'on ait vues dans le Nouveau-Monde. Le 1<sup>er</sup> janvier 1804, tous les officiers de l'armée indigène, pour proclamer *l'indépendance nationale*, s'étaient réunis, dès l'aurore, sur la place d'armes de Gonaïves, aux bruits retentissants de l'artillerie et des tambours. Ces illustrations militaires entouraient le pied de l'autel de la patrie. Là, Dessalines leur adressa une allocution véhémence; puis fit donner lecture de l'acte d'indépendance et prêta, avec ces héros, le serment de *renoncer à jamais à la France et de mourir plutôt que de vivre sous sa domination*.

Le même jour, en reconnaissance des services qu'il venait de leur rendre ainsi qu'au pays, les sommités de l'armée nommèrent *gouverneur-général à vie d'Haïti*, Dessalines, à qui, le 20 mai 1805, la raison d'État conféra la dignité d'empereur, sous le nom de *Jacques I<sup>er</sup>*.

La république d'Haïti, reconnue par la France le 17 avril 1825, l'a été successivement par l'Angle-



terre, (1825); l'Espagne; — et, par les Etats-Unis d'Amérique, le 26 avril 1862.

### Gouvernement, Mœurs.

Le gouvernement d'Haïti est constitué par un *Corps législatif*, composé du Sénat et de la Chambre des représentants, — le chef du Pouvoir exécutif, élu pour 7 ans, qui prend le titre de *Président*, — et le *Pouvoir judiciaire*.

Les députés sont nommés pour cinq ans, par le suffrage universel. Les sénateurs sont élus pour six ans, par la Chambre des représentants, sur deux listes distinctes, qui lui sont fournies par le Pouvoir exécutif et les *assemblées électorales*. Ils sont au nombre de trente, et inviolables comme les députés. Le Sénat est renouvelé, par tiers, tous les deux ans.

L'initiative des lois appartient à chacune des deux Chambres, et au Pouvoir exécutif. Le chef de l'État nomme et révoque les secrétaires d'État, qui sont au nombre de quatre ou cinq, selon qu'il le juge utile.

Les Haïtiens sont généralement courageux, hardis et belliqueux. Ils sont polis, généreux, hospitaliers et pleins de cordialité. Mais la rancune leur est beaucoup reprochée.

La langue française est celle qui domine dans les relations sociales, mais le *créole*, espèce de français corrompu, est le langage national.

La religion catholique est professée par la majorité des Haïtiens. On trouve un assez grand nombre de protestants.

## 28

## DESCRIPTION GÉNÉRALE

**Bornes, Aspect du Pays et Climat.**

Haïti est bornée au nord, par l'Océan Atlantique; au sud, par la mer des Antilles; à l'ouest, par le golfe de la Gonâve; et, à l'est, par la Dominicanie.

Elle a au nord-ouest Cuba, dont elle est éloignée de 22 lieues, et, au sud-ouest, la Jamaïque, dont elle est séparée par un canal de 36 lieues.

C'est à cause des grands bois et des chaînes de montagnes qui couvrent sa surface, qu'Haïti a reçu son nom. Ses côtes sont très découpées, et, quoiqu'elles soient généralement dangereuses, elles ouvrent beaucoup de baies et d'anses commodes. Le pays présente au nord-ouest et au sud-ouest deux longues presque îles, où règnent des vents impétueux. Pas une terre, dans les Indes Occidentales, n'est aussi riche que celle-ci, mieux arrosée, dotée d'un humus aussi fécond, et n'offre de hauteurs où la végétation tropicale se développe avec une abondance et une vigueur aussi grandes. Tant d'avantages réunis ont concouru à faire surnommer l'île entière : la *Reine des Antilles*. Le *Nord*, le *Sud* et l'*Ouest* surtout, sont couverts de forêts vierges, de plaines luxuriantes, coupées, dans tous les sens, par une foule de rivières, dont quelques-unes ne sont que d'abondants ruisseaux, qui se transforment, aux pluies

d'août et de septembre, en torrents dévastateurs. C'est dans le département de l'Ouest, que dominant nos plus hautes montagnes. La *Selle*, située au midi de cette région, atteint à son point extrême, une altitude de 2,715 mètres. Les masses montagneuses avoisinant les côtes, présentent des contre-forts qui s'abaissent progressivement vers la mer. On trouve dans l'*Ouest* de grands plateaux, ouvrant presque tous des panoramas imposants. Le plus fertile de ces plateaux est celui de *Kenscoff*, si renommé pour son climat froid et ses plantations de pêchers. Le pays est quelquefois bouleversé par des tremblements de terre épouvantables, dont le *Nord* conserve encore le triste souvenir.

Une température sèche et brûlante, que rafraîchissent les brises de terre et de mer, règne en cette contrée. Elle offre un climat généralement salubre, un ciel splendide, et des nuits tièdes et délicieuses. La plupart des hauteurs éprouvent perpétuellement un froid très pénétrant. L'air n'est insalubre que dans les parties marécageuses. A l'époque des grandes pluies, Haïti est toujours visitée par de furieuses bourrasques, qui détruisent parfois ses plus importantes plantations.

### Minéraux.

Haïti renferme les matières minérales les plus riches, telles que : l'argent, le cuivre, le fer, le plomb, le platine, le mercure, le manganèse, l'antimoine, l'oxyde de chrome, qui sont inexploités.

On y trouve aussi le diamant, l'émeraude, l'agate,

le jaspe, et d'autres pierres non moins précieuses ; des carrières d'ardoises, de la houille, de l'anhracite, qui pourraient donner lieu à des exploitations avantageuses ; le soufre, le cristal de roche, le porphyre, l'ophite, l'albâtre, le sel gemme, le silix, le granit, le feldspath, le talc, le lignite, le sel de nitre, le feldspath argiloforme (kaolin), le phosphate de chaux, le quartz, le bitume et le marbre.

Les marais salants, dont les plus estimés sont ceux de Gonaïves et de la Grand Saline, rapportent des sommes importantes.

### Végétaux.

Le sol d'Haïti offre les productions végétales les plus variées.

Parmi les plantes alimentaires, nous citerons : le bananier, la patate, l'igname, le manioc, le maïs, le millet, le giraumon, le pistachier, la pomme de terre, le malanga, le tayo jaune et blanc, le topinambour, la betterave.

Le cerisier des Antilles, le corossolier, le caïmitier, l'anone (*cachimentier*), le jacquier découpé (arbre à pain), le sapotiller, l'anone réticulé (*cachimentier cœur-bœuf*), le goyavier, le pêcher, le papayer, le génipayer, le quénépier, le jambosier (*pommier-rose*), le jaune d'œuf (*sapotier*), le figuier des Indes, le cirouellier, le ramboustan (*monbin*), l'arbre véritable, la vigne cotonneuse (*raisin bois*), le sucrin, la grenadille, la pomme-liane, le couroupite boulet (*diaca*), l'amandier, le grenadier ; l'oranger et ses diverses variétés (bigarade, mandarine) ; le pampelmousse (*chadecquier*), le citronnier, le cocotier,

l'abricotier des Antilles, l'icaquier, le manguier, l'avocatier, le pommier d'acajou, le dattier, le tamarinier, se font remarquer parmi les arbres fruitiers.

Haïti fournit de bons bois de chauffage, et de beaux bois pour la construction des navires, pour l'ébénisterie, la menuiserie, la charpente tels que : le tendre à caillou, le pin d'Occident, l'acomat, le taver-non, le gaïac, le palmier, le bois-pelé, l'ado, le bayahonde, le bois épineux, le bois de fer, le bois espagnol, le bois de lance, le sapin baumier, le man-glier, le nivré, l'acajou, l'ébénier, le bambou, l'aca-cia, le bois de mullet, le bois d'ortie, le bois rouge, le bois marbré, le bois costière, le bois trois paroles, le bois quinquina, le satanier, le chêne des Antilles.

Parmi les plantes textiles, on peut citer le laget ou bois dentelle, le pitte, le *pingouin* (*yucca gloriosa*), l'agavé karatas, et, au nombre des plantes oléagi-neuses, le sésame d'Orient (*hoholi*), le ben, l'oli-vier des Antilles, l'arachide, le sablier élastique, le médicinier cathartique (*médicinier béni*).

On y fait un grand commerce d'huiles de palma-christi, qui servent à l'éclairage des maisons.

Il y a aussi beaucoup de plantes médicinales, parmi lesquelles, la rhubarbe, l'ipécacuanha, la camomille, le lin, le cassier, le séné, le vulnéraire, la liane-à-savon, la scolopendre, l'immortel, la ré-glisse, l'adiante trapéziforme (*capillaire*), la liane-à-vers, la sauge, la mélisse, l'aloès, la salsepareille, la canamelle officinale, le médicinier multifide (*mé-dicinier barachin*), l'orélie cathartique, la belladone à feuilles de nicotiane, le barbon des Antilles (*herbe à blé*), la scille d'Amérique, l'héliotrope à feuilles d'ormin, la colocasie brûlante, la cascarille, la poin-

cillade, la parkinsonie, la gentiane verticillée ou petite centauree à tige quadrangulaire, le ménianthe, le curcuma d'Amérique, la ketmie acide ou oseille de Guinée rouge, le cakilé de Saint-Domingue, le dolic à poils cuisants (*pois gratté*), le pourpier, la bocconie frutescente, le polypode en arbre, le boistrompette, le cupani d'Amérique, le moureiller en épi, la bellonie, le gomart d'Amérique, le lappulier sinué, la scopaire à trois feuilles, le fuchsie à grappes, le médecinier cathartique.

Le safran, le rocouyer, le brésillet, le campèche, le cactier, l'avocatier, le dividivi ou guatapana, l'indigotier, le manglier rouge, se font distinguer parmi les plantes tinctoriales.

Dans les montagnes et les vallons prospèrent une variété infinie de fleurs et d'essences, dignes d'être recherchées par la parfumerie.

Il faut citer le liège des Indes, qu'on trouve, en abondance, dans le département de l'Ouest.

### **Animaux.**

Les animaux domestiques les plus communs sont : le cheval, le mulet, l'âne, le bœuf, le cabrit, le mouton, le porc, le chien, le chat, le cochon d'Inde, le lapin. Comme quadrupèdes sauvages, il faut citer l'agouti et le sanglier des Antilles.

Haïti est peuplée de différentes espèces d'oiseaux, parmi lesquels, le coq, la poule, le flammant, le paon, le faisan, le congra, la nanette, le pélican, la poule d'eau, la bécasse, la bécassine, la fresaie, la tourterelle, la sarcelle, l'ortolan, la caille, la perdrix,

l'alouette, le rossignol, l'hirondelle, le musicien, la frégate, l'émeu, le spatule, le merle doré, le perroquet, le mansfeni, le canard, l'oie, le colibri, l'oiseau-mouche, le pluvier doré, le charpentier ou pivert, le ramier, la corneille.

On y trouve la baleine, la vache marine, le requin, la raie, l'anguille, le mulot, la dorade, l'alose, la sardine, la crevette, le crabe et ses diverses variétés, des harengs, des moules, des huîtres, des homards, des écrevisses, des langoustes, des *pisquettes*; des caïmans, des iguanes, des caméléons, des lézards, des couleuvres à tête de chien, des anolis, des araignées à cul rouge, des araignées-crabes (*tarentules*), des vers et des mouches luisants, de beaux papillons; et des nuées d'insectes, parmi lesquels se distinguent les abeilles, dont le miel et la cire trouvent un excellent débouché aux États-Unis d'Amérique.

#### Questionnaire :

1. Quelle est la population d'Haïti? — Sa superficie? — En quelle année les aventuriers français et anglais sont-ils venus s'y établir? — Quel nom les Français ont-ils donné à leur colonie? — Par qui et à quelle époque l'abolition de l'esclavage fut-elle proclamée à Saint-Domingue? — Quel'e était l'intention de Toussaint-Louverture en promulguant le pacte fondamental pour le gouvernement de cette colonie? — En quelle année les Français ont-ils évacué Saint-Domingue? — Qui a fondé l'indépendance d'Haïti? — En quelle année? — A quelle époque la France a-t-elle reconnu la république d'Haïti? — Parlez du gouvernement de ce pays. — 2. Où est située Haïti? — Quelle est la plus haute montagne de ce pays? — Combien de mètres offre-t-elle au-dessus de la mer? — Citez les matières minérales que renferme Haïti. — Les richesses végétales. — Les noms des animaux qu'on y rencontre.

## LEÇON XXII

## 29

**Agriculture, Industrie, Commerce.**

*Agriculture.* — L'agriculture, en Haïti, ne progresse guère. Différentes causes concourent à la maintenir dans cette situation affligeante. Si, en première ligne, il faut placer la rareté de capitaux, on doit y joindre celle de machines aratoires; les bras nombreux retenus par le service militaire, justifié d'ailleurs par de hautes raisons politiques; enfin les guerres civiles dont le pays est fréquemment témoin. En supprimant l'une de ces causes, surtout la première, on arriverait ainsi à développer, dans de grandes proportions, les immenses ressources que comporte un sol si riche, et qui, en maints endroits, offre encore des surfaces entièrement vierges. Cependant, l'homme des montagnes cultive spécialement le café avec succès. L'année où l'exportation de cette denrée a été la plus florissante, fut, jusqu'ici, 1863; il a été exporté à cette époque, 71,712,345 livres de café. Le chiffre, actuellement, est de 60 millions de livres par an. Le café d'Haïti est fort recherché par la consommation européenne surtout; il en est peu de sortes, en effet, qui, comme la nôtre, réunissent, au même degré, la force et l'arome.



*Industrie.* — L'industrie se trouve dans le même état que l'agriculture. Cependant il y a dans le pays une fonderie importante, des forges, des poteries, des ferblanteries, des briqueteries, des sucreries, des imprimeries, des tanneries, des fabriques de rhum et de tafia. A ces industries, il faut ajouter l'ébénisterie, la confiserie, la corderie, l'orfèvrerie, la cordonnerie, la fabrication de hamacs, de fouets en cuir, de cannes, de chaises.

*Commerce.* — Haïti est un des pays les plus commerçants dans les Indes Occidentales. Elle est reliée par des paquebots aux principales villes de l'Europe et du Nouveau-Monde. Le cabotage, exercé par des goëlettes et des lignes de bateaux à vapeur, facilite le commerce intérieur, qui est très considérable. Parmi les objets d'exportation, on distingue le café, le miel, le rhum, la cire, la mélasse, les peaux et les cornes de bœufs, le cacao, l'acajou, le chêne, le campêche, le brésillet, le pitte, le gingembre, le gaïac, la résine de gaïac, le laïtanier, les écorces d'oranges, les écailles de carets, les peaux de cabris et de cochons, le piment, les cuirs tannés, le sucre brut, le safran, le citron, le coco, les graines de coton, le bois jaune, la pistache, l'amidon.

### **Revenus et Dettes, Armée, Marine.**

1° — L'année budgétaire commence le 1<sup>er</sup> octobre et finit le 30 septembre de l'année suivante. Le budget des recettes et des dépenses générales est voté chaque année par le Corps législatif. Pour l'exercice 1880-81, le budget des recettes s'est élevé à

5,303,600 piastres, tandis que celui des dépenses était fixé au chiffre de 4,053,967 piastres, 4 centimes, d'où un excédent de 1,249,333 piastres, 4 centimes. Les revenus de l'État proviennent des droits d'importation et d'exportation, des droits de tonnage, d'encrage, de pesage, de wharfage, de visites sanitaires, d'échelle et de pilotage, des droits de statistique sur les manifestes et factures, du fermage des domaines nationaux, des droits de timbres, de timbres-poste, de timbres-mobiles, de greffes, des droits d'enregistrement, d'hypothèque.

La *dette française*, acceptée par le sénat de la République, dans sa séance du 11 juillet 1825, s'élevait, primitivement, à 150 millions de francs. A l'aide de l'emprunt Laffite, il a été payé, sur ce chiffre, 24 millions de francs, puis 6 autres millions par la caisse de l'État. La balance, qui fut alors de 120 millions de francs, a été réduite à 60 millions, par le traité du 12 février 1838, conclu entre la république d'Haïti et le royaume de France. Cette indemnité a, depuis, considérablement diminué, par suite de versements successifs et importants. L'avant-dernier terme a été payé en septembre 1885, avec les intérêts de retards. Le dernier terme ne sera versé qu'après la révision générale des comptes.

La *dette intérieure*, en 1882, s'élevait à 4,782,605 piastres, 75 centimes.

2° — D'après la dernière loi sur l'organisation militaire, l'armée de terre se forme par voie du sort, ou d'enrôlement volontaire. Tous les Haïtiens, dès l'âge de 20 ans, sont appelés à faire partie d'un corps

quelconque. La durée du service est rigoureusement fixée à 4 ans.

Les différentes armes sont : les grenadiers et les chasseurs à pied, les tirailleurs, l'artillerie, les grenadiers et les chasseurs à cheval, la gendarmerie, le génie et l'infanterie de ligne, qui se compose de 34 régiments, dont les 1<sup>er</sup>, 3<sup>e</sup>, 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> cantonnent à la capitale. Il faut citer aussi la garde nationale soldée et la garde nationale non soldée ; celle-là comprend tous ceux qui vivent sous les lois de la discipline militaire, tandis que celle-ci n'est en service que les jours de fêtes nationales, et le premier dimanche de chaque mois ; mais, en cas de dangers imminents, elle peut être mobilisée, et, alors, elle se trouve sur le même pied que les autres régiments. Tout Haïtien, depuis l'âge de 18 ans, jusqu'à l'âge de 50, qui ne sert pas dans l'armée active, est tenu de s'immatriculer dans la garde nationale de sa commune.

Le contingent de l'armée de terre, est voté chaque année, dans le budget, et varie suivant le pied de paix ou de guerre.

En 1870, il a été fixé à 13,487 hommes.

3°—L'armée navale, d'après la loi du 13 août 1872, se compose de 140 marins.

La marine de l'Etat était commandée, en 1870, par un *amiral*. Elle compte plusieurs navires de guerre, dont les équipages sont répartis suivant l'importance des navires. Le grade d'amiral ayant été aboli, ces bâtiments se trouvent aujourd'hui sous les ordres d'un *commandant en chef*.

Il n'y a pas, en Haïti, d'*arsenal maritime* ; néanmoins on remarque au Fort-Ilet, îlot situé dans le

port de la capitale, un chantier maritime assez important.

Dans les autres localités du pays, on construit des goëlettes, des barques et des canots pour le cabotage.

Les Haïtiens sont bons marins, et servent de pilotes côtiers.

### 30

## Subdivisions.

*Divisions militaires.* — Haïti est divisée en 5 départements. Les départements sont subdivisés en arrondissements militaires, les arrondissements militaires en communes, les communes en sections rurales.

*Religion.* — D'après le concordat de 1860, signé entre la cour de Rome et le cabinet de Port-au-Prince, la république d'Haïti est partagée en 5 diocèses : 1 archevêché et 4 évêchés. Un grand-vicaire est placé dans chaque chef-lieu de département. Il y a un curé dans chaque chef-lieu d'arrondissement et dans chaque commune importante, et un desservant dans les petites paroisses. Chaque paroisse possède un conseil de fabrique, chargé d'administrer les biens meubles et immeubles de l'Eglise.

*Justice.* — Pour l'administration de la justice, on a établi dans chaque chef-lieu de département, et dans quelques chefs-lieux d'arrondissements importants, un tribunal de commerce, dont les juges sont élus par les commerçants, et un tribunal civil, qui, à des époques déterminées par la loi, s'occupe aussi des affaires criminelles; il n'appartient qu'au jury, dans les assises, de prononcer sur la culpabilité de l'accusé. Les affaires correctionnelles sont jugées par le tribunal civil, à des jours fixes. Dans les communes et les quartiers, la justice est rendue par un tribunal de paix. Tous ces tribunaux ressortissent au tribunal de Cassation, qui siège à la capitale. Les juges de paix remplissent les fonctions de notaires dans les localités qui en sont privées.

*Instruction publique.* — Pour la direction de l'instruction publique, il est créé un corps d'inspecteurs, réparti dans les chefs-lieux des 14 circonscriptions scolaires établies par la loi du 24 septembre 1884. Les inspecteurs sont chargés, notamment, de s'assurer de l'exécution des programmes d'études et de l'excellence des méthodes suivies dans tous les établissements. Dans les communes de la République, où ne résident pas d'inspecteurs, on a institué une *commission locale* de 5 membres, destinée à exercer une surveillance active sur les écoles publiques et privées. Les commissions locales relèvent immédiatement des inspecteurs, et, ceux-ci, directement du secrétaire d'État de l'Instruction publique. Les inspecteurs se réunissent une fois l'an, à la capitale, en *Conseil général de l'Instruction publique*, dans le but d'adopter toutes mesures propres

à améliorer la situation des écoles, et à assurer la diffusion des lumières dans le pays.

L'enseignement est libre en Haïti.

L'enseignement primaire compte des écoles nationales dans toutes les communes, dans 400 sections rurales, et un grand nombre d'écoles particulières.

Il y a 5 lycées dans le pays, des établissements secondaires, un petit séminaire et beaucoup d'institutions particulières.

L'enseignement supérieur est donné par une Ecole de médecine et par deux Ecoles de droit établies à Port-au-Prince.

Les écoles particulières sont presque toutes subventionnées par l'État.

*Finances.* — L'ensemble des divers services relatifs aux revenus de l'État, est placé sous la dépendance du secrétaire d'État des Finances.

En vertu d'un traité conclu à Paris, le 30 juillet 1880, et approuvé par l'Assemblée nationale, le 10 septembre de la même année, fonctionne, à Port-au-Prince, une banque d'État, sous le titre de *Banque nationale d'Haïti*, avec un capital de 10 millions de francs (2 millions de gourdes d'Haïti). Cette institution a une succursale dans chaque chef-lieu d'arrondissement financier. Elle est fondée pour une période de 50 ans, mais cette durée peut être prolongée. Elle a le privilège d'émettre des billets au porteur, remboursables en espèces, à présentation. Elle est chargée du service de la trésorerie du pays, et, par suite, encaisse et centralise tous les revenus de l'État notamment les droits de douane sur l'importations et sur l'exportation. En retour, elle effectue tous les

paiements pour le compte de la République. En récompense de cette double opération que l'institution effectue pour l'État, elle prélève une commission de 1 % sur les encaissements, et de 1/2 % sur tous les paiements opérés à l'intérieur. Tout paiement fait à l'extérieur rapporte à la banque une commission supplémentaire de 1/2 %. L'institution met annuellement à la disposition de l'État, un crédit de 300 mille gourdes (1,500,000 francs), à 6 % d'intérêt fixe l'an. Un commissaire spécial du gouvernement, attaché à la banque, contrôle les opérations de cet établissement, et veille au maintien des clauses de la concession. Les contestations issues de l'interprétation des clauses de la concession sont de la compétence exclusive d'un tribunal arbitral, formé d'hommes choisis par l'État et par la banque. *Toute intervention diplomatique est formellement interdite.*

Dans chaque chef-lieu d'arrondissement financier est placé un *administrateur principal des finances*, dont l'autorité s'étend sur toute la circonscription. Dans les autres communes dépendant de l'arrondissement financier, il y a un *préposé d'administration*, qui relève directement de l'administrateur principal des finances. L'administrateur principal des finances est chargé, notamment, de dresser, en faveur de la banque, des mandats d'encaissement pour toutes recettes réalisées.

Un *directeur de l'enregistrement et conservateur des hypothèques* perçoit les droits d'enregistrement et d'hypothèque. Un *administrateur général des domaines* était chargé, autrefois, de la haute administration des domaines nationaux, qui se divisent en

domaine public et domaine de l'État. Depuis 1885, ce service est rattaché au ministère de l'Intérieur.

La *Chambre des comptes* siège à la capitale. Elle se compose de 7 membres, élus pour quatre ans par le Sénat, sur deux listes de candidats fournies, l'une par le Pouvoir exécutif, l'autre par la Chambre des communes. Sa mission est de vérifier et de liquider les comptes de l'administration générale et de tous comptables envers le trésor public. Elle soumet ensuite, aux Chambres législatives, le compte général de l'État avec ses observations.

---



## 31

## Arrondissements Financiers.

CHEFS-LIEUX D'ARRONDISSEMENTS FINANCIERS	COMMUNES QUARTIERS ET POSTES MILITAIRES DÉPENDANT DES ARRONDISSEMENTS FINANCIERS
<i>Jacmel.</i> . . . .	Jacmel. Marigot. Bainet. Côtes-de-Fer. Saltrou. Grand-Gosier.
<i>Aquin.</i> . . . .	Aquin. Saint-Louis-du-Sud. Cavaillon. Laborieux.
<i>Cayes.</i> . . . .	Cayes. Torbeck. Port-Salut Coteaux Port-à-Piment. Chardonnières. Anglais. Etronc-de-Porc. Roche-à-Bateau. Damassins.
<i>Jérémie.</i> . . . .	Jérémie. Corail. Pestel. Abricots. Dame-Marie. Anse-d'Hainault. Tiburou.

CHEFS-LIEUX D'ARRONDISSEMENTS FINANCIERS	COMMUNES QUARTIERS ET POSTES MILITAIRES DÉPENDANT DES ARRONDISSEMENTS FINANCIERS
<i>Jérémie</i> . . . .	Petit-Trou-des-Roseaux. Trou-Bonbon. Anse du-Clerc, Petite-Rivière-de-Dame-Marie. Irois. Cahouanne.
<i>Miragoâne</i> . . .	Miragoâne. Petite-Rivière-de-Nippes. Anse-à-Veau. Petit-Trou-de-Nippes. Baradères.
<i>Petit-Goâve</i> . .	Petit-Goâve. Léogane. Grand-Goâve.
<i>Port-au-Prince</i> .	Port-au-Prince. Pétionville. Croix-des-Bouquets. Arcahaie. Mirebalais. Grands-Bois. Las Caobas.
<i>Saint-Marc</i> . .	Saint-Marc. Verrettes. Grand' Saline.
<i>Gonaïves</i> . . . .	Gonaïves. Terre-Neuve. Gros-Morne. Ennery. Dessalines. Petite-Rivière-de-l'Artibonite. Hinche.

CHEFS-LIEUX D'ARRONDISSEMENTS FINANCIERS	COMMUNES QUARTIERS ET POSTES MILITAIRES DÉPENDANT DES ARRONDISSEMENTS FINANCIERS
<i>Gonaïves</i> . . .	Saint-Michel-de-l'Atalaye. Marmelade.
<i>Cap-Haïtien</i> . .	Cap-Haïtien. Petite-Anse. Plaine-du-Nord. Acul-du-Nord. Milot. Limonade. Quartier-Morin. Trou. Sainte-Suzanne. Vallière. Terrier-Rouge. Fort-Liberté. Ouanaminthe. Perches. Grand'Rivière-du-Nord. Dondon. Saint-Raphaël. Limbé. Plaisance. Pilate. Borgne. Port-Margot. Anse-à-Foleur. Port-de-Paix. Saint-Louis-du-Nord. Jean-Rabel. Môle-Saint-Nicolas. Bombardopolis. Baie-de-Henne.
<i>Port-de-Paix</i> . .	

## 32

## Port Militaire.

Il n'y a en Haïti qu'un seul port militaire, c'est Port au-Prince.

## 33

## Quartiers.

Les 9 *quartiers* de la république d'Haïti sont : Saut d'Eau ou Ville-Bonheur, Thomonde, Maïssade, Cerca-la-Source, Ranquitte, Pignon, Pilate, Petit-Bourg-du-Port-Margot, Baie-de-Henne.

## 34

## Postes Militaires.

Les *postes militaires* d'Haïti sont : les Platons, Etronc-de-Porc, Camp-Périn, Carrefour-Gauvin, Vieux-Bourg-d'Aquin, Laborieux, Baie-des-Flamands, Roche-à-Bateau, Damassins, Irois, Petite-Rivière-de-Dame-Marie, Grosse-Chaudière, la Cahouanne, Trou-Bonbon, Petit-Trou-des-Roseaux, Anse-du-Clerc, Les Basses, Pont-de-Miragoâne, Grand-Boucan, Saint-Michel-du-Fond-des-Nègres, Charlier, l'Asile, Grand Ravine, Grand'Rivière-de-Nippes, Ça-Ira, Gressier, Acul-du-Petit-Goâve, Cayes-de-Jacmel, Anses-à-Pit-tes, Boucan-Bélier, Mayette, Carrefour, Croix-des-Missions, Thomaseau, Fond-Parisien, Boucassin, Wil-

liamson, Fonds-Verrettes, la Gonâve, Mont-Rouis, La Chapelle, Desdunes, Poteaux, Haut-du-Cap, Bande-du-Nord, Petite-Anse, le Bord-dé-mer-de-Limonade, Acul-Samedi, Maribaroux (embouchure), Mombin-Crochu, Caracol, Petit-Bourg-du-Borgne, Bord-de-Mer, Camp-le-Coq, la Tortue.



LA CHASSE AUX CAÏMANS, A DESDUNES.

### 35

## Ports Marchands.

Les *ports marchands* d'Haïti sont au nombre de 11, ce sont : Jacmel, Aquin, Cayes, Jérémie, Miragoâne, Petit-Goâve, Port-au-Prince, Saint-Marc, Gonaïves, Port-de-Paix, Cap-Haïtien.

## 36

## Arrondissements militaires.

DÉPARTEMENTS	ARRONDISSEMENTS	COMMUNES
SUD. . . . .	<i>Cayes</i> . . . . .	Cayes, Torbeck, Port-Salut.
	<i>Coteaux</i> . . . . .	Coteaux, Chardonnières, Port-à-Piment, Anglais.
	<i>Aquin</i> . . . . .	Aquin, Cavaillon, Saint-Louis-du-Sud.
	<i>Tiburon</i> . . . . .	Tiburon, Anse-d'Hainault, Dame-Marie.
	<i>Grand'Anse</i> . . . . .	Jérémie, Pestel, Corail, Abricots.
	<i>Nippes</i> . . . . .	Miragoâne, Anse-à-Veau, Petite-Rivière-de-Nippes, Petit-Trou-de-Nippes, Baradères.
OUEST. . . . .	<i>Port-au-Prince</i>	Port-au-Prince, Pé-tionville ou La Coupe, Croix-des-Bouquets, Archaie. <i>à bon usage</i>
	<i>Léogane</i> . . . . .	Léogane, Grand-Goâve, Petit-Goâve.

DÉPARTEMENTS	ARRONDISSEMENTS	COMMUNES
OUEST. . . . .	<i>Jacmel</i> . . . . .	Jacmel, Bainet, Marigot, Côtes-de-Fer.
	<i>Saltrou</i> . . . . . et <i>Grand-Gosier</i> .	Détachées de l'arrondissement de Jacmel, ces deux communes forment, d'après la loi du 14 septembre 1882, une ligne militaire assimilée aux arrondissements de 4 <sup>e</sup> classe.
	<i>Mirebalais</i> . . . . .	Mirebalais, Grands-Bois.
	<i>Las-Caobas</i> . . . . .	Las-Caobas.
ARTIBONITE . . . . .	<i>Gonaïves</i> . . . . .	Gonaïves, Terre-Neuve, Gros-Morne, Ennery. <i>S<sup>t</sup> Michel du N.</i>
	<i>Saint-Marc</i> . . . . .	Saint-Marc, Verrettes, Grand'Saline.
	<i>Dessalines</i> . . . . .	Marchand ou Dessalines, Petite-Rivière-de-l'Artibonite.
	<i>Marmelade</i> . . . . .	Marmelade, Hinche, Saint-Michel-de-l'Atalaye.
NORD . . . . .	<i>Cap-Haïtien</i> .	Cap-Haïtien, Milot ou Sans-Souci, Aculdu-Nord, Plaine-du-Nord, Quartier-Morin, Limonade.

DÉPARTEMENTS	ARRONDISSEMENTS	COMMUNES
NORD . . . . .	<i>Trou . . . . .</i>	Trou, Vallière, S <sup>te</sup> -Suzanne, Terrier-Rouge.
	<i>Fort-Liberté. .</i>	Fort-Liberté, Ouana-minthe, Perches.
	<i>Grand' Ri- vière-du-Nord.</i>	Grand' Rivière - du - Nord, Dondon, S <sup>t</sup> -Raphaël.
	<i>Limbé. . . . .</i>	Limbé, Plaisance.
	<i>Borgne . . . . .</i>	Borgne, Port-Margot, Anse-à-Foleur.
NORD-OUEST. .	<i>Port-de-Paix .</i>	Port-de-Paix, Saint-Louis-du-Nord.
	<i>Môle - Saint- Nicolas. . .</i>	Môle-Saint-Nicolas, Jean-Rabel, Bombardopolis.



37

## Archevêché et Évêchés.

ARCHEVÊCHÉ	ÉVÊCHÉS SUFFRAGANTS
<i>Port-au-Prince.</i>	Cap-Haïtien. Port-de-Paix. Gonaïves. } <i>vacants.</i> Cayes.



## 38

## Conseils de Fabrique.

DIOCÈSES	SIÈGES DES CONSEILS DE FABRIQUE
<i>Cayes</i> . . . . .	Cayes, Torbeck, Port-Salut, Co-teaux, Anse-d'Hainault, Cavaillon, Saint-Louis-du-Sud, Aquin, Jérémie, Corail, Baradères, Petit-Trou, Anse-à-Veau, Petite-Rivière-de-Nippes, Miragoâne.
<i>Port-au-Prince</i> ( <i>archi-diocèse</i> ).	Port-au-Prince, Pétionville, Croix-des-Bouquets, Arcahaie, Mirebalais, Las-Caobas, Léogane, Grand-Goâve, Petit-Goâve, Jacmel, Baint, Côtes-de-Fer, Marigot.
<i>Gonaïves</i> . . . . .	Gonaïves, Saint-Marc, Verrettes, Dessalines, Petite-Rivière-de-l'Artibonite, Gros-Morne.
<i>Port-de-Paix</i> . . . . .	Port-de-Paix, Saint-Louis-du-Nord, Jean-Rabel, Môle-Saint-Nicolas.
<i>Cap-Haïtien</i> . . . . .	Cap-Haïtien, Limbé, Plaisance, Limonade, Grand'Rivière-du-Nord, Borgne, Port-Margot, Saint-Michel-de-l'Atalaye, Marmeladé, Dondon, Fort-Liberté, Ouanaminthe, Hinche, Acul-du-Nord, Plaine-du-Nord, Trou, Milot, Vallière.

## 39

## Tribunaux civils.

SIÈGES DES TRIBUNAUX CIVILS	RESSORT DES TRIBUNAUX CIVILS
<i>Cayes</i> . . . . .	Port-Salut, Coteaux, Port-à-Piment, Chardonnières, Torbeck, Etronc-de-Porc.
<i>Aquin</i> . . . . .	Saint-Louis-du-Sud, Cavaillon.
<i>Jérémie</i> . . . . .	Tiburon, Irois, Anse-d'Hainault, Dame-Marie, Abricots, Anse-du-Clerc, Trou-Bonbon, Corail, Pestel.
<i>Anse-à-Veau</i> . . . . .	Baradères, Petit-Trou, Petite-Rivière-de-Nippes, Miragoâne.
<i>Port-au-Prince</i> . . . . .	Léogane, Grand-Goâve, Petit-Goâve, Pétionville, Croix-des-Bouquets, Arcahaie, Mirebalais, Las-Caobas, Saut-d'Eau, Thomonde.
<i>Jacmel</i> . . . . .	Côtes-de-Fer, Baint, Cayes-de-Jacmel, Marigot, Saltrou.
<i>Saint-Marc</i> . . . . .	Verrettes, Grand'Saline, Petite-Rivière-de-l'Artibonite.
<i>Gonaïves</i> . . . . .	Saint-Michel-de-l'Atalaye, Marmelade, Gros-Morne, Terre-Neuve, Ennery, Hinche, Maïs-sade.
<i>Cap-Haïtien</i> . . . . .	Borgne, Port-Margot, Anse-à-Foleur, Limbé, Plaine-du-

SIÈGES DES TRIBUNAUX CIVILS	RESSORT DES TRIBUNAUX CIVILS
<i>Cap-Haïtien . .</i>	Nord, Milot, Acul-du-Nord, Plaisance, Dondon, Saint-Raphaël, Limonade, Grand-Rivière-du-Nord, Trou, Sainte-Suzanne, Vallière, Ouanaminthe, Terrier-Rouge, Fort-Liberté, Perches, Pilate, Cerca-la-Source, Petit-Bourg-du-Port-Margot, Pignon, Ranquette.
<i>Port-de-Paix . .</i>	Jean-Rabel, Môle-Saint-Nicolas, Bombardopolis, Saint-Louis-du-Nord, Baie-de-Henne.

## 40

## Circonscriptions scolaires.

CHEFS-LIEUX DE CIRCONSCRIPTIONS SCOLAIRES	COMMUNES - DÉPENDANT DES CIRCONSCRIPTIONS SCOLAIRES
<i>Cayes</i> . . . . .	Cayes, Torbeck, Port-Salut, Coteaux, Port-à-Piment, Chardonniers, Anglais.
<i>Aquin</i> . . . . .	Aquin, Saint-Louis-du-Sud, Cavillon.
<i>Tiburon</i> . . . . .	Tiburon, Anse-d'Hainault, Dame-Marie.
<i>Jérémie</i> . . . . .	Jérémie, Abricots, Corail, Pestel.
<i>Nippes</i> . . . . .	Miragoâne, Baradères, Petit-Trou-de-Nippes, Anse-à-Veau, Petite-Rivière-de-Nippes.
<i>Port-au-Prince</i> . . . . .	Port-au-Prince, Pétionville, Croix-des-Bouquets, Arcahaie.
<i>Jacmel</i> . . . . .	Jacmel, Marigot, Bainet, Côtes-de-Fer, Saltrou, Grand-Gosier.
<i>Léogane</i> . . . . .	Léogane, Grand-Goâve, Petit-Goâve.
<i>Mirebalais</i> . . . . .	Mirebalais, Grands-Bois, Las-Caobas.
<i>Saint-Marc</i> . . . . .	Saint-Marc, Verrettes, Grand'Saline, Marchand, Petite-Rivière-de-l'Artibonite.

CHEFS-LIEUX DE CIRCONSCRIPTIONS SCOLAIRES	COMMUNES DÉPENDANT DES CIRCONSCRIPTIONS SCOLAIRES
<i>Gonaïves</i> . . . .	Gonaïves, Terre-Neuve, Gros-Morne, Ennery, Marmelade, Saint-Michel-de-l'Atalaye, Hinche.
<i>Cap-Haïtien</i> . . .	Cap-Haïtien, Plaine-du-Nord, Acul-du-Nord, Milot, Limonade, Quartier-Morin, Grand'Rivière-du-Nord, Dondon, Saint-Raphaël, Limbé, Plaisance, Borgne, Port-Margot.
<i>Fort-Liberté</i> . . .	Fort-Liberté, Ouanaminthe, Perches, Trou, Sainte-Suzanne, Vallière, Terrier-Rouge.
<i>Port-de-Paix</i> . . .	Port-de-Paix, Saint-Louis-du-Nord, Môle-Saint-Nicolas, Jean-Rabel, Bombardopolis.

## 14

## Quartiers et Postes militaires.

ARRONDISSEMENTS	QUARTIERS ET POSTES MILITAIRES
<i>Cayes</i> . . . . .	Les Platons, Étronc-de-Porc, Camp-Périn, Carrefour-Gauvin.
<i>Coteaux</i> . . . . .	Roche-à-Bateau, Damassins.
<i>Tiburon</i> . . . . .	Irois, Petite-Rivière-de-Dame-Marie, Grosse-Chaudière, la Cahouanne.
<i>Aquin</i> . . . . .	Vieux-Bourg-d'Aquin, Laborieux, Baie-des-Flamands.
<i>Grand'Anse</i> . . . . .	Trou-Bonbon, Petit-Trou-des-Roseaux, Anse-du-Clerc, Les Basses.
<i>Nippes</i> . . . . .	Pont-de-Miragoâne, Grand-Boucan, Saint-Michel-du-Fond-des-Nègres, Charlier, l'Asile, Grand'Ravine, Grand'Rivière-de-Nippes.
<i>Léogane</i> . . . . .	Çà-Ira, Gressier, Acul-du-Petit-Goâve.
<i>Jacmel</i> . . . . .	Cayes-de-Jacmel, Anses-à-Pittes, Boucan-Bélier, Mayette.
<i>Port-au-Prince</i> . . . . .	Carrefour, Croix-des-Missions, Thomaseau, Fond-Parisien, Boucassin, Williamson, Fonds-Verrettes, la Gonâve.

ARRONDISSEMENTS	QUARTIERS ET POSTES MILITAIRES
<i>Mirebalais</i> . . . .	<i>Saut-d'Eau ou Ville-Bonheur</i> (1).
<i>Las-Caobas</i> . . . .	<i>Thomonde</i> .
<i>Saint-Marc</i> . . . .	Mont-Rouis, La Chapelle, Desdunes.
<i>Gonaïves</i> . . . .	Poteaux.
<i>Marmelade</i> . . . .	<i>Maïssade</i> .
<i>Cap-Haïtien</i> . . . .	Haut-du-Cap, Bande-du-Nord, Petite-Anse, le Bord-de-Mer-de-Limonade.
<i>Fort-Liberté</i> . . . .	Acul-Samedi, Maribaroux.
<i>Trou</i> . . . . .	<i>Cerca-la-Source</i> , Mombin-Crochu, Caracol.
<i>Grand' Rivière du-Nord</i> . . . .	<i>Ranquitte, Pignon</i> .
<i>Borgne</i> . . . . .	<i>Petit-Bourg-du-Port-Margot</i> , Bord-de-Mer, <i>Petit-Bourg-du-Borgne</i> .
<i>Limbé</i> . . . . .	Camp-le-Coq, <i>Pilate</i> .
<i>Port-de-Paix</i> . . . .	La Tortue.
<i>Môle-Saint-Nicolas</i> . . . . .	<i>Baie-de-Henne</i> .

(1) Les noms écrits en caractères italiques sont ceux des quartiers.



## 42

## Sections rurales.

COMMUNES	N <sup>OS</sup> D'ORDRE DES SECTIONS	SECTIONS RURALES DÉPENDANT DES COMMUNES	SUBDIVISIONS DE SECTIONS
<i>Cayes. . . . .</i>	1 <sup>re</sup> 2 <sup>e</sup> 3 <sup>e</sup> 4 <sup>e</sup> 5 <sup>e</sup> 6 <sup>e</sup> 7 <sup>e</sup> 8 <sup>e</sup> 9 <sup>e</sup> 10 <sup>e</sup> 11 <sup>e</sup> 12 <sup>e</sup> 13 <sup>e</sup>	Boudet. Fonfrède. Levy. Laborde. Camp-Périn. Camp-Périn. Laurent. Maniche. Mercy. Dory. Dory. Boulmier. Melon.	
<i>Torbeck. . . . .</i>	1 <sup>re</sup> 2 <sup>e</sup> 3 <sup>e</sup> 4 <sup>e</sup> 5 <sup>e</sup> 6 <sup>e</sup>	Boury. Bérault. Solon. Moreau. L'Abeille. Croix-Leveillé.	
<i>Port-Salut. . . . .</i>	7 <sup>e</sup> 1 <sup>re</sup> 2 <sup>e</sup>	Laprente. Anse-à-Drick. Anse-à-Drick.	

COMMUNES	N <sup>OS</sup> D'ORDRE DES SECTIONS	SECTIONS RURALES DÉPENDANT DES COMMUNES	SUBDIVISIONS DE SECTIONS
<i>Port-Salut.</i> . . .	3 <sup>e</sup>	Ravine-à-l'Eau.	
	4 <sup>e</sup>	Grand'Crête.	
	5 <sup>e</sup>	Étronc-de-Porc.	
	6 <sup>e</sup>	L'Abacou.	
	7 <sup>e</sup>	L'Abacou.	
<i>Coteaux.</i> . . . .	1 <sup>re</sup>	Anse-à-Drick.	
	2 <sup>e</sup>	Chez-Lamarre.	
	3 <sup>e</sup>	Matinette.	
	4 <sup>e</sup>	Sinaï.	
	5 <sup>e</sup>	Bouquet.	
	6 <sup>e</sup>	Désert.	
<i>Chardonnières</i>	1 <sup>re</sup>	Bras-Gauche.	
	2 <sup>e</sup>	Orangers.	
	3 <sup>e</sup>	Pariste.	
<i>Anglais.</i> . . . .	1 <sup>re</sup>	Vérone.	
	2 <sup>e</sup>	Édelin.	
	3 <sup>e</sup>	Cosse.	
<i>Port - à - Pi-</i>			
<i>ment.</i> . . . .	1 <sup>re</sup>	Section (sans au-	
	2 <sup>e</sup>	tre désignation).	
	2 <sup>e</sup>	Section (sans au-	
	2 <sup>e</sup>	tre désignation).	
<i>Aquin.</i> . . . .	1 <sup>re</sup>	Plaine-d'Aquin.	
	2 <sup>e</sup>	Jone-Dodin.	
	3 <sup>e</sup>	L'Hermitage.	
	4 <sup>e</sup>	Flammands.	
	5 <sup>e</sup>	Mal-à-Caïfe.	
	6 <sup>e</sup>	Grand'Colline.	
	7 <sup>e</sup>	L'Azile.	
	8 <sup>e</sup>	L'Azile.	

COMMUNES	N <sup>OS</sup> D'ORDRE DES SECTIONS	SECTIONS RURALES DÉPENDANT DES COMMUNES	SUBDIVISIONS DE SECTIONS
<i>Aquin. . . . .</i>	9 <sup>e</sup>	Fonds-des-Blancs	
	10 <sup>e</sup>	Fonds-des-Nè-gres.	
	11 <sup>e</sup>	Frangipanes.	
	12 <sup>e</sup>	Colline-à-Man-gon.	
<i>Saint-Louis- du-Sud. . .</i>	1 <sup>re</sup>	Grand-Fond.	
	2 <sup>e</sup>	Petite-Baie-Du-mesle.	
	3 <sup>e</sup>	Bas-Grelaudière.	
	4 <sup>e</sup>	Haut-Grelaudière	
	5 <sup>e</sup>	Des Palmes.	
	6 <sup>e</sup>	Grand'Baie-Du-mesle.	
<i>Cavaillon. . .</i>	7 <sup>e</sup>	Grand-Fond.	
	1 <sup>re</sup>	Flammands.	
	2 <sup>e</sup>	Des Bas.	
	3 <sup>e</sup>	Ravine-des-Ci-tronniers.	
	4 <sup>e</sup>	Petite-Plaisance.	
<i>Tiburon. . . .</i>	5 <sup>e</sup>	Guirandoise.	
	1 <sup>re</sup>	Cahouanne.	
	2 <sup>e</sup>	Des Aurins.	
	3 <sup>e</sup>	Haut-de-la-Rivière.	
<i>Anse-d'Haï-nault. . . .</i>	4 <sup>e</sup>	Bas-de-la-Rivière	
	1 <sup>re</sup>	Grandroit.	
	2 <sup>e</sup>	Boudon.	

COMMUNES	N <sup>OS</sup> D'ORDRE DES SECTIONS	SECTIONS RURALES DÉPENDANT DES COMMUNES	SUBDIVISIONS DE SECTIONS
<i>Anse - d'Hainault. . . .</i>	3 <sup>e</sup>	Ilet-à-Pierre-Joseph.	
	4 <sup>e</sup>	Mandrou.	
	5 <sup>e</sup>	Forgue.	
	6 <sup>e</sup>	Bel-Air.	
	7 <sup>e</sup>	Carcasse.	
<i>Dame-Marie. . .</i>	1 <sup>re</sup>	Bariadèle.	
	2 <sup>e</sup>	Découvert.	
	3 <sup>e</sup>	La Rivière.	
	4 <sup>e</sup>	Grand'Rivière.	
	5 <sup>e</sup>	Baliverne.	
	6 <sup>e</sup>	La Seringue.	
<i>Jérémie. . . .</i>	1 <sup>re</sup>	Roseaux.	
	2 <sup>e</sup>	Fond-Cochon.	
	3 <sup>e</sup>	Grand-Vincent.	
	4 <sup>e</sup>	Basse-Voldrogue.	Haute - Vol- drogue.
	5 <sup>e</sup>	Basse-Guinaudée.	
	6 <sup>e</sup>	Haute - Guinau - dée.	
	7 <sup>e</sup>	Ravine à Charles.	
	8 <sup>e</sup>	Iles Blanches.	
	9 <sup>e</sup>	Haute Grand'Ri- vière.	
	10 <sup>e</sup>	Basse Grand'Ri- vière.	
	11 <sup>e</sup>	Fond-Rouge. . .	Bas - Fond - Rouge.
	12 <sup>e</sup>	Bonbon.	

COMMUNES	N <sup>OS</sup> D'ORDRE DES SECTIONS	SECTIONS RURALES DÉPENDANT DES COMMUNES	SUBDIVISIONS DE SECTIONS
<i>Corail</i> . . . . .	1 <sup>re</sup> 2 <sup>e</sup> 3 <sup>e</sup> 4 <sup>e</sup> 5 <sup>e</sup> 6 <sup>e</sup>	Hauteurs du Co- rail. Fond d'Icaque. Fond Baillard. Nouveau Ply - mouth. Haut Fond-Bleu. Bas Fond-Bleu.	
<i>Abricots</i> . . . . .	1 <sup>re</sup> 2 <sup>e</sup> 3 <sup>e</sup> 4 <sup>e</sup>	Anse-du-Clerc. La Seringue. Balisiers. Rivière à Couleu- vres.	
<i>Festel</i> . . . . .	1 <sup>re</sup> 2 <sup>e</sup> 3 <sup>e</sup> 4 <sup>e</sup>	Section (sans au- tre désignation). Section (sans au- tre désignation). Section (sans au- tre désignation). Section (sans au- tre désignation).	
<i>Anse-à-Veau</i> . . . . .	1 <sup>re</sup> 2 <sup>e</sup> 3 <sup>e</sup> 4 <sup>e</sup> 5 <sup>e</sup> 6 <sup>e</sup>	Barreau. Cul-de-Savane. L'Azile. Ravine-Sable. Colline à Mon - gon. Ladounette.	
<i>Miragoâne</i> . . . . .	7 <sup>e</sup> 1 <sup>re</sup>	Sault de Baril. Dufour.	

COMMUNES	NOS D'ORDRE DES SECTIONS	SECTIONS RURALES DÉPENDANT DES COMMUNES	SUBDIVISIONS DE SECTIONS
<i>Miragoâne</i> . . .	2 <sup>o</sup>	Belle-Rivière.	
	3 <sup>o</sup>	Lescaille.	
	4 <sup>o</sup>	Fond-des-Nègres.	
	5 <sup>o</sup>	Four-des-Rochelois.	
	6 <sup>o</sup>	Rochelois.	
	<i>Baradères</i> . . .	1 <sup>re</sup>	Désobert.
2 <sup>o</sup>		Grand'Rivière.	
3 <sup>o</sup>		Fond-Tortue.	
4 <sup>o</sup>		Laurent.	
5 <sup>o</sup>		Rivière-Salée.	
<i>Petit-Trou-de-Nippes</i> . . .	1 <sup>re</sup>	Bégouin.	
	2 <sup>o</sup>	Tiby.	
	3 <sup>o</sup>	Lièvre.	
	4 <sup>o</sup>	Vassal.	
	5 <sup>o</sup>	Aux Pins.	
	6 <sup>o</sup>	Ventifel.	
<i>Petite-Rivière-de-Nippes</i> . . .	1 <sup>re</sup>	Bahoruco.	
	2 <sup>o</sup>	Fond des Lianes.	
	3 <sup>o</sup>	Silleigue.	
	4 <sup>o</sup>	Rochelois.	
<i>Port-au-Prince</i> . . .	1 <sup>re</sup>	Pont-Rouge.	
	2 <sup>o</sup>	Varreux.	
	3 <sup>o</sup>	Saint-Martin.	
	1 <sup>re</sup>	Bellevue.	
	2 <sup>o</sup>	Bellevue,	
	3 <sup>o</sup>	Turgeau.	

COMMUNES	N <sup>OS</sup> D'ORDRE DES SECTIONS	SECTIONS RURALES DÉPENDANT DES COMMUNES	SUBDIVISIONS DE SECTIONS
<i>Port-au-Prince.</i>	1 <sup>re</sup>	Morne L'Hôpital.	Bizoton.
	2 <sup>e</sup>	Martissant. . . .	
	4 <sup>e</sup>	Le Torre.	Morne-Chan- delle.
	5 <sup>e</sup>	Dufrène . . . . .	
	6 <sup>e</sup>	Corail Torre.	
	7 <sup>e</sup>	Rivière Froide.	
	8 <sup>e</sup>	Morne Bateau.	
	9 <sup>e</sup>	Grand'Rivière.	
	10 <sup>e</sup>	Taïfer.	
	11 <sup>e</sup>	Procis.	
	12 <sup>e</sup>	Laval.	
	13 <sup>e</sup>	Bouvier.	
	14 <sup>e</sup>	Berly.	
	15 <sup>e</sup>	Bonga.	
	16 <sup>e</sup>	Malanga.	
	<i>Pétionville.</i>	1 <sup>re</sup>	Montagne Noire.
2 <sup>e</sup>		Grand-Fond.	
3 <sup>e</sup>		Bellevue-la-Mon- tagne.	
4 <sup>e</sup>		Nouvelle Tou- raine.	
5 <sup>e</sup>		Sourçailles.	
6 <sup>e</sup>		Cadets.	
7 <sup>e</sup>		Bellevue - Char- bonnière.	
8 <sup>e</sup>		Étang-du-Jonc.	
<i>Croix-des-Bou- quets.</i>	1 <sup>re</sup>	Petit-Bois.	

COMMUNES	N <sup>OS</sup> D'ORDRE DES SECTIONS	SECTIONS RURALES DÉPENDANT DES COMMUNES	SUBDIVISIONS DE SECTIONS
<i>Croix-des-Bouquets. . . .</i>	2 <sup>e</sup>	Petit-Bois.	
	3 <sup>e</sup>	Petit-Bois.	
	4 <sup>e</sup>	Varreux.	
	5 <sup>e</sup>	Varreux.	
	6 <sup>e</sup>	Grand'Plaine.	
	7 <sup>e</sup>	Grand'Plaine.	
	8 <sup>e</sup>	Grand'Plaine.	
	9 <sup>e</sup>	Crochus.	
	10 <sup>e</sup>	Crochus.	
	11 <sup>e</sup>	Orangers.	
	12 <sup>e</sup>	Trou-Coucou.	
	13 <sup>e</sup>	Trou-Coucou.	
	14 <sup>e</sup>	Trou-Coucou.	
	15 <sup>e</sup>	Trou-Coucou.	
	16 <sup>e</sup>	Fond-Parisien.	
	17 <sup>e</sup>	Fond-Verrette.	
	18 <sup>e</sup>	Pays-Pourri.	
	19 <sup>e</sup>	Marre-Roseaux.	
<i>Arcahaie. . . .</i>	1 <sup>re</sup>	Boucassin. ✓	
	2 <sup>e</sup>	Boucassin.	
	3 <sup>e</sup>	Des Vases.	
	4 <sup>e</sup>	Fond-Blanc.	
	5 <sup>e</sup>	Des Délices.	
	6 <sup>e</sup>	Des Matheux.	
	7 <sup>e</sup>	Fond-Baptiste.	
	8 <sup>e</sup>	Mont-Rouis.	
<i>Léogane. . . .</i>	1 <sup>re</sup>	Dessources.	
	2 <sup>e</sup>	Petite Rivière.	
	3 <sup>e</sup>	Grand'Rivière.	



COMMUNES	N <sup>OS</sup> D'ORDRE DES SECTIONS	SECTIONS RURALES DÉPENDANT DES COMMUNES	SUBDIVISIONS DE SECTIONS
<i>Léogane. . . .</i>	4 <sup>e</sup>	Morne-Chandelle.	
	5 <sup>e</sup>	Petit-Boucan.	
	6 <sup>e</sup>	Orangers.	
	7 <sup>e</sup>	Parques.	
	8 <sup>e</sup>	Beau-Séjour.	
	9 <sup>e</sup>	Citronniers.	
	10 <sup>e</sup>	Fond-d'Oie.	
	11 <sup>e</sup>	Gros-Morne.	
	12 <sup>e</sup>	Cormiers.	
	13 <sup>e</sup>	Petit-Harpon.	
	14 <sup>e</sup>	Fond-de-Boudin.	
	15 <sup>e</sup>	Palmiste-à-Vin.	
<i>Grand-Goâve.</i>	1 <sup>re</sup>	Plaine de Tête à Bœuf.	
	2 <sup>e</sup>	Plaine de Tête à Bœuf.	
	3 <sup>e</sup>	Grand'Colline.	
	4 <sup>e</sup>	Grand'Colline.	
	5 <sup>e</sup>	Moussambé.	
	6 <sup>e</sup>	Moussambé.	
	7 <sup>e</sup>	Girard.	
<i>Petit-Goâve. .</i>	1 <sup>re</sup>	La Plaine.	
	2 <sup>e</sup>	La Plaine.	
	3 <sup>e</sup>	Trou-Chouchou.	
	4 <sup>e</sup>	Fond-Arabie.	
	5 <sup>e</sup>	Trou-Canari.	
	6 <sup>e</sup>	Trou-Canari.	
	7 <sup>e</sup>	Platons.	
	8 <sup>e</sup>	Platons.	
	9 <sup>e</sup>	Des Palmes	

COMMUNES	N <sup>OS</sup> D'ORDRE DE S. SECTIONS	SECTIONS RURALES DÉPENDANT DES COMMUNES	SUBDIVISIONS DE SECTIONS
<i>Petit-Goâve.</i>	10 <sup>e</sup>	Des Palmes.	
	11 <sup>e</sup>	Ravine-Sèche.	
	12 <sup>e</sup>	Fourg.	
<i>Jacmel . . . .</i>	1 <sup>re</sup>	Cap-Rouge. . . .	Bas du Cap- Rouge.
	2 <sup>e</sup>	Fond-Melon.	
	3 <sup>e</sup>	Cochon-Gras.	
	4 <sup>e</sup>	La Grande-Gosse- line.	
	5 <sup>e</sup>	Marbial.	
	6 <sup>e</sup>	Grand'Rivière . .	Montagne la Voûte.
	7 <sup>e</sup>	Coq-qui-Chante. .	Bas du Coq- qui-Chante.
	8 <sup>e</sup>	Morne-à-Brûler.	
	9 <sup>e</sup>	Lavallée.	
	10 <sup>e</sup>	La Montagne. . .	Baguette.
<i>Côtes-de-Fer. . .</i>	1 <sup>re</sup>	Gris-Gris. . . . .	Bas des Gris-Gris.
	2 <sup>e</sup>	Amazones. . . . .	Bras Gau- che.
	3 <sup>e</sup>	Jamais-Vu. . . . .	La Ravine.
<i>Marigot. . . . .</i>	1 <sup>re</sup>	Ravine-Normande	
	2 <sup>e</sup>	Gaillard. . . . .	Carail-Sou.
	3 <sup>e</sup>	Grand'Rivière . .	Macary.
	4 <sup>e</sup>	Fond-Jean-Noël. .	Savane-Du- bois.
<i>Saltrou. . . . .</i>	1 <sup>re</sup>	Baie-d'Orange . .	Corail - La - mothe.
	2 <sup>e</sup>	Bel-Air. . . . .	Pichon.

COMMUNES	NOS D'ORDRE DES SECTIONS	SECTIONS RURALES DÉPENDANT DES COMMUNES	SUBDIVISIONS DE SECTIONS
<i>Saltrou. . . . .</i>	3 <sup>e</sup>	Mapou.	
<i>Grand-Gosier.</i>	1 <sup>re</sup>	Collines-des-Chênes.	
	2 <sup>e</sup>	Quartier Saint-Jean.	
	3 <sup>e</sup>	Bois-Sec (limite des frontières).	
<i>Bainet. . . . .</i>	1 <sup>re</sup>	Labrésilienne. . .	Trou - Ma-haut.
	2 <sup>e</sup>	Lavallée.	
	3 <sup>e</sup>	Gandou . . . . .	Bas de Gandou.
	4 <sup>e</sup>	Bras-de-la-Croix .	Bras Gauche de Bainet.
	5 <sup>e</sup>	Bas des Gris-Gris.	Orangers.
<i>Mirebalais . . .</i>	1 <sup>re</sup>	Sarazins.	
	2 <sup>e</sup>	Savanette.	
	3 <sup>e</sup>	Gascogne.	
	4 <sup>e</sup>	Crête-Brûlée.	
	5 <sup>e</sup>	Grand-Boucan.	
	6 <sup>e</sup>	Rivière-Canot.	
	7 <sup>e</sup>	La-Selle.	
	8 <sup>e</sup>	Coupe-Mardi-Gras	
	9 <sup>e</sup>	Montagne - Terrible.	
	10 <sup>e</sup>	Bayes.	
	11 <sup>e</sup>	Boucan-Carré.	
	12 <sup>e</sup>	Petite-Montagne.	
<i>Grands-Bois. . .</i>	1 <sup>re</sup>	Génipailier.	
	2 <sup>e</sup>	Plaine-Céleste.	

COMMUNES	NOS D'ORDRE DES SECTIONS	SECTIONS RURALES DÉPENDANT DES COMMUNES	SUBDIVISIONS DE SECTIONS
<i>Grands - Bois.</i>	3 <sup>e</sup>	Boucan-Bois-Pin.	
	4 <sup>e</sup>	Trou-d'Eau.	
<i>Las-Caobas. .</i>	1 <sup>re</sup>	Juampa.	
	2 <sup>e</sup>	Petit-Fond.	
	3 <sup>e</sup>	La Hoye.	
	4 <sup>e</sup>	Hoye-Sec.	
	5 <sup>e</sup>	Riaribes. . . . .	Renth - Ma- thé.
	6 <sup>e</sup>	Thomonde. . . .	Chamousca- dille.
<i>Gonaïves. . .</i>	1 <sup>re</sup>	Section (sans au- tre désigna- tion).	
	2 <sup>e</sup>	Desdunes.	
	3 <sup>e</sup>	Petite - Rivière - Bayonnet.	
	4 <sup>e</sup>	Poteau.	
	5 <sup>e</sup>	Labrande.	
	6 <sup>e</sup>	Bassin.	
<i>Gros-Morne. .</i>	1 <sup>re</sup>	Boucan-Richard.	
	2 <sup>e</sup>	Rivière Mancelle.	
	3 <sup>e</sup>	Rivière Blanche.	
	4 <sup>e</sup>	L'Acul.	
	5 <sup>e</sup>	Pendu.	
	6 <sup>e</sup>	Savane-Carrée.	
	7 <sup>e</sup>	Moulin.	
	8 <sup>e</sup>	Ravine - Gros - Morne.	
<i>Ennery. . . .</i>	1 <sup>re</sup>	Haut-d'Ennery.	
	2 <sup>e</sup>	Bas-d'Ennery.	

COMMUNES	N <sup>OS</sup> D'ORDRE DES SECTIONS	SECTIONS RURALES DÉPENDANT DES COMMUNES	SUBDIVISIONS DE SECTIONS
<i>Ennery</i> . . .	3 <sup>e</sup>	Chemin-Neuf.	
	4 <sup>e</sup>	Nouvelle-Flandre.	
<i>Terre - Neuve</i> .	1 <sup>re</sup>	Bois-Neuf.	
	2 <sup>e</sup>	Darane.	
	3 <sup>e</sup>	Bras-à-Droite.	
	4 <sup>e</sup>	Port-à-Piment.	
	5 <sup>e</sup>	Port-à-Piment.	
<i>Saint-Marc</i> . .	1 <sup>re</sup>	Mont-Rouis.	
	2 <sup>e</sup>	Mont-Rouis.	
	3 <sup>e</sup>	Grande-Montagne	
	4 <sup>e</sup>	Haut - de - Saint - Marc . . . . .	Même nom n <sup>o</sup> 2.
	5 <sup>e</sup>	Plaine-de-l'Arti- bonite (rive gauche).	
<i>Verrettes</i> . .	1 <sup>re</sup>	Bas - des - Verret - tes.	
	2 <sup>e</sup>	Bas - des - Verret - tes.	
	3 <sup>e</sup>	Haut - des - Ver - rettes.	
	4 <sup>e</sup>	Quartier-de-La- Chapelle.	
	5 <sup>e</sup>	Grande-Montagne	
	6 <sup>e</sup>	Grande-Montagne (Roue-Cabrouet).	Même nom n <sup>o</sup> 2.
<i>Grand Saline</i> .	1 <sup>re</sup>	Plaine-de-l'Arti- bonite (rive droite).	

COMMUNES	N <sup>OS</sup> D'ORDRE DES SECTIONS	SECTIONS RURALES DÉPENDANT DES COMMUNES	SUBDIVISIONS DE SECTIONS
<i>Grand Saline.</i>	2 <sup>e</sup>	Plaine-de-l'Arti- bonite (rive gauche).	
<i>Dessalines.</i> . . .	1 <sup>re</sup>	Fossé-Naboth. . .	Même nom n <sup>o</sup> 2.
	2 <sup>e</sup>	Savane-Brûlée. . .	Même nom n <sup>o</sup> 2.
	3 <sup>e</sup>	Grand-Cahos. . .	Même nom n <sup>os</sup> 2 et 3
<i>Petite-Rivière- de-l'Artibo- nite.</i> . . . . .	1 <sup>re</sup>	Bac-Coursaint . . .	Même nom n <sup>o</sup> 2.
	2 <sup>e</sup>	Du Haut.	Même nom n <sup>o</sup> 2.
	3 <sup>e</sup>	Grand-Cahos.	Même nom n <sup>os</sup> 2 et 3.
<i>Marmelade.</i> . .	1 <sup>re</sup>	Crête-à-Pin.	
	2 <sup>e</sup>	Bassin.	
	3 <sup>e</sup>	Platon.	
<i>Saint-Michel- de-l'Atalaye.</i>	1 <sup>re</sup>	Platana . . . . .	Mamon.
	2 <sup>e</sup>	Camach.	
	3 <sup>e</sup>	Bas-Dovant.	
	4 <sup>e</sup>	Lalomnas.	
	5 <sup>e</sup>	Lacidra . . . . .	L'Ermite.
<i>Hinche.</i> . . . .	1 <sup>re</sup>	Joinaria . . . . .	Mamon.
	2 <sup>e</sup>	Marango.	
	3 <sup>e</sup>	Aguahidionde . .	Serca.
<i>Cap-Haïtien.</i>	1 <sup>re</sup>	Bande-du-Nord.	

COMMUNES	N <sup>OS</sup> D'ORDRE DES SECTIONS	SECTIONS RURALES DÉPENDANT DES COMMUNES	SUBDIVISIONS DE SECTIONS
<i>Cap-Haïtien.</i> <i>Quartier-Mo-</i> <i>rin. . . . .</i>	2 <sup>e</sup> 1 <sup>re</sup> 2 <sup>e</sup>	Haut-du-Cap. Basse Plaine. Morne-Pelé.	
<i>Acul-du-Nord.</i>	1 <sup>re</sup> 2 <sup>e</sup> 3 <sup>e</sup> 4 <sup>c</sup> 5 <sup>e</sup> 6 <sup>e</sup>	Camp-de-Louise. Bas de l'Acul. Mornet. Grande-Ravine. Coupe-à-David. Souffrière.	
<i>Milot. . . . .</i>	1 <sup>re</sup> 2 <sup>e</sup> 3 <sup>e</sup>	Bonnet - à - l'Évê- que. Perches-de-Bon- net. Génipailler.	
<i>Plaine - du -</i> <i>Nord. . . . .</i>	1 <sup>re</sup> 2 <sup>e</sup> 3 <sup>e</sup>	Morne-Rouge. Basse-Plaine. Grand-Boucan.	
<i>Limonade. . . . .</i>	1 <sup>re</sup> 2 <sup>e</sup> 3 <sup>e</sup>	Basse-Plaine. Bas-de-l'Anse. Roucou.	
<i>Trou. . . . .</i>	1 <sup>re</sup> 2 <sup>e</sup> 3 <sup>e</sup>	Caracol. Roucou. Roche-Plate.	
<i>Terrier-Rouge</i>	1 <sup>re</sup> 2 <sup>e</sup>	Fond-Blanc. Grand-Bassin.	
<i>Sainte -</i> <i>Suzanne. . . . .</i>	1 <sup>re</sup> 2 <sup>e</sup>	Foulon. Cotelette.	

COMMUNES	N <sup>OS</sup> D'ORDRE DES SECTIONS	SECTIONS RURALES DÉPENDANT DES COMMUNES	SUBDIVISIONS DE SECTIONS	
<i>Sainte-Suzanne.</i> . . .	3 <sup>o</sup>	Bois-Blanc.	Sarazin, Fond-Bleu.	
	4 <sup>o</sup>	Moka-Neuf.		
<i>Vallière.</i> . . . .	1 <sup>re</sup>	Carice.		
	2 <sup>o</sup>	Trois-Palmiers.		
	3 <sup>o</sup>	Écrevices.		
	4 <sup>o</sup>	Sans-Souci. . . .	Cajou-Brûlé.	
	5 <sup>o</sup>	Gouabary . . . .	Même nom n <sup>o</sup> 2.	
<i>Fort-Liberté.</i> . .	1 <sup>re</sup>	Bayaha.	Savane-Car- rée (subdi- vision de la 1 <sup>re</sup> section de Bayaha, apparte- nant à la commune de Fort- Liberté.)	
	2 <sup>o</sup>	Cul-Samedi.		
<i>Perches.</i> . . . .	1 <sup>re</sup>	Section des Per- ches. . . . .		
<i>Ouanaminthe.</i>	1 <sup>re</sup>	Maribaroux. . . .		Bas-de-Mari- baroux.
	2 <sup>o</sup>	Cul-des-Pins . . .		Savane-au- Lait.
	3 <sup>o</sup>	Savane-Longue. .		Trou-Gens- de-Nante.
	3 <sup>o</sup>	Capotille. . . . .		Lamine,



COMMUNES	N <sup>OS</sup> D'ORDRE DES SECTIONS	SECTIONS RURALES DÉPENDANT DES COMMUNES	SUBDIVISIONS DE SECTIONS
<i>Ouanaminthe.</i>	5 <sup>e</sup>	Mont-Organisé.	
	6 <sup>e</sup>	Bois-Poux.	
<i>Grand Rivière-du-Nord.</i>	1 <sup>re</sup>	Grand-Gille. . . . .	Cormier.
	2 <sup>e</sup>	Caracol. . . . .	Selon.
	3 <sup>e</sup>	Gambade. . . . .	Montagne- Noire.
	4 <sup>e</sup>	Joli-Trou.	
	5 <sup>e</sup>	Bois-Pin.	
	6 <sup>e</sup>	Bail y Bahon.	
	7 <sup>e</sup>	Bois-de-Lance.	
	8 <sup>e</sup>	Bac-à-Saude.	
<i>Dondon. . . . .</i>	1 <sup>re</sup>	Mathador . . . . .	Bassin-Cai- man.
	2 <sup>e</sup>	Laquille . . . . .	Haut-du- Trou.
	3 <sup>e</sup>	Brostage.	
<i>S'-Raphaël . . . . .</i>	1 <sup>re</sup>	Bois-Neuf.	
	2 <sup>e</sup>	Mathurin.	
	3 <sup>e</sup>	Bouyaha. . . . .	Santiago.
	4 <sup>e</sup>	Savanette. . . . .	La Belle- Mère.
<i>Limbé. . . . .</i>	1 <sup>re</sup>	Bas-du-Limbé.	
	2 <sup>e</sup>	Bas-du-Limbé.	
	3 <sup>e</sup>	L'Acul-Jarreau.	
	4 <sup>e</sup>	Ravine-Moreau.	
	5 <sup>e</sup>	Camp-le-Coq.	
	6 <sup>e</sup>	Souffrière.	
	7 <sup>e</sup>	Ravine - des - Ro- ches.	

COMMUNES	N <sup>OS</sup> D'ORDRE DES SECTIONS	SECTIONS RURALES DÉPENDANT DES COMMUNES	SUBDIVISIONS DE SECTIONS
<i>Limbé</i> . . . . .	8 <sup>e</sup>	L'Ilet-à-Corne.	
<i>Plaisance</i> . . . . .	1 <sup>re</sup>	Latrouble . . . . .	Laville.
	2 <sup>e</sup>	Grand'Rivière.	
	3 <sup>a</sup>	Mapou.	
	4 <sup>e</sup>	Bassin. . . . .	Colline-Gobert.
	5 <sup>e</sup>	Champagne . . . . .	Haut-Martissant.
	6 <sup>e</sup>	Pilate.	
	7 <sup>e</sup>	Baudin.	
	8 <sup>e</sup>	Margot.	
	9 <sup>e</sup>	Piment. . . . .	Dubourg.
	10 <sup>e</sup>	Rivière-Laporte..	Jolly.
	11 <sup>e</sup>	Ravine - Trompette.	
<i>Borgne</i> . . . . .	1 <sup>re</sup>	Margot.	
	2 <sup>e</sup>	Petit-Bourg.	
	3 <sup>e</sup>	Boucan-Michel.	
	4 <sup>e</sup>	Trou-d'Enfer.	
	5 <sup>e</sup>	Champagne.	
	6 <sup>e</sup>	Molas.	
	7 <sup>e</sup>	Bas-de-Sainte-Anne.	
	8 <sup>e</sup>	Côtes-de-Fer.	
<i>Port-Margot</i> . . . . .	9 <sup>e</sup>	Fond-la-Grange.	
	1 <sup>re</sup>	Grand'Plaine.	
	2 <sup>e</sup>	Corail.	
	3 <sup>e</sup>	Petit-Borgne.	
	4 <sup>e</sup>	Bas-Quartier.	
	5 <sup>e</sup>	Bras-Gauche.	

COMMUNES	N <sup>OS</sup> D'ORDRE DES SECTIONS	SECTIONS RURALES - DÉPENDANT DES COMMUNES	SUBDIVISIONS DE SECTIONS
<i>Port-de-Paix.</i>	1 <sup>re</sup>	Baudin. . . . .	Même nom n <sup>o</sup> 2.
	2 <sup>e</sup>	Polveau.	
	3 <sup>e</sup>	Jeansoline. . . . .	Même nom n <sup>o</sup> 2.
	4 <sup>e</sup>	Laplate.	
	5 <sup>e</sup>	Moustiques.	
	6 <sup>e</sup>	Mahautière.	
	7 <sup>e</sup>	Carreau-Datty . .	Même nom n <sup>o</sup> 2.
	8 <sup>e</sup>	Fond-Ramier	
<i>Saint-Louis- du-Nord . .</i>	1 <sup>re</sup>	Rivière-des-Nè- gres. . . . .	Même nom n <sup>o</sup> 2.
	2 <sup>e</sup>	Rivière-de-Barre.	
	3 <sup>e</sup>	Rivière-de-Barre.	
	4 <sup>e</sup>	Cap-Rouge.	
	5 <sup>e</sup>	Cap-Rouge.	
<i>Môle-Saint-Ni- colas . . . .</i>	1 <sup>re</sup>	Côtes-de-Fer.	
	2 <sup>e</sup>	Citronniers - Ma- rouge.	
	3 <sup>e</sup>	Ravine-à-Galette.	
<i>Jean-Rabel . .</i>	1 <sup>re</sup>	Moustiques.	
	2 <sup>e</sup>	Guinaudée.	
	3 <sup>e</sup>	Port-à-Piment.	
	4 <sup>e</sup>	Montagne.	
	5 <sup>e</sup>	Montagne-Canne.	
	6 <sup>e</sup>	Prumers.	

COMMUNES	N <sup>OS</sup> D'ORDRE D'ES SECTIONS	SECTIONS RURALES DÉPENDANT DES COMMUNES	SUBDIVISIONS DE SECTIONS
<i>Jean-Rabel.</i> . . . . .	7 <sup>e</sup>	Diondion.	
<i>Bombardopo- lis</i> . . . . .	1 <sup>re</sup>	Ravine-Marre-Sa- von.	
	2 <sup>e</sup>	Des Forges.	
	3 <sup>e</sup>	Plaine-d'Orange.	

### Sections rurales.

Les *sections rurales*, en Haïti, sont des étendues de terrains assez considérables. Elles se touchent mutuellement, de telle sorte que les limites de l'une dessinent celles de la section voisine. Ces circonscriptions présentent, en général, de modestes hameaux, éloignés plus ou moins les uns des autres.

Chaque section rurale est dirigée par un agent administratif, sous le titre de *chef de section*. Le chef de section, en vertu de l'arrêté du 10 avril 1865, est assisté d'un maréchal-des-logis et de 3 gardes-champêtres.

D'après le tableau qui précède, on voit qu'il y a dans la république d'Haïti : 504 sections rurales, dont 135 dans le département du Sud; — 140 dans le département de l'Ouest; — 52 dans le département de l'Artibonite; — 90 dans le département du Nord; — 26 dans le département du Nord-Ouest; — et 61 subdivisions de sections dans 23 communes.

## ANCIENNES DIVISIONS DU TERRITOIRE

---

### 43

La division territoriale d'Haïti, suivant l'accroissement du territoire, ou la forme du gouvernement, fut souvent modifiée. Après avoir été partagé, tantôt en départements, tantôt en divisions militaires, et, en 1849, en provinces, le pays reste de nos jours, comme au commencement, divisé en départements.

Si l'on recherche l'origine des noms des divisions existantes, ou de ceux des divisions d'autrefois, on ne tarde point à remarquer que ces noms sont, pour la plupart, tirés de la position géographique des lieux, tels que : le *Sud*, l'*Ouest*, le *Nord*, le *Nord-Est*, le *Sud-Est*. Deux autres départements doivent leurs noms aux fleuves qui les sillonnent : l'ancien département de l'*Artibonite* et celui de l'*Ozama*, formé en 1801, sous l'administration du *Premier des Noirs* ; un troisième, créé la même année, porte le nom de la chaîne de montagnes qui le traversent, c'est le département du *Cibao*. Le département de l'Artibonite fut aussi appelé département de *Louverture*, du nom du *général en chef de l'armée de Saint-Domingue*.

### Division de l'île d'Haïti en 1797.

Sous le gouvernement français, la colonie de Saint-Domingue fut divisée en 5 départements et 86 cantons :

Le département du Sud, qui eut pour ch.-l. les Cayes, s'étendait du cap Tiburon, à la pointe Lamentin, de cette pointe, à la baie de Neiba inclusivement, et renfermait les 25 cantons suivants: Léogane, Grand-Goâve, Petit-Goâve, Fond-des-Nègres, Anse-à-Veau, l'île Caïmite, Petit-Trou, Jérémie, Plymouth, Cap Dame-Marie, Tiburon, Coteaux, Port-Salut, l'île-à-Vaches, Torbeck, Cayes-du-Fond, Cavillon, Saint-Louis, Aquin, Babinet, Jacmel, Cayes-de-Jacmel, Saltrou, Neiba, l'île de la Beata.

Le département de l'Ouest, qui eut pour ch.-l. Port-Républicain (Port-au-Prince), s'étendait de la pointe du Lamentin à Gonaïves, de Gonaïves à Banica, de Banica à Azua, et embrassait les 13 cantons suivants: Port-Républicain, Croix-des-Bouquets, Arcahaie, Saint-Marc, Gonaïves, Petite-Rivière, Verrettes, Mirebalais, Banica, Saint-Jean, Saint-Thomé, Azua, et l'île de la Gonâve.

Le département du Nord, qui eut pour ch.-l. Cap-Français (Cap-Haïtien), partait de la baie de Gonaïves, à la pointe du Môle, de cette pointe à la pointe Isabellique, de celle-ci à Saint-Thomé; ses limites intérieures étaient celles du département de l'Ouest. Il comprenait les 33 cantons suivants: Monte-Christi, Daxavon, Ouanaminthe, Fort-Dauphin (Fort-Liberté), Terrier-Rouge, Trou, Vallière, Limonade, Grand-Rivière, Sainte-Suzanne, Dondon, Marmelade, Hinche, Saint-Raphaël, Saint-Michel-de-l'Atalaya, Quartier-Morin, Petite-Anse, le Cap, Plaine-du-Nord, l'Acul, Limbé, Port-Margot, Borgne, Plaisance, Petit-Saint-Louis, l'île de la Tortue, Port-de-Paix, Gros-Morne, Jean-Rabel, Môle-Saint-Nicolas, Bombarde, Port-à-Pimen.

Le département du Nord-Est, qui eut pour ch.-l. Santiago, s'étendait de la pointe Isabellique au cap Samana, de ce cap à l'embouchure de la rivière de Cotui, longeant la rivière Cevico, côtoyant les monts Déserts ou Cibao, jusqu'au grand chemin de Santo-Domingo à Saint-Thomé, et comptait les 5 cantons suivants : Santiago, la Vega, Puerto-Plata, Cotui, Samana,

Le département du Sud-Est, qui eut pour ch.-l. Santo-Domingo, partait de la rivière Nizao au cap Engaño, de ce cap à l'embouchure de la rivière de Cotui, et avait pour limites intérieures celles des départements de l'Ouest et du Nord-Est. Il renfermait les 10 cantons suivants : Santo-Domingo, Monte-Plata, Seibo, Higüey, Bayaguana, Boya, l'île Sainte-Catherine, San-Lorenzo, Los Llanos, l'île de la Saône.

### Division de l'île d'Haïti en 1801.

Toussaint-Louverture, peu après l'occupation de la partie espagnole de l'île, avait divisé la colonie de Saint-Domingue en 6 départements, savoir : le département du Sud, dont le ch.-l. était les Cayes; — le département de l'Ouest, ch.-l. Port-Républicain (Port-au-Prince); — le département de Louverture, ch.-l. Gonaïves; — le département du Nord, ch.-l. Cap-Français (Cap-Haïtien); — le département de Cibao, ch.-l. Santiago; — et le département de l'Ozama, ch.-l. Santo-Domingo.

### Division territoriale d'Haïti en 1805.

Sous l'empereur Jacques I<sup>er</sup>, l'empire d'Haïti fut

partagé en 6 divisions militaires, et chaque division militaire en deux arrondissements. Il y eut deux divisions dans le Nord; deux dans l'Ouest; et deux dans le Sud.

La première division du Nord comprenait les arrondissements de Port-de-Paix et du Limbé; la seconde, les arrondissements du Cap et de Fort-Liberté ou Bayaha.

La première division de l'Ouest embrassait les arrondissements de Gonaïves et de Saint-Marc; la seconde, les arrondissements de Port-au-Prince et de Jacmel. Dans l'arrondissement de Saint-Marc, était Dessalines ou Marchand, capitale de l'empire.

La première division du Sud comptait l'arrondissement d'Aquin et celui des Cayes; la seconde, les arrondissements de l'Anse-à-Veau et de Jérémie.

### **Division de l'île d'Haïti en 1822.**

Sous le président Boyer, après la réunion de la Dominicanie à la république d'Haïti, l'île fut divisée en 6 départements, savoir : le département du Sud, ch.-l. les Cayes; — le département de l'Ouest, ch.-l. Port-au-Prince; — le département de l'Artibonite, ch.-l. Gonaïves; — le département du Nord, ch.-l. Cap-Haïtien; — le département du Nord-Est ou du Cibao, ch.-l. Santiago; — le département du Sud-Est ou de l'Ozama, ch.-l. Santo-Domingo.

### **Division territoriale d'Haïti en 1849.**

Sous l'empereur Faustin I<sup>er</sup>, l'empire d'Haïti fut divisé en provinces, et les provinces subdivisées en



divisions militaires ou arrondissements. Il y avait 6 provinces, savoir :

La province du Sud, dont le chef-lieu était les Cayes, embrassait les arrondissements des Cayes, d'Aquin, de l'Anse-d'Hainault, de l'Anse-à-Veau et de Jérémie.

La province de l'Ouest avait pour chef-lieu Port-au-Prince, et renfermait les arrondissements de Port-au-Prince, de Mirebalais, de Jacmel et de Léogane.

La province de l'Artibonite eut pour chef-lieu Gonaïves, et contenait les arrondissements de Gonaïves, de Dessalines et de Saint-Marc.

La province du Nord, dont le chef-lieu était Cap-Haïtien, comprenait les arrondissements du Môle-Saint-Nicolas, de Port-de-Paix, du Borgne, du Limbé, de la Grand'Rivière-du-Nord, du Trou, de Fort-Liberté et de la Marmelade.

La province du Cibao avait pour chef-lieu Santiago, et comptait les arrondissements de Santiago, de Puerto Plata et de Monte Christi.

La province de l'Ozama eut pour chef-lieu Santo-Domingo, et renfermait les arrondissements de Santo-Domingo, d'Azua et de Saint-Jean.

#### Questionnaire :

1. Quelle est la principale denrée d'Haïti? — Combien de livres le pays en exporte-t-il annuellement? — 2. Sous la dépendance de quel ministère sont placées les finances d'Haïti? — 3. Citez les noms des ports marchands. — 4. Comment fut divisée la colonie de Saint-Domingue sous le gouvernement français? — Sous Toussaint-Louverture? — Comment fut divisée Haïti sous l'empereur Jacques I<sup>er</sup>? — Sous le président Boyer? — Sous l'empereur Faustin I<sup>er</sup>?

## ADDITIONS A LA GÉOGRAPHIE PHYSIQUE

## LEÇON XXIII

44

## Cours des Fleuves.

1° — L'*Artibonite* (cours 316 kil.), surnommée le *Nil d'Haïti*, à cause de ses débordements qui fertilisent la plaine de ce nom, prend sa source au pied du mont Gallo, dépendance de la chaîne du Cibao (Dominicanie), traverse la partie occidentale de la République dominicaine, les arrondissements de Las-Caobas, de Mirebalais, de Saint-Marc, et va se jeter dans le golfe de la Gonâve. L'*Artibonite* se nomme Joca, depuis sa source jusqu'aux environs de Banica.

Parmi les lieux qu'elle arrose, on doit citer Mirebalais, Petite-Rivière-de-l'*Artibonite*; et Grand'*Saline*, où se trouve son embouchure.

Les 10 rivières principales que reçoit l'*Artibonite* sont : le Libon, la rivière de Banica ou *Onceano*, l'*Ibarra*, la *Bouyaha*, le *Rio Cañas*, le *Todo el Mundo*; la rivière de Las-Caobas, au-dessous de la ville de ce nom; le *Fer-à-Cheval*, près de Mirebalais; le *Boucan-Quarré* et la *Tombe*.



EMBOUCHURE DE L'ARTIBONITE.



2° — Le fleuve *Trois-Rivières* sort du versant septentrional de la chaîne de Plaisance, passe dans les arrondissements de Gonaïves, du Limbé, de Port-de-Paix, et va se jeter dans le canal de la Tortue.

Parmi les lieux bâtis sur ses rives, nous citerons Port-de-Paix, La Chapelle et Gros-Morne.

Parmi les rivières qui s'alimentent d'autres, on en distingue 5, savoir : 2 dans le département du Sud ; 2 dans le département de l'Ouest ; et 2 dans le département du Nord.

Dans le département du Sud, la rivière des Citronniers, qui se jette dans la *rivière de Cavaillon* ; le Maho, la rivière des Pins, la Serpente, qui se jettent dans la *rivière de Nippes*.

Dans le département de l'Ouest : la rivière Gauche et la Gosseline, qui se jettent dans la *rivière de Jacmel* ; la Gascogne, qui, passant à Colombier, va se jeter dans le *Fer-à-Cheval*.

Dans le département du Nord, la *Bouyaha*, qui reçoit les eaux de la Bohorca, de la Guaba-Arriba, de la Mata-Agua et de la Caña-Seca ; le Naranjo, le Maisal, le Frio, le Rio Acama, le Caladero, la Lag, la Samana et la rivière Aguas-Hediondas, qui se jettent dans le *Guayamuco*.

## 45

### Fleuves et Rivières.

Haïti est divisée en 3 grands versants : l'un vers l'Océan Atlantique, l'autre vers le golfe de la Gonâve et le troisième vers la mer des Antilles.

Ainsi les eaux qui arrosent Haïti sont distribuées en 3 versants.

### Versant de l'Océan Atlantique.

Les différents cours d'eau qui se jettent dans l'Océan Atlantique sont : les Trois-Rivières, la Matric, la Sainte-Rose ou Grand'Rivière-du-Nord, la rivière Rouge ou du Limbé, l'Estère, et la rivière de Jean-Rabel.

De ces 6 cours d'eau, les Trois-Rivières seules méritent le nom de fleuve. Il sort du mont Laport, appartenant à la chaîne de Plaisance, coule à l'est du département du Nord-Ouest, forme beaucoup de sinuosités, et se rend dans le canal de la Tortue.

### Versant du Golfe de la Gonâve.

Du côté du golfe de la Gonâve, coulent 14 cours d'eau principaux, qui sont : la Grand'Rivière-de-Gonaïves (torrent), l'Estère, l'Artibonite, la rivière de Saint-Marc, la rivière de Mont-Rouis, le Boucan-Brou, la rivière du Cul-de-Sac, la rivière de Nippes, la rivière de Baradères, la Voldroque, la Guinaudée et la Grand'Anse.

L'Artibonite prend sa source au pied du mont Gallo, à 40 kilomètres environ du Pico del Yacki (Dominicanie), traverse la partie occidentale du territoire dominicain, forme diverses sinuosités, pénètre dans le département de l'Ouest, parcourt ensuite le département de l'Artibonite du sud-est à l'ouest, et se rend dans la mer par une large embouchure.



LA GRAND'RIVIÈRE DE LÉOGANE.





Les principaux affluents de l'Artibonite sont : à droite, le *Guayamuco*, auquel se joignent, dans le département de l'Artibonite, le *Naranjo*, le *Maisal*, le *Frio*, le *Rio Acama*, le *Caladero*, la *Lag*, la *Samana*, la rivière *Aguas-Hédiondas* et la *Bouyaha*, cette dernière rivière reçoit les eaux de la *Bohorca*, de la *Guaba-Arriba*, de la *Mata-Agua* et de la *Caña-Seca*; le *Todo el Mondo*, le *Boucan-Qarré* et la rivière des *Capucins*; — à gauche, le *Rio Canas*, auquel se joignent le *Calabazo*, le *Jobo*, le *Seybo*, la *Macasia*, la *Matayaya*, le *Pedernales* et le *Jean-de-Vera*; le *Fer-à-Cheval*, qui reçoit les eaux de la *Gascogne*; et la *Tombe*, à laquelle se joint *Jean-le-Bas*, dans le département de l'Ouest.

### Versant de la Mer des Antilles.

La mer des Caraïbes reçoit la rivière de Tiburon, la Cahouanne, la rivière des Anglais, la rivière de Chardonnières, la rivière de Port-à-Piment, la rivière des Coteaux, la rivière de Port-Salut, la rivière de Torbeck, l'Ilet, la Ravine-du-Sud, la rivière de Cavaillon, la rivière de Côtes-de-Fer, la rivière de Babinet, la rivière de Jacmel, la Guillaumone, la rivière de Saltrou (torrent), — et le Pedernales, qui sépare une partie du département de l'Ouest de la Dominicanie.

Tous ces cours d'eau se rendent directement à la mer; le plus considérable est la rivière de Jacmel, avec une multitude de sinuosités; viennent ensuite la Guillaumone et la rivière de Saltrou, lesquelles offrent, en ligne directe, un cours à peu près égal.

## LEÇON XXIV

## 16

## Eaux minérales.

On appelle *eaux minérales*, toutes les eaux qui contiennent des substances minérales en dissolution. Ces eaux minérales sont ou *froides* ou *chaudes*. On ne rencontre que très peu d'eaux minérales froides dans le pays. Mais, en revanche, on peut en signaler plusieurs qui atteignent une température assez élevée. La haute chaleur de ces sources provient de ce qu'elles sortent d'une grande profondeur de la terre.

Les sources thermales connues en Haïti sont au nombre de 8, savoir : les *eaux chaudes* de Dame-Marie, de l'Anse-d'Hainault, des Irois, de Tiburon, dans le département du Sud ; celles de la Croix-des-Bouquets, nommées *sources puantes* ; celles de Jacmel, de Mirebalais, dans le département de l'Ouest ; et celles de Terre-Neuve, appelées *eaux de Boynes*, dans le département de l'Artibonite.

## Questionnaire :

- |  |  |
|--|--|
| <p>1. Quel est le cours de l'Artibonite ? — Où se jette-t-elle ? — Citez les principales rivières qu'elle reçoit. — 2. Où se jette le fleuve Trois Rivières ? — 3. Montrez la rivière des Citronniers. — La Serpente. — 4. Quelles sont les rivières qui se jettent dans le Guayamuco ? — 5. En combien de versants est divisée Haïti ? — 6. Citez les différents cours d'eau qui se jettent dans l'Océan Atlan-</p> | <p>tique. — Dans le golfe de la Gonâve. — 8. Quelles sont les rivières que reçoit la mer des Caraïbes ? — Qu'appelle-t-on eaux minérales ? — Combien compte-t-on de sources thermales en Haïti ? — Quelles sont les sources chaudes que l'on rencontre dans le département du Sud ? — Dans le département de l'Ouest ? — Dans l'Artibonite ?</p> |
|--|--|



PONT SUSPENDU SUR L'ARTIBONITE.

LUDOVIC



---

---

## CINQUIÈME PARTIE

---

### DESCRIPTION DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI PAR DÉPARTEMENTS

---

Notions historiques, Productions, Villes  
et Lieux remarquables.

---

#### DÉPARTEMENT DU SUD

(250,000 HABITANTS)

---

#### LEÇON XXV

#### 47

Le département du Sud est plus long que large. C'est une presqu'île fortement dessinée, dont les côtes mesurent 200 kilomètres de longueur.

Aux premières années de l'occupation française, tandis que le reste de la colonie était bien peuplée, cette partie était, au contraire, presque sans habitants. Malgré son étendue, elle n'était occupée que par une population s'élevant à peine à 100 individus.

Pour remédier à cet état de choses, la France, profitant de la paix de Ryswick, concéda, en 1698,

pour une période de 30 années, ce territoire à la Compagnie de Saint-Louis, qui se chargea d'y transplanter, en cinq ans, 2,500 noirs et 1,500 blancs. Cette société ne prospéra pas dans son entreprise. Par suite d'une mauvaise administration, elle se ruina au bout de 20 ans, et dut, sans délai, rétrocéder ses droits à la couronne, qui les transféra à la Compagnie des Indes.

Comme les autres départements, celui-ci fut assez souvent en proie aux convulsions civiles. Ainsi, onze années après la répression de la révolte d'André Rigaud contre l'autorité légale de Toussaint-Louverture, le *Sud*, pendant seize mois, demeura détaché du reste du territoire. Il forma, le 3 novembre 1810, un *gouvernement scissionnaire*, dirigé d'abord par Rigaud, sous le titre de *général en chef*, puis par le général Borgella jusqu'au 20 mars 1812, époque où ce département se réunit à la République.

De 1868 à 1869, il fut le théâtre d'une insurrection sanglante, qui le ravagea de fond en comble.

Le *Sud* est traversé de l'est à l'ouest par une longue chaîne de montagnes, qui distribue ses eaux en deux versants principaux.

Au sud-sud-ouest, entre Coteaux et Torbeck, il est terminé par une ravissante péninsule, où dominent une succession de pics coniques, témoignant ainsi leur origine volcanique.

Ses côtes sont, çà et là, hérissés d'escarpements, au pied desquels les flots déferlent avec violence. Elles sont formées tantôt d'alluvions, le plus souvent de dépôts arénacés, ou de roches d'origine nuptunienne.

On y rencontre peu de vallées, de luxuriants

vallons au fond desquels serpentent d'abondants cours d'eau.

Le climat est humide et doux; l'air, assez salubre, excepté dans les endroits marécageux. Exposée aux vents du nord et du sud, cette région est souvent visitée, à l'époque de l'hivernage, par des bourrasques si furieuses, qu'elles renversent parfois les arbres et les maisons. C'est ainsi qu'en août 1831, et en septembre 1878, des ouragans ravagèrent plusieurs points de sa surface.

On y trouve des sources thermales, le cristal de roche, des minerais de fer, la houille, le soufre, des carrières de gypses, le marbre noir, le silex pyromaque, le lignite, le quartz-silex, le marbre saccharoïde, le quartz, la terre à potier et d'autres productions du règne minéral. Différents végétaux croissent dans le *Sud*, tels que l'oranger et ses diverses variétés (bigarade, mandarine), le couroupite boulet (*diaca*), le cafier, le cotonnier, le châtaignier, le cacaoyer, l'abricotier, le cocotier, l'icaquier, le sucrin, le cornichon, l'acajou, le campêche, le brésillet, le *coco-macaque*, des plantes pour la médecine et la teinture, ainsi qu'une variété d'arbres propres aux constructions navales, à l'ébénisterie, à la menuiserie et à la charpente.

Ce département offre de beaux chevaux, des nuées d'abeilles et de perroquets, beaucoup de moutons, de cabris et de porcs, le sanglier des Antilles.

On y fabrique des ouvrages de poterie, de bons chapeaux de paille; du rhum, du tafia, qui trouvent un écoulement sûr et avantageux dans plusieurs villes de l'île.

Le commerce du *Sud* avec les nations étrangères

est assez florissant. Parmi les produits exportés, on remarque le café, le cacao, le coton, le campêche, l'acajou, le gaïac, la cire, les écorces d'oranges.

Le département du Sud forme 6 arrondissements.

### ARRONDISSEMENT DES CAYES

**Cayes** ¶ † ⊕ Δ ⊙ ⊗ (25,000 hab.) (1), est la plus importante place commerciale du *Sud*; elle est sujette, dans la saison pluvieuse, à des inondations causées par les débordements de la *Ravine-du-Sud*. En 1831, cette ville fut ruinée par un ouragan, qui ravagea même les plaines environnantes. Elle fut souvent incendiée. L'atmosphère y est humide et insalubre.

La ville des Cayes est entourée de jolies villas et possède un agréable faubourg, nommé *Quatre Chemins*. Elle fabrique de bons ouvrages de poterie, du sucre brut, -- un rhum et un tafia supérieurs, recherchés par plusieurs centres commerciaux du pays. Le café, le cacao, le campêche, le bambou, la mandarine et l'icaquier, en constituent les principales productions végétales; tandis que le fer, la houille et le silex pyromaque, les richesses minérales. Cette commune renferme des eaux sulfureuses, et divers étangs peuplés de poissons.

Toussaint-Louverture, à la suite de la répression de la révolte d'André Rigaud, fit son entrée aux Cayes le 15 thermidor an VIII (1<sup>er</sup> août 1800).

---

(1) Les chiffres placés à côté des villes, indiquent la population de la *commune*.



Cette ville fut enlevée aux Français par le général Geffard, le 17 octobre 1803.

Ce fut dans ce port que Simon Bolivar, grâce aux provisions de guerre que lui donna le président Pétion, organisa, en 1816, la double expédition dont le succès affranchit la Colombie de la domination espagnole.

La ville des Cayes est la patrie des généraux André Rigaud, Gérin, Pierre Faubert, Jean-Louis François; du chef d'escadron Chancy, neveu de Toussaint-Louverture; du président d'Haïti Michel Domingue.

**Torbeck** (15,000 hab.), à 3 lieues des Cayes, est bâtie entre deux rivières; elle n'offre qu'une rue, bordée de maisonnettes sans élégance; port peu profond, mais très poissonneux; température fraîche et salubre; terre glaise; cannes à sucre, café, bambous, rizières, vivres alimentaires de toutes espèces, amidon, huiles de palma-christi, ananas, sucre concret; élevage d'abeilles; fabrication d'un excellent tafia, dont le débouché est aux Cayes. On y voit, au nord, la curieuse *Grotte Moreau*.

Cette commune a vu naître Boisrond-Tonnerre; le général Nicolas Geffard et le chef de bataillon Samedi Smith, qui se sont illustrés dans la guerre de l'Indépendance; le général Jean-Jacques Acaau.

Au nord-ouest de Torbeck, on remarque les *Platons*, position très forte, défendue par une citadelle construite sous Jacques 1<sup>er</sup>.

**Port-Salut** (12,000 hab.), port le plus méridional du territoire, sur une presqu'île qui termine la

partie sud-sud-ouest du département du Sud. Son sol est élevé de 10 mètres au-dessus du niveau de la mer.

Climat frais et sain; carrières de gypses; cultures de vivres de toutes sortes, café, coton, tabac, amidon, pistache, cocos, bigarades, magnifiques ananas, tavernon, espinille jaune, tendre à caillou, nivré, acomat, bois de lance, bambous, lataniers, pitte, bois-pelé. L'élevé du menu bétail y est fort répandue. Cette commune fait des chapeaux de paille, des hamacs et des sangles.

Bergerac Trichet y est né.

C'est à Port-Salut qu'éclata, le 8 octobre 1806, la révolte dont l'issue amena la chute et la mort de l'empereur Jacques I<sup>er</sup>.

### ARRONDISSEMENT D'AQUIN

**Aquin**  $\nabla$  (20,000 hab.), port marchand sur la mer des Antilles, fait beaucoup de chapeaux de paille. Lignites; marais salants, fournissant un beau sel; grandes exploitations de campêche, bois de fer, bois de lance, tendre à caillou, bois trois paroles, satanier, chêne à glands, laget ou bois dentelle, gaïac, brésillet, café, oranges estimées; troupeaux de moutons, huîtres excellentes. Cette ville a été fortement endommagée par l'ouragan du 4 septembre 1878.

C'est la patrie du général Hugues Montbrun, de Julien Raimond et de Piverger.

Aquin eut l'honneur d'être visitée par Christophe Colomb en 1494, puis par Alphonse Ojeda et Améric Vespuce en 1499 et en 1502.



MICHEL DOMINGUE, PRÉSIDENT D'HAÏTI  
(1874-1876)



**Vieux-Bourg-d'Aquin**, poste militaire florissant, est célèbre par la victoire finale remportée par Toussaint-Louverture sur Rigaud.

**Saint-Louis-du-Sud** (8,000 hab.), sur la jolie baie de ce nom, où vint mouiller, en 1655, la flotte anglaise qui conquiert la Jamaïque, est fondée au pied d'une colline de 520 mètres de hauteur. On y admire les ruines imposantes de trois forteresses. Climat insalubre. Récoltes de cannes à sucre, cotonniers, acajou, cornichons, riz en abondance, huiles de palma-christi.

Le général Jean-Pierre Dartiguenave y naquit le 29 décembre 1761.

Saint-Louis-du-Sud, sous Faustin I<sup>er</sup>, fut érigée en duché en faveur du général Salomon, élu président de la république d'Haïti le 23 octobre 1879.

**Cavaillon** (15,000 hab.), à 2 lieues de la mer, sur une rivière navigable jusqu'à 4 kilomètres de son embouchure. Mine de fer; café estimé, coton, campêche, acajou, sirop, huiles de palma-christi, bambous, bois propres au tannage, aux constructions civiles et navales. Beaucoup d'oiseaux aquatiques, tourterelles, merles, caïmans. Fabriques d'aissantes et de chaises. Cette ville fut endommagée par l'ouragan du 4 septembre 1878.

#### ARRONDISSEMENT DES COTEAUX

**Coteaux I<sup>r</sup>** (12,000 hab.), port excellent, fait un grand commerce de vivres alimentaires avec les arrondissements voisins; fabrique un sirop supérieur,



LE GÉNÉRAL SALOMON, PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI.

du talia, des cordes. Boucaro, roches schisteuses, pierres meulières, quartz-silex ; cannes à sucre, café, campêche, amidon, cassaves, maniocs, maïs, cocos, ananas, bambous, bois pour la charpente ; porcs, moutons, bœufs, volailles, poissons variés.

C'est la patrie du général Férou.

A l'est de cette ville se trouve le *Karatas*, position héroïquement défendue, en 1803, par les indigènes contre les troupes françaises.

**Port-à-Piment**, ville la plus importante de cet arrondissement, jouit d'un droit d'échelle pour l'exportation de ses bois précieux ; produit annuellement 1 million de livres de café, et 2 millions de livres de campêche.

Bâtie au pied du morne *La Voûte*, elle offre des maisons remarquables. Atmosphère saine et fraîche. Cristal de roche, grottes curieuses ; cultures de cannes à sucre, grandes exploitations d'acajou, ignames en abondance, brésillet, pins d'Occident, gaïacs, rouvres ; cochons marrons, lézards, abeilles.

On y voit, au nord, l'étang *Pernélé* ; il est peuplé de poissons, et fréquenté par diverses espèces d'oiseaux aquatiques.

**Chardonnières** (8,000 hab.), sur une baie calme, jouit d'un doux climat. Café, coton, bois précieux ; abeilles, moutons.

Cette commune a donné le jour au général Gilles Bénéch, qui s'est illustré dans la guerre de l'Indépendance.

**Anglais** est pittoresquement assise au fond d'une





anse toujours en fureur. Température agréable. Boucaro, marbre, silex pyromaque; récoltes de cannes à sucre, de café, de coton, de vivres de toutes sortes, ananas, sirop supérieur, pins d'Occident, sapins baumiers, chênes, acajou, merrains, espinilles; perroquets, perdrix, merles, échassiers, cailles, musiciens.

C'est la patrie du colonel Nicolas Régnier, qui s'est signalé dans la guerre de l'Indépendance.

### ARRONDISSEMENT DE TIBURON

**Tiburon** † Δ (4,000 hab.), fait un grand commerce de café avec Jérémie. Le port est profond, le climat très doux. Marbre, sources thermales; campêches, bois propres à l'ébénisterie et à la charpente, huiles de palma-christi; moutons, cabrits.

Rigaud, vaincu dans sa révolte contre Toussaint-Louverture, s'embarqua de Tiburon, pour l'île Saint-Thomas, le 29 juillet 1800.

**Irois**, poste militaire sur le canal de Tiburon, était très fortifié sous l'occupation anglaise; on y voit plusieurs sources thermales.

Le général André Rigaud s'y est distingué dans plusieurs combats contre les troupes anglaises.

**Anse-d'Hainault** (7,000 hab.), ville et port le plus occidental du territoire, est le siège du commandant militaire de l'arrondissement. Elle jouit d'un droit d'échelle pour l'exportation de ses bois précieux. Eaux thermo-minérales, ocres rouges, minerais de cuivre, marbres de diverses couleurs, silex

pyromaque; café, campêche, cacao, bambou, cornichon, couroupite boulet (*diaca*), bois propres aux constructions marines et à la confection des cannes; abeilles, perroquets, sangliers des Antilles.

**Dame-Marie** (6,000 hab.), sur le canal de la Jamaïque, est bâtie sur un sol très accidenté; la rade est foraine et profonde. Climat humide. Marché très fréquenté. Carrières de gypses, eaux thermales; cacaoyers en abondance, ignames et tayos supérieurs, campêches; abeilles, perroquets, caracs, poissons, tortues, sardines; cire, miel.

**Petite-Rivière-de-Dame-Marie** est célèbre par l'acte de clémence que le président Boyer y exerça, en 1820, en faveur du fils de Goman.

En 1849, elle fut pillée et incendiée par des corsaires dominicains. Le port présente au cabotage un excellent mouillage.

## ARRONDISSEMENT DE LA GRAND'ANSE

*Il tire son nom du fleuve qui l'arrose.*

**Jérémie** † Δ (35,000 hab.), sur la rive gauche de la Grand'Anse, est d'une grande importance commerciale. Elle est divisée en *haute* et *basse* ville. Fondée sur une baie très orageuse, elle est quelquefois visitée par de violents raz-de-marée. Le climat est frais et salubre. On y récolte la canne à sucre et le café, et fabrique un bon tafia. Grottes et cavernes curieuses.

Cette ville a vu naître le général A. Davy Dumas, surnommé l'*Horatius Coclès du Tyrol*.

**Abricots** (6,000 hab.), au fond d'une jolie baie, est bâtie entre deux collines. Cette ville tire son nom de l'abondance d'abricotiers qu'on y a trouvés à l'époque de sa fondation; elle offre une température



LE PORT DE JÉRÉMIE.

douce et saine. Boucaro; cocotiers, cafiers, cacaoyers, bois précieux, bambous; poissons variés, sardines.

**Anse-du-Clerc**, poste militaire, est assise à l'extrémité d'une anse, où le cabotage trouve un bon ancrage.

**Trou-Bonbon**, poste militaire important, récolte un beau café.

**Corail** (8,000 hab.), ville et port, au pied d'une colline boisée; elle est défendue par une forteresse située au sud. La rade est poissonneuse, et présente quelques flots, habités par des pêcheurs. Cristal de roche, ocres rouges, jaunes et violettes; eaux sulfureuses; récoltes de café, acajou, pins d'Occident, cèdres, ébéniers, gaïacs, brésillets, anacardiers (pommiers d'acajou), huiles de palma-christi; carets, grand commerce d'écailles de carets avec la capitale, huîtres, perroquets, chanteurs des bois.

**Pestel** (6,000 hab.) est une ville bâtie entre deux mornes rocheux, sur un sol incliné vers la mer. Elle est habitée par une population de marins. Le port est sûr et profond. L'eau y est rare. Cristal de roche, boucaro; grandes spéculations de café, bois précieux de toutes sortes; perroquets, poissons; chantiers maritimes, où se construisent des goëlettes, des bateaux et des canots.

#### ARRONDISSEMENT DE NIPPES

*Il tire son nom d'une rivière.*

**Miragoâne**  $\nabla$  (18,000 hab.), ville et port marchand sur le golfe de la Gonâve, est le siège de l'administration financière de cet arrondissement. Son commerce est très florissant. Elle est bâtie à l'extrémité d'une pointe, sur un sol accidenté et formé de massifs calcaires. Le port est assez profond. Silex pyromaque; café estimé, coton, campêche.



FABRE GEFFRARD, PRÉSIDENT D'HAÏTI.  
(1859-1867)



Cette ville fut ruinée pendant le siège de 1883.

**Petite-Rivière-de-Nippes** (7,000 hab.), non loin d'une chaîne de collines, dans une vallée longeant la mer. Elle n'offre qu'une rue. Climat insalubre. Cristal de roche, carrières propres au pavage; récoltes de cannes à sucre, vivres de toutes espèces, rizières, café, coton, cacao, acajou, campêche, bois pour les constructions civiles et navales; cabris, pêcheries avantageuses et variées.

**Anse-à-Veau** (18,000 hab.) est le siège du commandant militaire de l'arrondissement. Elle est divisée en deux parties: la *basse* et la *haute* ville; celle-ci qui a longtemps fleuri, est aujourd'hui tombée en complète décadence, parce que le commerce a passé dans la basse ville, actuellement bien bâtie et assez prospère. Mauvais port. Climat chaud et malsain. Marbre saccharoïde, fer, quartz, charbon de terre, ocres; cascade splendide, dite *Sault de Baril*; sirop supérieur, ananas recherchés, cannes à sucre, café estimé, coton, campêche, pommiers d'acajou; fabriques de tafia et de cruches.

Cette ville fut enlevée aux Français, en 1803, par le général Nicolas Geffrard.

Le président d'Haïti Fabre Geffrard, fils du précédent, y est né.

**Petit-Trou-de-Nippes**, ville et port, fait un grand commerce de campêche avec Miragoâne. Elle est couverte de marécages, dont les émanations rendent l'atmosphère insalubre. Ocres rouges et jaunes, silex, argile commune; récoltes de café,

brésillet, pins d'Occident; écailles de carets; fabrication d'ouvrages de poterie; on y élève des volailles et le menu bétail.

C'est la patrie de Gédéon Jourdain; de Beaubrun Ardouin, historien.

**Baradères** (10,000 hab.), place stratégique remarquable. Elle est fondée à 2 kilomètres de la mer, au confluent de deux rivières, dont les débordements l'inondent toujours. Climat humide et frais. Carrières de gypses, ocres rouges et jaunes; jolie cascade au sud; grotte à stalactites et à stalagmites dite *Grotte de Mopou*.

Cette commune est le grenier de cet arrondissement.

**Saint-Michel-du-Fond-des-Nègres**, poste militaire important, sur la route d'Aquin à Miragoâne, offrait anciennement des fabriques de sucre et des indigoteries; il n'y a presque pas de fourrages ni de sources, mais beaucoup de caféières.

Saint-Michel a vu naître Colombel, secrétaire particulier du président Pétion. Cet écrivain nous a laissé, entre autres ouvrages, une vie de ce dernier.

#### Questionnaire :

1. Quelle est l'étendue des côtes du département du Sud?  
— Parlez de l'aspect qu'offre ce département. — Quelles sont les principales productions minérales du Sud? — Les productions végétales? — Les productions animales?

— Combien d'arrondissements forme le département du Sud?  
2. Quelle est la population de la commune des Cayes? — Citez les noms des hommes remarquables qui y ont pris naissance. — Par qui et en quelle année cette ville fut-



- elle enlevée aux Français ? — 10. Parlez de Tiburon. — 11. Quelles sont les principales productions végétales de Dame-Marie ? — 12. Quel homme célèbre Jérémie a vu naître ? — 13. D'où la commune des Abricots a-t-elle tiré son nom ? — 14. Qu'est-ce que Miragoâne ? — 15. Quelles sont les principales richesses végétales de Baradères ? — 16. Où naquit Beaubrun Ardouin ? — 17. Quand et par qui l'Anse-à-Veau fut-elle enlevée aux Français ?
3. Où sont nés Boisrond Tonnerre et le général Nicolas Geffard ? — Citez les productions animales et végétales de la commune de Torbeck. — 4. De quel événement Port-Salut fut-elle témoin ? — 5. Où naquit Férou ? — 6. Qu'est-ce que Chardonnières ? — 7. Quels sont les hommes célèbres qu'a vus naître Aquin ? — 8. Qu'est-ce que Cavaillon offre de remarquable ? — 9. Que formait Saint-Louis-du-Sud sous le second empire ? —

**Exercice :**

Faire une carte du département du Sud sur laquelle on représentera les mers, les détroits et les golfes ou baies indiqués dans la leçon.

**DÉPARTEMENT DE L'OUEST**

(350,000 HABITANTS)

**LEÇON XXVI****48**

Ce département a l'avantage de posséder la capitale d'Haïti. Il renferme aussi la plus haute chaîne de montagnes du pays : la *Selle*, située au sud, qui atteint 2,715 mètres au-dessus de la mer.

Le département de l'Ouest est fertile et mieux cultivé que les autres départements. Les régions

montagneuses y sont très froides. Le règne végétal fournit le coton, l'arrow-root, le café, le campêche, l'indigotier, la salsepareille, le cirier, le vulnéraire, la mélisse, la sensitive, la menthe, la camomille, le baumier, la betterave, des courges géantes, différentes sortes de légumes, l'acajou, le tabac, le chêne des Antilles, le liège des Indes, le pin d'Occident, des arbres fruitiers, parmi lesquels se distinguent le pêcher. On y remarque des sources thermo-minérales et des cratères-lacs. Le sol de l'Ouest recèle du phosphate de chaux, du sel de nitre, le silex pyromaque, le guano, le marbre, le cristal de roche, le gypse, des mines de fer et de cuivre, du spath, du feldspath, du quartz, des pierres de taille, de l'ocre, de la houille, des carrières de pierres meulières et des minerais de soufre.

Grâce à sa situation géographique, il est moins accessible que les autres départements aux effets si désastreux des vents du nord. Une brise de terre et celle de mer, qui rafraîchissent sa température sèche et peu salubre, y soufflent tour à tour.

Une grande modification fut portée dans la subdivision militaire de ce département. Les communes de Saltrou et de Grand-Gosier, qui dépendaient de l'arrondissement de Jacmel, en furent détachées pour former, en vertu de la loi du 14 septembre 1882, une ligne militaire assimilée aux arrondissements de 4<sup>e</sup> classe.

Le département de l'Ouest comprend 5 arrondissements et une ligne militaire jouissant des privilèges d'un arrondissement de 4<sup>e</sup> ordre.



LUDOVIC

VUE DE PORT-AU-PRINCE.



## ARRONDISSEMENT DE PORT-AU-PRINCE

**Port-au-Prince** ☞ ☞ ☞ ☞ ☞ ☞ ☞ ☞ ☞ ☞ ☞ ☞  
 (60,000 hab.) grand port, capitale de la République, est, sous le rapport commercial, la ville la plus riche de l'île entière. Son climat est insalubre. Elle est le siège du Corps législatif, du Pouvoir Exécutif. Ses fortifications lui ont permis de soutenir, en 1812 et en 1868, deux sièges mémorables. Cette cité fut souvent ravagée par d'affreux incendies; mais elle s'est relevée chaque fois de ses ruines. Pour les affaires ressortissant à la justice de paix, elle est divisée en *section Nord* et *section Sud*, et partagée, sous le rapport ecclésiastique, en 3 paroisses : la *Cathédrale*, la paroisse *Sainte-Anne* et la paroisse *Saint-Joseph*.

La capitale est dotée d'un service hydraulique à domicile; ses environs offrent d'élégantes villas. Les principales places sont : le *Champ de Mars*, la place *Pétion*, la place *Geffrard*, aujourd'hui place de la *Paix*. On y voit une fonderie, une glacière, une savonnerie importante et une station météorologique. Un phare à feu tournant, rouge, visible à 20 milles en mer, signale, la nuit, l'entrée de la baie, qui porte le nom de la ville.

Port-au-Prince s'honore d'avoir donné le jour à une foule d'hommes distingués, dont les plus célèbres sont : le général Galbaud, gouverneur-général de Saint-Domingue; Alexandre Pétion, Jean-Pierre Boyer, présidents de la république d'Haïti; les généraux Lys, Borgella, Beauvais; les poètes Coriolan Ardouin, Ducas Hippolyte, Alcibiade-Fleury

Battier ; le peintre Colbert Lochard ; Thomas Madiou, historien.

Billaud-Varennes, conventionnel, y mourut en 1819, et est inhumé au cimetière intérieur, où s'élève la chapelle Sainte-Anne.

A 800 mètres N. de la capitale, on voit le *Pont-Rouge*, tristement célèbre par la mort de l'empereur Jacques I<sup>er</sup>.

**Pétionville** (15,000 hab.) est fondée sur un plateau élevé de 360 mètres au-dessus de la mer ; elle est renommée pour sa délicieuse température, ses vues enchanteuses et les agréments de ses eaux vives. Au sommet du mont Grand-Fond, qui la domine, se remarquent les forts *Jacques* et *Alexandre*, construits sous l'empereur Jacques I<sup>er</sup>.

Des astronomes français y sont venus observer le passage de *Vénus* sur le disque du soleil, le 6 décembre 1882.

Au S.-E. de cette commune se trouve le plateau de *Kenscoff*, si connu par ses pêchers et ses pommiers.

**Fond-Parisien**, poste militaire, offre le cirier, des sites pittoresques et variés.

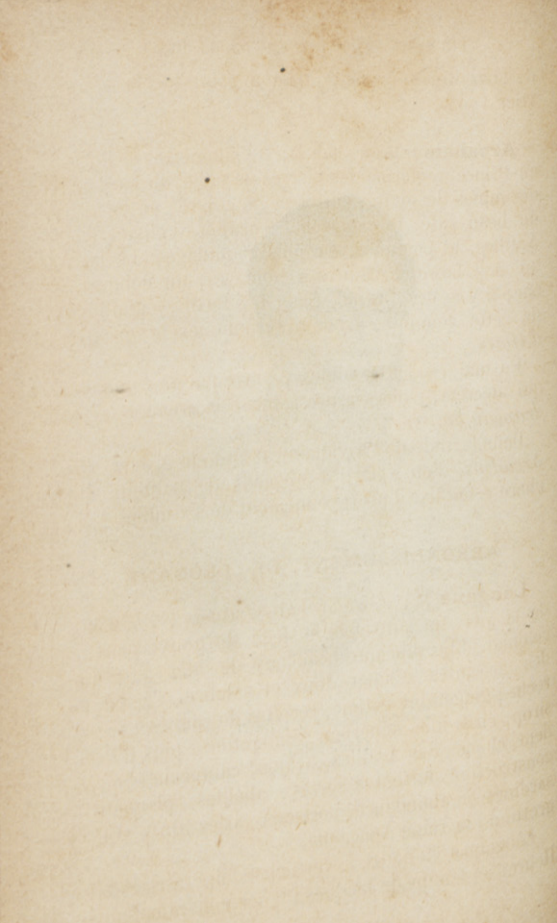
Le général Lamarre y naquit le 15 janvier 1775.

**Croix-des-Bouquets** (30,000 hab.), sur un sol plat et sablonneux, contient du sel de nitre et des eaux minérales dites *sources puantes*. Elle fut, de 1790 à 1794, le théâtre d'événements politiques mémorables.

C'est la patrie du général Augustin-Robert Hugué et



PÉTION, PRÉSIDENT D'HAÏTI.  
(1807-1818)





de Charlotin Marcadieu; Halaou y fut tué le 9 février 1794.

**Arcahaie** (16,000 hab.), à 36 kilomètres de Port-au-Prince, renferme des pierres de taille, du marbre, des mines de soufre, de fer et de cuivre; on en tire un beau café, le campêche, l'acajou, l'olivier des Antilles, le pommier, de jolis coquillages. Le tafia qu'on y fabrique, trouve à Gonaïves, un débouché sûr; il y a des briqueteries. La fertilité infailible de cette commune l'a fait surnommer le *grenier d'Haïti*.

En mai 1803, Dessalines y convoqua un *Congrès*, qui décréta, sous sa présidence, la création d'un *drapeau haïtien*.

Dans la rade de l'Arcahaie est situé le groupe des *Arcadins*, d'où s'élève à 30 pieds de hauteur, un phare à feu fixe d'un rayonnement de six milles.

## ARRONDISSEMENT DE LÉOGANE

**Léogane**  $\nabla$  (30,000 hab.), située à 2 1/2 kil. de la mer, fut autrefois le siège du gouvernement colonial. Elle fabrique beaucoup de tafia, ainsi que des aissantes. Climat doux et salubre. Cristal de roche; gingembre estimé, récoltes de cannes à sucre, sirop, cire, miel supérieur; indigotiers, pins d'Occident, chênes des Antilles, acajou, campêche, bois de construction de toutes sortes; abeilles, pisquettes, sardines en abondance, poissons variés. On y voit la grotte de la reine Anacaona.

Léogane a vu naître la vertueuse impératrice Claire Heureuse, femme de Jacques I<sup>er</sup>; les généraux Lamar-

tinière, Marion, Bonnet, Gédéon; Diana Ramsay, géographe.

**Ça-Ira**, poste militaire, est le port de la ville de Léogane.

Le 21 mars 1796, Alexandre Pétion y résista avec succès aux attaques de 4 vaisseaux et 6 frégates, commandés par l'amiral anglais Parker.

**Grand-Goâve** (16,000 hab.), port sur le golfe de Léogane, est bâtie sur un sol incliné; elle est renommée pour la beauté de son café, dont le débouché est à la capitale. Cristal de roche, terre glaise; fabrication de pipes.

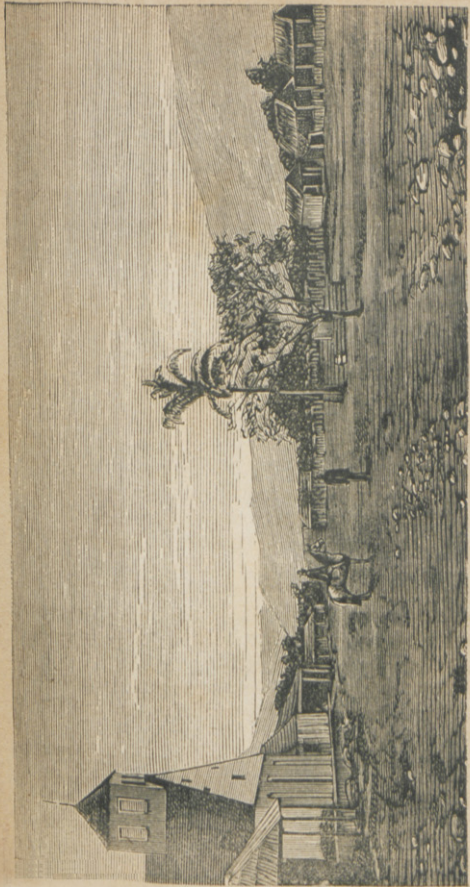
En 1816, une Commission y revisa la constitution de 1806.

**Petit-Goâve** (25,000 hab.), sur une excellente baie, est une ville assez commerçante. Elle est le siège de l'administration financière de l'arrondissement. Température malsaine. Marbre, silex pyromaque, argile commune; café en abondance, rizières, oranges estimées. Cette commune fait de bonnes chaises. Une usine centrale, destinée à la préparation du café, y est établie.

On y voit au sud-est, l'étang *Duricie*; il est peuplé de tortues, de poissons, et fréquenté par des canards, des poules d'eau.

Cette ville est la patrie de Faustin I<sup>er</sup>, empereur d'Haïti; de l'impératrice Adélina, sa femme; du général Jean Pierre Delva; de Jean-Pierre Saingla.

Ferrand de Baudières y fut assassiné le 19 novembre 1789.



CROIX DES POUQUETS.



En 1803, Lamarre enleva Petit-Goâve aux Français.

### ARRONDISSEMENT DE JACMEL

**Jacmel** ☿ ☽ △ ⊙ ⊕ (50,000 hab.), est bâtie à l'extrémité d'une baie très orageuse. Son commerce avec les nations étrangères est très étendu. Elle est dotée d'un service hydraulique à domicile. Les fortifications dont elle est entourée, jointes à ses nombreux accidents physiques, lui ont permis de soutenir des sièges mémorables, notamment en 1800, en 1869 et en 1883. Café estimé, coton, campêche, bambou; quartz, tuffeaux, pierres de taille, jaune de Sienne, carrières de gypses, sources thermo-minérales.

Le général Juste Chanlatte, comte de Rosier, y est né.

**Marigot** (8,000 hab.), à 28 kilomètres de Jacmel, élève le gros et le menu bétail. Terre d'ombre, pierres de taille, silex pyromaque; café, cacao, tabac, campêche, gaïac, brésillet, chênes, pins, cannes à sucre, excellent sirop, huile de palma-christi.

On y voit, à l'ouest, l'étang *Bossier*, fréquenté par beaucoup de gibier; il est dominé par une colline boisée et pittoresque.

**Cayes-de-Jacmel**, poste militaire, offre une délicieuse température; on en tire beaucoup de café; le fer et le cuivre y abondent ainsi que le spath et le quartz. Il n'y a pas de mouillage, le port étant couvert d'écueils.

**Bainet** (25,000 hab.), ville fondée sur un sol très accidenté, a tiré son nom de l'étendue et de la beauté de sa baie. Commerce très actif. Stéatite, ocres, tuffeaux en abondance, grottes et cavernes curieuses; récoltes de café, tabac, campêche, bois de construction variés, coton; abeilles, pintades sauvages; on y fait des chapeaux de paille et de bonnes pipes.

**Côtes-de-Fer** (10,000 hab.), dans une position très forte, sur la rive gauche d'une rivière, qui sépare de ce côté, le département du Sud de celui de l'Ouest. Rade très furieuse; climat chaud et sain. Grand commerce de campêche, café, coton, gaïac, huiles de palma-christi; menu bétail, troupeaux de bœufs, chasse avantageuse; on y fait des hamacs, des bretelles en coton, des fouets en cuir et des chapeaux de paille.

#### ARRONDISSEMENT DE MIREBALAIS

**Mirebalais**  $\nabla \Delta$  (25,000 hab.) est une place stratégique importante; elle est bâtie au sein d'un système de collines arides, offrant çà et là des oasis luxuriantes. Cette ville se trouve sur la rive gauche de l'Artibonite. On y élève le bétail; carrières meulières, eaux minérales.

Toussaint-Louverture chassa les Anglais de Mirebalais, le 6 germinal an V (26 mars 1797).

Durant la guerre de l'Indépendance, Pétion et Charlotin Marcadieu en prirent possession, en 1803, sur les troupes françaises.



FAUSTIN I<sup>er</sup>, EMPEREUR D'HAÏTI.  
(1849-1859)







L'IMPÉRATRICE ADÉLINA.



**Grands-Bois** (4,000 hab.), très avantageusement situé sur la rive gauche du Fer-à-Cheval, offre une température humide et fraîche; c'est un ancien poste militaire que la loi du 18 août 1881 a érigé en



LE PORT DE JACMEL.

commune de 5<sup>e</sup> classe. Le sol en est mouvementé. Le pin d'Occident et le jambosier y abondent.

Toussaint-Louverture en chassa les Anglais en 1797.

**Ville-Bonheur** est un lieu de pèlerinage très fréquenté; on y jouit d'un climat délicieux.

**Miguel** est un poste militaire situé sur la frontière. On y vérifie les permis des Dominicains, qui viennent de *Cercado* à Port-au-Prince, vendre leurs animaux.

### ARRONDISSEMENT DE LAS-CAOBAS

**Las-Caobas** (12,000 hab.) tire son nom de l'abondance de ses bois d'acajou. Elle est située au fond d'un étroit vallon, sur la rive droite d'une rivière. Atmosphère salubre et agréable. Cafiers, cotonniers, bêtes à cornes.

**Thomonde** est une ancienne section rurale que la loi du 29 septembre 1882 a érigée en quartier. Son marché est très fréquenté.

### LIGNE MILITAIRE

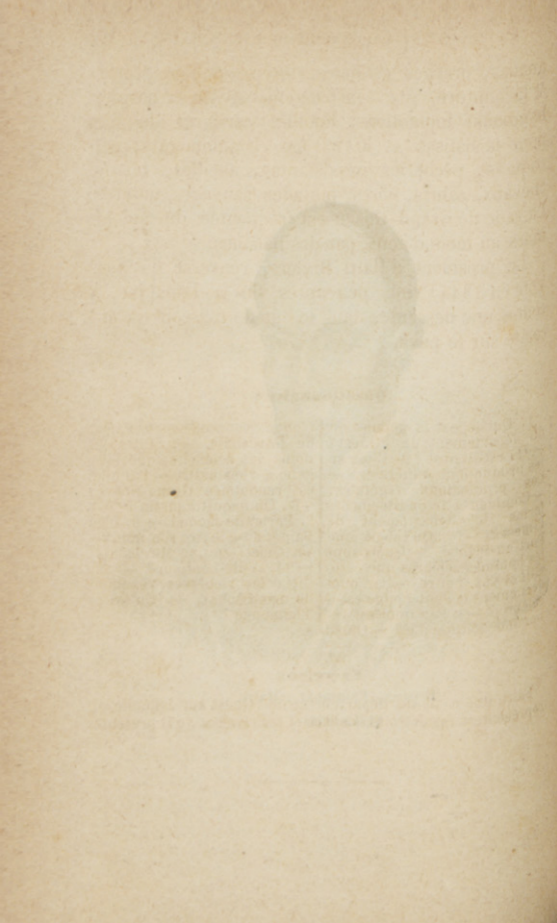
assimilée aux Arrondissements de 4<sup>e</sup> classe.

**Saltrou** (8,000 hab.) est une ville maritime, ombragée par de sveltes cocotiers. Climat sain et doux. Café, coton, acajou, bois jaune, cèdres, gaïacs, chênes, pins, sapins baumiers; grand commerce d'huiles de palma-christi; abeilles, sardines et poissons en abondance, carets, homards, tortues, troupeaux de bœufs et de cabris, pintades sauvages, oiseaux de toutes espèces.

**Grand-Gosier** (12,000 hab.); sur un sol crétaé, élevé de 22 mètres au-dessus du niveau de la mer. Cette commune est d'une grande fertilité : café



RIVIÈRE, PRÉSIDENT D'HAÏTI.  
(1843-1844)



ananas, oranges estimées, forêts de bois propres à la teinture, aux constructions civiles et navales, bambous, indigotiers; houille, carrières de silex pour la bâtisse et le pavage, conglomerats; perroquets, pêcheries importantes, abeilles, bœufs, chevaux, cabris, porcs, pintades sauvages, lézards. La rade de Grand-Gosier est fréquentée, du mois de mars au mois d'août, par des baleines.

Le président d'Haïti Rivière, renversé du pouvoir en 1844, vint, peu après, de la Jamaïque, y tenter une descente, dans le but de rasseoir son autorité sur le pays.

#### Questionnaire :

- |   |  |
|---|--|
| <p>1. Quelle est la population du département de l'Ouest? — Où est-il situé? — Citez en les productions minérales. — Les productions végétales. — Combien d'arrondissements forme le département de l'Ouest? — 2. Qu'est-ce que Port-au-Prince? — Quels sont les hommes célèbres que cette ville a vus naître? — Par quel événement le Pont-Rouge est-il célèbre? — 3. Par quoi est renommée Pétionville? — Où se</p> | <p>trouve Kenscoff? — 4. Parlez de l'Arcahaie. — 5. Citez les noms des célébrités que Léogane a vues naître. — Par quoi est renommée Grand-Goave? — 7. Où naquit Faustin 1<sup>er</sup>? — 8. Parlez de Jacmel. — 9. D'où Baint a-t-elle tiré son nom? — 10. Qu'est-ce que Mirebalais? — 11. Ville-Bonheur? — 12. Citez les richesses végétales de Las-Caobas. — Qu'est-ce Thomonde?</p> |
|---|--|

#### Exercice :

Faire une carte du département de l'Ouest sur laquelle on représentera les détroits, les lacs et les rivières qu'il présente.

---

## DÉPARTEMENT DE L'ARTIBONITE

(134,000 HABITANTS)

### LEÇON XXVII

#### 49

Ce département tire son nom du fleuve qui l'arrose. Il est traversé par des chaînes de montagnes généralement pétries de pierres à feu, ou formées de lits de roches d'origine aqueuse. L'Artibonite, dont les fréquents débordements fertilisent la vaste plaine de ce nom, le sillonne du sud-est à l'ouest.

Son sol, composé en grande partie de terrains d'alluvions, est assez riche en productions minérales : il renferme le cuivre, le fer, le mica, le kaolin, des schistes ardoisiers, des pierres de taille, des carrières meulières, le cristal de roche, l'améthyste, l'ocre rouge, le quartz aurifère, le soufre, des dalles, la houille et le gypse. On y trouve des sources thermales et des grottes à stalactites et à stalagmites.

Partout où ce territoire s'y montre particulièrement favorable, la culture du riz est répandue avec succès, mais le café et le coton en sont les principales richesses végétales ; il faut citer aussi le chêne des Antilles et le pin d'Occident, qui prospèrent sur les hauteurs. Le bœuf, le cheval, le cabri, la pintade, le spatule, la caille, un oiseau à palmiste dit *madame-sara* le merle, le flammant, la tourterelle,





Commodore George... ..



la corneille, le mansfeni, le perroquet et les volailles y abondent.

Les côtes sont peuplées de sardines et d'huitres, très estimées par la consommation nationale.

L'industrie de ce département consiste dans le tissage de hamacs et de sangles, l'élevé du gros et du menu bétail, celle des abeilles, et l'exploitation des salines.

Dans le département de l'Artibonite sont les *Cahos*, chaîne de montagnes, dont les gorges furent en partie témoins de nos guerres contre la domination française.

L'arrondissement de la Marmelade qui, administrativement et financièrement, relevait du département du Nord, fut, en vertu de la loi du 10 décembre 1879, réuni, tout entier, au département de l'Artibonite, dont il dépendait déjà sous le rapport politique et judiciaire.

Le département de l'Artibonite forme 4 arrondissements.

## ARRONDISSEMENT DE GONAÏVES

**Gonaïves** 𐄂𐄃 𐄄𐄅 𐄆𐄇 (18,000 hab.), ville et port très commerçant, possède des salines, fournissant un sel renommé; elle est bâtie sur un sol plat et sablonneux. Climat chaud et salubre. Place favorable au commerce du rhum et du tafia. Silex pyromaque, tuffeaux; coton en abondance, riz, houx.

C'est de ce port que fut embarqué Toussaint-Louverture, que les Français emmenèrent en captivité au *château de Joux*. En mettant le pied à bord du *Héros*, Toussaint dit au capitaine Savary ces pro-

phétiques paroles : *En me renversant, on n'a abattu à Saint-Domingue que le tronc de l'arbre de la liberté des noirs ; il repoussera par les racines parce qu'elles sont profondes et nombreuses.*

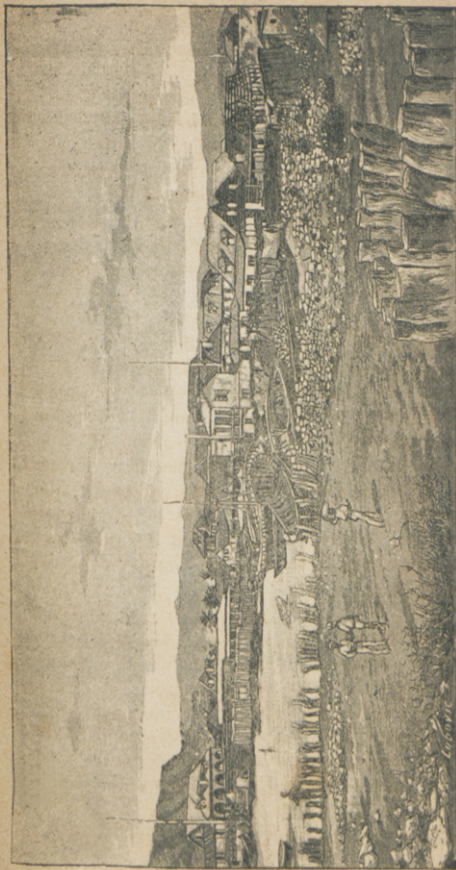
Ces prophéties se sont, en effet, réalisées au bout de 18 mois par la proclamation à Gonaïves, le 1<sup>er</sup> janvier 1804, de l'indépendance d'Haïti.

On y voit, au nord-est, la célèbre *Ravine-à-Couleuvres*, où Toussaint-Louverture, en 1802, battit les troupes françaises, commandées par le général Rochambeau.

**Terre-Neuve** (6,000 hab.), dans un vallon étroit et pittoresque, possède l'or de chat (sable doré), des mines de fer et de cuivre, des grottes à stalactites et à stalagmites. Forêts de bois propres à la teinture, aux constructions civiles et navales, beau café, coton ; bêtes à cornes, bons chevaux, pintades sauvages, perroquets, abeilles. Il y a des eaux thermales abondantes et précieuses ; elles sont très fréquentées, et étaient pourvues anciennement d'établissements commodes, dont le voyageur ne constate aujourd'hui que les ruines.

**Gros-Morne** (22,000 hab.), sur la rive droite du fleuve Trois-Rivières, fabrique un bon tafia. C'est une ville remarquable, dont le marché est fréquenté par des commerçants venus des communes environnantes. Minerais de cuivre, sable ferrugineux ; café en abondance, récoltes de cannes à sucre, acajou, chênes, forêts de campêches et de cipres.

**Ennery** (6,000 hab.) fut la résidence chérie de



LA VILLE DE GONAÏVES.



Toussaint-Louverture, dont elle portait autrefois le nom. Ocre rouge, craie, marbre blanc, ophite, minerais de cuivre, carrières de gypses; huiles de palmaristi, exploitations d'acajou, bois jaune, pins; mansfenis, perroquets, abeilles.

### ARRONDISSEMENT DE SAINT-MARC

**Saint-Marc** (20,000 hab.) est bâtie sur une rivière, au fond d'une baie profonde, ayant l'aspect d'un fer à cheval. On en tire la craie et la pierre de taille. Elle est sujette à de violents raz-de-marée au temps de l'hivernage. L'*Assemblée coloniale* y avait établi son siège. Le café de cette commune tient le premier rang sur les grands marchés de l'Europe; coton, riz en abondance, cannes à sucre, houx; huîtres estimées (les meilleures du pays); volailles, madame-saras, sangliers des Antilles, bœufs, ânes, cabris; grottes curieuses, magnifiques cascades dites *Ruisseaux de Corbé*. Fabrication d'un tafia excellent.

C'est la patrie de Pinchinat, homme politique.

La révolte qui amena la chute de Henri 1<sup>er</sup>, y éclata le 2 octobre 1820.

**Verrettes** (12,000 hab.) sur la rive gauche de la rivière Bois, affluent de l'Artibonite, fabrique du tafia; offre une température délicieuse; on y élève des porcs, des cabris et des volailles. Coupée de canaux d'irrigation, et d'une fécondité constante, cette commune peut-être surnommée le *Jardin du département de l'Artibonite*. Elle produit beaucoup de vivres alimentaires, du café, du coton et du sucre concret (*rapadou*).

**Grand'Saline**, à l'embouchure de l'Artibonite, est fondée sur un sol imprégné de sel. Elle fait un grand trafic de fruits avec les îles Turques; commerce actif de campêches, provenant par radeaux des rives supérieures de l'Artibonite, rizières, cotonniers, vivres de toutes espèces, séné, millet; superbes coquillages, marais salants très productifs, pêche avantageuse et variée; cabris sauvages, tourterelles, ortolans, merles, flammants, spatules.

Grand'Saline est habitée par une population de marins; on y construit de grands bateaux et des canots.

#### ARRONDISSEMENT DE DESSALINES

**Marchand** † (10,000 hab.) fut la résidence impériale de Jacques I<sup>er</sup>. On y remarque quelques fondations de monuments, lesquelles témoignent de la splendeur de cette ville sous le premier empire. Elle est assise au pied des Montagnes-Noires, et défendue par un système de fortifications. Climat frais et sain. Coton, riz; bœufs.

**Petite-Rivière-de-l'Artibonite** (16,000 hab.) tire son nom d'un ruisseau qui coule au nord-ouest, à 20 mètres de l'enceinte de la ville. Elle est bâtie sur la rive droite de l'Artibonite, sur un plateau accidenté d'où l'on jouit d'un magnifique coup d'œil. Sol très fertile: gingembre estimé, cultures de vivres de toutes espèces, cannes à sucre, tafia supérieur. Marché avantageux, fréquenté par des commerçants venus de Saint-Marc, de Verrettes, de Mirebalais, de Las-Caobas, de Dessalines et de Gonaïves. Le com-





VUE DU CHATEAU DE JOUX (FRANCE).



mandant militaire de l'arrondissement y fait sa résidence.

Au sud-est de cette ville, est la célèbre *Crête-à-Pierrot*, héroïquement défendue, en 1802, par les indigènes contre les troupes françaises.

## ARRONDISSEMENT DE LA MARMELADE

**Marmelade** † (8,000 hab.), au sein d'un bosquet verdoyant, est une place stratégique importante; elle est entrecoupée de ravins. Climat brumeux et froid. Cuivre, soufre, cristal de roche, houille, ocre rouge, moellons, pierres de taille; beau café, magnifiques choux, bambous; ramiers, mansfenis.

Marmelade s'honore d'avoir donné le jour aux généraux Vernet et Clerveaux, qui se sont illustrés dans la guerre de l'Indépendance.

**Saint-Michel-de-l'Atalaye** (18,000 hab.) élève des chevaux et beaucoup de bêtes à cornes; perroquets, corneilles, tourterelles; schistes ardoisiers, pierres de taille, cristal de roche, quartz, améthyste, minerais de cuivre, craie, boucaro, ocre, pierres à plâtre; forêts de campêches et de pins, café en abondance. Le commandant militaire de l'arrondissement y réside.

**Hinche** (8,000 hab.) exploite de magnifiques bois d'acajou; renferme le kaolin, le diamant, le jaspe, le porphyre, l'albâtre et la houille.

Vincent Ogé y fut arrêté le 20 novembre 1790, après la défaite de son parti.

### Questionnaire :

1. D'où le département de l'Artibonite a-t-il tiré son nom ? — Citez-en les productions minérales. — Végétales. — Animales. — Combien d'arrondissements forme le département de l'Artibonite ? — Où fut proclamée l'indépendance d'Haïti ? — 3. Quelles sont les matières minérales que ren-

ferme Terre-Neuve ? — 4. Quelles sont les principales productions végétales de Gros-Morne ? — 5. Que fut Ennery ? — 6. Parlez de Saint-Marc. — 7. Où se trouve Grand-Saline ? — 8. Quelle fut la capitale du premier empire ? — 9. Où se trouve la Crête-à-Pierrot ?

### Exercice :

Faire une carte du département de l'Artibonite sur laquelle on représentera les caps, les montagnes et les baies qu'il offre.

---

## DÉPARTEMENT DU NORD

(187,000 HABITANTS)

---

### LEÇON XXVIII

#### 50

C'est dans ce département que vinrent tout d'abord se fixer, en 1630, les aventuriers français et anglais expulsés de l'île Saint-Christophe.

Le département du Nord est d'un aspect pittoresque.

Il demeura 14 années détaché de l'Ouest et du



JEAN JACQUES DESSALINES,  
FONDATEUR DE L'INDÉPENDANCE D'HAÏTI.



*Sud*, pour former avec l'Artibonite, un Etat indépendant, sur lequel a régné Henri Christophe, d'abord comme président, puis comme roi, sous le nom de Henri I<sup>er</sup>. Ce ne fut qu'à la mort du monarque, survenue le 8 octobre 1820, que ce royaume fut réuni à la République.

Le département du Nord fut, sous la monarchie, la partie la plus riche et la mieux cultivée de l'île entière.

Sa surface méridionale est occupée par les Montagnes-Noires, qui ouvrent avec leur succession de pics coniques, des panoramas extrêmement ravissants. Le froid y est assez vif, le thermomètre atteignant jusqu'à 9° au-dessus de zéro. Les parties basses jouissent généralement d'un climat doux et d'une atmosphère salubre. Le *Nord* présente des plaines très productives, et une minéralogie supérieure en richesses à celle de toute autre région d'Haïti. Elle consiste en mines d'argent, d'aimant, de cuivre, de fer et de soufre; en carrières d'ardoises, en ocres rouges, jaunes et violettes, en grès, silex pyromaque, agate, cristal de roche, albâtre, antimoine, talc, marbre, mica, jaspe, spath, guano, tourbe, sources d'*encre naturelle*, porphyre, ophite, granit, lapis-lazuli, basaltes, eaux minérales.

On y trouve des bois propres à toutes sortes de constructions, l'acajou, le campêche, le pin d'Occident, le bambou, le tayo jaune, la pomme de terre, quelques fossiles et de très beaux coquillages. Le chanteur des bois, ainsi que des myriades d'abeilles peuplent ce territoire. Il est couvert de pâturages gras et touffus, que paissent des bœufs, des chevaux et des cabris.

Exposé aux vents du nord, ce département est toujours visité, au temps de l'hivernage, par de violentes bourrasques, qui y causent souvent d'affreux dégâts. Les côtes ouvrent une série de baies, dont la plupart sont très commodes.

Le département du Nord forme 6 arrondissements.

### ARRONDISSEMENT DU CAP-HAÏTIEN

**Cap-Haïtien** 卍 卐 † ☽ △ ⊙ ⊕ (29,000 hab.), port sur l'Océan Atlantique. Elle fut autrefois surnommée pour sa splendeur, son luxe, ses richesses, l'entrain de ses jeux et de ses fêtes : *Paris de Saint-Domingue*. Cette ville est bâtie sur un plan incliné, au pied d'une colline. Elle possède une jolie cathédrale. Son commerce avec les nations étrangères est dans une situation florissante.

Cap-Haïtien fut le théâtre de toutes sortes d'événements malheureux : elle a été fréquemment ravagée par les incendies, les tremblements de terre et des convulsions civiles, qui y ont laissé l'empreinte des plus tristes souvenirs. Cette ville portait, sous le roi Henri I<sup>er</sup>, le surnom de *Cap-Henri*.

Elle a donné le jour à la reine Marie-Louise, femme de Henri I<sup>er</sup> ; à Jean-Louis Villate ; aux généraux Magny et Pierre-Baptiste Leveillé ; à J.-B. Bins, comte de Saint-Victor, littérateur ; au démocrate Sylvain Salnave, président de la république d'Haïti.

La liberté générale des esclaves y fut proclamée par Sonthonax, le 29 août 1793.

Dans les environs de cette ville, se trouve le célèbre fort *Vertières*, occupé en 1803 par la garde d'hon-





HENRI I<sup>er</sup>.  
(1811-1820)



neur de Rochambeau, et à l'attaque duquel le général Capois s'est couvert d'une gloire immortelle.

Les Français rendirent Cap-Haïtien à Dessalines, le 29 novembre 1803.

**Haut-du-Cap** est célèbre par la naissance de Toussaint-Louverture.

Il a aussi vu naître le général Moïse, neveu adoptif du précédent. C'est un poste militaire dans une position avantageuse. Pétion s'y prononça contre les Français dans la nuit du 13 au 14 octobre 1802, pour coopérer à la guerre de l'Indépendance.

**Plaine-du-Nord** (5,000 hab.) récolte un beau café; produit beaucoup de campêches; sirop supérieur, servant spécialement à la fabrication du tafia, principale industrie de cette commune. Minerais de cuivre, argile commune.

**Acul-du-Nord** (10,000 hab.) sur un terrain mouvementé, élève beaucoup d'abeilles. Climat doux et sain. Jaune de Sienne, ocres rouges et violettes; café estimé, huiles de palma-christi, excellent sirop. La *source Barrique* est celle qui sert à l'usage des habitants; elle est abondante et intarissable.

**Milot** (6,000 hab.) fut la résidence royale de Henri I<sup>er</sup>. On y admire les ruines imposantes du palais de ce monarque. Au sommet du *Bonnet-à-l'Evêque*, qui domine cette commune, le roi fit construire la citadelle *Laferrière*, système de défense redoutable.

**Limonade** (8,000 hab.) possède une riche mine d'aimant, du marbre, des schistes argileux et des basaltes. Elle fabrique beaucoup de tafia; récolte le café et la canne à sucre. Troupeaux de cabris.

C'est la patrie de Chabanon de Maugris, de l'Académie française; du général Guerrier Prophète, homme politique.

Henri I<sup>er</sup> fut frappé d'apoplexie dans l'église de Limonade, le 15 août 1820.

**Quartier-Morin** (7,000 hab.) porte le nom d'un ancien colon, *Charles Morin*, qui s'y était le premier établi. C'est une commune d'une fertilité remarquable; son industrie consiste dans la fabrication du tafia; cannes à sucre, bambous; mines de fer. Température agréable et salubre; jolie église.

## ARRONDISSEMENT DU TROU

**Trou I<sup>er</sup>** (10,000 hab.) élève des volailles, le gros et le menu bétail. Climat frais. Boucaro, granits, schistes anciens; café estimé. On y voit la-magnifique place *Geffrard*.

**Sainte-Suzanne** (6,000 hab.) produit beaucoup de sirop, dont le débouché est au Trou. Récoltes de cannes à sucre, de café, de vivres alimentaires de toutes sortes, bambous, pins d'Occident, pommiers d'acajou, jambosiers.

**Vallière** (7,000 hab.), au fond d'un vallon fortement accidenté, est la plus vaste commune du dé-



VUE GÉNÉRALE DU CAP-HAÏTIEN.



partement du Nord. Climat humide et brumeux. Ogres rouges, plâtre, granits superbes, marbre, masses basaltiques, schistes ardoisiers, sources thermo-minérales ; café, forêts de pins et de campêches, bambous, bons chevaux, ânes, bœufs, mulets, perroquets, musiciens.

**Terrier-Rouge** (4,000 hab.) tire son nom de la couleur de son sol. Atmosphère saine et agréable. Grandes exploitations de campêche, cotonniers ; volailles, gros et menu bétail.

Le général Martial Besse y est né.

#### ARRONDISSEMENT DE FORT-LIBERTÉ

**Fort-Liberté**  $\Gamma \Delta$  (5,000 hab.), ville et port, à l'extrémité d'une jolie baie, renferme des mines de cuivre. Elle jouit, depuis quelque temps, d'un droit d'échelle pour l'exportation de ses bois précieux ; grâce à cet avantage, son mouvement commercial est devenu très prospère. On exporte annuellement 100 millions de livres de campêche.

C'est la patrie de Bruno Blanchet père ; du général Kayer-Larivière.

**Ouanaminthe** (8,000 hab.), sur la rive gauche du Massacre, fabrique du tafia et un excellent sirop. Mines de fer et de soufre ; cannes à sucre, campêches ; gras pâturages : bœufs, chevaux, porcs, cabris, perroquets, volailles,

**Perches** élève beaucoup de bestiaux ; il y a des

rizières et des pins en abondance. Carrières de granits; terrains volcaniques.

### ARRONDISSEMENT DE LA GRAND'RIVIÈRE-DU-NORD

*Il tire son nom d'une rivière.*

**Grand'Rivière-du-Nord** (22,000 hab.) est célèbre par la naissance de Jean-Jacques Dessalines, fondateur de l'indépendance d'Haïti. Elle a aussi vu naître J.-B. Chavannes; Philippe Guerrier, président de la république d'Haïti.

Cette ville repose sur un sol accidenté, près de la rivière d'où elle tire son nom. Climat humide et délicieux. Antimoine, grès, plâtre, ocres rouges, jaune de Sienne, carrières propres aux constructions de toutes sortes; café, pins d'Occident, safran, camomille, lin; marché important, fréquenté par des commerçants venus des communes environnantes.

**Dondon** (12,000 hab.) est au fond d'un pittoresque vallon, élevé de 500 mètres au-dessus du niveau de l'Océan. C'est une commune très riche en substances minérales: elle renferme des mines d'argent, de cuivre et de fer; de l'agate, du jaspe, du porphyre, de l'albâtre, du marbre, de l'antimoine, du granit, du silex, du talc, du feldspath, du grès, de la terre glaise et beaucoup de fossiles. Climat sain et tempéré. Porcs, volailles; beau café, bambous.

Vincent Ogé, et le général Gabart, surnommé le *Vaillant*, y sont nés.

A l'ouest-sud-ouest de Dondon, se trouve une grotte très curieuse, appelée *Voute-à-Minguet*.





SYLVAIN SALNAVE,  
PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI.  
(1867-1869)



**Saint-Raphaël**, sur la rive gauche de la Bouyaha, offre de gras pâturages, où on élève le gros et le menu bétail, des chevaux et des mulets. Cristal de roche, marbres de diverses couleurs, boucaro ; campêches en abondance, quinquina, nuées de perroquets.

#### ARRONDISSEMENT DU LIMBÉ

**Limbé** (16,000 hab.) produit des vivres de toutes espèces, du café, de beaux bois de construction et des campêches ; marbre, ophite, ocres, lapis-lazuli, grès ; abeilles, perroquets, corneilles, gibier aquatique.

**Plaisance** (25,000 hab.) est bâtie sur un sol accidenté, formé d'argile ocreuse rouge. Climat brumeux, froid et sain. Cuivre, fer, jaspe, porphyre, ophite, carrières de granits, moellons, plâtre, ocres rouges, jaunes et violettes, tuffeaux, schistes ardoisiers ; commerce d'huiles de palma-christi ; beau café, tabac, bois pour la marine et la charpente.

**Camp-le-Coq**, poste militaire, est un point stratégique important. Beaucoup d'arbres fruitiers, tayos jaunes supérieurs. On y fait des aissantes de chêne. Marbre noir.

#### ARRONDISSEMENT DU BORGNE

**Borgne** (12,000 hab.), ville et port sur la rivière l'Estère, occupe une langue de terre, terminée par une éminence très élevée. Rade constamment

agitée par le vent du nord. Température agréable. Antimoine, grès, pierres meulières, sources d'*encre naturelle*; cavernes curieuses, grotte à stalactites et à stalagmites; cultures de vivres de toutes sortes, café, cacao.

**Port-Margot** (8,000 hab.) élève beaucoup d'abeilles, le gros et le menu bétail; riz, arachide, cacao, bambous, carrières de granits, mines d'antimoine.

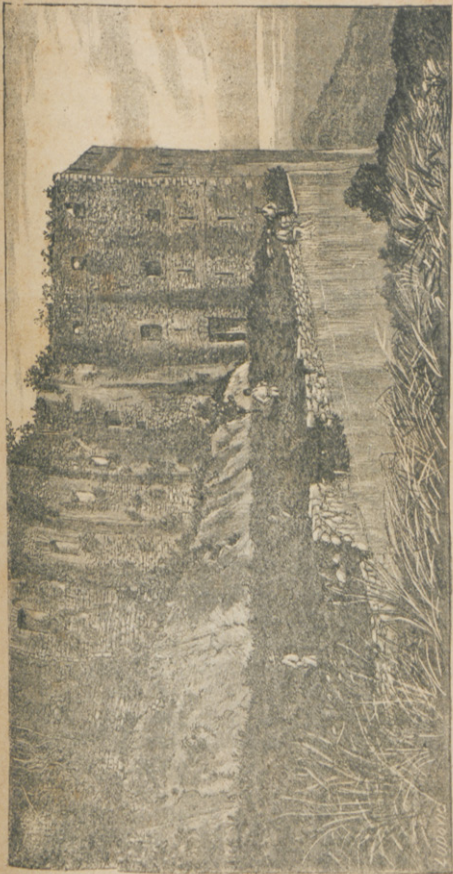
**Anse-à-Foleur** est située sur une étroite bande de terre adossée contre une chaîne de collines. Elle renferme de l'antimoine et des ocres de diverses couleurs. Ses denrées, dont le débouché est le Cap-Haïtien, consistent en vivres alimentaires de toutes espèces, en café, cacao, sirop.

#### Questionnaire :

1. Parlez de l'aspect qu'offre le département du Nord. — Nommez les principales productions minérales de ce département. — Végétale. — Animales. — Combien d'arrondissements forme le département du Nord? — 2. Parlez du Cap-Haïtien. — 3. Où naquit Toussaint-Louverture? — 4. Parlez de l'Acad-du-Nord. — 5. Quelle fut la résidence royale de Henri I<sup>er</sup>? — 6. Parlez de Sainte-Suzanne. — 7. Où naquit Martial Bessé? — 8. Parlez de la ville de Fort-Liberté. — De Ouanaminthe. — De la commune des Perches. — 9. Où est né Jean-Jacques Dessalines? — le président Philippe Guerrier? — 10. Quelles sont les richesses minérales de Dondon? — 11. Où sont nés Vincent Ogé et le général Gaboriau? — 12. Où est construite la citadelle Laferrière? — 13. Citez les productions minérales du Limbé. — 14. De Plaisance. — 15. Où est située Borgne?

#### Exercice :

Faire une carte du département du Nord sur laquelle on représentera les rivières, les montagnes et les baies qu'il présente.



VUE DE LA CITADELLE LAFERRIÈRE.



**DÉPARTEMENT DU NORD-OUEST**

(39,000 HABITANTS).

## LEÇON XXIX

**51**

C'est dans ce département que se trouve le premier point que Christophe Colomb aborda à la découverte de l'île (6 décembre 1492).

Le département du Nord-Ouest, moins étendu que les autres, n'est qu'une vaste presqu'île, exposée à l'action combinée des vents du sud et du nord, lesquels y soufflent avec violence. Sa surface est formée de substances hétérogènes, où la marne blanche constitue l'élément dominant. Les côtes présentent tantôt de longs bancs de pierres d'origine neptunienne, tantôt des falaises escarpées, que les flots fouettent avec fureur. Le mont Saint-Nicolas traverse ce département de l'est à l'ouest, et distribue ainsi ses eaux en deux versants principaux. On remarque, vers l'occident, le cap Saint-Nicolas, surnommé pour l'avantageuse situation de ses sites : le *Gibraltar du Nouveau-Monde*.

Cette région renferme de l'argent, du cuivre, du zinc, du fer, de l'antimoine, de l'aimant, du cinabre. A côté de ces métaux, se trouvent l'albâtre, la craie, le sel gemme, le spath, le cristal de roche, le grès, le silex pyromaque, l'ocre, des pierres de taille, de magnifiques coquillages, des coraux, des éponges et des

marais salants. Les bois de construction de toutes sortes, l'ail, l'échalote, le cotonnier, le cacaoyer, l'acajou moucheté, le campêche, le brésillet, le gaïac, l'opuntia, le cactier, le figuier, l'ébénier, la vigne, le tabac, l'arachide en sont les principales productions végétales. Les forêts qu'on y remarque sont peuplées de pintades sauvages, de cochons marrons, de lézards et de perroquets. Le *Nord-Ouest* offre des essaims d'abeilles, d'excellents pâturages, où on élève des bestiaux, des chevaux, des ânes et des mulets. La température y est généralement chaude.

Le département du Nord-Ouest forme 2 arrondissements.

### ARRONDISSEMENT DE PORT-DE-PAIX

**Port-de-Paix** ¶ ¶ ∪ Δ (10,000 hab.), port le plus septentrional du territoire, fut nommée par G. Colomb *Valparayso* (vallée de délices). Le surnom de *Port-de-Paix* lui fut imposé par les flibustiers français.

Son sol renferme de l'argent, du fer, du cuivre, du zinc, du grès, de la craie, de l'albâtre, des sources minérales et une grotte curieuse, dite *Trou-du-Bon-Dieu*; il produit, en outre, le cactier, le nopal, l'ail, l'échalote, des bois de construction, l'acajou et l'ébénier. Le café de cette commune occupe le 3<sup>e</sup> rang sur les grands marchés européens; ses forêts nourrissent des pintades sauvages et le sanglier des Antilles.

C'est la patrie des généraux Maurepas, Capois, et Etienne Beauvoir; du colonel Jean-Louis Rebecca.

A l'est de cette ville, on voit les *Trois-Pavil-*





JEAN-PIERRE BOYER, PRÉSIDENT D'HAÏTI.  
(1818-1843)



*lons*, position glorieusement défendue, en 1802, par Maurepas et Capois contre les Français.

Port-de-Paix fut le dernier point évacué par les troupes françaises (4 décembre 1803).

**Saint-Louis-du-Nord** (16,000 hab.), ville et port sur le canal de la Tortue. Elle est fondée au pied d'un mamelon présentant un coup d'œil agréable. Jolie église. Climat sain. Albâtre, moellons, craie, spath; café, bois pour la marine.

#### ARRONDISSEMENT DU MÔLE-ST-NICOLAS

**Môle-Saint-Nicolas** (4,900 hab.) est le premier point que Christophe Colomb aborda le 6 décembre 1492. Elle est bâtie sur un sol crayeux. Le port est un des plus majestueux de ceux des Indes Occidentales. Une brise tiède y souffle avec violence. Cuivre, fer, cinabre; coraux, superbes coquillages; pêche abondante.

Cette commune jouit d'un droit d'échelle pour l'exportation de ses bois précieux.

Le 11 vendémiaire an VI (2 octobre 1798), Toussaint-Louverture prit possession du Môle, que lui rendirent les Anglais.

**Jean-Rabel** (9,000 hab.) est sur la rive gauche d'une rivière, qui l'inonde parfois. Cristal de roche, cuivre, mines d'aimant, antimoine, sel gemme, pierres de taille, marais salants, eaux ferrugineuses et salées, éponges; café, coton, campêche, dont le débouché principal est à Gonaïves; beaux bois de

construction, cactus, opuntia, ébénier, gaïac ; élevage de bestiaux, d'abeilles.

Le chef d'escadron Lubin Golard y est né.

**Bombardopolis** se présente dans une situation charmante. Climat salubre et délicieux. Argile commune, craie ; acajou , campêche, brésillet, tabac, coton, bois propres aux constructions civiles et navales, cacao, anacardiens, quinquina, arachide ; huiles de palma-christi, sirop supérieur ; gros et menu bétail, chevaux estimés, nuées de perroquets et d'abeilles.

**Baie-de-Henne** est un quartier maritime habité par une population de marins. Elle repose sur une bande de terre, formée de dépôts arénacés. Salines très productives ; cactus, commerce de campêche ; constructions de goëlettes et de canots ; lézards, pintades sauvages, tourterelles, corneilles, ortolans.

#### Questionnaire :

1. Quelle est la population du département du Nord-Ouest ? — Quel aspect offre ce département ? — Citez en les principales productions minérales. — Végétales ? — Combien d'arrondissements forme le département du Nord-Ouest ? — 2. Quels sont les hommes célèbres que Port-de-Paix a vus naître ? —

A quelle date cette ville fut-elle évacuée par les Français ? — 3. Quelles sont les richesses minérales de Saint-Louis-du-Nord ? — 4. Parlez de la ville du Môle-Saint-Nicolas. — Citez les mines que renferme Jean-Rabel. — 7. Citez les richesses végétales de Bombardopolis ?

#### Exercices :

1<sup>o</sup> Faire une carte du département du Nord-Ouest sur laquelle on représentera les détroits, les presqu'îles, les isthmes et les îles qu'il offre.



PHILIPPE GUERRIER, PRÉSIDENT D'HAÏTI.

(1844-1845)



2° Ecrire un voyage par mer autour d'Haïti, et nommer les mers, les détroits, les golfes ou baies, les îles, les presqu'îles, les isthmes, les caps, les montagnes, les fleuves et les rivières que l'on rencontre sur les côtes de ce pays.

3° Ecrire un voyage par terre autour d'Haïti, à partir de Fort-Liberté, et nommer les villes et les postes militaires que l'on rencontre sur les côtes de ce pays.

---

## DESCRIPTION DES ILES ADJACENTES

---

### LEÇON XXX

#### 52

Les îles qui dépendent d'Haïti sont au nombre de 6. Elles sont à peu de distance de la terre ferme, à l'exception de la Navase, située à 12 lieues et demie des côtes ouest du département du Sud. Dans chacune de ces îles, le gouvernement a placé un agent administratif, qui relève de l'Administrateur des finances de l'arrondissement où elles sont respectivement enclavées.

**Tortue** (la), au nord du département du Nord-Ouest, dont elle n'est séparée que par un canal de 2 lieues de travers, offre une superficie de 36 kilomètres de long sur 9 de large. Le sol, abrupt d'un côté, s'élève, de l'autre, progressivement du littoral jusqu'à la colline qui occupe à peu près les régions centrales. La verdure tropicale s'y étale dans toute sa magnificence; on y trouve des arbres propres aux

constructions navales et civiles, à l'ébénisterie et à la menuiserie; des bœufs, des chevaux, une espèce de crabes rouges d'un goût délicat. La pêche est la principale industrie des habitants de l'île. Ses côtes fournissent beaucoup d'éponges.

**Gonâve** (la), à l'entrée de la baie de Port-au-Prince, est la plus grande de toutes les îles dépendant d'Haïti: elle est longue de 58 kil. et large de 14. La Gonâve est un poste militaire; elle est traversée du nord-ouest au sud-est par une chaîne de mornes, qui la divise ainsi en deux parties. On y trouve le kaolin; le gros et le menu gibier, des carets, de grosses éponges; des vivres de toutes espèces; des sources d'eaux vives et des cavernes contenant des objets curieux. Cette île produit des bois pour la charpente et la marine, et beaucoup d'acajou; mais elle est désolée par des nuées de bigailles. Au massacre de la cour de la reine Anacaona, plusieurs aborigènes s'y réfugièrent.

**Caïmites** (les) sont un groupe d'îles dont la plus grande offre une superficie de 8 kilomètres carrés. Situées au N.-O. de la presqu'île de Baradères, elles atténuent la violence des vents du nord, qui se dirigent sur Pestel et Corail. Arbres précieux de toutes sortes.

**Île-à-Vaches** (l'), à 12 kilomètres S.-S.-E. des Cayes, fut ainsi nommée par les boucaniers, parce qu'ils y avaient trouvé beaucoup de vaches. Cette île a longtemps servi de lieu de relâche aux pirates; elle présente vers son centre un étang, et abonde





PIERROT, PRÉSIDENT D'HAÏTI.  
(1845-1846)



en guano et en nanettes. Sa superficie est de 4 lieues de long sur une largeur moyenne de  $5/4$  de lieues. On y trouve de l'oxyde de chrome. Les vivres alimentaires y réussissent très bien. L'Ile-à-Vaches fabrique un excellent beurre. Ses régions centrales sont occupées par des mamelons.

**Navase** (la), la plus occidentale de ces dépendances, est située entre Haïti et la Jamaïque. Elle a 6 kilomètres de long sur 3 de large. Son sol est pétri de guano; on y a trouvé de petits *canaris* et beaucoup d'autres ustensiles dont se servaient les aborigènes. Une compagnie américaine y exploite illégalement le guano, depuis plus de 30 ans.

#### Questionnaire :

- |   |   |
|---|---|
| <p>1. Combien Haïti compte-t-elle d'îles adjacentes? — 2. Où est située la Tortue? — Quelle est la superficie de cette île? — Quelle en est la principale production animale? — 3. Où est située la Gonâve? — Quelle en est la superficie? — Citez les richesses minérales de cette île. — Les richesses animales. — Les richesses végétales. — 4. Quelle est l'étendue de la plus grande</p> | <p>île du groupe des Caïmites? — Où est situé ce groupe? — 5. D'où l'Ile-à-Vaches a-t-elle tiré son nom? — Quelle est la substance minérale qu'on trouve dans cette île? — En quoi consistent ses productions végétales? — 6. Où est située la Navase? — Quelle forme affecte-t-elle? — Quelle est la substance minérale qu'on trouve dans cette île?</p> |
|---|---|
-

**DES PLAINES****53**

On entend par *plaine* une certaine étendue de terre unie, ou n'offrant que de légères buttes.

Il y a en Haïti 7 plaines remarquables. — Elles sont très luxuriantes, et couvertes pour la plupart de sucreries et de distilleries. La canne à sucre est leur principale production végétale.

1° — La *plaine des Cayes*, dans le département du Sud, dont la surface est d'environ 20 lieues carrées ;

2° — La *plaine de Léogane* dans le département de l'Ouest, qui a 7 lieues environ de l'est à l'ouest, et 3 du nord au sud, dans sa plus grande largeur. — Par suite d'une ruse, la reine Anacaona y fut faite prisonnière en 1496 par les Espagnols ;

3° — La *plaine de l'Arcahaie*, située sur les côtes, dont la longueur est de 5 lieues de l'est à l'ouest ;

4° — La *plaine du Cul-de-Sac*, dans l'arrondissement de Port-au-Prince, qui offre 8 lieues de l'est à l'ouest ;

5° — La *plaine de Gonaïves*, qui présente une superficie de 45 lieues carrées environ ; elle est cultivée en cotonniers ;

6° — La *plaine de l'Artibonite*, dans le département de ce nom, dont la surface est de 40 lieues carrées ; sa principale richesse végétale est le cotonnier ;



RICHÉ, PRÉSIDENT D'HAÏTI.  
(1846-1847)



7° — La *plaine de Hinche*, appelée vallée de Saint-Thomas ou de Goâve, dans le département de l'Artibonite, qui offre, avec la *plaine de Saint-Jean*, appartenant à la Dominicanie, une superficie de 200 lieues carrées.

### Questionnaire :

- |   |   |
|---|---|
| <p>1. Qu'est-ce qu'une plaine ?<br/>— 2. Où se trouve la plaine des Cayes ? — 3. Quelle est l'étendue de la plaine de Léogane ? — 4. Où est située la plaine de l'Archaie ? — 5. La</p> | <p>plaine du Cul-de-Sac ? — 6. Quelle est la superficie de la plaine de l'Artibonite ? — 7. Où est située la plaine de Hinche ?</p> |
|---|---|
-

## 54

Possessions actuelles de la République  
d'Haïti ou Postes militaires formant les  
lignes frontières.

ARRONDISSEMENTS	POSTES MILITAIRES
<i>Jacmel</i> . . . . .	Les Herbes de Guinée. Le Carrefour des Figues. La Hatte. Les Anses-à-Pittes.
<i>Port-au-Prince</i> . ( <i>Quar- tier du Fond-Ver- rette</i> .) . . . . .	Rempart Hardy. Mare-Quatre. Terre-Froide. Bois-Tombé. Mare-Citrons. Palmiste-Tempé. Fond-Bayard. Fond-des-Chênes. Fond-Ravet.
<i>Mirebalais</i> . . . . .	Miguel, Gaubert.
<i>Las-Caobas</i> . . . . .	Savane-à-Camps. Dame-Jeanne-Cassée. Sanpèdre. Trois-Bois-Pins. Renth-Lamouleur.





NISSAGE SAGET, PRÉSIDENT D'HAÏTI.  
(1870-1874)



ARRONDISSEMENTS	POSTES MILITAIRES
<i>Marmelade</i> . . . . .	Los-Puertos. Cachiment. Mamon. Aguahedionne. Trois-Bois-Pins. San-José. Rintouribio. Rio-Palla. Los-Palos. Los-Higueros. Perdegale. Victorine. Lairen.
<i>Trou</i> . . . . .	Fort de Banica ou Fort-Biassou.



## 55

## ACTE DE L'INDÉPENDANCE D'HAÏTI

**Armée indigène.**

« Aujourd'hui, 1<sup>er</sup> janvier 1804, le général en chef de l'armée indigène, accompagné des généraux de l'armée, convoqués à l'effet de prendre les mesures qui doivent tendre au bonheur du pays ;

« Après avoir fait connaître aux généraux assemblés ses véritables intentions d'assurer à jamais aux indigènes d'Haïti un gouvernement stable, objet de sa plus vive sollicitude, ce qu'il a fait par un discours qui tend à faire connaître aux puissances étrangères la résolution de rendre le pays *indépendant*, et de jouir d'une liberté consacrée par le sang du peuple de cette île; et, après avoir recueilli les avis, a demandé que chacun des généraux assemblés prononçât le serment de renoncer à jamais à la France, de mourir plutôt que de vivre sous sa domination, et de combattre jusqu'au dernier soupir pour l'*indépendance*.

« Les généraux, pénétrés de ces principes sacrés, après avoir donné, d'une voix unanime, leur adhésion au projet bien manifesté d'indépendance, ont tous juré à la postérité, à l'univers, de *renoncer à jamais*



RUINES DU PALAIS DE SANS-SOUCI.



à la France, et de mourir plutôt que de vivre sous sa domination.

« Fait aux Gonaïves, ce 1<sup>er</sup> janvier, mil huit cent quatre, et le 1<sup>er</sup> de l'Indépendance d'Haïti. »

« Signé : DESSALINES, *général en chef*; — Christophe, Pétion, Clerveaux, Geffrard, Vernet, Gabart, *généraux de division*; — P. Romain, E. Gérin, F. Capois, Daut, J.-L. François, Férrou, Cangé, L. Bazelais, Magloire Ambroise, J.-J. Herne, Tous-saint Brave, Yayou, *généraux de brigade*; — Bonnet, F. Papalier, Morelly, Chevalier, Marion, *adju-dants-généraux*; — Magny, Roux, *chefs de brigade*; — Charéron, B. Loret, Quéné, Makajoux, Dupuy, Carbonne, Diaquoi aîné, Raphaël, Malet, Derenon-court, *officiers de l'armée*; — et Boisrond-Tonnerre, *secrétaire* ».









## SIXIÈME PARTIE

# DOMINICANIE

### LEÇON XXXI

#### 56

### Division du Territoire de la République Dominicaine.

On divise la République dominicaine en 5 provinces et 5 districts maritimes, qui sont :

1° — La province de Santo-Domingo, chef-lieu Santo-Domingo ; villes principales : San Carlos, San Cristobal, Bani, Boyá, Llamasá, San Antonio de Guerra, San Juan de Bayaguana, et Monte Plata ;

2° — La province d'Azua, chef-lieu Azua de Compostela ; villes principales : San Juan de la Maguana, San José de Ocoa, et Las Matas de Farfan ;

3° — La province de Seibo, chef-lieu Santa Cruz

del Seibo ; villes principales : Salvaleon de Higüei et Hato Mayor ;

4° — La province de la Vega, chef-lieu Concepcion de la Vega ; villes principales : Cotui ou la Mejorada, Bonao, San Francisco de Macoris, Moca et Jarabacoa ;

5° — La province de Santiago, chef-lieu Santiago de los Caballeros ; villes principales : San José de las Matas et Jánico.

Les 5 districts maritimes sont : Puerto Plata, Samana, Monte Christi, Barahona et San Pedro de Macoris.

1° Le district de Puerto Plata, qui a pour chef-lieu Puerto Plata, comprend les communes d'Altamira et de Blanco ;

2° Le district de Samana, dont le chef-lieu est Samana, renferme les principaux lieux suivants : Sabana de la Mar, Honduras, Los Cacaos, El Limon ;

3° Le district de Monte Christi, chef-lieu Monte Christi, embrasse les communes de Dajabon, de Sabaneta et de Guayubin ;

4° Le district de Barahona, dont le chef-lieu est Barahona, comprend les communes suivantes : Las Damas, Neiba et Henriquillo ;

5° Le district de San Pedro de Macoris, qui a pour chef-lieu San Pedro de Macoris, renferme la commune de San José de Los Llanos.

Les îles adjacentes sont : la Beata, l'Alta-Vela, <sup>13</sup> Catalina, la Saona ou Adamanay et la Catalinita, dans la mer des Antilles.

## 57

**Mers.**

La Dominicanie est baignée par deux grandes mers, qui sont : l'Océan Atlantique au nord, et la mer des Antilles au sud.

## 58

**Détroits.**

On compte en Dominicanie 5 détroits : le détroit de la Beata, entre cette île et le cap Petit Mongon ; le détroit de l'Alta-Vela, entre l'île du même nom et la Beata ; le détroit de Catalina, entre cette île et la province de Seibo ; le pas de Catuano, entre la Saona et la pointe Palmilla ; et le canal de la Mona, entre la Dominicanie et Puerto-Rico.

## 59

**Golfes.**

Il y a dans la République dominicaine 30 baies remarquables, qui sont : la baie de Mancenille, la baie de Monte Christi, la baie Sufflet, la baie de Balsamo, la baie Ecossaise, la baie Gran Estero, la baie Frances, la baie Escondida, la baie de San Lorenzo de las Perlas, la baie de los Ingleses, la baie de Samana ou golfe des Flèches, formées par l'Océan Atlantique ; la baie de Higuei, la baie de la Romana, la baie de Soco, la baie de Macoris, la baie d'Andres, la baie de la Caleta, la baie Najallo, la baie Palenque, la baie de Nizao, la baie de Paya, la baie Caldera, la baie Cara-

coles, la baie Tortuguero, la baie d'Ocoa, la baie Viejo ó Escondido, la baie de Neiba ou Juliana, la baie de Barahona, la baie Agujero Azul, et la baie de las Aguilas, formées par la mer des Antilles.

**60****Iles.**

Les 5 principales îles de la Dominicanie sont : la Beata, l'Alta-Vela, au sud du district de Barahona ; la Catalina, au sud du district de Macoris ; la Saona et la Catalinita, au sud de la province de Seibo.

**61****Presqu'îles.**

On compte en Dominicanie 2 presqu'îles : la presqu'île de Samana, située à l'est, et la presqu'île de Mancenille, à l'ouest du district de Monte Christi.

**62****Isthmes.**

Il y a 2 isthmes dans la République dominicaine : l'isthme de Samana, qui joint le district de ce nom à la province de la Vega ; et l'isthme de Mancenille, qui joint la péninsule du même nom au district de Monte Christi.

**63****Caps.**

On compte en Dominicanie 43 caps principaux, qui sont : le cap Publico, la pointe Fragata, la pointe

Mangle, la pointe Rusia, le cap Isabela, la pointe Patilla, la pointe Macoris, la pointe Goleta, le cap la Roca, le cap Frances Viejo, au nord; la pointe Yackeson, la pointe de los Pescadores, la pointe Móron, la pointe Lanza del Norte, la pointe San Juan, le cap Cabron, au nord de la presqu'île de Samana; le cap Samana, la pointe Crapin, la pointe Balandras, à l'est du district de Samana; la pointe Mangle, le cap Raphaël, le cap Macao, le cap Cuerno, la pointe Engaño, à l'est de la Dominicanie; la pointe Espada, la pointe Cueva, le cap Falso, le cap Martel, la pointe Palmilla, la pointe Magdalena, la pointe Caucedo, la pointe Torrecilla, la pointe Palenque, la pointe Nizao, la pointe Catalina, la pointe Salina, la pointe Martin Garcia, la pointe Regulado, la pointe Arena, la pointe San Luis, le cap Mongon, le cap Beata ou Petit Mongon, et le cap Falso, au sud.

## 64

### Montagnes.

On remarque en Dominicanie 12 chaînes de montagnes principales : 4 grandes et 8 petites.

Les 4 grandes sont : la chaîne de Monte Christi, au nord; les monts Déserts ou Cibao, au nord-ouest; la Hilera Central, au centre; et les Sierras Bahoruco, au sud-sud-ouest.

Les 8 petites sont : la Sierra Samba, entre la chaîne de Monte Christi et la chaîne du Cibao; les Sierras de Macoris, à l'est-nord-est; les Sierras de Samana, dans la presqu'île de ce nom; la Sierra los Altos, près de Banica; les Sierras de Neiba, à l'ouest de la province d'Azua; la Sierra del Agua, près de

San Juan de la Maguana; la Sierra Laho, au nord des Sierras Bahoruco; et la Sierra Prieta, dans la province de la Vega, près de Cotui.

## 65

### Volcans.

Dans la Dominicanie, il n'existe pas de volcan en activité. Mais des observations poussées avec non moins de soin que d'intelligence, permettent d'affirmer que le Monte Tina, le Pico del Yacki, la Quita Espuela, le Muraso, et, particulièrement, le mont Entre los Rios, sont des cratères éteints. L'aspect que présentent ces divers pics, la pyrite et une foule de substances volcaniques recueillies sur leurs flancs, confirment cette affirmation

## 66

### Lacs.

On compte dans la République dominicaine 3 lacs principaux, qui sont : le lac Henriquillo, le lac Icotea et le lac Rincon ou San Cristobal, situés dans le district de Barahona.

Il faut citer l'étang El Cuanel, à l'est des Sierras Bahoruco; les étangs Navarette, près du Monte Tina, dans la province d'Azua; l'étang Silva, les *Lagunes*, dans la province de Santo-Domingo; l'étang Ori, qui reçoit le canal d'Ori, formé par la Yásica, dans le district de Puerto Plata.

## 67

## Fleuves.

Il y a en Dominicanie 4 fleuves principaux, qui sont : le Grand Yaque ou Yacki del Norte, qui se jette dans la baie de Mancenille ; la Yuna, qui se jette dans la baie de Samana ; l'Ozama et la Neiba ou Yacki del Sur, qui se jettent dans la mer des Antilles.

## 68

## Rivières.

On remarque dans la République dominicaine 42 rivières principales, qui sont : la Jimenoa, le Rio Bao ou Cibao, l'Anima, le Mao, le Gurabo, la Caña, le Salado, la Guayubin, la Maguaca, le Macabon, qui se jettent dans le Yacki del Norte ; le Bajabonico ou Isabel, qui se jette dans la baie de Monte Christi ; le Juan Manuel, le Camú, la Maguaca, la Yuca, la Jayá, le Cevico, le Payabo, la Guabá, qui se jettent dans la Yuna ; la Yuma, qui se jette dans la baie de Higuei ; le Quiabon, le Soco, le Macoris, la Brujuelas, qui se jettent dans la mer des Antilles ; le Limon, la Santa Cruz, le Bermejo, le Jicaco, la Yabacao, la Cribre Plata, l'Isabela et l'Agua Dulce, qui se jettent dans l'Ozama ; la Jaina, le Nizao, qui se jettent dans la mer des Antilles ; l'Ocoa, la Hura et la Tabarla, qui se jettent dans la baie d'Ocoa ; le Rio San Juan,

le Puerto Medio, las Cuevas, le Salado et le Mijo, qui se jettent dans le Yacki del Sur.

### Questionnaire :

- |  |   |
|--|---|
| <p>1. Comment divise-t-on la République dominicaine? — Nommez les villes principales de la province de Santo-Domingo. — 2. Quel est le chef-lieu de la province d'Azua? — Citez-en les villes principales. — 3. Quel est le chef-lieu du district de Puerto Plata? — 4. Citez les communes du district de Monte Christi. — 5. — Par combien de mers est baignée la Dominicaine? — 6. Où se trouve le pas de Cautano? — Le canal de la Mona? — 7. Quelles sont les baies formées par l'Océan Atlantique? — 8. Citez les principales îles de la Dominicaine.</p> | <p>— 9. Combien de presqu'îles compte ce pays? — 10. D'isthmes? — 11. Où est situé le cap Cabron? — Le cap Mongon? — 12. Combien de chaînes de montagnes remarque-t-on en Dominicaine? — Où sont situés les Sierras Bahoruco? — La Sierra Prieta? — 13. Où se trouve le lac Henriquillo? — 14. Où se jette la Yuna? — Le Yacki del Sur? — 15. Combien y a-t-il de rivières principales dans la République dominicaine? — Où se jette le Juan Manuel? — Le Quiabon? — La Tabarla? — Le Salado?</p> |
|--|---|





---

---

## SEPTIÈME PARTIE

---

### DOMINICANIE

*Population* : 360,000 habitants.

*Superficie* : 2,281 lieues carrées.

*Longitude O* : entre 71° et 74°.

*Latitude N* : entre 20° et 18°.

---

### LEÇON XXXII

#### 69

#### Notions Historiques.

Cette partie de l'île d'Haïti, appelée aujourd'hui *Dominicanie*, portait, sous la domination de l'Espagne, le nom d'*Audience de Santo-Domingo*. Elle fut cédée par la cour de Madrid à la France en vertu du traité de Bâle (22 juillet 1795). Mais cette convention ne fut exécutée qu'en 1801 par Toussaint-Louverture, qui prit possession du pays sans coup férir. Cependant, par suite de la paix de 1814, le gouvernement français rétrocéda cette colonie à l'Espagne, dont la nouvelle occupation ne fut pas de longue durée.

Fatigués, en effet, du joug espagnol, les indigènes se soulevèrent sous la conduite de Nuñez Cáceres, et, le 1<sup>er</sup> décembre 1821, proclamèrent leur indé-

*pendance*, en adoptant provisoirement le pavillon colombien. La même année, ce nouvel État promulgua une constitution, où il stipula qu'il n'existerait entre Haïti et lui qu'une alliance offensive et défensive en cas d'agression étrangère.

En 1822, le parti national se rallia à la république d'Haïti. Cet état de choses dura jusqu'en 1844. A cette époque, et pour des causes diverses, les Dominicains se séparèrent d'Haïti.

La République dominicaine, reconnue par la cour de Madrid le 18 février 1833 (1), l'a été successivement par la France en 1848, par l'Angleterre (1850), les États-Unis d'Amérique (1854). Un second traité fut conclu en 1867, entre la Dominique et l'Union Américaine. Plusieurs conventions furent successivement signées entre la République dominicaine, le Danemark, la Hollande, la Sardaigne et l'Italie.

Le 18 mars 1861, sous le gouvernement de Pedro Santana, le pays tomba au pouvoir de l'Espagne.

Cette occupation étrangère déplut au peuple, qui ne tarda pas à protester par des conjurations isolées. Malgré les exécutions qui ensanglantèrent les villes de Cercado et de Moca, ces conjurations devinrent si opiniâtres, que le 16 août 1863, elles dégénérent en une prise d'armes, dans les montagnes de Capotillo.

Cette insurrection provoqua un vote des Cortès espagnoles portant évacuation du pays. C'est ainsi que, le 11 juillet 1865, le marquis de la Gandara s'embarqua de Santo-Domingo avec ses troupes.

(1) La convention avec la cour de Madrid a été interrompue en 1861, par suite de l'annexion de la Dominique à l'Espagne; mais elle fut rétablie le 21 décembre 1874. — D. F.

Peu après, en 1869, des négociations s'ouvrirent entre le cabinet de l'Ozama et celui de Washington dans le but d'annexer la Dominicanie à l'Union Américaine. Mais le désaveu du Congrès des Etats-Unis, joint aux manifestations hostiles du peuple dominicain, fit avorter le projet.

### Gouvernement, Mœurs.

Le gouvernement du pays est essentiellement civil et démocratique. Il est constitué par un *Président*, exerçant le Pouvoir exécutif avec son ministère, — le *Pouvoir judiciaire*, — et un *Corps législatif*.

Le président est élu par le suffrage universel pour deux ans; il n'est rééligible qu'après un intervalle de deux ans. Le Corps législatif se compose de 20 membres. Il y a cinq ministres, lesquels dirigent les différentes branches de l'administration : 1° le ministre de l'Intérieur, de la Police et de l'Agriculture; — 2° le ministre des Affaires étrangères; — 3° le ministre de la Justice et de l'Instruction publique; — 4° le ministre des Finances et du Commerce; — 5° le ministre de la Guerre et de la Marine.

Les races qui peuplent la Dominicanie sont la race africaine et la race rouge ou américaine. Ce dernier type n'existe point sans mélange; car le peu d'Indiens qui ont survécu aux luttes de la conquête n'ont pu se conserver intacts.

Les Dominicains sont gais, désintéressés, hospitaliers, aimants et belliqueux; mais on leur reproche leur caractère vindicatif.

La langue officielle est l'espagnol, que l'on y parle généralement avec pureté.

La religion catholique est celle qui domine dans le pays ; mais les autres cultes y sont tolérés.

### Questionnaire :

<p>1. De combien d'habitants se compose la population de la Dominicanie ? — Par quelle longitude est situé le pays ? — Par quelle latitude ? — A quelle époque et sous la conduite de quel chef fut proclamée l'indépendance de la Dominicanie ? — Quel pavillon, après la proclamation de l'in-</p>	<p>dépendance, arborèrent les Dominicains ? — Combien de temps les Haïtiens ont-ils dominé en Dominicanie ? — En quelle année les Dominicains se sont-ils séparés d'Haïti ? — A quelle époque la cour de Madrid reconnut-elle la République dominicaine ?</p>
--	---

---

## LEÇON XXXIII

70

### DESCRIPTION GÉNÉRALE

---

#### Bornes, Aspect du Pays et Climat.

La Dominicanie, comprenant à peu près les deux tiers de l'île, est bornée au nord par l'Océan Atlantique ; à l'ouest, par la république d'Haïti ; au sud par la mer des Antilles ; et au sud-est par le canal de la Mona, qui la sépare de Puerto-Rico.

Ce pays est généralement très montagneux. Il présente le plus haut pic dans les Antilles : le *Monte Tina*, qui atteint 3,140 mètres au-dessus de la mer

Aussi ce pic est-il considéré par Humboldt et La Sagra comme le véritable nœud du *système antiléen*. On ne rencontre pas de hauteurs considérables dans les régions orientales. La Dominicanie s'avance fortement en pointes vers l'est, formant ainsi deux grandes presqu'îles. Là, s'étendent des vallées spacieuses, de vertes prairies, des savanes et des pâturages, où se nourrissent des nuées de bêtes à cornes, de porcs et de chevaux. Quatre fleuves et plus de trois mille rivières, dont plusieurs roulent de la poussière d'or, descendent des chaînes de montagnes, sillonnent le territoire dans tous les sens et y développent une végétation vigoureuse. Des forêts de pins dérobent au regard la surface de quelques hauteurs; et on trouve dans la commune de Neiba une espèce d'abeilles, remarquables par la blancheur de la cire qu'elles produisent.

Le pays jouit d'une température saine et délicieuse. La saison hivernale s'y fait plus sentir que dans la république d'Haïti; dans les hautes altitudes règne, toute l'année, un froid très vif; l'été y est peu rigoureux. Visitée par les vents du sud et du nord, la Dominicanie est quelquefois ravagée, à l'époque des pluies diluviennes, par des ouragans épouvantables.

### Minéraux.

La Dominicanie est renommée pour la richesse de ses substances minérales. On y trouve des mines de sel gemme, le soufre, la couperose, le jaspe, le silex pyromaque, la calcédoine, le porphyre, le bol, l'albâtre, le talc, le marbre, le plâtre, la chaux, l'émeraude, le diamant, l'opale, l'amiante, le jais, le rubis,

le cristal de roche, le granit, le charbon de terre, le pétrole et des carrières d'ardoises. Parmi les métaux on distingue l'or, que l'on exploitait dès les premières années de la découverte des mines de San Cristobal, de Santiago, de Guaba, — et de Buenaventura, où il y avait une fonderie; l'argent, dont l'exploitation commença à Jarabacoa et à San Cristobal; le cuivre, actuellement l'objet d'un commerce actif; le fer, le mercure; l'étain, qu'on a commencé à exploiter dans les environs de Seibo et à Higüei; la pierre aimantée, que l'on trouve dans la commune de Cotui.

On y voit plusieurs marais salants, qui donnent lieu à un grand commerce.

### Végétaux.

Le sol de la Dominiquie est aussi fertile que celui d'Haïti; il offre toutes les ressources d'un climat varié.

*Bois de construction et de chauffage* : — L'acajou, très estimé pour sa qualité supérieure, abonde dans les forêts d'Azua, de Neiba, de Bani, de Bahoruco, de Puerto Plata, de Yuna et de Higüei. Le rouvre, plus solide que l'acajou; la *quiebra hacha* (casse hache), qui durcit dans l'eau; l'espinière, dont on fait de beaux meubles; le gâïac; le *capa*, qui sert à la fabrication des quilles et des roues de carrosses; le cèdre avec ses deux variétés; le caroubier, le pin, l'assiminier, le saba; la *cavina*, la sabine, dont on fait des planches; l'ébénier; la *catei*, qui, brunie et polie, ressemble à de l'écaille de carot; le *nazareno*, ainsi nommé pour les veines violettes qu'il

présente; le tabaco, dont on fait des bâtons et des chaînes de luxe; le palmier; le *guano*, la *yarei*, le *corozo*, la *manacla*, variétés de palmiers, croissent dans le pays.

*Plantes tinctoriales* : — Parmi les plantes pour la teinture, on peut citer le brésillet, qu'on exportait anciennement; le fustout ou fustel, qui donne une couleur jaune pâle; l'achiot (rouge et jaune), le cactus, la mora, le *candelon* (rouge foncé), le cam-pêche, le *capà jaune*, l'anil, le manglier et le *divi-divi*.

*Arbres fruitiers* : — Les arbres fruitiers les plus communs de la Dominicanie sont : le néflier, le manguiier, le goyavier, le sapotillier, le caïmitier, l'anone, le limonier, l'oranger, le tamarinier, le raisin marin, l'anacardier, le jambosier, l'avocatier, l'icaquier, la grenadille, l'ananas et le cirouellier.

Parmi les plantes indigènes dont les produits sont l'objet d'un commerce florissant, on peut citer le cotonnier, qui offre deux espèces de coton : le coton jaune et le coton jaune-cannelle, tous deux de bonne qualité; le cacaoier, qui couvre tout le territoire; et le tabac, supérieur à celui de Cuba, qui croit sans culture jusqu'aux environs des villas, et, notamment, dans les sites du Cibao, de Soco, de Macoris, de Guayabal et de San Cristobal. Le café et le gingembre, végétaux exotiques, sont cultivés, en petite quantité, dans tout le pays.

*Plantes médicinales*. — Le sol de la Dominicanie offre diverses plantes médicinales, dont les plus connues sont : le cassier, la réglisse, le quinquina, l'arbre à cire, la vanille, le sénévé, le copaïer, la

rhubarbe, la salsepareille, le fustet, le lichen et le santal. Le liège des Indes y croit en abondance.

### Animaux.

On trouve dans la Dominiciane de petits chevaux d'une rare agilité ; ceux de belle taille et de race fine se rencontrent principalement dans les régions du Cibao, à la Limba, à Punta Caña, et dans les sites de Monte Grande, à l'est de la capitale ; des ânes, dont les meilleurs sont ceux des communes d'Azua, de Bani et de Neiba ; des taureaux et des vaches de belle taille et d'une grosseur remarquable ; des porcs, des cabris, qui se multiplient prodigieusement à Bani, à Monte Christi, à Azua et à Neiba ; des moutons, dont la laine ne s'utilise point ; des chiens de diverses espèces, des chats ; et des mulets, qui circulent par bandes dans tout le pays, notamment dans le Cibao et à Neiba.

Parmi les animaux sauvages, on distingue le sanglier des Antilles et l'agouti, qui occupent les montagnes, et à la chasse desquels se livrent les habitants.

*Oiseaux* : — La Dominiciane offre une ornithologie des plus riches. Au nombre des oiseaux les plus communs figurent le coq, la poule ; la colombe, avec ses diverses variétés, la perdrix, la tourterelle, la caille, le canard, qui fournissent un mets friand, les oies, dont les différentes espèces abondent dans les lagunes et dans la commune de Neiba ; le héron, l'onocrotale, le plongeon, la frégate, le vanneau, le mar-



tin-pêcheur, le faisan peuplent les communes de Neiba et d'Azua; le flammant afflue dans l'île de la Saona. Le troupiale, l'épervier, la chouette, le duc, le corbeau, le rouge-gorge, la calandre, le charpentier, l'hirondelle couronnée, la grue, le moineau, le paon, le faucon, la perruche, le rossignol, le coucou, le colibri, le chat-huant et la crécerelle fourmillent dans le pays.

*Reptiles*: -- Parmi les reptiles se distinguent la tortue marine; le caret, dont l'écaille est l'objet d'un commerce important; la tortue bourbeuse, qu'on rencontre dans les lagunes et les rivières, mais celles du lac Rincon se font remarquer par leur grosseur énorme; l'iguane, dont la longueur atteint une aune, abonde à Neiba et à Azua; les caïmans, qui couvrent le Yacki del Sur et les lagunes de la commune de Neiba, où l'on en trouve ayant 18 pieds de long; un grand lézard, vulgairement appelé *salta cogote*, le lézard gris, la couleuvre, le caméléon et les anolis. Il faut citer le *morrocoï*, reptile exotique, doué d'une chair exquise.

*Poissons*: — Sur les côtes de la Dominicanie, on pêche le mulot, la sardine, le rouget, la truite, le homard, l'huître, le barbarin, la scie, le thon, la dorade, l'alose. Le dauphin, le lamentin, l'espadon et le requin y abondent. La carpe, l'écrevisse, l'anguille, le gardon, la perche peuplent les grandes rivières. Dans les forêts de palmiers fourmillent différentes espèces de crabes, mais les rouges sont les plus estimés.

*Insectes*: — Les insectes les plus connus sont : l'abeille créole, qui produit de la cire noire; le vers

et la mouche luisants, le taon, la cigale, le grillon, l'escarbot, le ciron, le scorpion, l'araignée et ses diverses variétés, et les mille-pieds.

Parmi les insectes exotiques, nous citerons la tique, le cloporte, et les abeilles de Castille, lesquelles ne fournissent que de la cire blanche.

#### Questionnaire :

- |   |   |
|---|---|
| 1. Parlez, des bornes de la Dominicanie. — Parlez de l'aspect de ce pays. — Parlez du climat de la Dominicanie. — | 2. Citez en les principales productions minérales. — 3. Les productions végétales. — 4. Les productions animales. |
|---|---|

### LEÇON XXXIV

71

#### Agriculture, Industrie, Commerce et Littérature.

*Agriculture.* — L'agriculture, en Dominicanie, n'est pas dans un état florissant. L'absence de capitaux, jointe aux troubles civils dont le pays est souvent le théâtre, fait que l'agriculture n'y a réalisé, depuis la proclamation de l'Indépendance, aucun progrès notable. Néanmoins dans quelques localités du midi et dans les provinces traversées par le Cibao, on cultive avec succès le tabac, la canne à sucre, le cafier, le cotonnier, le cacaotier, le maïs, le riz, le cocotier, les haricots.

*Industrie.* — L'industrie du pays consiste dans la coupe des bois, l'élevé du bétail, les imprimeries,

la fabrication du sucre brut, de cigares, d'ouvrages de poterie, de divers alcools, de l'amidon, de la cire blanche, de chandelles de cire, d'articles d'ébénisterie, de cassaves, la confiserie, la savonnerie et la corderie.

*Commerce.* — La Dominique fait avec diverses nations étrangères un commerce assez étendu. Elle est reliée à l'Europe, à l'Amérique et aux Antilles par plusieurs lignes de steamers. Des goëlettes, des balandres, et des chaloupes à voile nationales et étrangères facilitent, par le cabotage, le commerce intérieur, qui est assez animé. Parmi les objets exportés, on distingue le tabac, le miel, l'amidon, le dividivi, le coton, le café, les peaux de bœufs et de chèvres, le cuivre, l'alcool, l'huile de coco, les bois de construction, le sucre brut, la mélasse, le brésillet, les bêtes à cornes, les écailles de carets, le gaïac, le coco, la résine de gaïac; la *cire végétale*, que l'on recueille dans la savane Ocupey.

*Littérature.* — Sous la domination espagnole, la littérature et la science ont réalisé dans la colonie des progrès immenses : en 1730, il fut fondé à Santo-Domingo une université, qui valut à cette ville le glorieux surnom d'*Athènes du Nouveau-Monde*. De cette institution sortirent des jurisconsultes, des diplomates et des prélats de la plus sérieuse érudition. Des jeunes gens venus de tous les points de l'Amérique y affluaient et étaient instruits aux frais de leurs parents.

### Revenus et Dettes, Armée, Marine.

1<sup>o</sup> — L'année budgétaire s'ouvre le 1<sup>er</sup> septembre et finit le 31 août de l'année suivante. Le budget

de l'exercice 1884-85 a atteint le chiffre de 847,164 piastres, 90 centimes. Les revenus de l'Etat proviennent de sept sources : 1° des droits d'importation ; 2° de tonnage ; 3° de port ; 4° de timbres-mobiles ; 5° de timbres-poste ; 6° de timbres ; 7° du fermage des biens domaniaux. En 1883, la somme totale de ces revenus s'est élevée à 1,533,625 piastres, 34 centimes. Les droits d'exportation ont été abolis en décembre 1884. Il n'y a pas d'impôt direct dans le pays.

La dette étrangère montait, en 1885, à 200,000 piastres.

La *dette publique*, c'est-à-dire les sommes dues par l'Etat aux commerçants de Santo-Domingo, de Puerto Plata, de Samana, de Monte Christi et d'Azua, s'élevait, en 1885, à 500,000 piastres, dont les intérêts, fixés à 3 o/o par mois, sont garantis par les droits de douane.

La *dette intérieure*, c'est-à-dire les valeurs dues aux employés publics pour appointements, fournitures et réclamations diverses, atteignait, le 31 décembre 1884, le chiffre de 2,129,544 piastres, 56 centimes. Cette dette ne porte pas intérêt. Pour son amortissement, le gouvernement prélève 15 o/o sur les droits d'importation.

2° — Le contingent de l'armée de terre était, en 1883, de 16,279 hommes.

Il y a à Santo-Domingo un bataillon expéditionnaire, une brigade d'artillerie, une brigade d'ouvriers et une garde nationale. Spécialement pour le maintien de l'ordre à la capitale, on y a placé deux brigades de police, dont l'une pour le service du jour, l'autre pour le service de nuit. Il y a

à Azua, les bataillons *Ligero*, *Regulares* et *Chavalos*; — à Santiago, le bataillon des *chasseurs du Yaque*; — à Puerto Plata, le bataillon de *San Felipe*; — à Higüey, le *Salvaleon*; — à Los Llanos, le *Sangriento*; — à la Vega, Monte Christi, Seibo, Samana, les *chasseurs*. Les frontières sont couvertes par des troupes régulières, qui montent la garde dans leurs circonscriptions respectives.

3° — La marine de la Dominique est sans importance. Elle ne se compose que d'une goëlette de guerre nommée *Capotillo*.

### Subdivisions.

*Divisions militaires.* — La Dominique se divise en 5 provinces et 5 districts maritimes, qui se subdivisent en communes et en cantons. Les provinces et les districts sont administrés par un gouverneur civil, qui relève du ministre de l'Intérieur. Les chef-lieux de provinces sont considérés comme des places fortes, et sont régis par une autorité militaire, qui dépend du gouverneur civil. Les communes sont administrées par un officier dénommé *chef communal*. Les cantons sont régis par des chefs de canton et des inspecteurs d'agriculture.

*Religion.* — Pour les affaires religieuses, la Dominique est administrée par un archevêque, qui réside à Santo-Domingo. Un Délégué apostolique y siège également. Sa mission est bornée au règlement des difficultés ecclésiastiques, et sa juridiction embrasse, outre la Dominique, Haïti et les États-Unis de Vénézuéla. La division des communes sert

de base à la division des paroisses. Il y a un vicaire forain dans les chefs-lieux de provinces et dans quelques communes et paroisses de 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classes.

*Justice.* — La justice est rendue, dans chaque province et dans chaque district, par un tribunal civil, qui s'occupe aussi des affaires criminelles, correctionnelles et commerciales; dans les cantons siège un tribunal de paix. Tous ces tribunaux ressortissent à la Cour suprême de justice, siégeant à Santo-Domingo.

*Instruction publique.* — Pour la direction de l'instruction publique, il y a dans chaque chef-lieu de province et dans les communes importantes une commission chargée de la haute surveillance des écoles. Chaque commission est présidée par le gouverneur civil, assisté du président *del Ayuntamiento* (du conseil municipal), et est tenue, après chaque inspection, de faire un rapport au ministre de l'Intérieur. Toutes les commissions de l'instruction publique relèvent de la Commission supérieure siégeant à la capitale.

*Finances.* — L'ensemble des divers services concernant les revenus de l'État se trouve placé sous la dépendance du ministre des Finances.

Il y a dans le pays une trésorerie générale, où l'on acquitte les dépenses de l'État; sept administrations particulières des rentes terrestres, et deux des rentes maritimes. Les communes peu importantes sont administrées par des délégués.

La Chambre des Comptes, siégeant à la capitale, vérifie et liquide les comptes de l'administration générale de la Dominicanie.

## 72

**Postes Militaires.**

Les 13 principaux postes militaires de la Dominique sont : Pajarito, El Cercado, Sabana Mula, Petit-Trou, La Romana, Matanzas de la Costa, Cevicos, Almacen de Yuna, Blanco, Sabana de la Mar, San José de Yamasà, la Victoria, et Puerto Caballo.

## 73

**Ports Marchands.**

Les 7 principaux ports marchands de la République dominicaine sont : Santo-Domingo, Azua, Samana, Puerto Plata, Monte Christi, San Pedro de Macoris, et Barahona.

---

## 71

## Communes.

PROVINCES	COMMUNES DÉPENDANT DES PROVINCES
<i>Santo-Domingo</i> .	Santo-Domingo, San Carlos, <u>San Cristobal</u> , <u>Bani</u> , San Antonio de Guerra, Bayaguana, Monte Plata, Boyá, Victoria, Llamasá.
<i>Azua</i> . . . . .	<u>Azua</u> , <u>San Juan</u> de la Maguana, Cercado, Las Matas de Farfan, San José de Ocoa, Bánica.
<i>Seibo</i> . . . . .	Santa Cruz del Seibo, Hato Mayor, Salvaleon de Higüei.
<i>Vega</i> . . . . .	Concepcion de la <u>Vega</u> , <u>Cotuí</u> , San Francisco de Macoris, Jara-bacoa, Moca, Cevicos, Bonaé, Matanzas, San Antonio del Yuna.
<i>Santiago</i> . . . . .	Santiago de los Caballeros, San José de las Matas, Jánico.



## 75

## Tribunaux civils.

SIÈGES DES TRIBUNAUX CIVILS	RESSORT DES TRIBUNAUX CIVILS
<i>Santo-Domingo.</i>	San Carlos, San Cristobal, Bani, San Antonio de Guerra, Victoria de Ozama, Bayaguana, Monte Plata, Boyá.
<i>Azua.</i> . . . . .	San Juan de la Maguana, Las Matas de Farfan, Banica, Cercado, Las Yayas, Sabana Mula, Comendador, San José de Ocoa.
<i>Seibo.</i> . . . . .	Higuei, Hato Mayor.
<i>Vega.</i> . . . . .	Moca, San Francisco de Macoris, Cotui, Cevicos, Bonao, Matanzas, San Antonio del Yuna, Jarabacoa, Santo Cerro.
<i>Santiago.</i> . . . . .	San José de las Matas, Mao, Já-nico, Babosico, Sabana Iglesia, Botija, Gurabo, Sabana Grande, Pomion.
<i>Puerto Plata.</i> . . . . .	Blanco, Altamira.
<i>Samana.</i> . . . . .	Sabana de la Mar, Honduras, Los Cacaos, El Limon, Las Flechas, Clará.
<i>Monte Christi.</i> . . . . .	Dajabon, Sabaneta, Guayubin.
<i>Barahona.</i> . . . . .	Las Damas, Neiba, Henriquillo.
<i>San Pedro de Macoris.</i> . . . . .	San José de Los Llanos, Romana.

## Commissions de l'Instruction publique.

SIÈGE DE LA COMMISSION SUPÉRIEURE	RESSORT DES COMMISSIONS DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE
<i>Santo-Domingo.</i>	San Carlos, San Cristobal, Bani, San Antonio de Guerra, San José de Los Llanos, Bayaguana, Monte Plata, Azua, San Juan de la Maguana, Las Matas de Farfan, Neiba, Barahona, San José de Ocoa, Seibo, Higüey, San Pedro de Macoris, Hato Mayor, Santiago, San José de las Matas, Guayubin, Sabaneta, Monte Christi, Dajabon, Jánico, Vega, Moca, San Francisco de Macoris, Cotuí, Bonao, Jarabacoa.

## Questionnaire :

1. Parlez de la situation agricole de la Dominicane. — 2. En quoi consiste l'industrie de ce pays? — 3. Citez les produits qu'il exporte. — 4. Donnez les subdivisions de la Dominicane. — 5. Parlez de l'organisation religieuse de ce pays. — 6. De son administration judiciaire. — 7. Financière. — 8. Citez les principaux postes militaires de la Dominicane. — 9. Les principaux ports marchands.

## ADDITIONS A LA GÉOGRAPHIE PHYSIQUE

## LEÇON XXXV

77

## Cours des Fleuves.

1<sup>o</sup> — Le *Yacki del Norte* (cours, 280 kil.) prend sa source au Pico del Yacki (chaîne du Cibao), traverse la province de Santiago et le district de Monte Christi, puis se divise en plusieurs branches près de la rivière Macabon, un de ses affluents, pour aller se jeter dans la baie de Mancenille. Le Yacki del Norte est navigable de son embouchure jusqu'à Ponton ; il roule du sable d'or.

Parmi les communes où il passe, il faut citer Santiago de los Caballeros et San Lorenzo de Guayubin.

Les 10 principales rivières que reçoit le Yacki del Norte sont : la Jimenoa, au-dessus de Jarabacoa ; le Rio Bao ou Cibao, près de Sabana Iglesia ; l'Anima, qui passe à Postrero ; le Mao, à l'est de Guaraguano et à l'ouest de Caña Fistula ; le Gurabo, la Caña, le Salado ; la Guayubin, à l'ouest de Sabaneta et au sud de San Lorenzo de Guayubin ; la Maguaca et le Macabon, qui charrie de l'or.

2<sup>o</sup> — La *Yuna* (cours, 300 kil.), navigable jusqu'à 14 lieues de son embouchure, sort du mont Banilejo (chaîne Hiler Central), traverse la province

de la Vega, et va se décharger, par plusieurs embouchures, dans la baie de Samana. On transportait anciennement par ce fleuve les produits du Cibao, que l'on déposait dans un grand magasin, dont on remarque aujourd'hui les fondations sur la côte.

La Yuna arrose la commune de Cotuí, et passe près d'Almacen, de Majagua, et de Trujillo.

Les 8 principales rivières qui alimentent la Yuna sont : le Juan Manuel, près de Maimon ; le Camú, qui traverse la ville de Concepcion de la Vega ; la Jaigua, qui passe près d'Embarcadero ; la Yuca ; la Jaya, près du village de Samana el Fundo ; la Chaguei, le Cevico, le Payabo et le Limon.

3° — L'*Ozama* (cours, 80 kil.) prend sa source au pied du Sillon de la Viuda (versant méridional de la chaîne Hilerá Central), arrose la partie centrale de la province de Santo-Domingo, et va se rendre, par une large embouchure, dans la mer des Antilles. Ce fleuve roule ses eaux avec tant d'abondance et d'impétuosité, qu'elles décolorent à une grande distance le bleu de la mer.

Parmi les lieux qu'arrose l'*Ozama*, on doit citer Los Minas, Pajarito, et Santo-Domingo, où se trouve son embouchure.

Les 8 principales rivières que reçoit l'*Ozama* sont : le Limon, la Santa Cruz, le Bermejo, le Jicaco ; la Yabacao, près de Bayaguana, la Cribe Plata ; l'Isabela, près du village de Santa Cruz Ferry, et l'Agua Dulce.

4° — Le *Yacki del Sur* (cours, 265 kil.), sort du Pico del Yacki, parcourt la province d'Azua du nord au sud, et va se jeter dans la baie de Neiba.

Il serpente près des hameaux Barranca, Arpargatal, Rincon Nuevo, Fundacion et Otra Banda.



LE YACKI DEL NORT.



Les 5 principales rivières qui augmentent le volume du Yacki del Sur sont : le Rio San Juan, près de San Juan de la Maguana, le Puerto Medio, las Cuevas, le Salado et la Viajama.

Parmi les rivières qui s'alimentent d'autres, on en remarque 20, savoir : 3 dans la province de Santiago ; 2 dans le district de Puerto Plata ; 3 dans la province de la Vega ; 4 dans la province de Seibo ; 3 dans la province de Santo-Domingo ; 3 dans la province d'Azua ; et 2 dans le district de Monte Christi.

Dans la province de Santiago : 1° — la Guanajuma, la Jigua, l'Hinova, la Cabima, qui se jettent dans l'Anima ; 2° — la Jicome, qui se jette dans le Mao ; 3° — le Gallo, qui se jette dans la Magua.

Dans le district de Puerto Plata : 1° — la Perez, la Quebrada Honda, la Lavas ou Lajas, le Capitan, le Cardovin, l'Obispo, qui se jettent dans le Bajabonico ; 2° — la Jagua, la Catalina, la Cachueta et la Venusa, qui se jettent dans la Yasica.

Dans la province de la Vega : 1° — la Licei, la Canca, la Sambita, le Rio Verde, qui se jettent dans le Camú ; 2° — le Mohin, le Birjao, qui se jettent dans la Nona ; 3° — le Blanco, la Jengen et la Barranca, qui se jettent dans le Cevico.

Dans la province de Seibo : 1° — le Quisibani, la Duei, le Caguero, qui se jettent dans la Yuma ; 2° — la Sanate, la Tanama, qui se jettent dans le Quiabon ; 3° — l'Anama, le Magarin, le Cibao, qui se jettent dans le Soco ; 4° — la Caña, la Maguace, l'Iguamo, la Livanas, l'Avijas, la Lajas, et los Dos Rios, qui se jettent dans le Macoris. Le Macoris, avec deux de ses affluents, arrosent une portion de la commune de Los Llanos.

Dans la province de Santo-Domingo : 1° — le Higuero, qui se jette dans l'Isabela; 2° — le Limon, la Sabana et le Camaki, qui se jettent dans la Yabacao; 3° — le Guanaitos, la Mana, le Madrigal, la Medina Susúa, la Cuaya et la Daca, qui se jettent dans la Jaina.

Dans la province d'Azua : 1° — le Guarico, la Panduf, las Cuevas, qui se jettent dans le Puerto Medio; 2° — le Navero et le Caño de Juan, qui se jettent dans le Yabano.

Dans le district de Monte Christi : 1° — l'Animijo, la Caoba, la Yaguajal, qui se jettent dans la Guayubin; 2° — la Jacuba et la Chaguei, qui se jettent dans le Macabon.



### Fleuves et Rivières.

La Dominicaine est divisée en 3 grands versants : l'un vers l'Océan Atlantique, l'autre vers le golfe des Flèches, et le troisième vers la mer des Antilles.

Ainsi les eaux qui arrosent la République dominicaine sont divisées en 3 versants.

#### *Versant de l'Océan Atlantique.*

Du côté de l'Océan Atlantique coulent 10 cours d'eau principaux, qui sont : le Yacki del Norte, le Bajabonico, la Yasica, le Jobo, le Limon, le San Juan, le Salado, le Sajon, la Boba, la Nagua et la Canitas.

Le plus considérable de ces 10 cours d'eau est le Yacki del Norte; il sort du Pico del Yacki, parcourt



les régions centrales de la province de Santiago, pénètre dans la commune de Santiago de los Caballeros et dans le district de Monte Christi, forme plusieurs sinuosités, et se rend dans la baie de Mancenille par plusieurs embouchures. — Les principaux affluents du Yacki del Norte sont : — *à droite*, la Jimenoa, arrosant une partie de la province de la Vega, l'Anibaje, le Gurabo, la Jacagua, l'Aranguillo, qui reçoit la Quinigua ; la Lavas, la Navarrete et le Salado ; — *à gauche*, le Bao, le Babosico, la Nicaragua, l'Anima, à laquelle se joignent la Guanajuma, la Jigua, l'Ilnova et la Cabima ; le Mao, qui reçoit la Jicome ; la Magua, augmentée du Gallo ; le Gurabo, grossi lui-même du Gurabito ; la Caña, qui reçoit le Clavigo ; la Guayubin, augmentée de l'Animijo, de la Caoba, et de la Yaguajal ; la Maguaca ; le Macabon, auquel se joignent la Jacuba et la Chaguei.

Le Bajabonico (cours, 62 kil.) descend du pied du Chicharron (chaîne de Monte Christi), arrose les parties occidentales du district de Puerto Plata, le côté Est de celui de Monte Christi, et se jette dans l'Océan Atlantique. Ses principaux affluents sont : *à gauche*, la Perez, la Quebrada Honda, la Lavas, le Capitan et le Cardovin ; — *à droite*, l'Obispo.

La Yasica (cours, 32 kil. environ) sort du mont Diego Campo (chaîne de Monte Christi), coule vers les régions orientales du district de Puerto Plata, forme le canal d'Ori, passe non loin de l'étang Ori, et va se jeter dans la mer par la lagune Masio. — Les principaux tributaires de la Yasica sont : — *à gauche*, la Jugua et la Catalina ; — *à droite*, le Blanco, la Yatia, l'Hamao, la Venusa.

Des 8 dernières rivières, qui se rendent immédia-

tement dans la mer, la plus considérable est la Nagua; elle prend sa source au pied du mont Quita Espuela, offre un cours de 16 kil. environ, serpente entre deux montagnes, et va se jeter dans la baie Ecossaise.

### *Versant du Golfe des Flèches.*

La baie de Samana reçoit la Yuna, le Naranjo, le San Lorenzo, le Yabon, le Capitan, la Magua, la Majagua, la Yeguada, la Prima, la Guanaba, la Caledonia, le Rio de los Mosquitos et le Visibon.

La *Yuna*, dont quelques affluents arrosent une partie de la province de la Vega, sort du mont Bani-lejo (chaîne Hillera Central), forme une multitude de sinuosités, et se rend dans le golfe des Flèches par plusieurs embouchures. — Les principaux affluents de la Yuna sont : — à gauche, le Tireo, le Camú, qui, traversant la ville de Concepcion de la Vega, est augmenté de la Licei, de la Canca, de la Moca, grossie elle-même de la Sambita; de la Yababa, de la Verde (celle-ci charrie des grains d'or), du Bocui, du Humunucu (qui reçoit la Piedra, la Ramada); la Jima, la Yaguaza, augmentée elle-même du Zenobi; la Nona, à laquelle se joignent le Mohin, la Nonada et la Kaya; le Guacamayo, la Jaigua, la Guabá, la Yuca et le Jiguero; — à droite, le Sonado, qui reçoit la Yuboa; le Juan Manuel, auquel se joignent Vuelto et Maimon; la Maragita, le Merigal, la Jaya, le Cevico, augmenté du Blanco, de la Jengen, de la Barranca; le Payabo, grossi de la Lisa, du Pequeno et du Limon.

Des 12 dernières rivières, situées toutes dans le



LA RIVIÈRE ISABELA.



district de Samana, et qui se rendent directement dans le golfe des Flèches, le Naranjo, sorti du mont Media Cara (chaîne Hilera Central), est le plus long ; il offre un cours de 20 kil. environ et peu de sinuosités.

### *Versant de la Mer des Antilles*

Les différents cours d'eau qui se jettent dans la mer des Antilles sont : la Yuma, le Quiabon ou Chavon, le Soco, le Macoris, la Brujuelas, l'Ozama, le Nizao, la Tabarla et le Yacki del Sur.

L'Ozama et le Yacki del Sur sont, de ces 9 cours d'eau, les seuls qui méritent le nom de fleuves.

L'Ozama, remarquable par la profondeur de son lit, prend sa source dans la chaîne Hilera Central, coule vers les régions orientales de la province de Santo-Domingo, forme peu de sinuosités, et se rend dans la mer par une très large embouchure, arrosant le côté Est de la ville de Santo-Domingo. — Les principaux affluents de l'Ozama sont : — *à droite*, la Santa Cruz, le Jicaco, la Yuca, la Guayacura, la Cribe Plata, l'Isabela, augmentée elle-même du Jiguero ; et l'Agua Dulce ; — *à gauche*, le Limon, le Bermejo, le Congo, la Boya, la Socoa ; la Yabacao, grossie elle-même du Limon, de la Sabana et du Camaki.

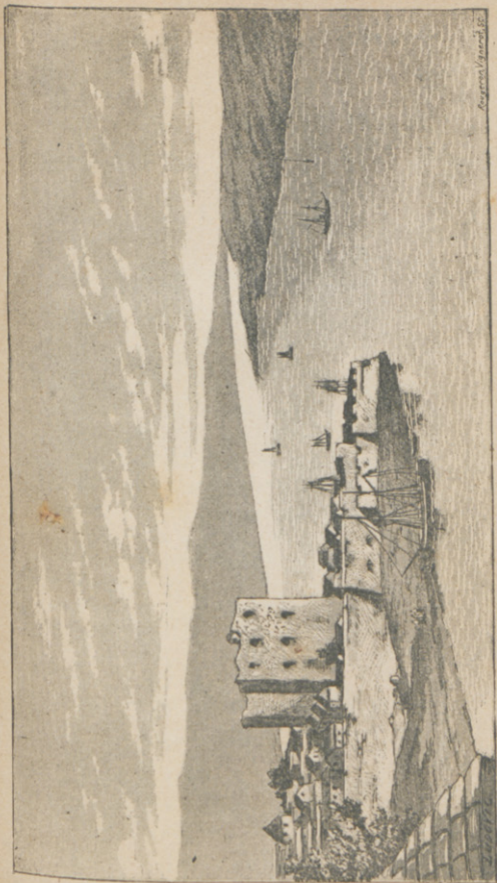
Le Yacki del Sur s'échappe du Pico del Yacki, coule au centre de la province d'Azua, engendre une multitude de sinuosités, s'unit par un petit canal au lac Rincon, passe près de Fundacion et de Rincon Nuevo, et entre dans la mer par une embouchure peu étendue. — Ses principaux affluents sont : — *à gauche*,

le Puerto Medio, auquel se joignent le Guarico, la Panduf, las Cuevas; le Salado et la Viajama; — à droite, le Rio San Juan ou Maguana, augmenté lui-même du Mogollon, de Los Baos; le Rio Yabano, grossi du Navero, du Caño de Juan; le Mijo, la Nicaragua.

Le Nizaito, le Cito, le Nayahuco, situés dans les Sierras Bahoruco, se jettent immédiatement dans la mer.

La Yuma, le Quiabon, rivières qui se précipitent des montagnes de Los Muertos, prolongement de la Hilera Central, arrosent les parties méridionales de la province de Seibo, et pénètrent dans la mer par une embouchure assez étendue; la première, après avoir reçu les eaux du Quisibani, de la Duei et du Caguero; la seconde celles de la Sanate et de la Tanama. — Le Soco (cours, 56 kil.), sorti du mont Isabelica (dépendance de Los Muertos), le Macoris, qui prend sa source à la Loma Uvero (dépendance aussi de Los Muertos), la Brujuelas, s'échappant de la Loma de Castellanos (appartenant également aux Los Muertos), traversent le district de San Pedro de Macoris, et se rendent directement dans la mer; — le Soco, augmenté des eaux de l'Anama, du Magarin et du Cibao; — le Macoris, grossi de la Caña Prima, de la Maguace, de l'Iguamo, de la Lívanas, de l'Avijas, de la Lajas et de los Dos Rios; le Macoris a son embouchure près de la ville du même nom; — la Brujuelas, à laquelle se joignent la Tosa, et le San Gerónimo. Avec un cours de 48 kil., la Brujuelas s'infiltré dans le sol, à 12 lieues de son embouchure, puis reparait sur la côte pour se jeter dans la baie d'Andres.

Le Nizao, dans la province de Santo-Domingo.



Ruggieri, Vignaroli, Sc.

L'OSAMA.

L. 2667 G





Cette rivière présente des cascades harmonieuses et imposantes.

La Tabarla reçoit la Viajata, la Sajanoa. La Hura, dont l'embouchure est très rapprochée de celle de la Tabarla.

## 79

### Lacs alimentés par des Rivières.

Le lac Henriquillo, peuplé de caïmans et de tortues, et au milieu duquel est assis le fertile îlot à Cabrits, reçoit la Boca Cachon, sortie du mont Bajada Grande; le Rio Descubierto, le Rio Casica, descendus de la Loma Barranca; le Rio del Grenado, qui, s'échappant du mont El Puerto, forme l'étang Las Marias; le Rio Berbisi, affluent du Rio Babesica, se précipitant, tous les deux, de la Sierra Laho; la rivière de Las Damas, et le Rio Blanco.

Le lac Rincon reçoit la Limba, sortie de la Sierra Laho. Ce lac communique avec le Yacki del Sur par un petit canal.

## 80

### Montagnes.

#### ALTITUDE COMPARÉE DES PICS

Les principales chaînes de montagnes qui présentent les plus grandes hauteurs sont : 1° la chaîne de *Monte Christi*, au nord, ayant 40 lieues d'étendue, séparant la province de Santiago du district de

Puerto Plata, et dont les pics les plus élevés sont : le Puerto de los Hidalgos (haut de 425 m.), le mont Muraso (1,035 m.), le Pedro Amarra (440 m.), le Pico la Cumbre (670 m.), le Pico Santana (975 m.), le mont Guanábana (760 m.), le mont Chicharron (275 m.), le Nord Pico (1,065 m.), le mont Diego Campo (1,220 m.); — 2° le *Cibao*, long de 26 lieues, parcourant la Dominicanie vers le nord-ouest, projetant des rameaux dans les provinces de la Vega, d'Azua, de Santo-Domingo, et où l'on remarque le mont El Rubio (1,430 m.), le mont Higua (1,219 m.), le mont Entre los Rios (2,440 m.), le Pico del Yacki (2,955 m.), le mont Mijo (2,195 m.), et le mont Barrero (1,250 m.); — 3° la *Hilera Central*, qui, atteignant 100 lieues de longueur, traversant la province de Santo-Domingo de l'est au sud-sud-ouest, offre les points suivants : le Cucurucho (2,255 m.), la Lucia et l'Algodon (520 m.), le mont Isabelica (490 m.), le mont Caban (460 m.), le mont Rio Grande (2,165 m.), le mont Valdesia (1,800 m.), le mont Barbacoa (1,615 m.), le mont Los Pinos (1,430 m.), le mont Yaya (885 m.). Le pic principal de cette chaîne est le Monte Tina, dont l'altitude est de 3,140 m. au-dessus du niveau de l'Océan; c'est la plus grande élévation dans les Antilles; — 4° la chaîne de *Los Muertos*, prolongement de la *Hilera Central*, dont les pics remarquables sont : le Cucurucho (670 m.), le mont Santi Espiritu (580 m.), le mont Morales (520 m.), le Cabacu (460 m.), le mont El Tocon (457 m.), et le mont Corcovado (152 m.); — 5° la *Sierra los Altos*, rameau du *Cibao*, dans la province d'Azua, où l'on distingue le mont El Cucurucho (1,530 m.); — 6° la *Sierra Laho*, près

des Sierras Bahoruco, dont le plus haut point est le mont Busu (1,340 m.); — 7° Les *Sierras Neiba*, dans les régions occidentales de la province d'Azua, longues de 29 lieues, qui offrent les points suivants : le mont Barranca (2,285 m.), la Loma de Panza (1,890 m.), le mont Irgueso (1,095 m.).

## SI

### Eaux minérales.

Les 5 sources d'eaux minérales les plus renommées sont : celles de la *Fontaine Soufrée*, à l'ouest du lac Henriquillo, de la rivière *Anibaje*, près de Santiago de los Caballeros, de la rivière *Viajama*, qui se rendent dans le Yacki del Sur, celles dénommées *Las Fuentes*, près de la rivière Blanco, affluent de l'Ocoa, et *Les Sources*, à l'ouest de la Joca (Artibonite).

Il faut citer les *eaux minérales* d'Arpargatal, dans le district de Barahona.

Les sources minérales de *Viajama* ont jailli à la suite du tremblement de terre du 18 octobre 1752.

### Questionnaire :

- |  |   |  |
|--|---|--|
| 1. Quel est le cours du Yacki del Norte? — Où se jette-t-il? — Quelles sont les rivières que reçoit ce fleuve? | — | 2. D'où sort la Yuna? —  |
|  |   | 3. Citez les lieux arrosés par l'Ozama. — Nommez les rivières que reçoit ce fleuve |

- 4. En combien de versants est divisée la Dominique? — 5. Combien y a-t-il de cours d'eau qui coulent du côté de l'Océan Atlantique? — 6. Nommez les cours d'eau que reçoit la baie de Samana. — 7. Quels sont les cours d'eau qui se jettent dans la mer des Antilles? — 8. Citez les rivières que reçoit le lac Henriqui. — 9. Quelle est la hauteur du Pico del Yacki? — 10. Du Cucurucho? — 11. Du mont Rio Grande? — 12. Du mont Busu? — 13. Du mont Barranca? — 14. De la Loma de Panza? — 15. Du mont Irqueso? — 16. Combien y a-t-il de sources minérales en Dominique? — Nommez-les. — A quelle époque ont jailli les sources minérales de Viajama?
-

---

---

## HUITIÈME PARTIE

---

### DESCRIPTION DE LA RÉPUBLIQUE DOMINICAINE PAR PROVINCES

---

Notions Historiques, Productions, Villes  
et Lieux remarquables.

---

#### LEÇON XXXVI

82

### **PROVINCE DE SANTO-DOMINGO**

Cette province possède la capitale de la Dominique. Elle renferme le plus haut pic de l'archipel des Antilles : le Monte Tina, qui atteint 3,140 mètres au-dessus de l'Océan.

La culture des terres y fait quelques progrès ; on y trouve plusieurs usines centrales à sucre.

La province de Santo-Domingo est arrosée vers sa partie orientale par un fleuve, navigable à plus de 7 lieues de son embouchure. Les eaux de ce cours d'eau jointes à celles d'une multitude de rivières qui

coupent ce territoire dans tous les sens, y développent une grande fécondité.

Le sol renferme des mines d'or, d'argent, de mercure, d'étain, de fer, des carrières de granits, le diamant, le jaspe, le porphyre, l'albâtre, le talc, le plâtre et le boucaro. L'acajou ondé, le cèdre, l'espinielle, le rouvre, le gaïac, le campêche, le fustet ou fustel, le cafier, le cotonnier, le tabac, l'indigotier, le thé, en sont les principales richesses végétales. On y voit de belles salines, des sources minérales et des forêts peuplées de bêtes à cornes, de chevaux, de mulets et de cochons marrons.

Cette province jouit d'un climat agréable et salubre.

Exposée à l'intensité des vents du sud, elle est visitée, à l'époque des grandes pluies, par des ouragans qui ravagent quelquefois ses plus riches plantations.

Ses principaux objets d'exportation sont : le sucre brut, la mélasse, les cuirs de bœufs, les bêtes à cornes et les écailles de carets.

### 83

#### VILLES ET LIEUX REMARQUABLES

**Santo-Domingo** ¶ † ‡ ∴ ∆ (20,000 hab.), capitale de la République, et la plus ancienne ville de l'Amérique, fut le siège de la célèbre université qui la fit surnommer *l'Athènes du Nouveau-Monde*. Bâtie sur une carrière de granit, à l'embouchure de l'Ozama, avec ses fortifications, ses églises, et les murailles qui l'entourent, cette ville présente un as-



SANTO-DOMINGO, CAPITALE DE LA DOMINICANIE.





pect agréable; ses rues sont pavées et coupées à angle droit; on distingue, parmi les édifices publics : le théâtre, le palais national, le palais de justice, l'ex-couvent des dominicains; il y a une bibliothèque publique, une savonnerie, des briqueteries, des établissements d'instruction supérieure, un séminaire et des écoles primaires. Cette cité fut le siège de la première *audience royale* établie en Amérique, et a l'honneur de posséder dans sa cathédrale les restes de Christophe Colomb. On y jouit d'un climat sain et tempéré. Carrières de pierres propres à toutes sortes de constructions.

Santo-Domingo a vu naître une foule d'hommes distingués, dont les plus célèbres sont : Don José Nuñez Cáceres, fondateur de l'indépendance de la Dominicanie; les docteurs Vicente Antonio de Faura, Elias Rodriguez y Muñoz, Jimenez, José Maria Bobadilla, Manuel Regalado; Alonzo de Spinosa, Don Antonio Valverde, écrivains; les généraux Matias Ramon Mella, Francisco del Rosario Sanchez.

La paix entre l'Espagne et le cacique Henri y fut signée en 1533.

Toussaint-Louverture, au nom de la France, en prit possession le 7 pluviôse an IX (27 janvier 1801). Adonnés, avant l'occupation française, à l'élève du bétail, Toussaint enseigna aux habitants de ce pays la culture des terres, et leur inspira le goût du luxe.

Les Français évacuèrent cette ville le 11 juillet 1809.

Un phare à feu tournant, visible à 11 milles en mer, signale, la nuit, l'entrée du port aux navires.

Dans les environs de Santo-Domingo se trouvent

*San Gerónimo* et *Galindo*, occupés en 1805 par l'empereur Jacques I<sup>er</sup>.

**San Carlos** Δ (3,000 hab.), non loin de la capitale, renferme une superbe église et des écoles primaires nationales ; cette ville fut fondée vers la fin du xvii<sup>e</sup> siècle par des habitants des îles Canaries, qui étaient venus remplacer certains fonctionnaires publics.

A 2 kilomètres N.<sup>e</sup> environ de San Carlos est situé l'étang *Silva*

**San Cristobal** ¶ (12,000 hab.), à 28 kilomètres O. de Santo-Domingo, est, sous le rapport agricole, l'une des plus riches communes de la Dominicanie. Magnifique église ; mines d'or, d'argent, de cuivre ; acajou, campêches, cafiers, cotonniers, tabac.

Dans les environs de San Cristobal gît une mine de mercure.

**Bani** Δ (4,000 hab.), sur la rive gauche de la rivière du même nom, dans une agréable vallée, où se nourrissent des chevaux estimés, des bœufs, des ânes et des chèvres. Or, diamant, jaspe de diverses couleurs, porphyre, albâtre, marbre, talc, plâtre, couperose ; acajou, gaïac.

**San Lorenzo de las Minas** ¶ (1,000 hab.), sur la rive gauche de l'Ozama, est intéressante par sa mine d'or.

**San Antonio de Guerra** (1,600 hab.) est une

délicieuse commune, dotée d'une école primaire nationale.

Dans les environs de San Antonio de Guerra se trouvent les *Lagunes*.

**San Juan de Bayaguana** (1,000 hab.), sur la rive droite du Camaki, tributaire de la Yabacao, fut fondée par des familles venues de Léogane et de Bayaha (Fort-Liberté); offre une belle église, où affluent des pèlerins de tous les points de la Dominicane; on y voit une école primaire nationale.

**Monte Plata** (2,500 hab.), ville importante sur la rive droite du Congo, affluent du Bermejo, jouit d'une température très douce. On y trouve des carrières de pierres à plâtre.

**Llamasá** (1,400 hab.) se présente dans une situation charmante.

**Victoria** (600 hab.) fut bâtie pendant la guerre de l'Indépendance, sur la rive droite de l'Ozama, à 6 lieues de la capitale.

**Buenaventura** fut fondée en 1504 par Don Nicolas Ovando. Elle possède des mines d'or.

**Boya**, sur la rive droite de la rivière du même nom, fut le lieu de retraite définitive du cacique Henri (1533); cette commune renferme une église construite dans le style gothique, qui est placée sous le vocable de *Notre-Dame de Aguas Santas*.

Elle a la triste gloire d'être la sépulture des débris des aborigènes.

**Jaina** contient des mines d'argent.

**Questionnaire :**

<p>1. Citez les mines que renferme la province de Santo-Domingo. — Les principaux objets qu'elle exporte. — 2. Qu'est-ce que Santo-Domingo? — Citez les noms des hommes célèbres que cette ville a vus naître? — A quelle époque Toussaint-Louverture a-t-il pris possession de Santo-Domingo? — En quelle année les Français en furent-ils chassés? — 3. Citez les principales mines de San Cristobal. — 4. De Bani. — 5. Les productions végétales de la</p>	<p>commune de Bani. — 7. Où se trouve San Lorenzo de las Minas? — 8. Qu'est-ce que San Antonio de Guerra? — 9. Parlez de San Juan de Bayaguana. — 10. Où est située Monte Plata? — Quelle est la population de Llamasá? — 12. A quelle époque fut fondée Victoria? — 13. Par qui et à quelle époque fut fondée Buenaventura? — Citez-en la richesse minérale. — 14. Parlez de Boya. — 15. Quelle est la mine que renferme Jaina?</p>
--	--

**Exercice :**

Faire une carte de la province de Santo-Domingo sur laquelle on représentera les montagnes, les fleuves et les rivières de cette province.

**PROVINCE D'AZUA**

Durant leurs campagnes contre le pays, l'empereur Jacques I<sup>er</sup> (1805), et le président Soulouque (1849), avient pris toutes les villes de ce territoire.

La province d'Azua est plus étendue que les autres provinces. Elle offre de riches vallées et des sources minérales très fréquentées. Le Yacki del Sur, fleuve dans lequel se précipitent une foule de rivières, arrose la partie orientale de cette province et y maintient une grande fertilité.

Le sol de la province d'Azua est remarquable par ses richesses minérales; il renferme des mines d'or, des mines inépuisables de sel gemme, le diamant, l'opale, le talc, l'amiante, le jais, le porphyre, le marbre, l'émeraude, le rubis, l'albâtre, le plâtre, le pétrole.

Le règne végétal fournit de beaux bois d'acajou, le chêne roble, le noyer, le bois de fer, l'immortel, la sabine, le baumier, le bois marbré, le cotonnier, le mapou.

On y trouve des oiseaux parés d'un magnifique plumage, tels que le ramier, le spatule, le flamman, le paon royal, le perroquet, la perdrix, la tourterelle, la caille, le canard, l'oie, le héron, l'onocrotale, le plongeon, la frégate, le vanneau, le martin-pêcheur, le faisan, des pintades sauvages, une espèce de canards de rivière, beaucoup de chevaux, de taureaux, d'ânes, de cabris et de porcs. Les pâturages y sont riches et nombreux. Il faut citer, parmi les insectes, les abeilles de Castille, qui produisent une cire et un miel estimés.

Cette province jouit des avantages d'un climat salubre et agréable.

## 85

### VILLES ET LIEUX REMARQUABLES

Azua de Compostela ☞ ☞ ☞ ☞ (14,000 hab.),

dans une position charmante, sur la rive droite de la Via, a son port situé à 10 kilomètres. Mines d'or, jaspe, porphyre, plâtre, talc, chaux, marbre, albâtre, pétrole, soufre; bois propres aux constructions civiles et navales, acajou, gaïac; fustet, orangers; chevaux estimés, beaucoup d'ânes, de chèvres et d'iguanes, oiseaux variés. Climat sain.

Cette ville fut prise en 1805 par Jacques 1<sup>er</sup>, et, en 1849, par le président Soulouque.

Près de cette commune, on remarque des sources d'eaux minérales.

Fernand Cortez, le conquérant du Mexique, fut greffier de la municipalité d'Azua.

**San Juan de la Maguana** ¶ Δ (5,000 hab.), dans la fertile vallée de San Tomé, où gisent des mines de fer, renferme l'opale, le diamant, le porphyre, le jais, le jaspe, l'albâtre, le silex pyromaque et l'amiante; on y rencontre de beaux chevaux et beaucoup de bœufs. Température délicieuse.

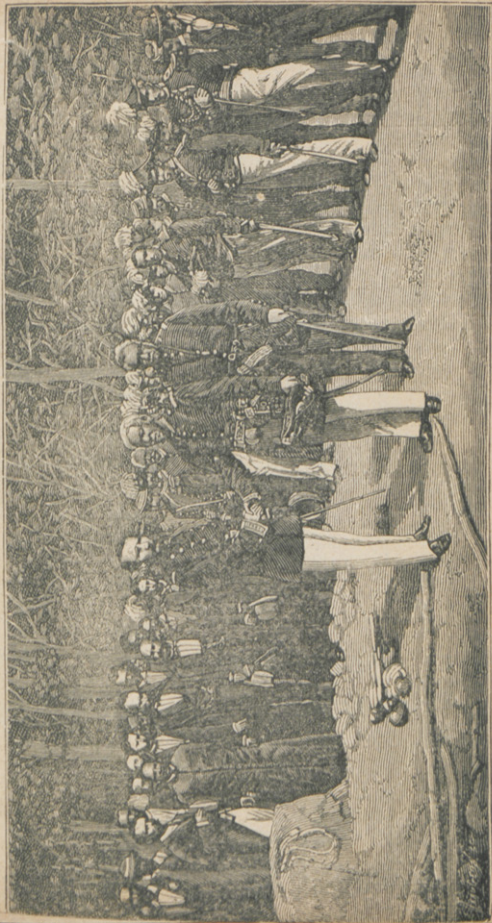
Jean-Baptiste Chavannes y fut arrêté en 1790, après la défaite de son parti.

La ville de San Juan fut prise en 1805 par l'empereur Jacques 1<sup>er</sup>, et, en 1849, par le président Soulouque.

Son antiquité remonte jusqu'à Caonabo, qui y avait établi sa capitale.

**Las Matas de Farfan** ¶ (3,000 hab.), sur la rive droite de la Macasia, est connue par ses bêtes à cornes et ses cuirs de bœufs; école primaire nationale.

Le 23 décembre 1855, le général Castor, dans sa



L'ENTRÉE DE CABEZA CACHON.





conspiration contre l'empereur Faustin 1<sup>er</sup>, y entraîna la division placée sous ses ordres.

**Banica**, non loin du confluent du Tosino avec l'Artibonite, est le lieu le plus renommé du pays, pour la richesse de ses sources minérales, qui sont très fréquentées. Mines de soufre.

**Cabeza Cachon**, entre les lacs Assuei et Henriquillo, est célèbre par l'entrevue du président d'Haïti Michel Domingue et du général Ignacio Gonzalez, président de la Dominicane (1875).

**Cercado** est tristement célèbre par la mort de Francisco del Rosario Sanchez, qui y fut fusillé en 1861, pour s'être énergiquement opposé à l'annexion du pays à l'Espagne. Ses restes ont été transférés à la capitale, sous le président Gonzalez.

**San José de Ocoa** (1,300 hab.) fut fondée en 1844 par des émigrés qui habitaient les frontières. Le palmier, la pomme de terre et le pommier y réussissent très bien.

#### Questionnaire :

- |   |   |
|---|---|
| <p>1. Parlez des richesses minérales de la province d'Azua.<br/>— Des productions végétales.<br/>— Des productions animales.<br/>— 2. Citez les matières minérales que renferme la commune d'Azua. — 3. Quels sont les chefs d'États haïtiens</p> | <p>qui ont conquis San Juan? — 4. Qu'est-ce que Banica offre de remarquable? — 5. Par quoi est célèbre Cabeza Cachon? — 6. Parlez de Cercado. — 7. En quelle année fut fondée San José de Ocoa?</p> |
|---|---|

#### Exercice :

Faire une carte de la province d'Azua, où l'on indiquera les lacs, les détroits, les golfes ou baies ainsi que les îles que présente cette province.

## LEÇON XXXVIII

## 86

## PROVINCE DE SEIBO

Cette province affecte la forme d'une presqu'île. Elle est traversée de l'est à l'ouest par la chaîne de Los Muertos, qui est le prolongement de la Hilera Central; de grandes rivières descendent de cette chaîne de montagnes, et, par le concours de leurs eaux abondantes, y provoquent le développement d'une verdure riche et plantureuse. La province de Seibo ne présente pas de hauteurs considérables dans sa partie méridionale; mais elle contient plusieurs lagunes, qui ne corrompent toutefois l'atmosphère que dans les points où elles gisent.

Son sol renferme des mines d'argent, de fer et d'étain.

Cette province élève beaucoup de porcs, de cabris, de moutons, et fabrique un excellent fromage

## 87

## VILLES ET LIEUX REMARQUABLES

**Santa Cruz del Seibo** ☒ ☑ D D ✠ (12,000 hab.), est bâtie sur la rive droite du Soco. Mines d'argent, de fer et d'étain; église construite dans le

style gothique; école primaire nationale; goyaviers, icaquiers. On y fait un bon fromage.

C'est dans cette commune qu'éclata, en novembre 1808, la révolte dont l'issue amena la retraite des Français du pays (1809).

A 5 kil. O. environ de Santa Cruz del Seibo, se trouve *Palo Hincao*, où le général Ferrand se donna la mort, à la suite d'un combat contre Don Juan Sanchez Raminez (7 novembre 1808).

**Salvaleon de Higuei** ¶ Δ D (8,000 hab.) renferme une magnifique église, patronne de *Notre-Dame de Alta-Gracia*, qui est l'objet d'un pèlerinage nombreux. On y trouve des mines d'argent.

**Hato Mayor** ¶ Δ (8,000 hab.), non loin de la Caña Prima, à 40 kil. O. de Seibo, s'occupe de l'élevage du gros bétail.

#### Questionnaire :

- |  |  |
|--|--|
| <p>1. — Quel aspect offre la province de Seibo? — Citez les productions minérales de la province de Seibo. — Les productions végétales. — Les productions animales. — 2.</p> | <p>Quelles sont les mines que contient la ville de Seibo? — 3. Que renferme Higuei? — Quelles mines offre-t-elle? — 4. Parlez de Hato Mayor.</p> |
|--|--|

#### Exercice :

Faire une carte de la province de Seibo, où l'on figurera les presqu'îles, les isthmes et les caps qu'elle offre.

## LEÇON XXXIX

## 88

## PROVINCE DE LA VEGA

Cette magnifique province présente la plaine la plus spacieuse de la Dominique : la Vega-Real, dont l'étendue est de 320 kil. ; elle est célèbre par le dernier combat que les aborigènes y livrèrent en 1495 aux Espagnols.

La province de la Vega est hérissée de montagnes, où gisent diverses matières minérales. Elle est sillonnée vers son centre par un fleuve, dont le volume est grossi par de nombreuses rivières. C'est à ces différents cours d'eau que cette région doit sa surprenante fécondité.

Son sol contient l'or, l'émeraude, le cuivre, le mercure, le fer, l'étain, le plâtre, l'aimant, le bol ou bolus, le lapis-lazuli. L'acajou, le tabac et le cacaoyer en sont les principales richesses végétales. On y trouve des forêts peuplées de chevaux, de bœufs, de mulets, de cabris et de cochons marrons.

## 89

## VILLES ET LIEUX REMARQUABLES

**Concepcion de la Vega** [E] [E] (11,000 hab.), sur le Camú, à 8 kil. de l'ancienne ville, qui fut ruinée par le tremblement de terre de 1564. Riches



LA VILLE DE CONCEPTION DE LA VEGA.

LUDWIG



mines d'or; récoltes de cacao, de tabac; bêtes à cornes; écoles primaires nationales. Cette ville contenait des scieries, qui furent détruites pendant la guerre de 1855.

**Cotui** ¶ (5,000 hab.), assise sur un plateau, est célèbre par la naissance de Don Juan Sanchez Raminéz. Elle élève le gros et le menu bétail; tabac, cacaoyers, bananiers, acajou, sabiniers, cèdres, chênes robles, pins d'Occident; mines d'or, de cuivre, d'aimant, de fer, d'étain, lapis-lazuli, émeraude, bol, plâtre.

**Bonao** (1,800 hab.) possédait une forteresse, construite par Christophe Colomb pour la surveillance des mines découvertes dans ses environs. Elle doit sa fondation à ce célèbre navigateur (1494).

**San Francisco de Macoris** ¶ (16,000 hab.), près de la Kaya, est une importante commune, ayant une école primaire nationale.

**Jarabacoa** ¶ (2,500 hab.), à 550 mètres au-dessus de la mer, dans le terrain circonscrit par la Jimenoa, est destinée, par sa situation géographique, à être la ville la plus industrielle de la Dominicanie. On y récolte tous les fruits de la zone intertropicale. Forêts de pins d'Occident.

**Moca** ¶ (18,000 hab.), à 40 kil. N. de la Vega, sur la rive gauche de la rivière du même nom, est la commune la plus riche en productions végétales.

**Santo Cerro** est célèbre par le fameux miracle de la Croix, qui eut lieu en 1514. L'église de Santo Cerro est continuellement visitée par de nombreux pèlerins; cognassiers, palmiers, dattiers.

**Guaba Arriba** renferme l'or, le diamant, l'opale, l'amiante, le jais, le porphyre, l'émeraude, le rubis, l'albâtre, le marbre, le silex pyromaque et des jaspes de toutes couleurs.

#### Questionnaire :

1. Où se trouve la plaine de la Vega-Real? — Quel événement mémorable se passa-t-il dans cette plaine? — Citez les principales productions végétales de la province de la Vega. — Les productions minérales. — Les productions animales. — 2. Quelles sont les mines que renferme la ville de Vega? — 3. Citez les richesses minérales de Cotuí. — Où naquit Don Juan Sanchez Ramirez? — 4. Qu'est-ce que San Francisco de Macoris? — 5. Parlez de Jarabacoa. — 6. De Moca. — 7. Qu'est-ce que Guaba? — Citez-en les richesses minérales.

#### Exercice :

Faire une carte de la province de la Vega, où l'on indiquera les montagnes, les fleuves et les rivières qu'elle présente.

## LEÇON XL

### 90

## PROVINCE DE SANTIAGO

Cette province a l'avantage de posséder la plus grande ville de la Dominicanie; son commerce est florissant et sa population très dense. Elle est arrosée





VUE DE MOCA.



vers son centre par le Yacki del Norte, qui y développe, avec ses principaux affluents, une végétation rapide et luxuriante. Ici, les montagnes sont plus nombreuses que dans les autres provinces, et recèlent une plus grande abondance de matières minérales.

Le Cibao, principale chaîne de montagnes de ce territoire, lance, dans tous les sens, des rameaux chargés de forêts verdoyantes. L'air de cette province est le plus sain de la Dominicanie. Aussi, ses villes, presque toutes bâties sur de grandes hauteurs au-dessus de l'Océan, sont-elles très fréquentées pour l'agréable séjour qu'elles offrent.

Dans la province de Santiago réussissent le tabac, le cotonnier, le cacaoyer, le cafier, le liège des Indes, le dividivi, le gingembre et le thé. L'or, l'argent, l'aimant, le cuivre, le mercure, le jaspe, le porphyre, le bol, le lapis-lazuli, l'émeraude, l'albâtre, la couperose, le talc, le marbre, le plâtre, le cristal de roche, la calcédoine et la chaux en sont les principales richesses minérales. Les plaines nourrissent une multitude de chevaux, de bœufs, de porcs, de chèvres et de mulets; les rivières sont peuplées de caïmans.

## 91

### VILLES ET LIEUX REMARQUABLES

**Santiago de los Caballeros** ☉ ♄ (32,000 hab.), sur la rive droite du Yacki del Norte, qu'elle domine, est le centre du commerce du Cibao. Cette ville, avec ses magnifiques maisons bâties en pierres de taille,

est la plus riche et la plus grande du pays; elle fut souvent incendiée, mais elle s'est relevée chaque fois de ses ruines. Sa situation commerciale est florissante. Elle possède des mines d'or, d'argent, de cuivre, de mercure, la couperose, le cristal de roche, le bol, l'aimant, le lapis-lazuli, l'émeraude; le divi-divi, le cacaoyer, des bois de teinture, et un tabac supérieur, dont l'écoulement est facile. On trouve à Santiago plusieurs écoles pour les deux sexes, trois imprimeries, une bibliothèque publique, plusieurs sociétés littéraires. Climat sain et délicieux.

Cette ville s'honore d'avoir vu naître une foule de célébrités, notamment l'archevêque Tomas de Portez; Benigno Filomeno Rojas, vice-président de la Dominicanie; Spaillat, qui déclina, en 1849, l'honneur de gouverner son pays.

Jacques I<sup>er</sup> s'en empara en 1805.

**San José de las Matas** (3,000 hab.), à 580 m. au-dessus de l'Océan, sur une des branches de l'Anima, est une importante commune qui contient une mine d'or,

**Jánico** est intéressante par sa mine d'or.

**Guaraguano** possède des mines d'or.

#### Questionnaire :

1. Citez les principales richesses agricoles de la province de Santiago. — Les productions animales. — 2. Quelles sont les matières minérales que contient la ville de Santiago? — Quels sont les hommes célèbres que Santiago a

vus naître? — Par qui et en quelle année cette ville fut-elle conquise? — 3. A quelle hauteur est située San José de las Matas? — 4. Que renferme Jánico? — 5. Quelles mines offre Guaraguano?



SANTIAGO DE LOS CABALLEROS.



**Exercice :**

Faire une carte de la province de Santiago, où l'on représentera les montagnes, les fleuves et les rivières qu'elle offre.

---

## LEÇON XLI

## 92

**DISTRICT DE PUERTO PLATA**

Ce district est, sous le rapport commercial, le plus riche de la Dominicanie. Il est séparé des provinces de Santiago et de la Vega par la chaîne de Monte Christi, d'où descendent deux grands cours d'eau, qui l'arrosent, l'un vers l'est, l'autre à l'ouest. On y trouve plusieurs lagunes, qui ne vicient l'air que dans les lieux où elles sont situées.

Le sol produit de l'or, de l'argent, du cuivre, du plâtre; du myrte à cire, de l'acajou, du caféier, du tabac, du cotonnier, du cacaoyer; on y rencontre des troupeaux de bœufs, et des abeilles, dont une espèce particulière à ce district, ne produit que de la cire verte.

Le district de Puerto Plata est régi par un gouverneur et par une municipalité; il y a un bureau spécial pour l'administration des rentes terrestres et maritimes.

## 93

## VILLES ET LIEUX REMARQUABLES

**Puerto Plata** ¶ D (15,000 hab.), sur un sol accidenté, a reçu son nom de Christophe Colomb. C'est une ville florissante sur l'Océan Atlantique; elle fait un commerce considérable avec les nations étrangères. Mauvais port. Le vent du nord y souffle avec violence; mines d'or, d'argent, de cuivre, carrières de pierres à plâtre; cafiers, tabac, acajou, cire végétale. C'est par ce port que les provinces de Santiago et de la Vega exportent leurs productions. Un phare signale, la nuit, la rade aux navires. Imprimerie, savonnerie importante. Atmosphère insalubre.

**Yásica Arriba** recèle des mines d'argent.

**Altamira** est fondée au pied du Pedro Amarra, non loin de la Quebrada Honda.

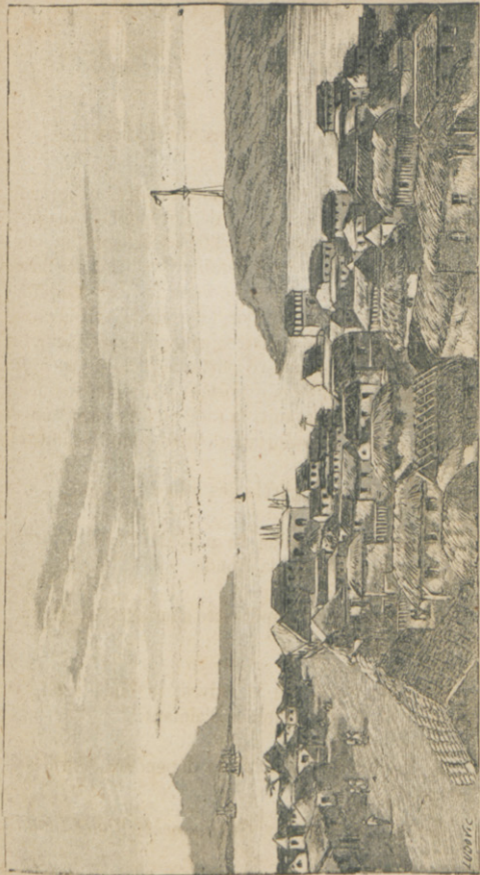
**Blanco** est une importante commune située sur l'Océan Atlantique.

**Maimon** renferme le cuivre, le lapis-lazuli, la pierre à plâtre et des mines d'aimant.

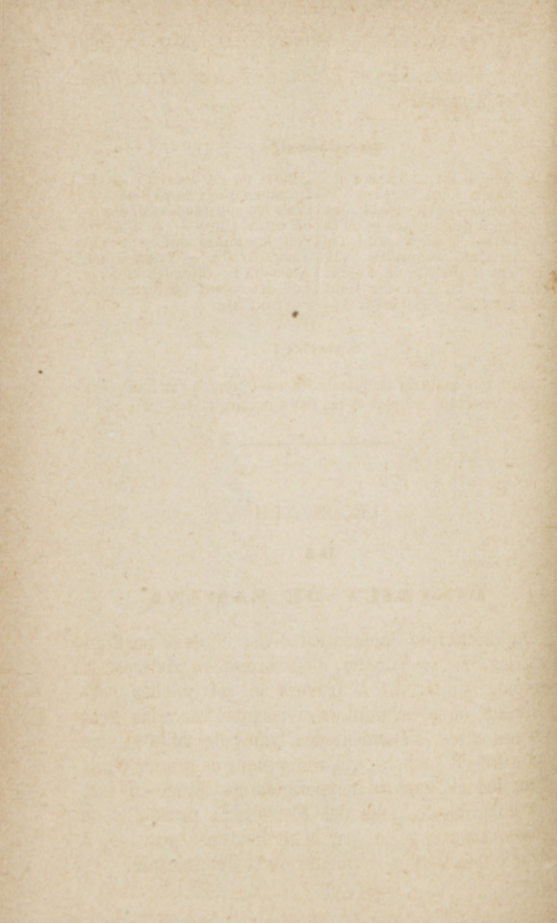
Du district de Puerto Plata dépendent les villages suivants :

*Jamao, Los Ranchos, Guainamoca, Monte Llano,*





VUE DE PUERTO PLATA.



*Hojas Anchas, Limon, Llanos de Perez, Batei, Rincon et Laguna.*

### Questionnaire :

1. Quelle est la chaîne de montagnes qui sépare le district de Puerto Plata des provinces de Santiago et de la Vega? — Quelles sont les productions minérales que contient le district de Puerto Plata? — En quoi consistent les principales richesses végétales de ce district? — 2. Qu'est-ce que Puerto Plata? — Citez les substances minérales de cette ville. — 3. Quelles sont les mines que renferme Yásica Arriba? — Où est située Altamira? — Citez les villages qui dépendent du district de Puerto Plata.

### Exercice :

Faire une carte du district de Puerto Plata, où l'on indiquera les cours d'eau, les pics et les lieux remarquables qu'il offre.

## LEÇON XLII

### DE

## DISTRICT DE SAMANA

Le district de Samana est divisé en deux portions par les Sierras Samana, d'où sortent 20 rivières, la plupart s'infiltrant à travers le sol qu'elles parcourent, ou présentant de ravissantes cascades. Près de ses côtes, s'étendent des bancs de sable et une ceinture de rochers, qui constituent de grands périls pour les navigateurs inexpérimentés. Située en face du magnifique golfe des Flèches, la presque île de Samana est appelée, par cette heureuse position, à être le lieu le plus fréquenté de la Dominicanie.

Dans cette région, où la verdure tropicale étale tout son luxe, se rencontrent des troupeaux de bœufs, de cabris, de cochons marrons, des nuées d'oiseaux, et diverses espèces de chauves-souris. On y trouve le fer, le cuivre, l'étain, l'ardoise, le charbon de terre, le grès et le cristal de roche; des forêts d'acajou, des caféières, des cacaoyères et des bois pour la charpente, la menuiserie et la marine. La pêche y est abondante et variée.

## 95

## VILLES ET LIEUX REMARQUABLES

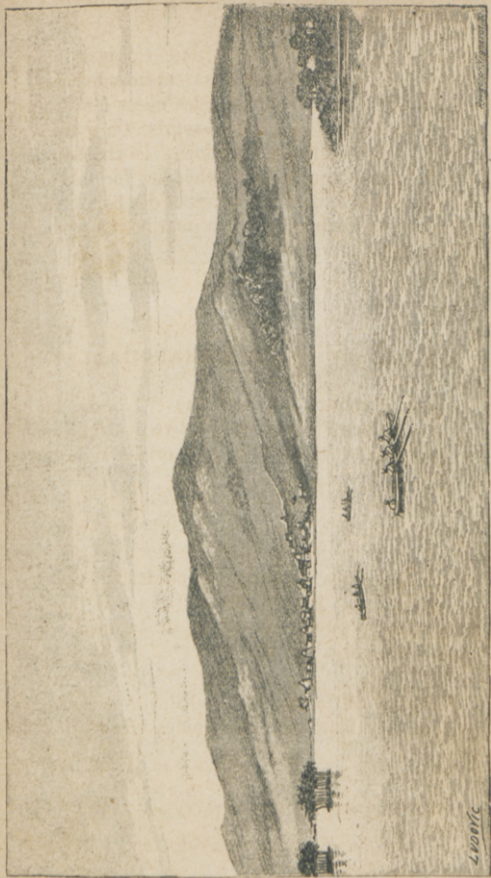
**Santa Bárbara de Samaná** ¶ (5,000 hab.), sur le golfe des Flèches, qui peut recevoir plusieurs escadres, est la commune la plus orientale du territoire.

Cette ville fut fondée au XVIII<sup>e</sup> siècle par des familles venues des îles Canaries. Elle est destinée, par sa situation géographique, à être une des premières cités de la République dominicaine. Charbon de terre, bois pour l'ébénisterie et la marine. Grandes exportations de cocos, de bananes et de cacaos, mangliers; huîtres.

**Sabana de la Mar** (800 hab.), sur la baie de Samana, fut bâtie par des familles venues des îles Canaries.

De ce district dépendent les villages suivants :

*Los Cacaos, Teson, Cabeza de Toro, Clará, Lla-*



SANTA BARBARA DE SAJANA.



*grumos, El Valle, Las Flechas, El Simon, Santa Capuza, Honduras.*

### Questionnaire :

1. — Quelle est la chaîne de montagnes qui divise le district de Samana ? — Où est situé ce district ? — Citez les productions végétales du district de Samana. — Les productions animales. — Les productions minérales. — 2. Parlez de la ville de Samana. — 3. Où est située Sabana de la Mar ? — Par qui fut-elle fondée ?

### Exercice :

Faire une carte du district de Samana, où l'on représentera les montagnes, les rivières, les caps qu'il présente.

## LEÇON XLIII

### 96

## DISTRICT DE MONTE CHRISTI

Pendant la présidence de Boyer, ce district, avec ceux de Puerto Plata et de Samana, les provinces de Santiago et de la Vega, formait le département du Cibao ou du Nord-Est.

Le district de Monte Christi renferme les ruines du premier établissement fondé par les Espagnols dans l'île (1493). Il est aussi étendu que celui de Puerto Plata, et est séparé du département du Nord d'Haïti par la rivière du Massacre, qui forme de ce côté la ligne frontière.

Deux chaînes de montagnes le traversent dans le sens de sa longueur : la chaîne de Monte Christi, au nord, et la Sierra Samba, au centre. Entre ces deux masses montagneuses, serpente avec mille sinuosités le Yacki del Norte. Plus de vingt rivières, se précipitant en partie du versant septentrional du Cibao, sillonnent ce district dans toutes les directions, et vont grossir le volume du fleuve. Par le concours de leurs eaux si abondantes, elles y développent une végétation exubérante.

Les côtes du district de Monte Christi offrent une série d'anses plus ou moins sûres ; à l'ouest, elles présentent une péninsule étroite et très déchirée, appelée presqu'île de Mancerville.

La principale industrie de ce district est l'élevage du gros et du menu bétail. Son commerce avec les régions nord d'Haïti est très florissant.

## 97

### VILLES ET LIEUX REMARQUABLES

**Monte Christi** ☞ (1,500 hab.) est bâtie en amphithéâtre, à 1,400 mètres de la mer. Elle fait un grand trafic de tabac et de gros bétail avec le Cap-Haïtien. Excellent port. Grandes exportations de bois de teinture, dividivi, bois de construction de toutes sortes ; caïmans, lamantins, homards, lambis, burgaux, huîtres, crabes, canards, sarcelles, ramiers.

**Dajabon** (800 hab.), non loin du confluent de la Macabe avec le Massacre, est une commune située sur la frontière, et où on élève beaucoup d'animaux.





LE GÉNÉRAL BUENAVENTURA BAEZ,  
PRÉSIDENT DE LA DOMINICANIE.  
(1865-1866) (1868-1874)



**San Lorenzo de Guayubin** ¶ (4,000 hab.), sur la rive gauche du Yacki del Norte, est une importante commune, offrant des écoles primaires nationales.

**Sabaneta** ¶ (3,000 hab.), sur la rive droite de la Yaguajal, à 152 mètres au-dessus du niveau de la mer, est le grenier de San José de las Matas.

**Puerto Caballo**, poste militaire sur l'Océan Atlantique, eut l'honneur d'être visité par Christophe Colomb, en 1492. Martin Pinzon l'y ayant rejoint après une séparation de quelques jours, Colomb donna à ce lieu le surnom de *Port-de-Grâce*.

#### Questionnaire :

<p>1. Quelle est la rivière qui sépare le district de Monte Christi du département du Nord d'Haïti ? — Nommez les montagnes qui traversent ce district. — Combien de rivières y compte-t-on ? — Quelle est la principale industrie de ce district ? — 2. Où est située la ville de Monte</p>	<p>Christi ? — Citez-en les productions animales et végétales. — En quoi consiste le commerce du district de Monte Christi ? — 3. Qu'est-ce que San Lorenzo de Guayubin ? — Quelle est la population de cette ville ? — 4. Qu'est-ce que Sabaneta ? — 5. Parlez de Puerto Caballo.</p>
--	--

#### Exercice :

Faire une carte du district de Monte Christi, où l'on indiquera les baies, les montagnes, les rivières qu'il offre.

---

## LEÇON XLIV

## 98

**DISTRICT DE BARAHONA**

Ce district a été tout récemment établi. Sa surface est occupée par plusieurs lacs, dont le plus étendu est celui d'Henriquillo, situé au nord-ouest. Au milieu de ses eaux s'élève l'îlot à Cabris, où l'on trouve des sources potables, des lézards et le menu bétail. Vers les régions méridionales s'avance une longue presqu'île, formée par les célèbres Sierras Bahoruco. Des rivières sillonnent çà et là ce district, et y développent une végétation, dont la splendeur et la variété émerveillent le voyageur.

Le règne minéral offre le sel gemme, le talc et le plâtre. Parmi les animaux on remarque le cabri, l'âne, le mulet, l'iguane, le martin-pêcheur, le faisan, l'oie, l'onocrotale, le vanneau, et les abeilles de Castille, dont une espèce, que l'on rencontre dans la commune de Neiba, ne produit que de la cire blanche. Les bois précieux de toutes sortes y abondent.

Le district de Barahona entretient un commerce actif de denrées avec le département de l'Ouest d'Haïti.

## 99

## VILLES ET LIEUX REMARQUABLES

**Barahona** ¶ (5,000 hab.), port le plus méridional du territoire, situé à l'extrémité orientale de la Sierra Laho, exporte beaucoup de denrées.

**Las Damas** a de grandes relations commerciales avec l'arrondissement de Port-au-Prince.

**Henriquillo** est nouvellement érigé en commune.

**Neiba** ¶ D Δ (12,000 hab.), sur la rive gauche du Rio Casica, à 80 kilomètres ouest d'Azua, possède une mine de sel marin fossile, du talc, du plâtre et des arbres précieux. Cabris, ânes, mulets, iguanes, paon royal, paon panaché, martins-pêcheurs, faisans, coqs, onocrotales, vanneaux, ruches d'abeilles de Castille, ne fournissant que de la cire blanche.

## Questionnaire :

- |   |  |
|---|--|
| <p>1. Quel aspect offre le district de Barahona ? — Citez-en les productions minérales. — Celles du règne animal. — 2. Parlez de Barahona. — 3. De Las Damas.</p> | <p>— 4. D'Henriquillo. — 5. Où se trouve située Neiba ? — Quelles sont les richesses minérales de cette commune ? — Citez-en les productions animales.</p> |
|---|--|

## LEÇON XLV

## 100

**DISTRICT DE SAN PEDRO DE MACORIS**

Pendant la présidence de Boyer, ce district, avec celui de Barahona, les provinces d'Azua, de Santo-Domingo et de Seibo, formait le département de l'Ozama ou du Sud-Est. Il a été fondé en 1875, pour faciliter l'exportation des diverses denrées qu'on y récolte.

Le district de Macoris est formé d'une plaine, dominée au sud par une légère élévation qui borde le long de la mer. Les rivières, en revanche, y sont larges et nombreuses; et, n'étant gênées dans leur cours par aucune montagne, elles y établissent, grâce à leurs périodiques débordements, des dépôts d'alluvions d'une rare richesse. Aussi ce district est-il couvert de riantes prairies et d'arbres précieux de toutes sortes.

Le règne animal fournit des bœufs estimés et des oiseaux d'une remarquable beauté. Mais la minéralogie n'y compte aucune substance digne d'attirer l'attention du géographe.

## 101

**VILLES ET LIEUX REMARQUABLES**

**San Pedro de Macoris** ¶ (7,000 hab.), sur le Rio Macoris, est un port marchand qui exporte

beaucoup de denrées. Sucreries, imprimeries; champs de cocotiers, mangliers.

**San José de Los Llanos** (3,000 hab.), à 72 kil. E. de Santo-Domingo. Ecole primaire nationale; beaucoup de bœufs, perdrix, tourterelles, cailles, canards.

**Quiabon** offre un bon mouillage au cabotage; cocotiers, bois précieux de toutes sortes; l'eau potable y est rare.

**Romana**, sur une hauteur qui domine la rivière du même nom, est un excellent port.

#### Questionnaire :

<p>1. Quel département formait ce district sous la présidence de Boyer? — Quel aspect offre-t-il? — Citez-en les productions animales. — 2. Parlez de San Pedro de Ma-</p>	<p>coris. — 3. Quelle est la distance de San José de Los Llanos de Santo-Domingo? — Citez-en les richesses animales? — 4. Parlez de Quiabon. — 5. de Romana.</p>
--	--

#### Exercices :

1° Ecrire un voyage par mer autour de la Dominicanie et nommer les mers, les détroits, les golfes ou baies, les îles, les caps, les montagnes, les fleuves et les rivières que l'on rencontre sur les côtes de ce pays.

2° Ecrire un voyage par terre autour de la Dominicanie, à partir de la baie de Mancenille, et nommer les villes, les postes militaires et les lieux remarquables que l'on rencontre sur les côtes de ce pays.

## LEÇON XLVI

## 102

## DESCRIPTION DES ILES ADJACENTES

**Beata** (la), à trois quarts de lieues sud-ouest des côtes de la Dominique, est longue de 16 kilomètres et large de 8 ; elle a 8 1/2 lieues de circuit. Offrant, vers son centre, une chaîne de mamelons rocaillieux pourvus de retraites, la Beata fut autrefois le quartier général des pirates qui infestaient la mer des Antilles. Elle présente à l'ouest un port et une baie sûrs. Des arbres précieux de toutes sortes, des bestiaux sauvages, des salines et des oiseaux y abondent. Cette île possédait anciennement de grandes exploitations agricoles ; elle fut visitée en 1504 par Christophe Colomb.

**Alta-Vela** (l'), à 2 lieues sud-sud-ouest de la Beata, a reçu son nom de Christophe Colomb, en 1494. Vue de la mer, elle a l'aspect d'un navire à voiles déployées. Cet îlot, qui contient des bois de construction variés, est couvert de guano, que des Américains commencèrent à exploiter en 1861, en s'y établissant clandestinement (1). Il y a des pêcheries abondantes et des salines, mais point d'eau potable.

(1) Ils ont, depuis, obtenu une autorisation régulière du gouvernement dominicain. — D. F.



**Catalina** (la), à un quart de lieue du district de Macoris, a 8 kilomètres de long, et 4 dans sa partie la p'us étendue. La Catalina porte le nom de son ancienne propriétaire; elle est d'une fécondité extrême, et abonde en arbres précieux, en poissons, en tortues, en oiseaux et en bestiaux.

**Saona** (la), au sud-est de la Dominicanie, portait, sous les Caraïbes, qui l'occupaient, le nom d'*Adamamay*. Elle a 32 kilomètres de long sur 8 de large, et 100 kilomètres de circuit. Cette île était gouvernée par un cacique, indépendant de ceux de l'île d'Haïti, que les Espagnols firent dévorer par un chien. A la suite de cette cruauté, une guerre opiniâtre s'engagea entre eux et les naturels, qui furent tous exterminés. La Saona présente une chaîne de montagnes à chacune de ses extrémités est et ouest; elle est, en général, très fertile, et peuplée de flamants et de bestiaux. La pêche est portée sur ses côtes avec succès. Cette île offre des sources potables et de bons mouillages au nord-ouest. Sous les Espagnols, la culture de la canne à sucre y a fait beaucoup de progrès; mais depuis leur expulsion, la Saona n'est plus cultivée; elle est aujourd'hui presque inhabitée. On en tire des bois propres à toutes sortes de constructions.

**Mona** (la), entre la Dominicanie et Puerto-Rico, a 8 kil. de l'est à l'ouest et 12 du nord au sud. Sa distance des côtes de la Dominicanie est de 2 lieues et demie. Cette île, riche et cultivable, fut donnée par le roi à Don Barthélemy Colomb, frère de Christophe Colomb, en 1512. Elle présente un port franc

et des établissements propres à l'éducation des bestiaux. On y trouve d'excellentes oranges.

**Monica** (la), moins importante, est située au nord de l'île précédente. Elle mesure une lieue de longueur.

**NOTA.** — La République dominicaine a perdu, depuis peu, ces deux dernières îles, qui sont tombées au pouvoir de l'Espagne.

**Questionnaire :**

<p>1. Où se trouve située la Bata ? — Quelle en est la superficie ? — 2. Parlez d'Alta-Vela. — 3. En quoi abonde la Catalina ? — D'où cette île</p>	<p>a-t-elle tiré son nom ? — Où est située la Saona ? — Où est située la Mona ? — 6. La Monica ?</p>
---	--

---

LEÇON XLVII

103

**Hauteur comparée de quelques Villes et Lieux remarquables au-dessus du niveau de l'Océan.**

Dans le district de Monte Christi, San Lorenzo de Guryubin a 30 m. au-dessus du niveau de la mer ; — Sabaneta en a 152 ; — Sabana Iglesia, 275 ; — Pénton, 102 ; — et Guaraguano, 452.

Dans la province de la Vega, Santo Cerro a 240 m.



VUE GÉNÉRALE DE LA PLAINE DE LA VEGA-REAL.



de hauteur ; — Concepcion de la Vega en a 85 ; — San Francisco de Macoris, 100 ; — Jarabacoa, 550 ; — Embarcadero, 28 ; — et Pedregal, 305.

Dans la province de Santiago, San José de las Matas offre 580 m. au-dessus de l'Océan.

### Questionnaire :

1. Quelle est la hauteur de guano ? — 4. San Francisco de San Lorenzo de Guayubin au-dessus du niveau de la mer ? — 5. Pedregal ? — 6. San José de las Matas ? — 2. Sabaneta ? — 3. Guara.

## LEÇON XLVIII

### 104

## DES PLAINES

Les 6 principales plaines de la Dominicanie sont :

La *Vega-Real*, dans la province de la Vega, dont l'étendue est de 320 kilomètres. Elle est divisée en 2 bassins, celui du Yacki del Norte et celui de la Yuna. L'élevé du gros et du menu bétail y est très répandue. Bois de construction de toutes sortes, tabac, cacaoyères ;

La *plaine de Santo-Domingo*, dans la province du même nom, dont la superficie est de 240 kilomètres ;

La *plaine d'Azua*, dans la province de ce nom, qui offre une surface de 150 lieues ;

La *plaine de Neiba*, dans la province d'Azua, dont la superficie est de 80 lieues carrées. Elle abonde en chevaux, en bœufs, en flammants, en faisans ;

La *plaine de San Juan*, située dans la province d'Azua. Belle race de chevaux. Climat tempéré ;

La *vallée de Constance*, plateau situé sur le Cibao, qui présente une surface de 20 kilomètres. Elle ouvre des panoramas ravissants. Des ruisseaux intarissables la sillonnent dans tous les sens, et il y règne un froid très vif. On y trouve des pâturages touffus, où se nourrissent des animaux de toutes espèces.

En 1862, des chasseurs ont découvert, dans cette vallée, une race de bœufs et de chevaux, ayant à peu près la taille d'une chèvre.

#### Questionnaire.

- |  |   |
|--|---|
| <p>1. Combien de plaines principales compte-t-on en Dominicaïe ? — Où se trouve située la Vega-Reda ? — Quelle est l'étendue de cette plaine ? — 3. Où est située la plaine de Santo Domingo ? — Quelle est la superficie de cette</p> | <p>plaine ? — 4. Combien de lieues carrées offre la surface de la plaine d'Azua ? — 5. Où se trouve la plaine de Neiba ? — Quelle en est la superficie ? — 6. Où est située la plaine de San Juan ? — 7. La vallée de Constance ?</p> |
|--|---|



# TABLE DES PORTRAITS

---

	TITRE
	Pages.
M. Dantès Fortunat. . . . .	133
Le général Dugommier . . . . .	205
Leverlock, lieutenant-gouverneur de Saba. . .	217
Charles Sainte-Claire Deville. . . . .	235
Simon Bolivar, fondateur de l'Indépendance de cinq Etats de l'Amérique du Sud. . . . .	331
Michel Domingue, président d'Haïti (1874-1876)	335
Le général Salomon, président de la Répu- blique d'Haïti. . . . .	341
Fabre Geffrard, président d'Haïti (1859-1867) .	351
Pétion, président d'Haïti (1807-1818). . . . .	359
Faustin I <sup>er</sup> , empereur d'Haïti (1849-1859) . . .	361
L'Impératrice Adélina. . . . .	365
Rivière, président d'Haïti (1843-1844). . . . .	369
Toussaint-Louverture. . . . .	381
Jean-Jacques Dessalines, fondateur de l'Indé- pendance d'Haïti. . . . .	385
Henri I <sup>er</sup> (1811-1820) . . . . .	393
Sylvain Salnave, président de la République d'Haïti (1867-1869) . . . . .	401
Jean-Pierre Boyer, président d'Haïti (1818- 1843). . . . .	

Philippe Guerrier, président d'Haïti (1844-1845)	405
Pierrot, président d'Haïti (1845-1846) . . . .	409
Riché, président d'Haïti (1846-1847) . . . .	413
Nissage Saget, président d'Haïti (1870-1874) . .	417
L'entrevue de Cabeza Cachon . . . . .	479
Le général Buenaventura Baez, président de la Dominicanie (1865-1866, 1868-1874) . .	505





# TABLE DES GRAVURES

---

	Pages.
Kingstown, capitale de la Jamaïque. . . . .	53
Spanishtown. . . . .	57
Saint-Jean, capitale d'Antigoa. . . . .	65
Roseau, capitale de la Dominique. . . . .	71
La ville de Charlestown . . . . .	77
Vue de la Basse-Terre, capitale de Saint- Christophe. . . . .	83
Redonda. . . . .	89
Sombrero. . . . .	93
Une maison de campagne à la Barbade . . . .	97
Port-Castries, capitale de Sainte-Lucie. . . .	101
Vue de Kingtown, capitale de Saint-Vincent.	105
Port d'Espagne. . . . .	113
Vue de la Pointe-à-Pitre. . . . .	127
Marigot, chef-lieu de la partie française de Saint-Martin . . . . .	145
Gustavia, capitale de Saint-Barthélemy. . . .	149
Fort-de-France, capitale de la Martinique. . .	154
Saint-Pierre. . . . .	158
Vue de La Havane, capitale de Cuba. . . . .	165
La ville de Santiago de Cuba. . . . .	169
Vue de Ponce. . . . .	175
Willemstad (Scharlô), capitale de Curaçao. . .	183

	Pages.
La rue du gouvernement à Philisbourg. . . . .	195
Leverock, capitale de Saba. . . . .	199
Vue de Charlotte-Amélie, capitale de Saint-Thomas. . . . .	213
Le port de Christiansted. . . . .	221
Le marché de Frédéricksted. . . . .	225
Une habitation à Saint-Jean (Long Bay). . . . .	229
La maison où est mort Bolivar. . . . .	237
La chasse aux caïmans, à Desdunes. . . . .	277
La Grand'Rivière de Léogane. . . . .	319
Pont suspendu sur l'Artibonite. . . . .	322
Le port de Jérémie. . . . .	339
Croix-des-Bouquets. . . . .	355
Le port de Jacmel. . . . .	363
Vue de Port-au-Prince . . . . .	347
La ville de Gonaïves. . . . .	373
Vue du château de Joux (France) . . . . .	377
Vue générale du Cap-Haïtien. . . . .	389
Vue de la citadelle Laferrière. . . . .	397
Ruines du palais de Sans-Souci. . . . .	421
Le Yacki del Norte. . . . .	453
La rivière Isabela. . . . .	459
L'Ozama . . . . .	463
Santo-Domingo, capitale de la Dominicanie. . . . .	471
La ville de Concepcion de la Vega. . . . .	485
Vue de Moca. . . . .	489
Santiago de los Caballeros. . . . .	493
Vue de Puerto Plata . . . . .	497
Santa Bárbara de Samaná. . . . .	501
Vue générale de la plaine de la Vega-Real. . . . .	515

Carte des Antilles.

# TABLE DES MATIÈRES

PAR

## ORDRE ALPHABÉTIQUE

---

	Pages.
Abréviations et signes employés dans cet ouvrage. . . . .	5
Abricots. . . . .	339
<b>55.</b> — Acte de l'Indépendance d'Haïti . . .	420
Acul-du Nord. . . . .	387
Additions à la Géographie physique.	314
Additions à la Géographie physique.	451
Administration . . . . .	30
Afrique. . . . .	17
<b>80</b> — Altitude comparée des pics. . . . .	465
Altamira . . . . .	496
<b>102.</b> — Alta-Vela. . . . .	512
Amérique. . . . .	17
<b>29.</b> — Agriculture. . . . .	264
<b>71.</b> — Agriculture. . . . .	442
Ancien continent. . . . .	19
<b>43</b> — Anciennes divisions du territoire. . .	309
Anglais. . . . .	334
Anguille. . . . .	85

	Pages.
Animaux . . . . .	262
Animaux . . . . .	440
Antigoa . . . . .	62
Anse-à-Foleur . . . . .	396
Anse-à-Veau . . . . .	343
Anse-d'Hainault . . . . .	337
Anse-du-Clerc . . . . .	339
<b>4.</b> — Antilles . . . . .	20
<b>8.</b> — Antilles anglaises . . . . .	46
Antilles danoises . . . . .	209
<b>10.</b> — Antilles espagnoles . . . . .	160
<b>9.</b> — Antilles françaises . . . . .	119
<b>11.</b> — Antilles hollandaises . . . . .	180
<b>13.</b> — Antilles vénézuéliennes . . . . .	233
Aquin . . . . .	330
Arcahaie . . . . .	353
Armée . . . . .	266
Armée . . . . .	443
Arrondissement d'Aquin . . . . .	330
id. de Jacmel . . . . .	357
id. de la Grand'Anse . . . . .	338
id. de la Grand'Rivière- du-Nord . . . . .	392
id. de Las-Caobas . . . . .	364
id. de Fort-Liberté . . . . .	391
id. de Dessalines . . . . .	376
id. de Léogane . . . . .	353
id. de la Marmelade . . . . .	379
id. de Mirebalais . . . . .	358
id. de Nippes . . . . .	340
id. de Port-de-Paix . . . . .	400
id. de Tiburon . . . . .	337
id. du Trou . . . . .	388
id. de Saint-Marc . . . . .	375
id. des Cayes . . . . .	328

	Pages.
Arrondissement des Coteaux. . . . .	333
id. de Gonaïves. . . . .	371
id. du Borgne. . . . .	395
id. du Cap-Haïtien . . . . .	384
id. du Limbé . . . . .	395
id. du Môle-Saint-Nico- las . . . . .	403
Arsenal maritime . . . . .	31
Arsenaux. . . . .	31
Aruba . . . . .	190
Asie. . . . .	17
Avertissement. . . . .	XXIII
Avis de la Commission centrale de l'Instruction publique introduisant l'ouvrage dans les lycées et les éco- les secondaires. . . . .	XXII
<b>2.</b> — Axe. . . . .	13
<b>85.</b> — Azua de Compostela . . . . .	477
Baie-de-Henne. . . . .	404
Bainet. . . . .	358
Bonair. . . . .	189
Bani. . . . .	474
Banica . . . . .	481
Baradères. . . . .	344
<b>99.</b> — Barahona. . . . .	509
Barbade. . . . .	91
Barboude. . . . .	75
Batei. . . . .	499
<b>102.</b> — Beata . . . . .	512
Blanco. . . . .	496
Bombardopolis . . . . .	404
Bonao . . . . .	487
Borgne. . . . .	395
Boya. . . . .	475
Buenaventura. . . . .	475

	Pages.
Cabeza Cachon . . . . .	481
Cabeza de Toro. . . . .	500
Caïman-Brack. . . . .	61
Caïmans (les). . . . .	59
Caïmites. . . . .	408
Ça-Ira. . . . .	354
<b>21.</b> — Caps. . . . .	244
<b>63.</b> — Caps. . . . .	428
Camp-le Coq. . . . .	395
Cap-Haïtien . . . . .	384
<b>102.</b> — Catalina. . . . .	513
Cavaillon . . . . .	333
Cayes. . . . .	328
Cayes-de-Jacmel. . . . .	357
Cercado. . . . .	481
<b>2.</b> — Cercles polaires. . . . .	12
Chardonnières. . . . .	334
Clará. . . . .	500
Cinquième partie. . . . .	325
Commerce. . . . .	29
<b>29.</b> — Commerce. . . . .	265
Commerce. . . . .	443
Concepcion de la Vega. . . . .	484
<b>4.</b> — Continents. . . . .	18
<b>14.</b> — Contrée. . . . .	239
Corail . . . . .	340
Coteaux. . . . .	333
Côtes-de-Fer. . . . .	358
Cotui. . . . .	487
Couchant. . . . .	15
<b>44.</b> — Cours des fleuves. . . . .	314
<b>77.</b> — Cours des fleuves. . . . .	451
Croix-des-Bouquets. . . . .	350
Cuba. . . . .	160
<b>11.</b> — Curaçao. . . . .	180

	Pages.
Dajabon. . . . .	504
Dame-Marie. . . . .	338
Dédicace. . . . .	III
<b>49</b> — Département de l'Artibonite. . . . .	368
<b>50</b> — Département du Nord. . . . .	380
<b>51</b> — Département du Nord-Ouest. . . . .	399
<b>48</b> — Département de l'Ouest . . . . .	345
<b>47</b> — Département du Sud . . . . .	325
Des Cartes géographiques. . . . .	7
<b>47</b> — Description de la République d'Haïti par départements. . . . .	325
<b>82</b> — Description de la République domini- caine par provinces. . . . .	469
Des Nations . . . . .	20
<b>53</b> — Des Plaines. . . . .	412
<b>104</b> — Des Plaines. . . . .	517
<b>16</b> — Détroits. . . . .	241
<b>58</b> — Détroits. . . . .	427
<b>7</b> — Description générale des Antilles. . . . .	43
<b>28</b> — Description générale d'Haïti. . . . .	258
<b>52</b> — Description des Iles adjacentes. . . . .	407
<b>102</b> — Description des Iles adjacentes. . . . .	512
<b>70</b> — Description générale de la Domini- canie. . . . .	436
Désirade. . . . .	141
Dettes . . . . .	266
Dettes . . . . .	443
Deuxième Partie. . . . .	39
<b>98</b> — District de Barahona. . . . .	508
<b>96</b> — id. de Monte Christi. . . . .	503
<b>92</b> — id. de Puerto Plata . . . . .	495
<b>94</b> — id. de Samana. . . . .	499
<b>100</b> — id. de San Pedro de Macoris . . . . .	510
Division de l'ouvrage . . . . .	1

	Pages
<b>14.</b> — Division du territoire de la République d'Haïti. . . . .	239
<b>56</b> — Division du territoire de la République Dominicaine. . . . .	425
Divisions militaires. . . . .	268
<b>69.</b> — Dominicanie . . . . .	433
Dominique. . . . .	67
Dondon. . . . .	392
Droit d'échelle. . . . .	31
<b>46</b> — Eaux minérales . . . . .	322
<b>81.</b> — Eaux minérales . . . . .	467
El Simon . . . . .	503
El Valle. . . . .	503
Ennery. . . . .	372
<b>3.</b> — Équateur . . . . .	13
Europe. . . . .	17
Finances . . . . .	270
Finances. . . . .	446
<b>25</b> — Fleuves. . . . .	248
<b>67.</b> — Fèves. . . . .	431
<b>45.</b> — Fleuves et Rivières. . . . .	317
<b>78.</b> — Fleuves et Rivières. . . . .	456
Fond-Parisien. . . . .	350
Fort-Liberté. . . . .	391
Gens de couleur. . . . .	36
<b>1.</b> — Géographie. . . . .	11
Géographie politique. . . . .	20
<b>2.</b> — Globe terrestre . . . . .	12
<b>17.</b> — Golfes . . . . .	241
<b>59.</b> — Golfes . . . . .	427
Gonaïves . . . . .	371
Gonâve (la). . . . .	408
Gouvernement. . . . .	23
Gouvernement, Mœurs. . . . .	257
Gouvernement, Mœurs. . . . .	435



Pages.

	Grands-Bois . . . . .	363
	Grand-Caïman . . . . .	60
	Grand-Goâve . . . . .	354
	Grand-Gosier . . . . .	364
	Grand'Rivière-du-Nord . . . . .	392
	Grand'Saline . . . . .	376
	Grenade . . . . .	107
	Grenadilles . . . . .	108
	Gros-Morne . . . . .	372
	Guaba Arriba . . . . .	488
	Guadeloupe . . . . .	119
	Guainamoca . . . . .	496
	Guaraguano . . . . .	492
<b>14.</b>	— Haïti . . . . .	239
	Haut-du-Cap . . . . .	387
<b>103.</b>	— Hauteur comparée de quelques villes et lieux remarquables au-dessus du niveau de l'Océan . . . . .	514
	Hato Mayor . . . . .	483
<b>99.</b>	— Henriquillo . . . . .	509
	Hinche . . . . .	379
	Hojas Anchas . . . . .	499
	Honduras . . . . .	503
	Huitième partie . . . . .	469
	Hybrides . . . . .	36
<b>18</b>	— Iles . . . . .	242
<b>60.</b>	— Iles . . . . .	428
	Ile-à-Vaches . . . . .	408
	Iles Turques . . . . .	61
<b>12.</b>	— Iles Vierges . . . . .	207
<b>6.</b>	— Indes Occidentales . . . . .	39
	Industrie . . . . .	28
<b>29.</b>	— Industrie . . . . .	265
<b>71.</b>	— Industrie . . . . .	442
	Instruction publique . . . . .	269

	Pages.
Instruction publique . . . . .	446
Irois . . . . .	337
<b>20</b> — Isthmes . . . . .	243
<b>62.</b> — Isthmes . . . . .	428
Jacmel. . . . .	357
Jaina . . . . .	476
Jamaïque. . . . .	46
Jamao . . . . .	496
Janico . . . . .	492
Jarabacoa. . . . .	487
Jean-Rabel . . . . .	403
Jérémie . . . . .	338
Justice. . . . .	269
Justice. . . . .	446
Lagrumos. . . . .	503
Llanos de Perez. . . . .	499
<b>24.</b> — Lacs . . . . .	247
<b>66.</b> — Lacs . . . . .	430
<b>79.</b> — Lacs alimentés par des rivières . . . . .	465
Laguna . . . . .	499
Langues . . . . .	27
Las-Caobas . . . . .	364
Las Damas . . . . .	509
Las Flechas . . . . .	503
Léogane . . . . .	353
Lettre du Secrétaire d'État de l'Ins- truction publique à l'auteur. . . . .	xxi
Lettre du Secrétaire d'État de l'Ins- truction publique autorisant l'ad- mission de l'ouvrage . . . . .	xv
Lettre-Préface . . . . .	vi
Levant. . . . .	15
Ligne militaire assimilée aux arron- dissements de 4 <sup>e</sup> classe . . . . .	364
Limbé. . . . .	395

	Pages
Limonade. . . . .	388
Limon. . . . .	499
Littérature . . . . .	443
Las Matas de Farfan . . . . .	478
Llamasá . . . . .	475
Los Cacaos. . . . .	500
Los Ranchos. . . . .	496
Lucayes. . . . .	116
Maimon. . . . .	496
Marchand. . . . .	376
Marguerite. . . . .	233
Marie-Galante. . . . .	137
Marigot. . . . .	357
Marine. . . . .	267
Marine. . . . .	443
Marmelade . . . . .	379
Martinique. . . . .	152
<b>3.</b> — Méridiens. . . . .	15
<b>4.</b> — Mers . . . . .	18
<b>15</b> — Mers. . . . .	240
<b>57.</b> — Mers. . . . .	427
Midi. . . . .	15
Miguel. . . . .	364
Milot. . . . .	387
Minéraux. . . . .	259
Minéraux. . . . .	437
Miragoâne. . . . .	340
Mirebalais. . . . .	358
Moca . . . . .	487
Môle-Saint-Nicolas. . . . .	403
<b>102.</b> — Mona . . . . .	513
<b>102.</b> — Monica. . . . .	514
<b>22.</b> — Montagnes. . . . .	245
<b>64.</b> — Montagnes . . . . .	429
<b>97.</b> — Monte Christi. . . . .	504

	Pages.
Monte Llano. . . . .	496
Monte Plata. . . . .	475
Montserrat. . . . .	75
Navase. . . . .	411
<b>99</b> — Neiba . . . . .	509
Nevis . . . . .	76
<b>27</b> . — Notions historiques sur Haïti. . . . .	251
Nouveau continent. . . . .	19
Nord. . . . .	15
<b>6</b> . — Notions historiques sur les Indes Occidentales. . . . .	39
<b>69</b> . — Notions historiques sur la Domini- canie. . . . .	433
Océanie. . . . .	17
<b>4</b> . — Océans. . . . .	18
Ouanaminthe. . . . .	391
<b>4</b> . — Parties de la terre . . . . .	17
Parties principales de la terre habi- tées par les différentes races qui peuplent le globe. . . . .	37
Perches. . . . .	391
Pestel . . . . .	340
Pétionville. . . . .	350
Petit-Curaçao. . . . .	190
Petite-Rivière-de-Dame-Marie. . . . .	338
Petite-Rivière-de-l'Artibonite . . . . .	376
Petite-Rivière-de-Nippes. . . . .	343
Petit-Caïman. . . . .	61
Petit-Goâve . . . . .	354
Petit-Trou-de-Nippes. . . . .	343
Petite-Terre (les les de la). . . . .	140
Pins (l'île des) . . . . .	171
Plaine d'Azua. . . . .	517
Plaine de Gonaïves. . . . .	412
Plaine de Hinche . . . . .	412

	Pages.
Plaine de l'Arcahaie . . . . .	412
Plaine de l'Artibonite. . . . .	412
Plaine de Léogane. . . . .	412
Plaine des Cayes. . . . .	412
Plaine du Cul-de-Sac. . . . .	412
Plaine de Santo-Domingo. . . . .	517
Plaine de Neiba. . . . .	518
Plaine de San Juan . . . . .	518
Plaine-du-Nord. . . . .	387
<b>2.</b> — Planète. . . . .	11
Plaisance. . . . .	395
<b>3.</b> — Points cardinaux. . . . .	15
<b>3.</b> — Points collatéraux. . . . .	16
<b>1.</b> — Pôles. . . . .	11
Port. . . . .	30
Port-à-Piment . . . . .	334
Port-au-Prince . . . . .	349
Port-de-Paix. . . . .	400
Port marchand . . . . .	31
Port-Margot. . . . .	396
Port-Salut. . . . .	329
<b>35.</b> — Ports marchands . . . . .	277
<b>73.</b> — Ports marchands . . . . .	447
Port militaire. . . . .	31
<b>32.</b> — Port militaire. . . . .	276
Postes militaires. . . . .	31
<b>34.</b> — Postes militaires. . . . .	276
<b>72.</b> — Postes militaires. . . . .	447
<b>54.</b> — Possession actuelle de la République d'Haïti ou postes militaires formant les lignes frontières. . . . .	416
<b>19.</b> — Presqu'îles . . . . .	243
<b>61.</b> — Presqu'îles. . . . .	428
Projection de Mercator . . . . .	10
<b>84.</b> — Province d'Azua. . . . .	476

	Pages.
Province de la Vega . . . . .	484
<b>90.</b> — id. de Santiago . . . . .	488
<b>82.</b> — id. de Santo-Domingo. . . . .	469
id. de Seibo. . . . .	482
Puerto Caballo . . . . .	507
<b>93.</b> — Puerto Plata. . . . .	496
Puerto-Rico . . . . .	171
<b>27.</b> — Quatrième partie. . . . .	251
Quartier . . . . .	31
<b>33.</b> — Quartiers. . . . .	276
Quartier-Morin. . . . .	388
<b>101.</b> — Quiabon. . . . .	511
Races humaines. . . . .	31
Rade. . . . .	30
Rapport de la Commission chargée de l'examen de l'ouvrage. . . . .	XVII
Rapport de la Commission centrale de l'Instruction publique au Secrétaire d'Etat de l'Instruction publique. . . . .	XIX
Religions. . . . .	25
<b>30.</b> — Religion. . . . .	268
Redonda. . . . .	91
Réponse à la Dédicace. . . . .	v
Réunion d'hommes, habitations. . . . .	21
Revenus . . . . .	265
Revenus . . . . .	443
Rincon. . . . .	499
<b>26.</b> — Rivières. . . . .	249
<b>68.</b> — Rivières. . . . .	431
Romana. . . . .	511
<b>3.</b> — Rose des Vents . . . . .	17
Saba. . . . .	198
Sabaneta . . . . .	507
Sainte-Croix. . . . .	216
Sainte-Lucie. . . . .	96

	Pages.
Saint-Barthélemy . . . . .	147
Saint-Christophe . . . . .	79
Saint-Eustache . . . . .	190
Saint-Jean . . . . .	227
Saint-Louis-du-Nord . . . . .	403
Saint Louis-du-Sud . . . . .	333
Saint-Marc . . . . .	375
Saint-Martin (la partie française de l'île de) . . . . .	142
Saint-Martin (la partie hollandaise de l'île de) . . . . .	194
Saint-Michel de l'Atalaye . . . . .	379
Saint-Michel du-Fond-des-Nègres . . . . .	344
Saint-Raphaël . . . . .	395
Saint-Thomas . . . . .	209
Saint-Vincent . . . . .	100
Sainte-Suzanne . . . . .	388
Saintes (les) . . . . .	136
Saltrou . . . . .	364
San Carlos . . . . .	474
San Cristobal . . . . .	474
San Antonio de Guerra . . . . .	474
San Juan de Bayaguana . . . . .	475
San Juan de la Maguana . . . . .	478
San José de Ocoa . . . . .	481
<b>101.</b> — San José de Los Llanos . . . . .	511
San Lorenzo de las Minas . . . . .	474
San José de Las Matas . . . . .	492
San Francisco de Macoris . . . . .	487
<b>101.</b> — San Pedro de Macoris . . . . .	510
San Lorenzo de Guayubin . . . . .	507
Salvaleon de Higuei . . . . .	483
Santa Capuza . . . . .	503
<b>87.</b> — Santa Cruz del Seibo . . . . .	482
Santo Cerro . . . . .	488

	Pages.
<b>83.</b> — Santo-Domingo. . . . .	470
<b>91.</b> — Santiago de los Caballeros. . . . .	491
Santa Bárbara de Samaná. . . . .	500
Sabana de la Mar. . . . .	500
<b>102.</b> — Saona . . . . .	513
Sections rurales. . . . .	308
Septième partie. . . . .	433
Sixième partie . . . . .	425
Sombrero. . . . .	88
<b>30.</b> — Subdivisions. . . . .	268
Subdivisions. . . . .	445
Système fédératif. . . . .	30
Tabago. . . . .	109
<b>31.</b> — Tableau des arrondissements finan- ciers. . . . .	273
<b>36</b> — Tableau des arrondissements mili- taires. . . . .	278
<b>74</b> — Tableau des communes de la Domini- canie. . . . .	448
<b>37.</b> — Tableau des archevêché et évêchés .	281.
<b>76.</b> — Tableau des Commissions de l'Ins- truction publique. . . . .	450
<b>38.</b> — Tableau des conseils de fabrique. . .	282
<b>40.</b> — Tableau des circonscriptions scolaires	285
<b>42.</b> — Tableau des sections rurales . . .	289
<b>39.</b> — Tableau des tribunaux civils. . . .	283
<b>75.</b> — Tableau des Tribunaux civils. . .	449
<b>41.</b> — Tableau des quartiers et postes mili- taires. . . . .	287.
<b>2.</b> — Terre . . . . .	11
Terre-Neuve. . . . .	372
Terrier-Rouge. . . . .	391
Teson . . . . .	500
Thomonde. . . . .	364
Tiburon. . . . .	337



	Pages.
Torbeck. . . . .	329
Tortola. . . . .	87
Tortue (la). . . . .	407
Travaux. . . . .	22
Trinité. . . . .	111
Troisième continent. . . . .	20
Troisième partie. . . . .	239
Tropiques. . . . .	13
Trou. . . . .	388
Trou-Bonbon. . . . .	340
Vallée de Constance. . . . .	518
Vallière. . . . .	388
<b>104.</b> — Vega-Real. . . . .	517
Végétaux . . . . .	260
Végétaux . . . . .	438
Verrettes . . . . .	375
Vièques (île de). . . . .	177
Victoria. . . . .	475
Vieux-Bourg-d'Aquin. . . . .	333
Ville-Bonheur. . . . .	363
<b>23</b> — Volcans . . . . .	246
<b>65.</b> — Volcans . . . . .	430
Yásica Arriba. . . . .	496
<b>3.</b> — Zones . . . . .	14













